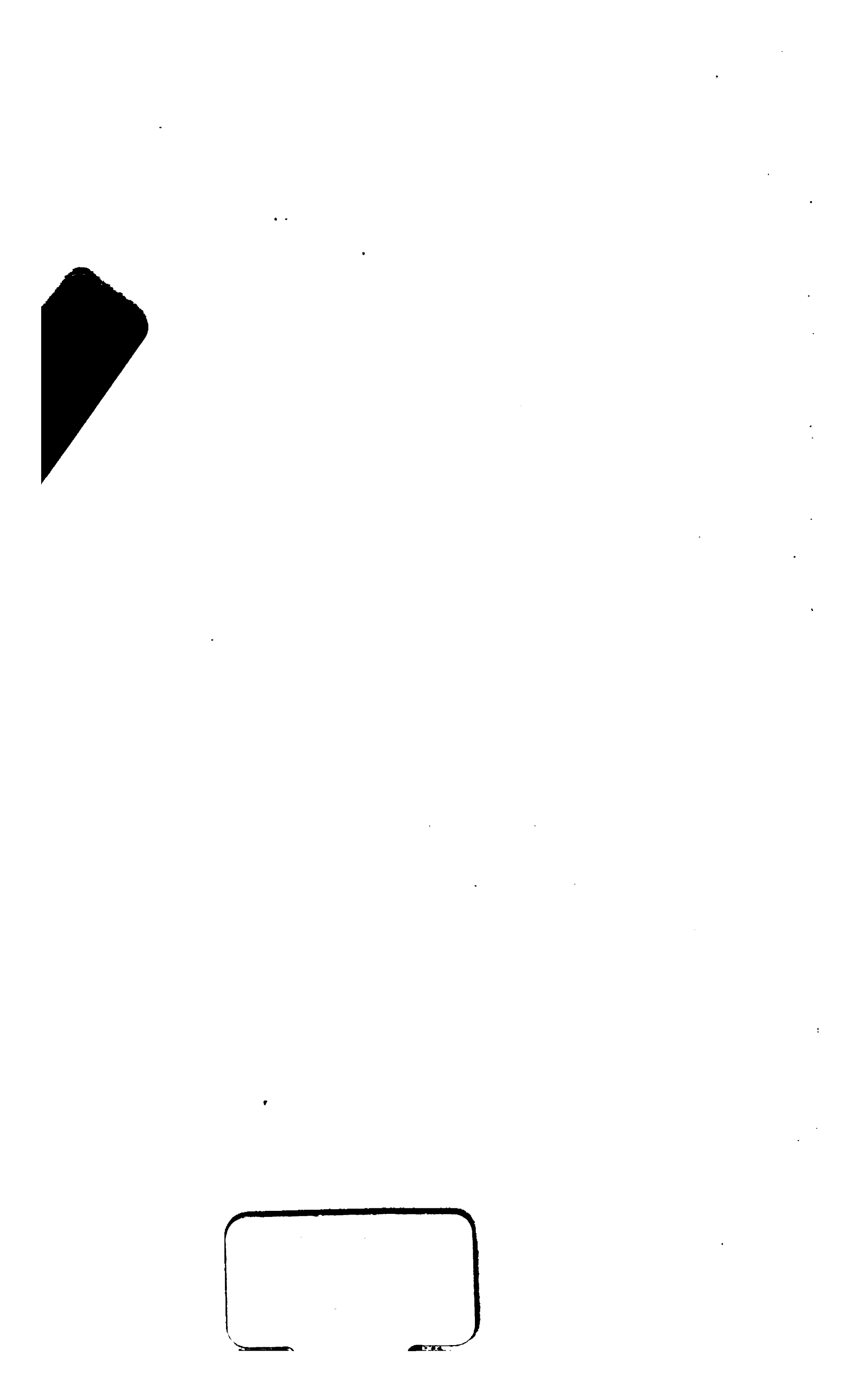


MÉMOIRES

RELATIFS

A LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

MÉMOIRES DE BRISSOT.

TOME PREMIER.

IMPRIMERIE DE A. BARBIER,
RUE DES MARAIS S.-G., N. 17.

MÉMOIRES DE BRISSOT,

MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE ET DE LA CONVENTION NATIONALE,

SUR

SES CONTEMPORAINS,

ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

PUBLIÉS PAR SON FILS;

AVEC

DES NOTES ET DES ÉCLAIRCISSEMENS HISTORIQUES,

PAR M. F. DE MONTROL.

TOME PREMIER.



PARIS.

LADVOCAT, LIBRAIRE

DE S. A. R. M. LE DUC DE CHARTRES,

QUAI VOLTAIRE, ET PALAIS ROYAL, GALERIE D'ORLÉANS

MDCCCXXX.

Transferred from Astor
Building, January, 1897

PRÉFACE.

Au milieu des annales sublimes et sanglantes de la révolution française, il n'est pas de souvenirs plus touchans que ceux qui nous rappellent les malheureux Girondins. Leur vie comme leur mort fut digne de ces anciens temps que l'on offre en exemple à notre jeune admiration. Si des républicains qui se croient plus énergiques, parce qu'ils ont été plus terribles, accusent leurs vues politiques, ils sont forcés du moins de rendre hommage à leurs vertus et de célébrer leurs talens.

Cependant, depuis le 31 mai, la conduite des Girondins n'a peut-être jamais été jugée plus sévèrement que de nos jours. Toute une classe d'historiens semble avoir sacrifié leur cause; ils ont, il est vrai, trouvé de zélés défenseurs parmi les écrivains aux yeux de qui les succès des Montagnards n'ont pas légitimé l'infortune de

leurs adversaires. Ce débat jadis décidé par une insurrection, est maintenant remis en litige; et l'on ne pouvait sans doute choisir un moment plus propice pour publier les Mémoires historiques d'un homme qui fut considéré comme le chef de ces députés de la Gironde, désigés souvent sous le nom de Brissotins.

Brissot fut un des écrivains qui ont exercé le plus d'influence sur la marche de la révolution française, ou qui ont du moins le plus accéléré son mouvement. Ses ennemis lui en font un crime; Brissot en revendique l'honneur et on ne peut le lui disputer. Je ne parle pas de ses premiers ouvrages sur la législation qui lui avaient mérité les encouragemens de Voltaire et acquis l'estime et l'amitié des plus sages philosophes et des premiers jurisconsultes de son temps, mais son Patriote Français, mais ses mille brochures, mais ses discours à l'assemblée législative et à la convention nationale resteront pour attester son dévouement à la cause populaire et au bonheur de l'humanité. Moraliste de l'école de Jean-Jacques, il eut toutes les vertus qu'il prêchait dans ses écrits; enthousiaste des mœurs américaines, long-temps avant d'avoir visité l'Amérique, c'était un véritable quaker. Son désintéressement, son austère sim-

plicité étaient faits pour honorer cette république qu'il se glorifiait d'avoir aidé à fonder, et dont sa mort, comme celle de ses généreux amis, fut un des crimes qu'on ne pourra jamais justifier.

Charlotte Corday, jetée dans la prison de l'Abbaye, regarde comme une consolation, comme un honneur de dormir, dans le cachot qui avait renfermé Brissot. Girey-Duprey, l'un des jeunes écrivains patriotes dont la triste fin est digne aussi de plus d'admiration et de regret, est interrogé par le tribunal révolutionnaire, sur les liaisons qui ont existé entre lui et le Girondin. Girey-Duprey les avoue et s'en honore. Il a été son collaborateur le plus actif, le plus intrépide dans la rédaction de ce Patriote Français, si long-temps le fléau de la cour et la terreur des terroristes. Il avoue qu'il a partagé tous les principes du député, et prêt à partager son martyre, il répond au président qui ose calomnier la victime du 31 mai : « Il a vécu comme Aristide; il est mort comme Sidney! » Ainsi tous ceux qui ont connu le plus intimement Brissot ont rendu témoignage à la noblesse de son caractère. Madame Rolland a déposé partout dans ses Mémoires l'expression des sentimens d'estime

et d'attachement qu'elle lui avait voués durant sa vie, et qu'elle porta pour lui jusqu'à l'enthousiasme en voyant sa mort. Elle aussi se consolait de marcher à l'échafaud, parce qu'elle y suivait les Girondins, et allait y mourir de la mort de ces grands hommes.

A leur tête, le cœur de madame Rolland avait placé Brissot; et si la postérité lui refuse ce titre que nous accordons à plus d'un Grec ou d'un Romain qui l'a moins mérité, que l'ombre du vertueux patriote n'en soit point émue. Il a inspiré le cri sublime de l'un des plus purs apôtres de la liberté; il a eu pour lui l'estime et l'admiration de deux femmes héroïques, les deux plus grands hommes sans doute de la révolution.

Brissot ne fut pas un écrivain du premier ordre quoique son style ne manque souvent ni de chaleur, ni d'élévation. On ne le placera pas non plus au premier rang de nos orateurs, quoique dans ses discours il ait souvent porté l'énergie de la vertu au plus haut degré. Ce ne fut pas enfin un homme de génie, ni peut-être même ce qu'on appelle un grand homme: il fut plus que tout cela, il fut un grand citoyen. Ses combats de tous les temps pour la liberté, sa conduite, ses écrits, ses discours après

les massacres de septembre, dans le procès de Louis XVI, à la veille et pendant l'insurrection du 31 mai, son courage en face des poignards comme en face de l'échafaud, tout le range parmi ces illustres révolutionnaires dont la France doit le plus s'honorer, et auxquels la patrie doit le plus de reconnaissance. N'est-ce pas pour lui, un titre immortel de gloire, d'avoir été durant neuf mois l'effroi des jacobins et d'avoir vu toute l'anarchie en révolte autour de lui, ne semblant menacer que lui de ses coups, comme si elle n'eût redouté que les siens.

Mon dessein n'est pas de m'étendre beaucoup sur le caractère de Brissot. Ses Mémoires où il se peint avec tant de modestie, de franchise, et même de sévérité, le feront mieux connaître que tout ce qu'on en saurait dire. Mais je ne puis m'empêcher de citer le portrait que madame Rolland a fait de son ami; Brissot ne pouvait être loué par une bouche à la fois plus sincère et plus éloquente.

Pour expliquer comment Rolland, philosophe austère et chérissant la retraite, avait été entraîné dans la carrière de la politique, madame Rolland raconte que des rapports littéraires s'étaient établis entre Brissot et son mari;

ces rapports s'étaient resserrés par une correspondance d'abord rare et plus soutenue à mesure que les deux philosophes s'étaient mieux connus. La publication du Patriote Français avait encore donné plus d'activité à cette correspondance, et la feuille du publiciste s'était souvent enrichie des communications utiles envoyées par les deux époux. Enfin avant de s'être rencontrés à Paris les trois correspondans étaient devenus confians et intimes sans s'être jamais vus.

« A notre arrivée à Paris, Brissot nous vint visiter, dit madame Rolland. Je ne connais rien de si plaisant que la première entrevue de personnes qui se sont liées par correspondance sans connaître réciproquement leurs masques : on se regarde avec curiosité pour voir si les traits du visage répondent à la physionomie de l'âme, et si l'extérieur de la personne confirme l'opinion qu'on s'est formée d'elle. Les manières simples de Brissot, sa franchise, sa négligence naturelle, me parurent en parfaite harmonie avec l'austérité de ses principes; mais je lui trouvais une sorte de légèreté d'esprit et de caractère qui ne convenait pas également bien à la gravité de la philosophie; elle m'a toujours fait peine, et ses ennemis en ont toujours tiré

parti. A mesure que je l'ai connu davantage, je l'ai plus estimé; il est impossible d'unir un plus entier désintéressement à un plus grand zèle pour la chose publique, et de s'adonner au bien avec plus d'oubli de soi-même; mais ses écrits sont plus propres que sa personne à l'opérer, parce qu'ils ont toute l'autorité que donnent à des ouvrages, la raison, la justice et les lumières, tandis que sa personne n'en peut prendre aucune, faute de dignité. C'est le meilleur des humains, bon époux, tendre père, fidèle ami, vertueux citoyen; sa société est aussi douce que son caractère est facile; confiant jusqu'à l'imprudence, gai, naïf, ingénu comme on l'est à quinze ans, il était fait pour vivre avec des sages et pour être la dupe des méchans. Savant publiciste, livré dès sa jeunesse à l'étude des rapports sociaux et des moyens de bonheur pour l'espèce humaine, il juge bien l'homme, et ne connaît pas du tout les hommes. Il sait qu'il existe des vices; mais il ne peut croire vicieux celui qui lui parle avec un bon visage; et quand il a reconnu des gens pour tels, il les traite comme des fous qu'on plaint, sans se défier d'eux. Il ne peut pas haïr; on dirait que son âme, toute sensible qu'elle soit, n'a point de consistance pour un sentiment aussi vigou-

reux. Avec beaucoup de connaissances, il a le travail extrêmement facile, et il compose un traité comme un autre copie une chanson; aussi, l'œil exercé discerne-t-il dans ses ouvrages, avec un fonds excellent, la touche hâtive d'un esprit rapide et souvent léger. Son activité, sa bonhomie, ne se refusant à rien de ce qu'il croit être utile, lui ont donné l'air de se mêler de tout, et l'ont fait accuser d'intrigue par ceux qui avaient besoin de l'accuser de quelque chose. Le plaisant intrigant que l'homme qui ne songe jamais à lui ni aux siens, qui a autant d'incapacité que de répugnance pour s'occuper de ses intérêts, et qui n'a pas plus de honte de la pauvreté que de crainte de la mort, regardant l'une et l'autre comme le salaire accoutumé des vertus publiques! Je l'ai vu consacrant tout son temps à la révolution, sans autre but que de faire triompher la vérité et de concourir au bien général, rédigeant assidûment son journal dont il aurait pu faire aisément un objet de spéculation, se contenter de la modeste rétribution que lui donnait son associé. Sa femme, modeste comme lui, avec un très-bon sens et quelque force d'âme, jugeait plus sévèrement les choses. Elle avait depuis leur mariage toujours tourné les yeux vers les États-Unis d'A-

mérique, comme le lieu dont le séjour convenait à leurs goûts, à leurs mœurs, et dans lequel il était aisé de s'établir avec de très-faibles moyens de fortune. Brissot avait fait un voyage en conséquence, et il était sur le point d'y passer, lorsque la révolution l'enchaîna. Né à Chartres, et camarade de Pétion, qui est de la même ville, Brissot se lia encore plus étroitement avec lui dans l'assemblée constituante, où ses lumières et son travail aidèrent plusieurs fois son ami. Il nous le fit connaître, ainsi que plusieurs députés, que d'anciennes relations ou la seule conformité des principes et le zèle de la chose publique réunissaient fréquemment pour conférer sur elle. Il fut même arrangé que l'on viendrait chez moi quatre fois la semaine, dans la soirée, parce que j'étais sédentaire, bien logée, et que mon appartement se trouvait placé de manière à n'être fort éloigné d'aucun de ceux qui composaient ce petit comité..........

« Brissot, écrivain dès son jeune âge, avait prêché la liberté sous le despotisme, l'humanité sous la tyrannie, appelé la révolution par ses vœux, et préparé ses mouvemens par des réclamations contre les abus du jour. Il avait essuyé la captivité pour punition de sa franchise; et plus occupé des vérités morales et politiques

que du soin de sa propre fortune, il avait fait quelques entreprises malheureuses, d'où il était sorti intact et plus pauvre qu'il n'y était entré. La révolution fut le signal de sa vie politique; il s'élança dans la carrière, au milieu des orages discutant les principes, n'épargnant pas les personnes qui lui paraissaient les blesser, et travaillant sans relâche pour la chose publique [1]. »

Il semble que l'homme qui peut offrir à la postérité un pareil témoignage n'a rien à redouter de son jugement. Cependant personne peut-être dans ces temps de violence et de fureur n'a été présenté sous des couleurs plus affreuses et outragé avec plus d'acharnement. Il ne faut

---

[1] M. Garat dans des Mémoires inédits sur la révolution, cités par les derniers éditeurs des Mémoires de madame Rolland, a ainsi tracé le portrait de Brissot : « Parmi les membres de ce côté droit, dont le supplice a couvert la vie et les talens d'une gloire ineffaçable, quelques-uns étaient chers à mon cœur, plusieurs m'étaient très-connus : j'avais rencontré assez souvent Brissot dans le monde, et au milieu de ces esclaves superbes et frivoles à qui leur parure et leur faste cachaient leur abaissement, nous nous étions communiqué quelques-unes de ces pensées des âmes libres, et quelques-unes de ces espérances des philosophes. Il cherchait des idées dans les livres et dans les langues plus que dans son esprit; il écrivait plus qu'il ne méditait; sa passion pour la

pas s'en étonner, Brissot a eu pour ennemis tous les plus puissans ennemis du peuple. Fondateur de la société des amis des Noirs en 1788, ardent patriote et déjà républicain en 89, défenseur courageux de la justice et de l'humanité en 93, sa voix a grondé contre toutes les oppressions et tous les despotismes, et il s'est vu également déchiré par les oppresseurs déchus et les tyrans vainqueurs. Les journaux, les libelles, les placards, ont mille fois dévoué son honneur à l'infamie. On a prodigué l'or contre la boue dont on cherchait à le couvrir. Tout ce qu'il y a d'odieux et de vil a été jeté sur son nom. Et c'est sans doute un sujet d'étonnement, comme

---

vérité plus ardente que profonde, l'entraînait fréquemment dans ces querelles où il n'est question d'abord que de quelque doctrine, où il n'est question ensuite que de quelques personnes : mais au milieu d'une grande activité et d'une grande pauvreté, ses mœurs m'avaient toujours paru simples et pures; et son ambition, la liberté et le bonheur des peuples. Ce sentiment était en lui une religion plus encore qu'une philosophie; quoiqu'il aimât beaucoup la gloire, il aurait consenti à une éternelle obscurité pour être le Penn de l'Europe, pour convertir le genre humain en une communauté de Quakers, et faire de Paris une nouvelle Philadelphie. Et, c'est là l'homme qu'on a fait mourir comme un intrigant, comme un conspirateur! »

un titre pour sa gloire, que rien de tout cela n'ait pu faire tache à sa mémoire.

Il est des injures trop basses pour être répétées; mais quelques-uns des livres qui en sont souillés ne trouveront-ils jamais de lecteurs prévenus ou crédules? On dépensait aujourd'hui quinze cents francs pour afficher aux quatre coins de Paris que Brissot était un espion de l'ennemi. On en dépensait le double le lendemain pour publier qu'il avait vendu sa plume contre un million. « C'est avec la même justesse qu'on le met à la solde de l'Angleterre, écrit madame Rolland, et que dans un rapport envoyé à tous les départemens, on dépeint gravement sa femme retirée dans les appartemens de la reine à Saint-Cloud, et tenant des conciliabules politiques. Rien n'est si plaisant pour qui connaît la femme de Brissot; adonnée aux vertus domestiques, absorbée par les soins du ménage, repassant elle-même les chemises de son mari et regardant à travers le trou de la serrure pour savoir si elle doit ouvrir à ceux qui frappent; prenant à loyer une petite vilaine chambre au village de Saint-Cloud, pour avoir la facilité de promener au grand air l'enfant qu'elle vient de sevrer !... » A cette époque Brissot était le membre le plus influent et le plus

actif du comité diplomatique. Sa voix qui avait déjà fait déclarer la guerre à l'Angleterre était encore l'arbitre des destinées de l'Europe; l'or de Philippe pouvait couler à flots dans ses mains; mais au tableau que madame Rolland fait de son ménage peut-on se figurer qu'on soit ailleurs que dans la maison de Cincinnatus?

Il y a quelques années, j'ai entendu un des auteurs secondaires de la journée du 31 mai, et qui depuis occupa le premier rang au 9 thermidor, déclarer Brissot l'un des plus honnêtes hommes de la révolution, et en donner pour preuve, qu'à sa mort sa femme n'avait pu trouver chez lui de quoi faire imprimer son plaidoyer devant le tribunal révolutionnaire.

Ainsi ses ennemis, et ceux qui jouirent de son estime ou de son amitié, n'ont conservé que les souvenirs les plus honorables de Brissot. Un ancien ministre de la convention qu'il attaqua violemment à la veille du 31 mai, et auquel il n'avait point encore pardonné quand il écrivait ses Mémoires à l'Abbaye, n'a pas moins généreusement rendu justice au Girondin. Et puisque nous parlons de générosité, qu'il nous soit permis d'invoquer encore ici un témoignage imposant, celui de M. de Lafayette. « Brissot fut égaré, mais jamais vénal, disait-il devant nous. Je lui ai rendu

cette justice à l'époque même où il avait trop oublié nos anciennes relations, et où il méconnaissait le plus la droiture de mes intentions. Les journaux du ministère l'accusaient d'être vendu à l'Angleterre.—Comment pouvez-vous payer de pareils articles, disais-je à M. Montmorin? Si Brissot était capable de tendre la main à qui que ce fût, je l'ai assez connu pour que dans le besoin il n'ait pas hésité à avoir recours à moi, pour que dans l'intention où il aurait pu être de se vendre à quelque parti, il m'ait fait des ouvertures pour servir ma cause : non, je l'ai toujours vu pauvre; mais avec ses mœurs on n'a pas besoin d'être riche. Ce n'est pas sur une pareille âme que l'or peut avoir de prise; ce n'est pas non plus par de pareilles calomnies qu'on doit répondre même aux injustices. »

Tout le monde reconnaîtra M. de Lafayette à ce noble langage. On sait que bientôt après l'époque dont il s'agit, Brissot prononça contre le général la fameuse dénonciation dans laquelle il l'accusait de crimes dignes de la peine de mort. M. de Lafayette s'en est vengé comme on devait s'y attendre; en faisant éprouver au fils de son accusateur toute la bonté et la bienfaisance de son cœur. Dans les malheurs récens dont il a été frappé, M. Anacharsis Brissot n'a pas de pro-

tecteur plus zélé et de plus généreux bienfaiteur. C'est un trait nouveau à ajouter à l'un des beaux caractères des temps modernes[1].

Il me reste à dire un mot de ces Mémoires.

A la suite d'un funeste procès, Brissot, en butte à des attaques journalières, pour répondre à ses détracteurs, avait composé une partie de cet écrit en 1785. Enfermé à l'Abbaye après le 31 mai, il reprit ce travail et chercha à adoucir les ennuis de son cachot en faisant le récit de sa vie privée et celui de sa carrière pendant la révolution.

---

[1] Brissot avait trois fils, l'un, aspirant de marine, est mort à Saint-Domingue ; l'autre, célèbre parmi les élèves de l'école polytechnique, par le refus qu'il fit de prêter serment à l'empereur, est mort à Albany après plusieurs voyages en Amérique; le troisième, Anacharsis, dont Brissot parle d'une manière si touchante dans ses derniers écrits, après avoir servi son pays en qualité d'officier de hussards, et s'être adonné quelque temps aux goûts littéraires qui lui avaient été transmis par sa mère, s'est livré à des spéculations commerciales qui viennent d'emporter sa fortune, et qui le laissent sans ressource et chargé d'une nombreuse famille. Plusieurs anciens amis de son père, des personnes pour qui le nom des Girondins est encore cher, et le dirai-je même un noble royaliste qui regarde le discours de Brissot dans le procès du roi, comme le plus éloquent plaidoyer qui ait été prononcé en faveur du malheureux prince, ont ouvert une souscription,

Né à Chartres, Brissot y eut pour amis d'enfance, pour camarades de collége, des hommes tels que Guillard, Chales, Sergent et Pétion; il y connut aussi Collin-d'Harleville et le vieux Dusaulx, l'évêque Lubersac et l'abbé Sieyes, qu'il devait tous retrouver un jour sur la scène du monde. Il se rend à Paris et devient clerc de procureur avec Robespierre. Il abandonne la chicane pour la littérature; et accueilli par l'auteur des trop fameux Mémoires en faveur du duc d'Aiguillon, il se trouve bientôt en contact avec les chefs des divers partis qui se divisaient la société, avec Linguet et d'Alembert,

---

en faveur de M. Anacharsis Brissot, chez M. Lafitte, membre de la chambre des députés. C'est à la fois un hommage à la mémoire d'un bon citoyen, et un acte de bienfaisance envers un homme auquel il ne reste que son honneur et le nom de son père. Brissot mourant regardait le soin de soutenir sa famille comme une dette nationale. Après le 9 thermidor, la république accorda une pension de deux mille francs à sa veuve et une pareille pension à ses enfans. Ils reçurent en outre au nom de leur père chacun un sabre et des pistolets d'honneur. Lucien Bonaparte ajouta aussi à ces dons patriotiques, et augmenta la pension de madame Brissot en sa qualité de veuve d'un homme de lettres. Mais ces pensions furent successivement réduites et enfin supprimées. Il ne reste pour héritage au fils de Brissot que son sabre d'honneur.

avec Laharpe et Palissot. Il peint en passant les beaux esprits, les philosophes, les comédiens, les critiques des journaux. Adonné d'abord à l'étude des lois criminelles, il obtient des succès qui lui valent l'amitié des Dupaty, et des Servan, et d'une foule d'autres hommes distingués, tels que Lacretelle, Garat et Condorcet, qui s'occupaient comme lui de politique et de législation. Son goût pour les sciences le jette dans l'étude de la physique, et c'est avec Marat qu'il s'associe pendant plusieurs années pour se livrer à cette étude. Qui mieux que Brissot peut nous faire connaître Marat? C'est peut-être le seul homme qui ait eu des relations intimes avec cet être qu'on croyait insociable. En Angleterre, il nous fait connaître Jérémie Bentham, miss Macaulay, Kirvan, Price, Priestley, comme il nous a donné dans son voyage de Suisse des anecdotes pleines d'intérêt sur Jean-Jacques Rousseau et les amis, au milieu desquels le philosophe avait vécu. Plus tard il se lie avec Mirabeau, Clavière, d'Espreménil, Bergasse, et il nous montre comment, réuni à eux, il a préparé par des écrits politiques, composés en commun et répandus secrètement par les soins de Kornman, fameux par son procès avec Beaumarchais, la grande insurrec-

tion de la nation française. Secrétaire de la chancellerie du duc d'Orléans, Brissot révèle aussi sur l'intérieur du Palais-Royal quelques détails que madame de Genlis a oubliés ou méconnus, et qui ne doivent pourtant pas être perdus pour l'histoire.

Telle est l'esquisse rapide, mais incomplète, de la première partie des Mémoires de Brissot. La seconde partie demanderait trop d'espace et de temps pour être analysée. Rédacteur du Patriote Français, depuis 1789 jusqu'au 31 mai 1793, membre de l'assemblée législative et de la convention nationale, long-temps l'un des principaux chefs du club des Jacobins, lié de la plus tendre amitié avec madame Rolland, et avec presque tous les Girondins, après avoir marché avec Danton, Camille Desmoulins et Robespierre, comme précédemment avec Lafayette et Dumouriez, il a vu de près toutes les célébrités du temps. Témoin des événemens les plus mémorables, et souvent acteur dans ces événemens, depuis la prise de la Bastille jusqu'au 31 mai, depuis le procès du roi jusqu'au procès des Girondins, qui, mieux que lui, a pu peindre les hommes et retracer les événemens ? Ce qu'il a écrit n'a ni l'ordre, ni le style de l'histoire; il a souvent jeté au hasard,

et à mesure qu'elles se présentaient à son esprit, les pages qui forment la seconde partie de ces Mémoires; mais ces pages, écrites jusqu'au matin du jour où il mourut, et comme au pied de l'échafaud, sont pleines d'intérêt, de vérité, et souvent de la plus touchante éloquence.

Les manuscrits de Brissot étaient connus de tous les amis de sa famille. Ils ont été longtemps entre les mains de Mentelle, membre de l'Institut, et du géographe Pinkerton, qui avait eu le dessein de les publier en Angleterre*. Miss Héléna Williams, célèbre par ses écrits sur notre révolution, et ses poésies que Boufflers et Esménar ont fait passer dans notre langue, avait eu aussi un projet semblable. Elle avait même traduit, ou fait traduire, en l'abrégeant, la première partie, intitulée : Legs

* Ils ont été aussi dans celles de MM. Berville, Léon Thiessé, Charles Nodier, et de plusieurs autres écrivains connus par leurs travaux sur l'histoire de la révolution française. Toutes les fois que M. de Montrol qui a pris soin de mettre en ordre les manuscrits et les lettres que Brissot avait destinés à ses Mémoires, a pu retrouver ces lettres, il les a placées dans le texte même. Il n'a fait en cela que suivre l'intention de l'auteur qui indique souvent, en marge de son manuscrit, parmi quels papiers on retrouvera les lettres dont il

A MES ENFANS. De même que Pinkerton, elle présumait assez mal de la liberté de la presse dont nous jouissons pour croire qu'il y aurait quelque danger à publier en France les Mémoires d'un républicain, dont les principes ne devaient pas plus convenir au despotisme de l'empire, qu'à l'intolérance de la restauration; d'un républicain enfin qui avait voté la mort d'un roi. Mais l'oubli du passé est aujourd'hui commandé pour ceux qui ne sont plus comme pour ceux qui survivent. D'ailleurs, la condamnation de Louis XVI qui révoltait la politique et les sentimens d'humanité de Brissot, lui fut arrachée en désespoir de cause, et lorsque son vote ne pouvait plus rien changer à la destinée de l'accusé. Il ne le regardait pas comme innocent, mais il ne voulait point sa mort, et lorsqu'elle fut prononcée, il demanda l'appel au

---

parle ou les fragmens antérieurement écrits par lui sur les hommes et les événemens qu'il rappelle. C'est ainsi qu'on aura, avec ces Mémoires une foule de lettres des personnages les plus célèbres du dernier siècle et du nôtre elles ajouteront sans doute à leur intérêt en même temps qu'elles seront pour la mémoire de Brissot, des témoignages authentiques de l'estime ou de l'amitié qu'il avait inspirée à ses plus illustres contemporains.

peuple. Ses combats dans ce mémorable procès ne peuvent être oubliés; l'on sait que Louis XVI, qui avait su apprécier l'âme du Girondin, disait de lui : « Je croyais que M. Brissot m'aurait sauvé. »

Depuis le licenciement de l'armée de la Loire, M. Anacharsis Brissot, retiré à la campagne, et livré aux soins de l'agriculture, ne songea point à publier les manuscrits de son père. Tant que sa mère avait vécu, elle s'y était opposée : témoin du scandale des confessions de Rousseau et de madame d'Épinay, elle craignait les suites des révélations que les manuscrits de son mari pouvaient contenir. Elle en ajournait la publication à un temps plus reculé. Il nous semble que ce temps est arrivé. Ce que Brissot raconte n'est pas du domaine de la chronique indiscrète, mais appartient à l'histoire; et quoiqu'une foule des grands acteurs de notre révolution soient au milieu de nous, il y a long-temps qu'on parle d'eux comme le ferait la postérité. Il semble d'ailleurs utile que les documens qui doivent servir à l'histoire voient le jour, quand leur authenticité peut être attestée, quand les assertions qu'ils contiennent peuvent être combattues par les hommes même qui y sont le plus intéressés. Parmi les personnages avec les-

quels Brissot s'est trouvé en relation, et dont il parle dans ses Mémoires, il en est une foule qui vivent encore : quelques-uns sont fort sévèrement traités ; ils peuvent aujourd'hui démentir les paroles et les actions que l'écrivain leur attribue. Parmi eux, nous citerons MM. Bergasse, Lally-Tollendal, Grégoire, le duc de Lévis, le prince de Talleyrand ; MM. de Sémonville, de Pontécoulant, le général Lafayette ; MM. Chauveau-Lagarde, Beugnot, Réal, Sieyes, Garat, Charles Pougens, madame de Genlis, le duc d'Orléans, MM. Vaugeois, miss Caaper, Jérémie Bentham, Francis d'Yvernois, madame Poivre (Dupont de Nemours), M. le comte de Montlosier, et cent autres, aux mains desquels cet ouvrage ne peut manquer de parvenir. Nous invoquons leur témoignage ou leur réfutation. Sans doute Brissot n'est pas infaillible dans les jugemens qu'il porte sur ses contemporains ; il a pu être aveuglé par ses opinions politiques ou par ses sentimens d'amitié : mais on reconnaîtra partout la franchise et la bonne foi qui donne à tout ce qu'il a écrit un caractère incontestable de vérité.

P. S. Parmi les noms que nous venons de rappeler, on a distingué sans doute celui de madame de Genlis. Dans ses Mémoires, que nous avons relus depuis l'impression de ces deux premiers volumes, elle semble avoir démenti d'avance tout le passage que Brissot lui a consacré, en même temps qu'elle porte contre lui deux accusations également déshonorantes pour son caractère et son esprit. Mais qu'en conclure contre Brissot ? il faut que le lecteur en soit juge.

«On a prétendu, dit madame de Genlis, que » j'avais eu des liaisons avec Brissot, ce qui » est absolument faux; mais j'ai eu quelques » rapports avec lui avant la révolution, » voici le fait : » Alors madame de Genlis raconte que ses sentimens bien connus d'humanité ayant souvent donné aux infortunés l'idée de s'adresser à elle, Brissot dont elle n'avait jamais entendu parler, lui écrivit de la Bastille où on venait de l'enfermer. Sa lettre et son malheur l'intéressèrent, et elle engagea le duc d'Orléans à faire les démarches nécessaires; au bout de quinze jours, Brissot recouvra la liberté. Il vint remercier sa protectrice; puis au bout de quelque temps, il lui écrivit de nouveau pour lui révéler qu'il était amoureux d'une femme

de chambre de mademoiselle d'Orléans, qu'elle aimait beaucoup, et qu'elle voulait dissuader de faire cette folle union. Elle s'y prêta cependant et promit de solliciter un petit emploi au Palais-Royal. Le mariage se fit sur-le-champ, et madame Brissot quittant Belle-Chasse partît aussitôt avec son mari pour l'Angleterre; elle y resta jusqu'au moment où le duc de Chartres devint duc d'Orléans; alors madame de Genlis obtint pour Brissot un emploi de mille écus et un logement à la chancellerie d'Orléans. Brissot lui fit une visite de remercîment. « Ce » fut la dernière, ajoute madame de Genlis. » Brissot, malgré les idées qu'il a développées » depuis sur la *parfaite égalité*, n'aimait peut-être » pas à ramener sa femme dans une maison où » elle avait été femme de chambre, et où elle » avait mangé avec les domestiques qui s'y trou» vaient encore. Voilà du moins ce que l'éton» nante ingratitude de Brissot envers moi m'a » fait imaginer, car, depuis ce moment, je n'ai » jamais reçu de lui, ou de sa femme, la plus » légère preuve de souvenir, et encore moins » d'intérêt. » (Mémoires, tom. IV, page 109.)

Tel est le récit de madame de Genlis. Nous sommes fâchés pour elle et ses Mémoires, que dans ces trente lignes, il n'y en ait pas deux qui ne

contiennent une erreur. Brissot se maria avant son départ pour l'Angleterre ; il annonça son mariage à madame de Genlis, au commencement de 1783, en lui envoyant un de ses ouvrages qu'il venait de publier. Madame de Genlis, qui ne faisait nul cas de son talent, dit-elle, lui répondit un mois après qu'elle avait pour lui et pour ses écrits la plus haute estime. Madame Brissot quitta Saint-Leu et non pas Belle-Chasse, pour rejoindre son mari à Londres : elle y reçut des lettres de madame de Genlis, et fut même chargée par elle de complimens ou de commissions pour Miss Burney auteur de *Cecilia*, et pour madame Lafite lectrice de la reine d'Angleterre. Madame Brissot était mère depuis quelques mois lorsque Brissot fut mis à la Bastille. Ce fut M. Larrivée qui écrivit à madame de Genlis pour implorer sa protection; il résulte de la réponse de madame de Genlis à M. Larrivée, que le duc de Chartres était à Londres et ne pouvait être utile à Brissot ; et enfin Brissot ne resta pas quinze jours, mais deux mois à la Bastille. Voilà déjà bien des inexactitudes que les lettres même de madame de Genlis peuvent encore aujourd'hui démontrer, le reste de son récit ne nous semble pas plus exempt d'erreur.

A sa sortie de la Bastille, Brissot ne re-

tourna point avec sa femme à Londres, il resta à Paris jusqu'en 1787. Des relations d'écrivains, des rapports de journalistes s'étant établis entre lui et M. Ducrest, celui-ci, comme nous le verrons, offrit à Brissot le titre de secrétaire de la chancellerie d'Orléans. Brissot vint loger au Palais-Royal, et ne s'épouvanta pas d'un lieu où son épouse avait été femme de chambre; mais madame de Genlis est-elle bien sûre aujourd'hui que mademoiselle Dupont ait jamais eu ce titre auprès de mademoiselle d'Orléans? Une jeune personne ayant quelque fortune, ayant surtout reçu une éducation recherchée, une jeune personne qui avait du goût pour la littérature, qui la cultivait (mademoiselle Dupont avait déjà publié une traduction d'un voyage anglais, et depuis elle a publié plusieurs autres ouvrages), se serait-elle imaginé de concourir avec madame de Genlis à l'éducation de ses élèves* si elle n'eût été qu'une domestique de la maison? Si en cela la mémoire de madame de Genlis est évidemment en défaut, son épigramme contre

---

* Voyez une lettre de madame Brissot à madame de Genlis, p. 325, t. 2.

les idées de Brissot sur la parfaite égalité, n'est plus qu'une parfaite injustice. Quant à l'étonnante ingratitude dont elle l'accuse, on verra par ce qu'en dit le courageux Girondin, s'il ne prouva pas plus de reconnaissance envers madame de Genlis et sa famille en combattant leur arrestation après la défection de Dumouriez, en la défendant dans ses Mémoires contre le crime d'aristocratie, que par les vains témoignages d'une gratitude de courtisan.

FIN DE LA PRÉFACE.

MÉMOIRES

DE

BRISSOT-WARVILLE.

LE LEGS.

Brissot ne laissant pas de richesses à ses enfans veut leur laisser le fruit de son expérience et de ses malheurs. — Son amour pour la gloire et pour l'indépendance. — Sa haine pour les rois. — Son admiration pour Cromwel. — Son espérance de renverser un jour le trône.. — L'amour de l'humanité joint à ces premiers sentimens a dicté tous ses écrits. — Il a trop écrit, écrit trop vite, mais c'était un sacrifice de son amour-propre au bien public. — Il engage ses enfans à fuir le métier d'auteur, à lire Plutarque, à s'étudier eux-mêmes. — Il leur parle du bonheur d'une conscience pure. — De la situation de son âme lorsqu'il se trouva à la Bastille et dans les prisons. — Impression que lui fit la Bastille. — Impression de l'Abbaye lorsqu'on l'y traîna après le 31 mai. — Aspect de la mort. — Aspect de l'échafaud.

UN LEGS A MES ENFANS.

A quelqu'âge que je meure, je ne leur laisserai pas de richesses. Il n'est pas dans mon caractère

de rechercher les circonstances qui les procurent ; je veux leur laisser quelques réflexions, c'est le fruit de mon expérience et de mes malheurs.

J'ai prodigieusement aimé la gloire ; c'est l'amour de la gloire qui dès l'âge de neuf ans me faisait travailler la nuit dans mon lit, qui me faisait feuilleter les livres latins et dévorer les histoires. J'avais sans cesse sous les yeux l'image des grands hommes qui s'étaient rendus célèbres par leurs écrits, et j'écrivis.

A cet amour de la gloire se joignit bientôt un autre sentiment, l'amour de l'indépendance, la haine du despotisme. J'ai détesté les rois de bien bonne heure ; dès ma plus tendre jeunesse, je me délectais dans l'histoire de Cromwel ; je pensais que j'avais le même âge que le Roi, et dans mes rêves d'enfant, je ne voyais pas pourquoi il était sur le trône, tandis que j'étais né fils d'un traiteur. Je prévoyais avec quelque complaisance que je pourrais le voir tomber du trône et que je pourrais y contribuer *.

L'amour de l'humanité ou du peuple naquit plus tard dans mon âme ; quand j'eus observé son sort sur toute la terre, je le vis avec douleur plongé dans l'ignorance et dans l'esclavage.

Tels sont les trois sentimens qui m'ont mis la

* Plus loin Brissot revient sur les rêves de sa jeunesse, et l'on verra que la chute du trône et l'exil du monarque suffisaient à son républicanisme.

plume à la main et qui m'ont dicté les nombreux écrits que j'ai publiés.

Sans doute j'ai publié trop jeune, je n'ai jamais assez soigné mes ouvrages, je n'ai jamais mûri mes idées; mais un motif noble, et généreux suivant moi, causait cette insouciance. Dans l'ardeur qui me dévorait pour renverser le despotisme, je songeais qu'il fallait frapper à propos, souvent et fortement, et l'apropos se perdait en ne s'occupant que de limer son style. C'est ainsi que je sacrifiais au bien public la gloire que j'aurais pu acquérir en perfectionnant mes écrits.

Je dois faire encore un autre aveu. Helvétius et Montesquieu étaient riches, et ne retiraient aucun lucre de leurs importantes productions. Il leur était facile de prendre le temps nécessaire pour les rendre parfaites. Voulant vivre indépendant je ne me reposais que sur ma plume, et il fallait écrire souvent, pour vivre tous les jours.

Cependant aucun auteur, je crois, n'a eu pour ses intérêts privés l'abandon que j'ai témoigné pour les miens. Je vendais à vil prix, à peine étais-je payé de la moitié, et le plus souvent par des arrangemens qui achevèrent de me ruiner.

Point de métier plus misérable que celui de *livrier*, comme dit Rousseau. Je recommande éternellement à mes enfans, et pour eux et pour leurs enfans, de se préserver de cette maladie. On a beau dire qu'il n'y a point de déshonneur à vivre

de sa plume ; non sans doute ; mais quand on s'accoutume à faire trafic de sa pensée, on se montre philosophe, non pas pour l'être, mais pour avoir de l'argent, et c'est ainsi qu'on avilit le plus sublime emploi de l'homme.

J'ai toujours regretté que le ciel ne m'eût pas fait naître fils d'un laboureur. La campagne plaît à mon âme, et par une fatalité malheureuse, je n'ai jamais pú y vivre que peu de mois ; ce temps a été le plus heureux de ma vie.

O mes enfans! préférez les arts qui vous attachent à la vie des champs. On est toujours meilleur quand on est près de la nature, quand on est sans cesse en présence du ciel et de ses grands phénomènes, et quand on n'a qu'à traiter avec la terre, qui est toujours une bonne mère.

Rousseau enviait le sort d'un curé de campagne, et moi j'ai envié celui d'un fermier instruit. Le curé a dans mon système des préjugés à soutenir, à prêcher. Le bon fermier peut faire tout le bien que fait le bon curé, et ne vit point de préjugés. Il peut être le juge-de-paix, le médecin temporel et spirituel du village. Il peut employer une partie de sa journée à surveiller ses travaux rustiques, et l'autre soit aux soins de ses affaires, soit à faire du bien, soit à l'éducation de ses enfans, soit à l'éducation de lui-même! Quelle heureuse et douce existence!

Mais pour jouir de cette existence, il ne faut pas être un fermier citadin, il faut mettre la main à la

besogne ; il faut habiter au milieu de ses domestiques, travailler avec eux, se faire homme de village, et renoncer à tous les préjugés de la ville. Pour vivre à la campagne il faut ou être riche, ou se faire campagnard.

Quelque fort que soit votre caractère, il ressentira toujours l'influence des hommes et des choses qui vous environnent. Cherchez donc le voisinage des gens simples et des choses naturelles.

Le commerce et les métiers, qui ne s'exercent que dans les villes, vous jettent dans un tourbillon où il est difficile de préserver la pureté de son âme, sans une lutte éternelle avec ses propres passions et celles des autres.

Si le ciel me prête encore quelques jours, le dessein en est pris, je veux me séparer de cette vie turbulente que j'ai menée jusqu'à présent ; je veux me réfugier dans quelque hameau paisible avec vous, mes enfans, et pour vous y instruire.

Je ne vous ferai point parcourir la longue et pénible carrière que j'ai traversée, et qui m'a causé tant de douleurs. Je ne ferai point de vous des savans ; je veux seulement vous mettre sur la voie de devenir des hommes réfléchis ; il faut savoir peu, mais savoir bien, mais savoir utilement pour vous et pour les vôtres.

Ainsi, je ne vous apprendrai pas beaucoup de langues, mais je vous instruirai dans leur mécanisme général. Quand vous le posséderez, vous

serez un jour en état de les étudier toutes par vous-mêmes.

Français, anglais, et latin, voilà les trois langues auxquelles je vous bornerai. Le français est votre langue maternelle, l'anglais vous sera peut-être très-nécessaire, et vous sera toujours utile. Il faut apprendre le latin pour lire Sénèque et Tacite en latin, car il n'y a aucune traduction qui rende leur laconisme énergique.

Nous étudierons ensemble l'histoire, non pas en savans, mais en hommes qui veulent profiter des fautes et des découvertes de nos pères. Nous lirons les annales des nations plutôt que la biographie des rois. Nous lirons surtout Plutarque; mes enfans, qui aime Plutarque à quinze ans, qui le relit encore à soixante, a toujours été un honnête homme et un bon citoyen. Ainsi me l'écrivait une femme dont je vous parlerai sans doute, car je veux vous la faire aimer; dans le cours de notre révolution, elle m'a bien prouvé que cette lecture n'avait pas été stérile; elle y a puisé des sentimens et des vertus dignes des héros dont Plutarque lui retraçait la vie : puissent-ils la soutenir comme moi dans nos malheurs communs! *

* Madame Rolland. Cette femme célèbre dont Brissot nous entretiendra plus d'une fois dans ses *Mémoires*, disait de Plutarque : « Je goûtais ce dernier ouvrage plus qu'aucune chose que j'eusse encore vue, même d'histoires tendres qui me touchaient pourtant beaucoup, comme celle des époux

C'est dans cet évangile qu'on apprend aussi bien que dans Sénèque cette morale, cette philosophie sans laquelle il n'est point de bonheur. C'est là qu'on apprend à réfléchir sur la fragilité des grandeurs, sur la folie des richesses, sur la sagesse d'une bonne conscience; c'est là qu'on s'améliore chaque jour, en s'étudiant chaque jour.

S'étudier chaque jour! On a fait un grand pas dans la philosophie, un grand pas vers la félicité, quand on est arrivé à ce point de ne laisser passer aucun jour sans examiner sa conduite et ses progrès, soit dans la morale, soit dans la vérité. Combien peu d'hommes font cet examen de conscience! C'est que bien peu d'hommes l'ont pure. Faire cet examen quand on est bien avec soi-même, c'est revoir chaque jour son trésor, c'est chaque jour regretter moins la vie et craindre moins la mort.....

Voilà les sciences qu'on peut acquérir naturellement en causant avec son père, avec un ami, qu'on n'acquiert point au collége. Dans les éducations pu-

malheureux de Labédoyère que j'ai présente, quoique je ne l'aie pas relue depuis cet âge. Mais Plutarque semblait être la véritable pâture qui me convînt; je n'oublîrai jamais le carême de 1763 (j'avais alors neuf ans), où je l'emportais à l'église en guise de *Semaine-Sainte*. C'est de ce moment que datent les impressions et les idées qui me rendaient républicaine sans que je songeasse à le devenir. »

Mad. Rolland, Mémoires particuliers.

bliques, on élève les enfans pour la gloire. Ils songent à se distinguer, à devenir des hommes célèbres. Dans l'éducation paternelle, c'est un tout autre point de vue. On tend à devenir bon et réfléchi. La gloire vient ensuite si l'occasion s'en présente; on n'y tend pas, on tend au bien, on tend au vrai.

Comme nous chercherons le bon dans la morale, nous chercherons la vérité dans les sciences, et c'est par la logique que nous y parviendrons. Elle est naturelle à l'homme, et dans les écoles on en a fait la science la plus compliquée. Que de nuits j'ai passées pour devenir un habile logicien à la manière des scholastiques! Mes enfans, vous serez plus heureux que moi; vous ne connaîtrez jamais ce fatras.

Armés une fois d'une bonne logique, vous aurez la clef de toutes les sciences, comme avec une bonne morale, vous posséderez l'art de vous bien conduire dans le monde, et d'être aussi heureux que la nature humaine peut le comporter.

Le grand art d'être heureux c'est de savoir être malheureux. Donnez-moi un républicain qui ne soit pas malheureux, dans la chambre étroite, mal aérée, mal saine, sans meubles, d'une prison où l'a jeté la rage de ses ennemis, je tiens ce républicain là pour un homme qui possède l'art d'être heureux, car cet homme est étranger assurément à tout ce qui l'environne, il est toujours bien avec lui-même en quelque lieu qu'il soit.

J'ai été trois fois en prison, et je vous dois compte des sensations que j'y ai éprouvées. Je me suis d'abord bien convaincu que le malheur paraissait toujours plus grand, plus hideux, plus épouvantable de loin que de près. L'homme à caractère, à bonne conscience, trouve des forces dans lui-même, égales au malheur qui le tourmente.

J'ai pleuré dans toutes mes prisons; ce n'était pas sur moi, c'était sur vous, sur votre malheureuse mère, et vos images m'attendrissaient tellement que j'ai été souvent obligé de les chasser de mon âme, pour m'endurcir et retrouver mon courage.

J'étais dur pour moi, rien ne m'a jamais affecté; ni l'air dur et grossier des geôliers, ni la mauvaise nourriture, ni le défaut de ces commodités dont on jouit chez soi. Je me suis résigné à tout avec facilité.

La Bastille me parut un tombeau où l'on m'ensevelissait vivant, et ma douleur était de ne pouvoir fixer le terme de cette vie sépulcrale. Je n'avais point la mort à redouter, d'abord parce que j'étais innocent, et ensuite parce que je savais bien que le gouvernement aimait mieux condamner à la peine de la vie qu'à la peine de la mort, ceux qui lui déplaisaient.

Je trompai ma douleur et mon ennui à la Bastille par la lecture, la méditation, la déclamation, la composition; je crois que j'en sortis meilleur, mais non pas plus prudent.

Vous connaîtrez les causes qui, sous le régime de la liberté, m'ont précipité dans la prison de l'Abbaye. J'y ai éprouvé des sensations plus douloureuses qu'à la Bastille. Les crieurs des papiers publics venaient sous mes fenêtres annoncer avec un air de jubilation, soit les libelles publiés contre moi, soit les décrets qui me concernaient. J'entendis même un jour une chanson de cannibales où l'on plaisantait sur mon guillotinement prochain, et les voisins se pâmaient..... et la populace éclatait de rire..... Il me semblait être transporté chez les anthropophages, destiné à servir de victime et de pâture, et voir mes bourreaux danser autour de moi avec une joie effroyable. Mais, grand Dieu! quelle idée se faire d'une nation où de pareilles scènes ne révoltent point, et d'une police qui souffre qu'on insulte ainsi au malheureux avant que son crime soit prouvé, lors même que l'insulte après sa condamnation est un excès de cruauté que proscrivent également les lois et l'humanité.

C'est dans cette prison que j'ai vu la mort de près, que je l'ai saisie, que je l'ai palpée, que je me suis familiarisé avec elle. Je ne pouvais douter que la rage de mes ennemis ne fût à son comble et qu'elle ne les portât à demander ma tête. Mon innocence était évidente, il m'était si facile de la démontrer! il était si absurde de m'accuser de royalisme, moi républicain depuis vingt ans! Mais

qu'importent l'innocence et l'évidence lorsque la tyrannie a dit : « Tu périras ; » lorsque vous n'êtes environné que de brigands qui applaudissent ou de lâches qui vous abandonnent. J'ai mesuré l'abîme, je l'ai mesuré chaque jour, et je me suis accoutumé à l'idée de m'y élancer, de m'y précipiter sans crainte. Deux mois auparavant le nom seul de l'Abbaye me glaçait, le souvenir de septembre me rappelait un carnage qui pouvait se répéter. Arrivé à l'Abbaye l'horreur de ces massacres a disparu pour moi ; dans le désespoir que m'a causé l'état affreux où l'on réduisait ma patrie, j'ai désiré que ces massacres se renouvelassent, j'ai désiré d'en être la victime ; je pensais que la mort la plus douce était d'être surpris par le couteau d'un assassin, quand on était d'ailleurs préparé pour le long voyage de l'autre monde. Jamais ma résignation ne fut plus complète qu'au moment où l'on me signifia mon décret d'accusation : j'étais dans une chambre de la mairie, où j'avais été enfermé, en arrivant de Moulins et en attendant que l'assemblée prît un parti à mon égard. Je me persuadais que, comme tous mes collègues, on me laisserait chez moi sous la garde de deux gendarmes : je m'endormis dans cet espoir ; mais à peine commençais-je à jouir des premières douceurs du sommeil qu'un grand bruit s'annonce à ma porte ; je vois aussitôt entrer une douzaine d'officiers municipaux avec leurs écharpes ; ils me notifient le décret d'accusation, et l'ordre

de me lever pou: me rendre sur-le-champ à l'Abbaye. J'observais sur leurs figures la joie qu'ils déguisaient mal de se venger de l'écrivain qui avait peint leursexcès avec le plus d'énergie. J'observais cet œil curieux qui saisissait tous mes mouvemens pour y découvrir quelques craintes, quelques faiblesses et en triompher encore. Je me commanda le calme, le sang-froid, la dignité qui conveaaient à un représentant du peuple et surtout à un épublicain persécuté. Pas la moindre altération tans ma figure, pas le plus léger changement dais le cours de mon sang; je jouis de moi à chaqu mot qui se disait et je crois avoir été tel que je deais être. Livré à mes méditations, dans le trajet de la prison, je jugeai par l'acharnement qu'on metait à me poursuivre du sort qui m'était préparé, je jugeai que mon procès s'instruirait promptemeit, et malgré mon innocence, je jugeai que me ennemis me feraient peut-être monter à l'échaaud. L'image de Sydney et de Russel se présenta mon esprit; je me rappelai le sort de Phocion, et dans mon malheur, je me félicitai de partager le destin de ces grands hommes. J'avais la certitude que la postérité vengerait ma mémoire.

La mort vue de près, ou envisagée par un esprit philosophique, perd de ses horreurs. Je ne sais pourquoi cele qu'on reçoit sur l'échafaud effraie plus l'imagination que la mort trouvée dans

un combat ou arrivée à la suite d'une longue et douloureuse maladie. Serait-ce 'effet de l'ignominie attachée au supplice, et de l'impression causée par l'affluence de peuple qui en est témoin? Serait-ce encore que le condamné arrive à l'échafaud avec la certitude de ne pouvoir l'éviter, tandis que dans les deux autres circonstances l'espoir n'abandonne jamais l'homme? Quoi qu'il en soit, le philosophe exposé dans les révolutions à la chance du supplice, comme le dernier des scélérats, doit combattre ces impressions qui affectent les esprits vulgaires. Il est innocent, il l'a cherché; il n'a fait que le bien de son pays et de l'hunanité. Que lui importe l'injustice de ses juges, et l'opinion d'un public égaré? il doit entendre avec calme, avec indifférence, avec pitié les injures qu'il recueille sur son passage. La postérité le vengera, et sa conscience lui offre d'avance un refuge assuré. Qu'il se rappelle Socrate et Phocion buvant la ciguë, Sydney et Russel marchant intrépidement à l'échafaud; ces images élèvent l'âme et la soutiennent. La certitude de mourir, ne doit lui offrir que la certitude d'être bientôt délivré de la vue des tyrans, du tourment de vivre parmi des esclaves, la certitude d'exister dans un nouvel ordre de choses où le crime est puni, où la vertu est récompensée. Sans doute, il est douloureux pour un homme sensible, pour un bon mari, pour un bon père de se séparer de ces êtres qu'il chérit, et je vous

l'avouerai, mes enfans, telle est l'idée qui m'a souvent maîtrisé, qui m'a fait verser des larmes brûlantes. Vous quitter sitôt! vous que j'ai à peine entrevus, vous que mes occupations m'ont empêché de soigner, d'élever moi-même! Vous quitter au moment où rompant mes liaisons politiques, j'allais me consacrer à votre éducation, et mériter votre tendresse en me montrant votre père! Quitter ma femme surtout qui depuis notre mariage n'a presque connu dans ma société que les malheurs de la persécution, ou les privations de la solitude et des douceurs de la vie domestique! La quitter au moment où je voulais adopter un plan de conduite qui nous procurât une vie intérieure, douce, et suivant son cœur! Oui, ces idées déchirèrent mon âme... Mais appelant à mon secours les conseils de la philosophie, je me consolais en pensant que mes enfans trouveraient dans leur mère une institutrice capable de les former à l'austérité, aux bonnes mœurs; que ma *Félicité* trouverait dans son âme, nourrie de bonne heure des principes de la raison, des forces suffisantes pour lui faire supporter ce coup affreux; que toute sa famille, que sa mère généreuse, que ses sœurs aimantes, et son digne frère, ne formeraient plus qu'une famille, qu'une âme, où serait gravée l'image d'un homme dont le désir le plus ardent a été de les rendre heureux. Je pensais encore que tout esprit public n'était pas perdu, que la reconnaissance habitait

dans quelques cœurs, et que sans doute l'amitié généreuse acquittant une dette publique, viendrait au secours d'une famille dont j'ai perpétuellement sacrifié les intérêt au bien public.

LE PORTRAIT DE BRISSOT.

Sous le nom de Phédor, Brissot esquisse son portrait. — Il parle de ses facultés oratoires.—De son talent littéraire.— Il indique ceux de ses ouvrages qui mériteraient peut-être d'être conservés. — Son penchant à la bienfaisance.—Il était plus fait pour être philosophe qu'homme politique. — Son indifférence pour les richesses. — Ce que ses ennemis ont dit de son esprit d'intrigue. — Son courage. — Ses vertus domestiques. — Son indulgence et sa facilité dans le commerce de la vie.—Ses goûts simples et champêtres. — Défauts et qualités de son caractère et de son esprit.

PORTRAIT DE PHÉDOR.

Phédor n'a pas une grande taille; au premier coup-d'œil, il n'offre rien que de commun; mais on voit dans ses yeux et dans sa physionomie, la trempe de son âme énergique. On la voit surtout quand il parle; Phédor eût pu être orateur, s'il se fût exercé de bonne heure à l'art oratoire. Sa voix sonore, son regard animé, lui promettaient des succès. Mais il lit à la tribune, et le meilleur discours, lorsqu'il est lu, est loin de faire autant

d'impression que lorsqu'il est improvisé, ou même prononcé de mémoire.

Phédor écrit avec facilité; la facilité est l'enfant de l'habitude, et Phédor a écrit bien jeune. Sa manière est serrée et dans le genre philosophique. Il dit beaucoup; on lui reproche de dire trop. On aurait mieux connu son prix, s'il eût moins écrit. On le connaîtra s'il veut enfin s'occuper d'un ouvrage digne de lui et qui puisse passer à la postérité, d'un ouvrage qu'il se donne le temps de méditer. Ce qu'il a écrit dans sa jeunesse annonce le germe du talent et porte l'empreinte d'une âme philosophique; mais cela ne restera pas.

Si j'avais à faire un petit recueil de ce qu'on trouve de mieux dans ses œuvres nombreuses, je le composerais ainsi :

Quelques chapitres du Traité de la vérité. La Lettre à l'empereur sur le droit de révolte des peuples.

Quelques pages de la Correspondance politique.

Sa Réfutation de Châtelux, à l'exception de l'article sur le magnétisme.

Quelques paragraphes de ses Réponses à Clermont-Tonnerre et à Pange.

La dernière partie de sa Réponse à Barnave.

Sa Lettre sur Gouy.

Quelques articles du Patriote, relatifs aux noirs, au massacre du 9 mars et aux anarchistes.

Plusieurs lettres de ses Voyages en Amérique.

Son Discours contre le roi, du 10 juillet 1791.

Quelques morceaux de ses Discours sur les hommes de couleur.

Son Opinion contre Lafayette.

Sa Lettre sur les jacobins, du mois d'octobre, et son autre Lettre de mai, contre les anarchistes.

C'est ainsi qu'en exprimant la quintessence de ses productions, on pourrait peut-être faire deux volumes dignes d'être conservés.

Phédor paraît avoir plus cherché l'utilité publique, que sa gloire. Il répétait souvent l'adage de Voltaire : « Pour convertir les Velches, il faut frapper fort et frapper souvent. »

Si Phédor fût né riche, peut-être eût-il égalé quelques-uns des hommes célèbres que leur aisance a mis à portée de mûrir leurs ouvrages, tels qu'Helvétius et Montesquieu.

Rousseau n'était pas riche, mais Rousseau n'avait pas de famille, et, comme Phédor, il n'avait pas la maladie de répandre des écrits, même à ses frais.

L'exemple de ces grands écrivains a formé Phédor. Leur gloire l'enflammait lorsqu'il était bien jeune encore ; il marcha sur leurs traces, pour en obtenir une semblable.

Phédor a l'âme droite et un profond amour de la justice ; la bienveillance est la base de son caractère, mais elle dégénère parfois en faiblesse. Il aime à faire des heureux, même à ses dépens, même aux dépens de ce qu'il a de plus cher. Les

privations ne lui coûtent point, et comme il croit que ce caractère appartient aux âmes élevées, comme il le suppose à ceux qu'il aime le plus, il les sacrifie souvent à l'intérêt des autres. On conclurait injustement qu'il aime peu ceux auxquels il doit tout son amour; c'est parce qu'il les estime beaucoup, qu'il les traite ainsi. Si Phédor était riche, ce ne serait pas lui, ni les siens, qui profiteraient les premiers de sa richesse.

Ce caractère de Phédor lui a quelquefois causé des embarras, l'a forcé de contracter des dettes. Il a trouvé des amis indulgens qui l'ont aidé avec une générosité sans exemple; d'autres, en le secourant, lui ont donné de dures leçons. Il les recevait sans murmurer, il leur répondait par un mot: « Est-ce pour moi que je dépense? Citez un seul plaisir que j'achète? Je m'endette pour le bien public. » Cette idée lui procure quelque satisfaction. Il reçoit d'ailleurs comme il eût donné: « Mettez-moi à votre place, dit-il à l'ami riche, je vous aurais obligé au-delà de ce que vous faites pour moi. » Il n'a point de remords sur l'emploi de l'argent qu'on lui prête. Occupé sans cesse du bien public, il espère qu'un moment viendra où la patrie reconnaissante acquittera les dettes qu'il a contractées pour elle. Il aurait pu gagner des millions en la trahissant, il est resté pauvre pour la servir. C'est à la patrie à le récompenser au moins dans ses enfans. Pour lui, il n'attend qu'ingrati-

tude, il sait que l'envie ne posera ses traits que sur sa tombe.

Phédor a l'âme d'un bon père, il a les moyens d'instruire par lui-même ses enfans, sa douleur est de ne pouvoir encore le faire. Il veut que la liberté soit auparavant bien assise.

Phédor eût été un excellent mari, s'il eût vécu dans la solitude avec sa femme. Ses faiblesses, ses caprices, son humeur, tiennent au tourbillon où il est jeté. Il n'a pas le temps de s'étudier, de s'améliorer; dans la solitude, il en eût fait son occupation principale. Car, de toutes les sciences, la morale est celle qu'il professe. De tous ses ouvrages, il aime le mieux son *Traité de la vérité*, non qu'il soit le mieux fait, mais parce qu'il roule sur une matière agréable à son cœur, parce qu'il respire tout le caractère de son âme.

Phédor était plutôt fait pour être philosophe que politique : la politique n'a été qu'une étude secondaire pour lui. Il voulut affranchir la philosophie du joug du despotisme; il en a cherché les moyens; il a cru les trouver dans la politique, et il est devenu politique. Que la liberté se consolide, et Phédor redeviendra ce qu'il dut être, philosophe.

Phédor a bien quelques qualités nécessaires au politique : une grande activité, une prodigieuse facilité de travail et les connaissances du publiciste. Mais il est trop bon, trop confiant, pour entrer dans l'administration; il serait à chaque instant trompé.

Il craint trop de faire des malheureux, et il ne discerne pas assez les méchans.

Il ne lui convient pas mieux de jouer un rôle plus important dans la législature. Il aime peu à parler; on le croirait même timide. Il n'est pas flatteur; il rougirait de flatter soit le peuple, soit les personnages qui dominent.

Ses ennemis l'ont représenté souvent comme un intrigant, comme un homme fin; ils ont pris la finesse de ses observations pour une finesse de conduite. Rien de moins fin que Phédor, il va rondement et trop rondement, ne soupçonne personne, ne se défie de personne. S'il y a quelque défaut à lui reprocher, c'est au contraire trop de crédulité, trop de bonhomie.

Phédor s'est trouvé l'ami de quatre ou cinq ministres, il avait un libre accès chez eux, et leur donnait des conseils. On en a conclu qu'il était intrigant; on le jugeait mal. Phédor ne s'occupait que des moyens d'affermir la liberté, il tourmentait les ministres de ses idées. Il cherchait les hommes qui pouvaient être utiles, et il était pressant pour eux, même à leur insu. Les importuns l'accablaient de sollicitations, et peut-être a-t-il à se reprocher de leur avoir prêté son secours, mais il n'allait pas plus loin. Un intrigant songe à ses intérêts, avance et fait avancer les siens, et on ne citera pas une seule affaire lucrative où Phédor ait pris un intérêt; hors son beau-frère, qu'il a cru devoir placer dans l'intérêt

public, on ne citera pas une seule personne de sa famille qu'il ait avancé.

Phédor ne connaît pas plus la vengeance que l'intérêt. Il répond durement à une calomnie, mais il n'agit pas contre le calomniateur. On pourrait lui reprocher d'avoir eu des faiblesses pour ses plus cruels ennemis. Il abhorre le sang, et il ne demanderait pas la tête de ceux même qui ont voulu avoir la sienne. On le croirait pétri de fiel et de vengeance, d'après quelques écrits sortis de sa plume, et, dans la vérité, il n'a pas la force de haïr.

L'accuserait-on d'avoir manqué de courage, parce qu'il ne s'est jamais battu? mais Phédor n'estime que le courage utile; il a bravé le despotisme triomphant, l'anarchie victorieuse; il a bravé la Bastille et les prisons, les huées et les menaces du peuple. Voilà le vrai courage. Mettez Phédor dans un combat contre les ennemis de la liberté, et il volera un des premiers à l'attaque. Peut-être si on l'irritait, si on l'enflammait, lui ferait-on accepter un duel? Mais il se met en garde contre ses passions; il est retenu par un lien bien fort, son amour pour sa femme et pour ses enfans.

Il aime ses enfans; il espère les élever et s'en voir aimé dans sa vieillesse. Il aime sa femme, parce qu'il l'estime, parce qu'il trouve en elle un ami, un conseiller sage, peut-être trop sévère. Vivre avec elle, avec ses enfans et toute sa famille, au milieu d'une forêt, serait un marché qu'il contracterait avec une

grande joie. Arrivé à moitié, peut-être aux deux tiers de sa carrière, touchant peut-être à la fin, il est las du monde. Il a peu trouvé d'hommes au niveau de son âme, avec lesquels il ait pu s'épancher. Il ne s'entend bien qu'avec quelques livres et la nature.

Phédor a cependant des amis, qui le chérissent, parce qu'ils sont purs. Mais malgré le rapport de leurs opinions, de leurs sentimens, de leur morale, ils ne sont pas à l'unisson sur tous les points. Il n'y a pas toujours de contact entre leur âme et la sienne. Il faut donc qu'il soit seul.

Phédor est de ces hommes qui valent mieux seuls, qui sont meilleurs avec eux-mêmes, et qui dans la solitude sont plus utiles au monde que dans le monde.

Je trouve que Rousseau le peint assez bien dans cette phrase de Julie à St.-Preux : « Malgré tout votre emportement vous êtes le plus facile de tous les hommes, et malgré la maturité de votre esprit, vous vous laissez tellement conduire par ceux avec qui vous vivez, que vous ne sauriez fréquenter des gens de votre âge sans en descendre et redevenir enfant. »

C'est la mauvaise honte, comme l'observe très-bien Julie, qui avait perdu St.-Preux en cette occasion; la mauvaise honte a plus d'une fois entraîné Phédor.

Les hommes qui sont sujets à cette faiblesse, doi-

vent éviter les occasions ; voilà le secret de leur guérison. Nouveau motif pour Phédor de vivre seul.

Je finis par lui appliquer un autre passage de l'histoire : Quand il mourra, il présentera devant le souverain juge une âme pure et aimant la vertu.

Je reviens sur le portrait de Phédor. La lecture des Confessions de Rousseau, que je reprends pour la sixième fois, me rappelle quelques traits qui lui conviennent.

« Être aimé de tout ce qui m'approchait, dit Rousseau, était le plus vif de mes désirs. Je ne connaissais rien d'aussi charmant que de voir tout le monde content de moi. »

Phédor a les mêmes penchans. Souvent on l'en a blâmé. Mais si quelque chose a pu le convaincre qu'il était des sentimens innés, c'est ce penchant de son cœur; jamais il n'a pu le vaincre, jamais il n'a su haïr même ses plus perfides ennemis ; quoiqu'il semble souvent exaspéré contre eux, il excuse intérieurement leurs vices et leurs crimes. Il les attribue au défaut d'habitude de réfléchir sur eux-mêmes qui pourrait les en préserver. Il les plaint et leur pardonne.

La bienveillance naturelle à Phédor l'a fait accuser d'un autre défaut, c'est celui d'une condescendance lâche dans les discussions. Rousseau avait le

même défaut ; il convient, (3e promenade) qu'il se défendait assez faiblement par haine pour la dispute. Phédor n'a pas toujours eu cette condescendance ; nul n'était plus ergoteur que lui dans sa jeunesse. Il avait acquis cet esprit de chicane en étudiant la logique. Opiniâtre, il ne voulait jamais céder. Depuis il a cédé trop facilement peut-être. Phédor trouve son excuse dans son goût pour la paix, dans son désir de voir tous les hommes heureux et d'y contribuer. Il ne croit pas qu'une différence d'opinion vaille la peine de la troubler, et il abandonne volontiers le terrain aux personnes même qui lui sont le plus inférieures en talens, et dont il pourrait aisément pulvériser les raisonnemens.

Quand Phédor a la plume à la main, alors il faut convenir que c'est un autre homme. Autant il est doux, facile et coulant dans l'usage de la société, dans les discussions verbales, autant il est âpre et difficile dans les discussions écrites. C'est qu'alors il est devant le public, c'est qu'alors il est utile de faire triompher la vérité. Aussi ne néglige-t-il aucun de ses avantages, aussi est-il pressant, impétueux et souvent même violent.

Si Phédor n'eût jamais écrit, nul n'aurait eu plus d'amis que lui. S'il eût parlé comme il écrivait, nul n'aurait eu plus d'ennemis. Cependant s'il a d'ardens et de nombreux ennemis il a aussi des amis qui lui sont sincèrement attachés ; c'est, encore une fois, que Phédor à son pupître, et Phédor dans la

société, sont deux hommes. Ceux qui ne l'ont connu que par ses ouvrages, et qui ont eu occasion de le voir, ne pouvaient revenir de leur surprise. Jamais écrivain n'a moins ressemblé à ses écrits. Si la postérité ne le jugeait que sur eux, elle le jugerait mal. Il n'est que quelques chapitres de son *Traité de la vérité* qui peuvent donner une idée vraie de son ame. Mais pour être lu de la postérité, cet ouvrage doit être retouché presque en entier.

Ce n'est pourtant pas du côté de la morale qu'on peut lui faire le reproche d'inconséquence, car il pratique celle qu'il enseigne. Mais s'il la pratique pour lui-même, il est trop facile pour ceux qui la violent. Son silence sur leurs vices a fait croire à quelques-uns, que la morale de ses écrits et même de sa conduite n'était qu'hypocrisie. C'était une calomnie : son silence ne provient que de sa facilité à supporter les défauts d'autrui, de sa paresse à les contrarier, et de sa conviction qu'on ne convertit personne par la dispute. Les sots résistent par orgueil ; les ignorans par stupidité ; et les hommes passionnés par intérêt.

Certes, un homme qui affecte comme lui la philosophie la plus austère dans ses écrits, devrait être plus sévère dans la société envers le vice. Mais il n'a pas cette rudesse du misantrope et de Caton. Il se fait à tout, excuse et laisse aller, pourvu que les bornes de la décence ne soient pas franchies. Il s'assied à la table la plus somptueuse comme de-

vant le plus frugal dîner. Échappé des salons du riche, il n'éprouve aucune peine en revenant à son brouet noir et à sa chaise de paille. Phédor craint tout ce qui semble viser à l'affectation et à affecter l'originalité. Il s'est fait philosophe pour son compte, parce qu'il y trouve son bonheur, et non pour qu'il fût dit qu'il était philosophe. Il craint tellement d'attirer les regards du public sur lui, que si l'on ne pouvait être philosophe qu'à ce prix, il abjurerait demain la philosophie. Il ne donne rien à l'ostentation, mais tout à sa satisfaction intérieure. Voilà pourquoi il a rejeté toute espèce de modes bizarres, celle des petits-maîtres comme celle des sans-culottes. On ne l'a pas vu doré, pincé, musqué; on ne lui verra point le col débraillé, les cheveux ronds et plats et la souquenille des gens du port. Il a conservé cette simplicité, cette propreté de costume qui lui est commune avec tous les hommes sages.

Rousseau dit qu'il n'avait d'esprit que dans ses souvenirs, et qu'il ne faisait de bons impromptu qu'à loisir.

Phédor a quelquefois éprouvé cette disette d'esprit, ce défaut d'à-propos dont Rousseau se plaint. Quoiqu'il ait une grande vivacité d'imagination, cependant elle lui a manqué au besoin, et il lui fallait méditer long-temps pour faire une réponse juste à une demande imprévue, une repartie vive à une insolence. Mais c'est moins un défaut de nature qu'un défaut d'habitude. Plus d'habitude à la riposte,

et il l'aurait juste et piquante. C'est un filon qui n'est pas exploité.

La difficulté d'écrire et de penser chez Rousseau provenait de ce qu'il n'avait jamais appris l'art de mettre de la méthode dans ses idées. La nature lui en donna un fonds inépuisable, mais ce fonds était comme toutes les mines, l'or y était confondu avec une foule d'autres métaux; il fallait le dégager; ce n'était que par la méthode, et Jean-Jacques ne la connut que très-tard.

Ce qui a peut-être donné à Jean-Jacques son immense supériorité, c'est qu'il apprenait toujours seul, toujours de lui, par lui, et il n'y a de vraie science que celle-là. Phédor se doit en partie à cette circonstance. Il s'est formé seul à l'art de penser et d'écrire; ses maîtres n'avaient fait que de former son jugement.

Rousseau dit qu'il n'a fait qu'un seul écrit satyrique dans sa vie. « J'ai le cœur trop peu haineux, ajoute-t-il, pour me prévaloir d'un pareil talent : mais je crois qu'on peut juger par quelques écrits polémiques faits de temps à autre pour ma défense, que si j'avais été d'humeur batailleuse, mes agresseurs auraient eu rarement les rieurs de leur côté. »

Ce trait peut convenir à Phédor; il n'a fait qu'un écrit satyrique, il lui valut une lettre de cachet; ce n'est pas cette punition qui fit naître ses regrets, c'est l'injustice et la légèreté de sa satyre. Dans les écrits polémiques qu'il a publiés, il s'est

toujours attaché à éviter les injures personnelles. Peut-être ne s'est-il pas assez abstenu de ces petites critiques de style qui décèlent le goût de la satyre, ou l'ergotage de l'envie. Cependant il s'en est guéri dans ses derniers ouvrages. Il doit cette réforme à un de ses meilleurs amis qui était un juge sévère de ses écrits. S'il retombe encore dans ce défaut, c'est sans y penser et malgré lui.

Rousseau aimait à voyager seul, à voyager à pied. Il craignait les conversations, elles lui enlevaient ces douces jouissances que lui procurait la vue d'un beau ciel, d'une campagne fleurie.

Phédor aurait aimé à voyager à pied, si une fausse honte ne l'eût retenu. A la campagne, il aimait à se promener seul, parce qu'il jouissait sans être interrompu, parce que jamais les idées d'auteur, les tableaux retracés dans les livres, ne pouvaient lui procurer ces sensations délicieuses et qui renaissent sans cesse du spectacle de la nature. Vouloir définir ces sensations, et marquer en quoi elles consistent, c'est ne les avoir pas senties. Il n'y a peut-être qu'un ami dont les goûts, les sentimens, soient les mêmes que les vôtres, qui ne gâte pas ces jouissances intérieures en s'y associant. Encore faut-il qu'il ait le secret de savoir se taire, car on ne peut bien jouir de la nature que dans le silence et l'isolement. L'homme en général est un obstacle à ce délicieux recueillement; il le trouble, il en éloigne. Dans les promenades solitaires, Phédor ne ren-

contre qu'avec peine des murailles et des maisons; elles lui rappellent les hommes, quand il n'est occupé qu'à les oublier.

Phédor a peu trouvé d'amis qui sussent partager ses penchans secrets et ses muettes sensations. Arraché à la solitude, rejeté dans le monde, les conversations lui étaient assez indifférentes; s'il avait l'air d'y prendre part, c'était plus pour le plaisir de ceux qui parlaient que pour le sien; il trouvait ainsi le moyen de faire des heureux à si bon marché! Que lui coûtait-il de paraître écouter quand il n'entendait rien? Les causeries intimes, les entretiens de l'amitié, avaient seuls le secret d'occuper son esprit, parce qu'ils occupaient son cœur.

MÉMOIRES.

CHAPITRE PREMIER.

Captif, et arrivé à cet âge où Rousseau fit un examen général de sa vie, Brissot veut l'imiter, et profiter de la solitude de son cachot pour écrire ses Mémoires. — Sa naissance. — Singulière critique dont elle fut l'objet. — Le marquis de Luchet et Morange. — Sa famille.

SUR MA VIE PASSÉE.

Mes ennemis triomphent! Au nom de la liberté ils m'ont jeté dans les fers. Je veux oublier un instant mon martyre, et mettre à profit la solitude de ma prison. Je touche à cet âge où Rousseau fit un examen général de sa vie passée et de toutes ses connaissances, et se fixa un plan de conduite qu'il put suivre jusqu'à sa mort. Je vais imiter Rousseau; j'en ai le loisir, et je remplirai par là plusieurs objets : premièrement, de m'améliorer et de me fixer pour le reste de ma vie, si le ciel m'accorde encore quelques années; secondement, d'occuper

agréablement et utilement des heures qu'il est absurde de laisser dévorer par le chagrin et l'ennui; troisièmement, d'être utile à mes enfans, car c'est pour eux principalement que j'écris. Je veux leur apprendre à connaître leur père, je veux les dédommager des instructions que je n'ai pu leur donner, lorsque j'étais entraîné par le tourbillon des affaires.

Je suis né en 1754, le 14 janvier, dans la ville de Chartres. J'étais le treizième enfant de ma famille, et ma mère en eut encore quatre après moi. Mon père était traiteur, et comme lui tous ses parens avaient eu la réputation de probité: je ne crois pas que cette famille fût originaire de Chartres. En cherchant dans le dictionnaire des grands hommes, j'ai trouvé un Brissot, médecin qui avait écrit sur la fièvre *, et qui est mort en Portugal victime de son courage et de son ardeur à étendre nos connaissances en médecine. Je n'ai rencontré aucun homme qui portât le même nom.

Je ne m'arrêterais pas un instant sur ce hasard, qui

* Le médecin dont parle ici Brissot était né dans le Poitou, à Fontenay, en 1478; il est mort en 1522. Les réformes qu'il avait voulu introduire en France dans la pratique de la médecine l'obligèrent à se réfugier en Portugal. Mais les persécutions qu'il avait essuyées de la part de la faculté de Paris ne le rendirent pas plus sage envers Denis, médecin du roi de Portugal; on peut du moins le soupçonner d'après la *Dissertatio apologetica* qu'il écrivit en cette occasion contre ce médecin.

m'a fait naître d'un traiteur au lieu de me faire sortir d'un savetier ou d'un duc et pair, si ma naissance même ne me rappelait les premières attaques littéraires dont j'ai été l'objet. Je ne parle pas du méprisable gazetier * qui pendant cinq ans a dégoûté ses lecteurs avec son rabachage sur les *fourneaux* de mon père, ni même de l'auteur de l'*Année littéraire*, qui, dans une notice qu'il consacra à ma satyre, mit tant d'acharnement à me déchirer; mais s'imaginerait-on que, sans provocation, sans motifs, un homme que j'aurais dû croire spirituel et poli, puisqu'il se piquait de bon goût

* Morande, auteur du *Gazetier cuirassé*, et depuis rédacteur du *Courrier de l'Europe*. Dans ces *Mémoires*, il sera plus d'une fois question de ce libelliste dont la haine exerça une influence fatale sur la vie de Brissot. Il était né à Arnay-le-Duc, en 1748. Après les désordres honteux de sa jeunesse, qui le firent enfermer tour-à-tour au Fort-l'Évêque et à Armentières, il se réfugia en Angleterre, et se mit à écrire des libelles contre tous ceux qu'il supposait assez riches et assez faibles pour acheter son silence. C'est de cette manière qu'il rançonna madame Dubarry, à laquelle il arracha 500 guinées et une pension de 4000 livres. Le comte de Lauraguais ne le paya qu'à coups de bâton dont il eut soin d'exiger quittance. Il s'attaqua aussi à Voltaire. A l'époque de la révolution, Morande revint en France où il composa de nouveaux libelles et des journaux. Également méprisé et repoussé de tous les partis, il fut massacré à l'Abbaye dans les journées de septembre. Comme nous le verrons, sa mort même fut encore un événement funeste pour Brissot.

et se disait marquis, ne se fût pas contenté de ramasser dans la boue les injures qui y étaient tombées, et, qu'en les reproduisant, il y aurait encore ajouté de nouveaux traits* ? Attaquant à la fois deux ou trois de mes productions, et m'appelant un Don-Quichotte de l'humanité, dont le style était assez coulant, le voilà qui se fait écrire et répète que je suis le fils d'un traiteur-rôtisseur, exerçant à Chartres, et qui raconte comment et pourquoi j'ai pris le surnom de Warville. Dites-moi, que cela faisait-il aux lecteurs du *Traité de la vérité ?* Quel mérite l'histoire de ma naissance et de mon nom ajoutait-

---

* Dans le n° 3 du *Conteur* de 1784, espèce de compilation répandue en Allemagne, peu connue en France, et rédigée par le marquis de Luchet, auteur d'une *Vie de Voltaire*, du *Journal des Gens du monde*, du *Vicomte de Barjac* et d'autres romans. (*Note de Brissot.*)—Ce marquis littérateur fut d'abord un officier de cavalerie, qu'on appelait le marquis de la Roche-du-Maine; il devint maître de forges, puis il fit banqueroute. Il se fit journaliste à Lausanne d'où le landgrave de Hesse-Cassel le tira pour lui confier le soin de sa bibliothèque et la direction de son théâtre. Au commencement de la révolution, il avait quitté la bibliothèque et le théâtre pour une pension du prince Henri de Prusse, qu'il abandonna elle-même afin de venir rédiger le *Journal de Ville* à Paris. Parmi ses nombreuses productions on distingue l'*Essai sur la secte des illuminés*, essai à peu près aussi médiocre que ses autres ouvrages, mais qui fut réimprimé en 1792 avec des additions par Mirabeau. Luchet venait de mourir.

elle au jugement littéraire porté sur mes ouvrages? M. Luchet eût donc aussi plaisanté, dans l'occasion, sur l'enclume de Démosthène et le tire-pied d'Amyot? car, si c'est un sujet de plaisanterie d'être né dans la classe des artisans, moi chétif, j'y suis exposé avec les plus beaux génies. Théophraste, Horace, Virgile, Massillon, Diderot, Francklin, les deux Rousseau, sortaient tous de cette classe de la société, et l'on ne peut en faire un crime qu'à celui qui aurait la petitesse d'en rougir *. Puisse ma naissance, à défaut d'autres titres, associer un jour mon nom à celui de ces grands hommes.

Avant que des coups plus sérieux fussent dirigés contre moi, telles sont les attaques auxquelles ma franchise d'écrivain et l'inimitié de deux ou trois personnes me mirent en butte dès le commen-

---

* Ce fut le crime de J.-B. Rousseau, bien différent en cela de ce savant respectable de l'Allemagne, né comme lui dans une échoppe, et qui raconte dans ses *Mémoires* qu'il épargnait souvent sur ses gains modiques pour acheter du cuir et l'envoyer à sa mère qui en vendait dans un village. (*Note de Brissot*). — Les Mémoires de Reisk, savant philologue et orientaliste, né à Zoerbig en Saxe, et mort en 1775, ont été publiés par sa veuve Ernestine-Christine Muller. Cette femme, pour soulager son mari dans ses travaux, avait acquis la connaissance de toutes les langues qui lui étaient nécessaires; elle fut de moitié dans presque tous ses ouvrages, et acheva les *Mémoires de la vie de Reisk* qu'il avait laissés incomplets.

cement de ma carrière. Quand déjà tous les préjugés étaient, sinon jetés par terre, du moins marqués au sceau du ridicule, en 1791, enfin, les Champscenetz et les Rivarol * ne voulurent-ils pas renouveler contre moi ce genre d'épigramme par lequel ils pensaient m'humilier et faire rire le public à mes dépens; c'était bien du temps perdu, et moi seul peut-être j'en ai ri. Alors, comme avant, je n'avais pas eu besoin qu'un article de la déclaration des droits proclamât, en 1789, ce que la philosophie de tous les siècles avait dit : que les hommes naissent égaux, que, par leurs mérites et leurs vertus, ils se rendent illustres ou restent dans l'obscurité; mais qu'il n'y a point de naissance illustre, point de naissance obscure.

Ah ! si j'avais été l'arbitre de ma naissance, le maître de choisir l'état de l'auteur de mes jours, je ne l'aurais pas placé dans un palais, mais sous le toit simple et rustique d'un cultivateur américain.

---

* Tout comte qu'il était, personne, moins que Rivarol, n'avait peut-être le droit de plaisanter Brissot sur sa naissance; car, si celui-ci descendait d'un traiteur de Chartres, l'autre passait pour fils d'un aubergiste de Bagnols. « Malheureuse noblesse, infâme révolution ! disait-il à un de ses amis : honneur, fortune, jusqu'à nos titres, jusqu'aux noms de nos ancêtres, nous avons tout perdu ! » Et comme l'ami ne pouvait s'empêcher de rire : « Eh bien, ajoute Rivarol, qu'y a-t-il donc dans cela de si singulier? — Eh! mon ami, ce n'est pas le singulier qui me fait rire, c'est le pluriel. »

Voilà l'état qui m'eût enorgueilli, non pour moi, mais pour mon père, qui eût été à portée de développer son caractère et les qualités qui le firent estimer de tous ses concitoyens; ses qualités ont été enfouies dans l'honnête profession que le soin d'élever sa nombreuse famille le força d'exercer.

Mon père était un homme vif, emporté, et souvent violent; mais il était bon et généreux : sans sa femme, qui avait beaucoup d'ordre et d'économie, il eût aisément dissipé en générosité le produit de son travail. Il avait une activité prodigieuse, du sens, de l'esprit et de l'ambition ; il eût certainement joué un rôle, s'il eût reçu de l'éducation et s'il eût été placé sur un autre théâtre. Mais, dans l'ordre des choses où il a vécu, son ambition devait se réduire à la place de marguillier de sa paroisse, ou à celle de syndic de sa communauté. S'il eût vécu dans la révolution actuelle, et qu'il eût été dans la vigueur de son âge, nul homme ne l'eût égalé pour la témérité et pour l'esprit entreprenant.

Mon père sentait son ignorance; je ne puis m'imaginer que ce sentiment n'ait produit la jalousie qu'il a manifestée contre moi, qui a étouffé souvent dans lui la tendresse d'un père, et dans moi la reconnaissance et l'amour d'un enfant; il me traita toujours rudement; jamais je ne vis sur son visage le doux sourire de la paternité : même au milieu des succès de mon éducation, lorsque je revenais la tête chargée des lauriers du collége,

mon père ne m'embrassait qu'avec une sécheresse qui pénétrait jusqu'à mon cœur et le resserrait. Il jouissait moins de mes succès, qu'il ne regrettait de n'en avoir pas eu de semblables, et s'il donnait quelques fêtes à cette occasion, c'était pour satisfaire à son penchant généreux et à tout ce qui avait de l'éclat.

Mon père n'avait jamais été d'avis de me mettre ainsi que mes frères au collége. Il disait à ma mère : *Ils me mépriseront*. Ce mot a été plus d'une fois justifié par des enfans ingrats, mais il eût été loin de mon âme de mépriser l'auteur de mes jours, parce que j'aurais été plus savant que lui. Malgré le traitement que j'en ai éprouvé, je n'ai cessé d'estimer mon père, mais je n'ai pu l'aimer ; l'amour ne se commande pas, il s'inspire par l'amour ; il n'en est pas sans réciprocité... Ah ! combien de fois j'ai regretté, dans l'amertume de mon âme, de n'avoir pas dans mon père un ami, qui eût dirigé mes premiers pas dans les sciences, qui eût reçu mes premiers épanchemens, qui m'eût précautionné contre de perfides conseils ! Combien de fois j'ai regretté de n'avoir pas une langue commune avec mes parens ! Mais, du moment où je devins instruit, il me sembla que je leur devenais étranger et que nous ne nous entendions plus.

Ma mère, qui avait toujours été frappée des vices qu'entraîne le défaut d'éducation, et qui en avait un exemple dans mon père, s'opiniâtra, malgré ses

remontrances, à faire étudier tous ses garçons. Elle était déterminée à y dépenser sa fortune, bien convaincue que nous donner une bonne éducation et les vraies connaissances, c'était nous donner la vraie richesse. Excellente mère! c'est à ses soins que je dois tout ce que je suis. Pourquoi l'infernal esprit du sacerdoce, qui a empoisonné son esprit et amené son état d'enfance, l'a-t-il aliénée d'un fils qui la chérissait! Que de mauvais traitemens elle nous épargnait! Que d'adresse elle employait pour satisfaire secrètement à nos besoins! Combien de fois elle s'exposa aux fureurs de mon père pour nous en préserver! Cette bonne mère vit, et cependant elle ne m'entend plus, elle ne m'entendra plus. Prêtres, voilà votre ouvrage! Ce n'est pas le seul malheur que je leur doive. J'aimais, j'adorais, j'ose le dire, une sœur aînée, qui, à une piété solide, joignait la douceur la plus séduisante; qui semblait ne vivre que pour entretenir l'harmonie dans la famille, calmer le père et adoucir le sort des enfans; qui, détachée des jouissances du monde, n'aspirait qu'à celles d'un ordre suprême. Elle m'aimait aussi....., elle soutint mes premiers pas, me retira plus d'une fois du sentier du vice... Les prêtres ont encore mis une barrière entre elle et moi.

Tel est l'exécrable esprit de l'intolérance sacerdotale, il sème la haine sur le sol de l'amitié; il substitue des poignards aux fleurs dont elle s'entoure.

Ils n'ont pu cependant aliéner entièrement de moi cette sœur aimante. Elle me chérit, plaint mes erreurs, adresse des vœux au ciel pour ma conversion. Mais ses préjugés l'empêchent de croire que jamais elle puisse me revoir et m'aimer dans un autre monde, si je n'adopte pas ses opinions; et cette idée empoisonne ses jours.

Sœur infortunée et aveugle! ma religion n'est pas si cruelle, elle me permet d'espérer que je vous verrai, malgré vos préjugés, dans cet autre monde, auquel je crois, et que je ne me définis pas! Oui, vous y serez reçue, accueillie par mon Dieu; car il est le vôtre, il aime, il récompense tout ce qui est bon, et votre vie n'a été qu'un tissu de bonnes actions. Je vous y verrai à côté même de quelques-uns de mes amis qui professent l'athéisme; car ils sont bons, et irréprochables au milieu de leur athéisme; ils nient Dieu de bonne foi, et le ciel ne punit pas ceux qui ont les organes faibles et trompés, il ne punit que les méchans, les scélérats. Voilà les impies, les incrédules que le ciel châtiera non pas éternellement, car une éternité de supplices ne peut se concilier avec la justice de l'être suprême et la fragilité de la nature humaine.

Outre cette sœur qui existe encore, qui prend soin de la vieillesse de ma mère, j'avais trois autres sœurs. L'une nommée Augustine, est morte à l'âge de 17 ans. J'étais alors en Angleterre, et, en apprenant cette perte, je versai des larmes bien amères;

Augustine m'avait montré de l'amitié, quoique si jeune encore, et quoiqu'éloigné d'elle. Il doit exister dans mes papiers un article que j'écrivis dans l'effusion de mon âme.

Je perdis ma seconde sœur lorsque j'étais en Amérique, elle s'appelait Jeanne. Ce fut une seconde mère pour moi et pour mes frères. Elle en eut les soins et la tendresse. Vive, généreuse, aimante, elle n'a pas été heureuse, elle méritait de l'être; un chagrin secret termina ses jours; peut-être les eussé-je prolongés, si j'eusse vécu dans ma famille; car elle connaissait mon âme, et je me serais dévoué pour détruire la cause de son chagrin.

Ma dernière sœur a épousé un épicier de Chartres; elle vit heureuse au milieu de ses nombreux enfans.

De mes deux frères, l'aîné fut jeté dans l'état ecclésiastique, et les prêtres qui avaient tant d'empire sur ma famille, abusèrent bientôt de leur ascendant sur son esprit. Effrayé des tableaux affreux qu'ils lui faisaient de l'enfer, il est devenu plutôt superstitieux que pieux, et s'est laissé entraîner à leurs extravagances, avec les intentions les plus droites.

Mon second frère, le plus jeune de tous, a pris un parti plus conforme à la nature. Il s'est marié et jouit dans l'obscurité d'un bonheur que je n'ai pas su trouver.

Telle est ma famille; j'ai cru devoir en tracer le tableau à mes enfans avant de passer à mon histoire.

CHAPITRE II.

Éducation de Brissot. — Ses préjugés d'enfance. — La profession de foi du Vicaire savoyard éclaire son esprit. — Ses idées irréligieuses le brouillent avec ses parens. — Il est au collége avec Guillard, auteur d'*Œdipe à Colonne*. — Ses rêves de républicanisme. — Son admiration pour Cromwel. — Son amitié pour Blot, ami de Clavière et de madame Rolland.

Quoique mon père et ma mère eussent une bonne constitution, j'en reçus une faible d'eux en naissant, et elle fut dégradée encore par l'insouciance des personnes auxquelles on me confia. J'allais périr par défaut de soins, lorsque ma mère, en m'arrachant à ces mains infidèles, me donna une seconde fois la vie.

L'état de mon père ne permettait pas à ma mère de me faire élever sous ses yeux. Je fus de bonne heure envoyé dans une école où j'appris à lire. Je conserverai toute ma vie de la reconnaissance pour les soins qu'on m'y prodigua. Elle était tenue par les filles d'un tourneur dont la famille offrait l'exem-

ple le plus touchant d'une heureuse union. En 1787, je me faisais un plaisir de revoir ces braves gens, j'en fus empêché par ma seconde sœur, et j'eus la faiblesse de céder. Cette faiblesse m'a causé quelques remords.

Sorti de cette école, à l'âge de 7 ans, on voulut me préparer pour le collége, et je fus confié avec mon frère aîné à un oncle, curé d'Emblay, à quatre lieues de Chartres. J'y passai trois mois et assez heureusement malgré la sévérité de mon oncle. Je me rappelle encore avec plaisir les bons déjeuners que je faisais sous un groseiller ou sur un cerisier, avec un morceau de pain que je dévorais. C'est là que je pris le goût de la campagne.

Mon oncle mourut, et je revins à la ville. J'annonçais des dispositions, de la facilité. Je fus placé chez un maître de pension qui me donna les premières leçons de la langue latine. Que de tourmens pour graver dans ma mémoire les déclinaisons, les conjugaisons, et tout ce fatras de rudimens et de méthodes! Je songe encore avec effroi à ces verbes immenses qu'on nous forçait de copier et de réciter.

Mes pauvres enfans, si le ciel me le permet, vous n'éprouverez point ce martyre. Vous saurez des langues, et vous les apprendrez avec plaisir. C'est la seule méthode qui abrège le chemin.

A huit ans, j'entrai au collége ; à neuf, j'étais en cinquième, et l'on parlait déjà de mes succès. Je les

dus à un amour prodigieux du travail qui me dévorait, et cet amour vint de l'encouragement et des secours que me donna un professeur qui m'avait pris en amitié. Je me croirais un monstre, si je ne le citais pas avec reconnaissance.

L'abbé Comusle avait une bibliothèque assez bien fournie, il me l'abandonna; c'était avec quelqu'orgueil qu'à cet âge je m'enfonçais dans la lecture au lieu de partager les jeux de mes camarades de collége.

Je dévorai, plutôt que je ne lus, les différentes histoires de Rollin, de Verter, de Laurent Echard, l'Histoire ecclésiastique de Fleury, le Spectacle de la nature de Pluche qui avait un singulier attrait pour moi, quoique je n'en pusse comprendre la moitié, faute d'avoir sous mes yeux les objets qu'il décrit.

Au milieu de ces lectures, mon respectable maître dirigeait mes travaux pour le latin. Il me traitait, me chérissait, comme son enfant; et, fier de sa prédilection, voulant la justifier par de grands succès, je travaillais sans cesse.

Je ne citerai qu'un trait pour donner une idée de mon zèle infatigable. Le jour ne suffisait pas à mon ardeur, j'y consacrais une partie des nuits. Ma sœur aînée qui, par dévotion, allait sur les quatre heures du matin à la cathédrale, me donnait de la lumière, et je la renfermais dans une lanterne sourde, pour qu'elle ne fût pas aperçue de mon père, dont la

chambre avoisinait la mienne. C'était à cette lueur concentrée que j'étudiais mes auteurs latins.

A cet âge là même, c'est-à-dire entre neuf et dix ans, je fus extrêmement abandonné à moi-même. J'avais été jusqu'alors en demi-pension chez le principal du collége, bigot renforcé, triste, même superstitieux et froidement cruel, qui, pour les plus légères fautes, martyrisait ses enfans à coups de fouet. Il me condamna un jour à ce supplice; je ne me rappelle pas si je le méritais, j'en avais la rage dans l'âme; mais je fus bientôt arraché à ce despote barbare, et je devins maître de ma conduite, quoique touchant encore à l'enfance.

Loin d'en abuser, je me livrai avec plus d'ardeur à l'étude. Les succès couronnèrent mes travaux dans toutes mes classes.

En pensant à ces sept années consacrées à me perfectionner uniquement dans l'art de faire des thêmes, des versions et de mauvais vers latins, combien je regrette de n'être pas tombé dans les mains de quelqu'homme instruit, au-dessus des préjugés de l'éducation dominante, familiarisé avec les principes développés depuis par Court de Gebelin! Quels progrès n'aurais-je pas faits avec ma mémoire, mon activité, ma pénétration! Mais avec la barbare méthode qu'on me força de suivre, je ne fus pendant ces sept années qu'un mannequin auquel on soufflait les pensées et les paroles. Je me traînais servilement sur les auteurs latins; possédant parfaitement

toutes leurs phrases, je les plaquais dans mes thèmes, et je passais pour un habile homme, lorsque je n'étais qu'une machine à plagiats.

Les seuls avantages que je retirai de ce mauvais système d'éducation, furent l'habitude du travail, une mémoire bien exercée et des connaissances dans l'histoire.

En rhétorique je commençai à sentir mon impuissance et le mauvais effet de la méthode que j'avais suivie. Là, il fallait composer, il fallait avoir des idées, et je n'en trouvais aucune. Toutes mes pensées étaient des réminiscences. Aussi mes amplifications n'étaient-elles qu'une marqueterie de différens auteurs.

Un professeur habile eût deviné mon talent enfoui par un trait. Un prédicateur célèbre faisait alors l'admiration de Chartres. L'abbé Lebouq, pour nous exercer, imagina de nous envoyer tour à tour à ses sermons, en nous chargeant de lui en rapporter l'extrait. Je fus le premier choisi. Le sermon qui tomba dans mon lot était un cours de philosophie et de théologie sur l'existence de la divinité ; il était supérieurement fait. J'en écrivis l'extrait avec la facilité d'un annaliste consommé, et cependant ces matières étaient neuves pour moi. L'abbé Lebouq aurait dû sentir ma prédestination pour la méthode, et la route qui pourrait me mener à la composition, mais il me replongea dans l'imitation des autres, et je continuai à n'être rien.

Je rougissais de moi-même intérieurement, je m'épuisais pour créer et je ne pouvais y parvenir. Il ne fallait que m'abandonner à moi-même, que me forcer de fermer tous mes livres, et de consulter mon esprit. Mais mon professeur ne possédait pas cet heureux secret ; il irritait, décourageait mon amour-propre, au lieu d'en profiter pour me lancer avec vigueur dans la bonne route. L'abbé Lebouq ne savait que coudre des phrases, et ces phrases composées de mots pompeux, d'épithètes ronflantes, ne présentaient que des idées communes et cent fois rebattues. Rien chez lui ne faisait penser, parce que rien n'était pensé. Telle était la glace de ses discours, et la difficulté qu'il avait à enfanter, que je ne pouvais le voir et causer avec lui sans ressentir la même difficulté, les mêmes douleurs dans mes pénibles enfantemens. Je me ressouviendrai toujours que m'ayant pressé de faire un article sur le mépris des richesses, pour l'envoyer à un journal d'éducation auquel il coopérait, je ne fis trois fois de suite que le plus ridicule barbouillage, et le troisième était plus ridicule que les autres; c'est qu'en tout il me faut mes coudées franches et libres, il me faut être moi-même; me donner un modèle, m'assujettir à des formes, à des règles, c'est me réduire à la nullité. J'ai toujours fait mal quand j'ai voulu copier.

Il faut avouer aussi qu'il est absurde de mettre à la composition des jeunes gens qui n'ont encore au-

cune idée, qui n'ont pas encore senti leur âme, si je puis m'exprimer ainsi, car c'est elle seule qui crée.

Une triple couche enveloppait la mienne; je n'étais qu'une machine à mémoire, que pouvait-on tirer de moi? des souvenirs.

Un des écoliers de l'abbé Lebouq avait alors plus d'idées, plus de talent que lui; c'était Guillard, qui depuis s'est distingué par plusieurs opéras, et dont le talent précoce promettait un grand poète à la France. Il n'a pas paru ce poète, on a voulu cueillir le fruit avant le temps. Il ne s'est pas mûri dans la solitude. Les complimens perfides, la vie dissipée, les productions hâtives ont étouffé son génie. Nourri par son père, dans la lecture des meilleurs poètes, de Corneille, de Voltaire, de Racine, élevé de bonne heure au-dessus des préjugés religieux, par les ouvrages de Diderot et de Rousseau, Guillard portait dans ses amplifications, et dans ses vers les idées hardies qui l'élevaient autant au-dessus de nous que Voltaire pouvait l'être au-dessus d'un professeur de rhétorique *

* Guillard est mort à Paris en 1814, il était né à Chartres en 1752. Il débuta au théâtre en 1779 par *Iphigénie en Tauride*, dont Gluck fit la musique, et termina en 1811 sa carrière dramatique par *Elfride*, après avoir donné en 1809 la *Mort d'Adam*, « tragédie ou plutôt agonie en trois actes, dont le musicien, a-t-on dit, n'a ni abrégé ni adouci les angoisses. » Ce musicien était M. Lesueur, surintendant de la chapelle du

J'appris bientôt le secret de Guillard ; je lus les ouvrages qui l'avaient formé, et je commençai à sentir ma nullité, mon ignorance. C'était un degré pour devenir un homme.

Guillard me félicitait un jour, d'un air ironique et supérieur, de mon usage de communier. Je lui ripostai en bon catholique ; mais ses épigrammes avaient donné l'éveil à mon esprit, et bientôt mes lectures me firent ouvrir les yeux sur moi-même ; je cherchai à m'affranchir des préjugés dont j'étais idolâtre. Élevé par des sœurs dévotes et par des prêtres, j'avais cru sur parole tout ce qu'ils m'a-

roi et compositeur justement célèbre, dont les motets ont encore obtenu plus de succès dans les églises que ses partitions à l'Opéra. C'est en 1787 que Guillard fit représenter *Œdipe à Colonne*. Malgré ses révolutions littéraires et musicales, on regarde cet ouvrage comme un des chefs-d'œuvre de notre scène lyrique ; il établit pour jamais la réputation de Guillard, et rendit celle de Sacchini européenne. L'auteur d'*Œdipe* a écrit *Louis IX en Egypte* avec M. Andrieux, et *les Casques et les Colombes* avec Collin-d'Harleville son compatriote et celui de Brissot : « Guillard, dit un biographe, joignait les qualités sociales au mérite littéraire. Trois de ses ouvrages ont été couronnés par l'Académie, et cependant il n'a jamais fait partie de cette société... Il était, il est vrai, dépourvu d'invention. Cependant, quand on compare ses titres à ceux de certains académiciens, on peut s'étonner de ce que la préférence ne lui a pas été accordée sur eux. Il s'était rendu célèbre dans un genre où il n'a eu long-temps pour émule que l'auteur de *Nephté*, de *Phèdre* et de *Stratonice*, M. Hoffmann, envers qui l'Académie n'a pas été plus juste. »

vaient raconté; je ne m'étais jamais permis ni observations, ni réflexions. Je servais chaque jour la messe de mon bon abbé Comusle, j'allais lui raconter pieusement mes fautes, je communiais avec toute la ferveur du plus zélé néophyte. Telle était la ferveur de mon zèle, la bonhomie de ma foi, que j'attribuais tous mes succès à ma dévotion envers la Vierge; aussi, à la veille de la distribution des prix, mes *ave maria* étaient-ils nombreux.

Rousseau se flatte quelque part d'avoir eu, seul, la niaiserie d'interroger la divinité sur ce qui devait lui arriver, en jetant une pierre à un arbre. Cette niaiserie-là, je l'ai souvent eue, et je croyais comme lui que le ciel me donnait des réponses.

La profession de foi du Vicaire savoyard fut le premier ouvrage qui me fit tomber le bandeau des yeux. Je recherchai avec ardeur tous les livres pour ou contre le christianisme, et je les dévorai. Le procès fut bientôt décidé dans mon esprit; mais il se passa plusieurs années avant que je pusse extirper entièrement les préjugés, qui avaient jeté de longues et profondes racines dans mon âme. Les terreurs de l'enfer troublèrent souvent mon sommeil, et il me fallait, pour les chasser, recourir aux argumens si frappans du Vicaire savoyard.

Aimant ma sœur aînée, comme je l'ai dit, je cherchai à lui cacher mon changement d'opinion. Elle l'avait pénétré, et la douleur la plus profonde déchi-

rait son âme. Combien de fois, dans des conférences secrètes, n'écoutant que sa tendresse pour moi, et ne faisant parler qu'elle, chercha-t-elle à m'enlever à la philosophie! Sa douleur, je l'avouerai, m'ébranlait souvent. Je trouvais ma sœur si bonne, si douce, si heureuse, quoique chrétienne, que je me réconciliais presque avec une religion qui faisait naître ou permettait au moins tant de vertus. Ah! si tous les prêtres eussent ressemblé à cette sœur chérie et respectable, peut-être serais-je demeuré plus long-temps dans cette religion qui jusqu'alors ne m'avait pas rendu malheureux.

Mais l'orgueil, le despotisme, l'insolence de ces prêtres, irritaient ma fierté et mon indépendance. Furieux de voir ce qu'ils appelaient l'irréligion, ils employaient la persécution pour me rattacher au christianisme, et je brisai tous mes liens.

Ce fut pourtant avec quelques ménagemens, car je ne voulais pas déchirer le cœur trop sensible de ma sœur; j'essayai même de la tromper par humanité, et je citerai un trait qui prouvera avec quelle hardiesse je m'étais débarrassé de mes préjugés. Elle me croyait chrétien encore, et je l'en assurais pour la tranquilliser; elle me demandait des preuves, il fallait lui en donner, et je lui en donnai une frappante: je communiai plusieurs fois pendant une année, sans avoir été à confesse. C'était une simagrée dont l'intention paraissait devoir excuser l'hypocrisie apparente.

Pardonne-moi, sœur chérie, tous les tourmens que je t'ai causés; mais pouvais-je balancer entre ma raison et l'amitié, entre ma conscience et l'erreur?

Ce changement dans mon être moral s'opéra principalement au milieu de mon cours de logique. L'argumentation de l'école, qui entraîne certainement beaucoup d'abus, qui crée des ergoteurs, des esprits pointilleux et opiniâtres, a pourtant un bon effet, c'est de faire naître le raisonnement dans l'homme. Il faut penser pour faire une objection, il faut penser pour y répondre. Et qu'est-ce que l'éducation de l'homme? C'est d'apprendre à penser par soi-même. L'inconvénient de la logique routinière est d'apprendre à penser, à croire par les autres. Un bon maître qui se bornerait à dire à son élève: Rentre dans toi-même, consulte sur chaque chose ton sens intérieur, ta conscience, consulte ta raison avant de consulter les hommes, un tel maître aurait fait faire le plus grand pas vers la vérité à son élève. Si ensuite il le soutenait dans sa marche, s'il le familiarisait avec la méditation, s'il lui montrait le moyen de distinguer le sophisme du raisonnement, s'il l'accoutumait à être sans cesse de bonne foi, à chercher la vérité plutôt que la gloire, plutôt que le triste plaisir du triomphe, un tel maître ferait de son élève, non-seulement un bon logicien, mais un homme vraiment moral.

La logique des colléges ne tend pas à ce but su-

blime, elle tend à faire des disputeurs plutôt que des gens raisonnables. La logique si claire, si lumineuse de Condillac, cette logique qui ne contient pas plus de cent pages, est autant au-dessus de la routine scolastique, que la lumière est supérieure aux ténèbres. Voilà l'ouvrage, mes enfans, que vous devez avoir entre les mains. Il a fait souvent les délices de votre père, mais il l'a connu trop tard.

L'amour-propre me plongea dans l'étude de la logique, je voulais briller. Cependant le jargon emprunté d'Aristote m'effraya. Je ne croyais pas qu'il fût essentiel de savoir cette langue barbare, pour bien raisonner; et je dédaignai de l'apprendre. Mon professeur piqua mon amour-propre, en me disant que le dédain était l'effet de l'impuissance. Je me jetai aussitôt dans le fatras d'Aristote, et je devins tellement maître de son idiôme, que je ne combattais plus mes adversaires qu'en leur prouvant que leurs raisonnemens n'étaient pas en forme. Il faut l'avouer, il y a peu de raisonnemens qui tiennent à cette épreuve, ce qui prouve peut-être plus contre la logique d'Aristote que contre les raisonnemens.

Mon professeur, pour vanter l'efficacité des règles d'Aristote, me dit un jour que le fameux Bossuet, embarrassé d'un argument du ministre Claude, ne trouva d'autre moyen de s'en tirer, qu'en lui prouvant que cet argument n'était pas en forme. C'était me donner une bien mauvaise idée de la

cause que défendait Bossuet et de l'arme qu'il employait.

Ce professeur avait de l'amitié pour moi; j'ai souvent pensé que mes idées hardies ne lui déplaisaient pas, et qu'il était chrétien plutôt par état que par conviction. Je me confirmai dans mon idée en lui voyant un jour un crucifix sur sa table, et sa chambre tapissée d'autres crucifix. Les canonicats se donnaient alors aux cafards, qui renchérissaient en charlatanisme. Un crucifix aurait pu me prouver sa foi, dix m'en faisaient douter. Ce professeur s'appelait Thierry; dans le commencement de la révolution il se conduisit en patriote, malgré ses confrères les chanoines de Chartres; je ne l'ai pas vu paraître depuis sur la scène.

Il avait deviné les idées ambitieuses qui me tourmentaient, ainsi que Guillard, avec lequel je m'étais lié alors étroitement. La soif de la gloire nous dévorait, le théâtre seul nous manquait; l'abbé Thierry nous faisait souvent la guerre sur les lauriers que nous promettait la grande scène du monde; il ne prévoyait pas la révolution de 1789.

Cette idée de révolution, que je n'osais avouer, roulait souvent dans ma tête; je m'y donnais un des rôles principaux, comme il est bien naturel de le croire. L'histoire de Charles Ier et de Cromwel m'avait singulièrement frappé, je me rappelais sans cesse ce dernier, déchirant, dans son enfance, le portrait de son roi, terminant sa carrière par le

faire décapiter, et ne devant qu'à son génie le grand rôle qu'il avait joué dans la révolution anglaise. Il ne me paraissait pas impossible de renouveler cette révolution. Cependant, je l'avouerai, et ce trait ne me conciliera pas l'amitié de ces hommes qui font consister le patriotisme dans le cannibalisme, je ne faisais pas, dans mon roman, décapiter mon captif; après une rude leçon, je le chassais à jamais du territoire français.

On pense bien que je me gardais de communiquer ces rêves de mon imagination souvent extravagante. Je sentais instinctivement qu'il y avait du vraisemblable dans l'avenir, mais que tout ce qui respirait autour de moi était trop loin de ce vraisemblable pour m'entendre. Les jeunes gens sont presque toujours ce que leurs livres les font. En lisant l'histoire de Chine, j'étais un conquérant tartare; en lisant Plutarque, je brûlais de ressembler à Phocion. Puis la cabane de Philoclès, peinte avec tant de charmes par Fénélon, me paraissait bien préférable à tous les trônes du monde *.

* On retrouve les mêmes idées et presque les mêmes expressions dans une lettre de Brissot à madame Rolland.

« Comme l'esprit flexible de la jeunesse prend vite les sentimens des ouvrages qu'elle lit, et se modèle aisément sur les images qu'on lui retrace! J'étais fort jeune, et je lisais l'histoire de la Chine, par un jésuite. Rien ne me paraissait si beau que d'être le général de ces Tartares, qui détrônaient les empereurs; rien de si aisé que de faire mouvoir

Que prouvaient tous ces rêves? L'ardeur de mon imagination, ma soif de la guerre, le besoin de m'épandre autour de moi, loin de moi. Toutes les réputations me tourmentaient alors. On me disait quelquefois que je serais très-heureux de ressembler un jour à l'avocat Janvier, un des meilleurs orateurs du barreau de Chartres. Quoiqu'il eût du talent et de la réputation, je m'humiliais intérieurement de cette comparaison; mon génie secret me promettait de bien plus hautes destinées.

Mon année de logique se passa dans cette fermentation continuelle. Je mêlais sans cesse à l'étude des argumens mes idées romanesques; elles faisaient les délices de ma solitude, et, comme je ne pouvais m'y livrer avec mes camarades de collége, je m'arrachais à leur compagnie avec le plus grand

---

ces lourdes masses de quatre à cinq cent mille hommes. Je faisais des plans, je parcourais la terre en vainqueur. Mais alors même, je me rappelle que j'aimais à faire des heureux, et point à verser le sang.

» Puis, quand je lus des voyages, je devins voyageur. Combien de fois j'ai dévoré le voyage d'Anson! que de cabanes je me suis construites dans les îles heureuses de Juan-Fernandés, de Tinian. J'y transportais avec moi la maîtresse que je devais avoir un jour, et l'ami que j'avais déjà. Là, je réalisais une partie du roman de Robinson Crusoé. Jours heureux de ma jeunesse, mon illusion était douce et continuelle, mon bonheur dépendait de moi et non de ceux qui m'environnaient; beaux jours, vous n'êtes plus, la froide raison a tout détruit! »

soin pour m'enfoncer dans des promenades solitaires, le long des bords de l'Eure. J'y passais des jours entiers dans les rêveries les plus délicieuses.

La lecture des voyages changea le cours de mes idées. Je cessai d'être un conquérant, je devins voyageur. Avec quelle ardeur je dévorais les voyages de Magellan, d'Anson, de Drake, de Kempfer! avec quelles délices je me bâtissais une habitation dans ces îles tant vantées de Tinian et de Juan-Fernandès! Je n'y étais pas seul comme Robinson. Je m'y donnais un ami, et surtout une amante sensible, douce, vertueuse; car, alors, le besoin de l'amour se faisait sentir sourdement à mon être, mais je le couvrais du voile le plus chaste : vivre sans cesse, et ne vivre qu'avec une femme adorée, dans une île solitaire, me paraissait le suprême bonheur.

Blot était l'ami que dans mes rêves je prenais toujours pour compagnon de mes aventures. Quoique se destinant à l'état ecclésiastique, il avait commencé à abjurer ses préjugés religieux. Cette conformité d'idées me l'avait attaché; la solidité de son caracrère, la simplicité de ses goûts, son amour pour la vie champêtre, me le rendirent encore plus cher. Notre liaison n'a pas été depuis interrompue.

Tels étaient les plaisirs de ma jeunesse; j'étais désolé quand il fallait m'en arracher pour m'asseoir sur les bancs de l'école : ils nuisirent à mes études

de la logique, et, quoique mon professeur me crût assez fort pour soutenir seul, pendant quatre heures, une thèse sur les idées innées, sur les ridicules querelles des thomistes et des scotistes, j'avoue de bonne foi que je répondis souvent à mes adversaires sans entendre leurs argumens.

L'auteur des Mémoires du cardinal Polignac le félicite beaucoup d'avoir, dans deux séances consécutives, soutenu thèse pour et contre le système de Descartes. Un bon esprit n'eût soutenu ni le pour ni le contre; il eût douté, puisque le pour et le contre étaient également problématiques. Mais on veut faire de l'esprit, on veut briller, et on s'accoutume à sacrifier la vérité à son orgueil.

CHAPITRE III.

Brissot quitte le collége.—La physique et l'abbé Joumois.— L'étude du procureur.— Bouvet, de l'assemblée constituante.—Sergent, de la convention.—Le droit canonique. —Le premier écrit, *Rome démasquée*.—Étude de l'anglais. — D'où vient le surnom de Warville — M. d'Anton. — M. de Robespierre. — Le décret de paix et de guerre. — Robespierre et le petit dauphin. — Lettre de Robespierre à Camille Desmoulins. — Robespierre chez Brissot. —Réponse de Camille à Robespierre.

Je quittai le collége à l'âge de quinze ans. Je ne fis point de cours de physique. Ce cours à Chartres ne consistait plus qu'en paroles; un chanoine, qui s'était acquis quelque réputation, lors des expériences de Nollet sur l'électricité, l'abbé Delorme, avait voulu mettre cette science à la mode; mais telle était l'ignorance de nos Chartrains, qu'ils aimaientmieux perdre leur jeunesse dans des études vaines et ridicules que de s'occuper de la science des faits, la seule avec la morale et la politique qui soit digne de l'homme.

Cette physique était d'ailleurs enseignée par un abbé Joumois, espèce de rigoriste outré, qui trouvait un péché mortel dans le doux plaisir de respirer l'odeur suave de la rose ; je ne voulus pas perdre une année pour apprendre à déraisonner avec cette tête de travers.

Quel parti prendre en sortant du collége? un métier? Mes connaissances étaient perdues. Le commerce? on ne le connaissait pas à Chartres, il n'y avait que des détaillans. Le petit collet? ma sœur m'en pressait; mais je ne voulais pas être sciemment un charlatan. Il ne me restait que le barreau, je le préférai. Pour y arriver, il fallait traverser le labyrinthe de la chicane, et je fus forcé de suivre l'usage. J'entrai chez le procureur le plus renommé de Chartres, M. Horeau, honnête homme malgré sa profession, bon, désintéressé; mais livré à de petites pratiques et n'ayant que des vues étroites. Heureusement il avait un fils plus amoureux des sciences que de la pratique, et qui cultivait avec plus d'ardeur que d'utilité pour le public presque toutes les branches de la physique. Il avait formé une espèce de société d'idées et de travaux avec deux ou trois autres personnes, qui depuis ont paru sur la scène du monde; Bouvet, membre de l'assemblée constituante, qui, sans sa timidité et son âpreté farouche, eût pu être utile; Sergent, que j'ai cru, dans l'origine de la révolution, plus avide de gloire que d'argent, et qui a trompé mes espérances..... Qui

m'eût dit quand je ne le voyais occupé que de sciences et de beaux-arts, qu'il sortirait un jour de ces douces occupations pour se signaler par de pareils exploits ! L'âme d'un artiste devait-elle s'ouvrir ainsi au brigandage et à la barbarie. Il se vante avec bien d'autres, qui n'y sont pour rien, d'avoir opéré la glorieuse journée du 10 août; mais la suite de cette journée couvrirait son nom d'une honte éternelle, quand ce nom accolé à celui de Marat ne serait pas gravé en lettres ineffaçables au bas de l'apothéose des massacres de septembre *.

* Sergent est né à Chartres en 1751; il est maintenant réfugié à Milan où il s'occupe, dit-on, d'une traduction d'E. Q. Visconti. La conduite révolutionnaire de Sergent n'est pas entièrement éclaircie. On le vit à la tête des assaillans des Tuileries, au 20 juin et au 10 août, et on lui attribue une grande part dans l'issue de ces journées. On dit qu'il provoqua le massacre des Suisses dans les cours du château, et que, dans l'inventaire dont il fut chargé, après que le roi eut été chassé de sa demeure, il se rendit coupable de vol et de dilapidation; une agathe dont il s'était emparé, dit-on, et qu'il portait au doigt, lui fit long-temps donner le surnom de Sergent—Agathe. Membre du comité de salut public, érigé par la municipalité insurrectionnelle, on le vit signer avec Marat, Panis, Jurdheuil et Duplain, cette épouvantable circulaire envoyée dans les départemens, pour justifier les massacres de septembre, et en provoquer de pareils dans toutes les communes de France. Député de Paris à la convention, il y vota la mort de Louis XVI, après avoir ajouté de nouvelles préventions à l'acte d'accusation de ce malheureux prince. Enfin, quoiqu'il se fût à peine fait remarquer dans

La bibliothèque de M. *Horeau* le fils m'ouvrit une nouvelle carrière. Je me précipitai dans l'étude de la physique ; mais soit impatience d'arriver, soit défaut d'attention et d'observation, soit encore défaut de machines, j'y fis peu de progrès ; quoique j'entendisse la théorie et la langue de la physique, j'en ignorais la pratique, j'étais très-gauche pour les expériences.

Je voulais d'ailleurs concilier l'étude d'un trop grand nombre de sciences à la fois ; dans le même temps, j'exploitais toutes les branches du droit pu-

---

les orages qui précédèrent et suivirent la chute de Robespierre, son attachement au régime de la terreur le fit envelopper dans la proscription provoquée par l'insurrection de prairial, et il fut décrété d'accusation comme terroriste.

D'un autre côté, on assure que les Suisses de Courbevoie furent sauvés par ses ordres, que d'Espremenil, Sombreuil, l'abbé Barthélemy, Larive, Gossec, le marquis de Chateaugiron, Barré, Radet, Desfontaines, et une foule d'autres personnes, des émigrés, et principalement des habitans de Chartres lui dûrent à diverses époques la liberté et la vie. On dit qu'il refusa les offres que la cour faisait à tous les démocrates qu'elle voulait séduire, et qu'il se justifia des accusations de vol dont il avait été l'objet ; il réclama plusieurs fois contre la part qui lui était attribuée dans les massacres de septembre, et accusa Marat d'avoir accolé sa signature à la sienne au bas de la fameuse adresse qui justifiait ces massacres. Quoi qu'il en soit, au milieu de ce temps de dévastation et d'épouvante, il se montra moins vandale que tant d'autres, et son goût pour les arts ne s'éteignit point dans le sang et les ruines. On lui doit la conser-

blic, civil, canonique même; j'apprenais l'anglais et l'italien; je cherchais à me faire un système général sur le mécanisme des langues; je continuais mes recherches sur la religion; je dérobais même beaucoup d'instans pour les jeux de mon âge, pour le billard, pour les parties de plaisir; enfin je remplissais tous les devoirs de mon état, car je me suis toujours imposé la loi de faire la besogne qui m'était confiée, avant de satisfaire mes goûts.

En rétrogradant sur cette époque de ma jeunesse, je ne me rappelle pas sans étonnement tous les travaux que j'entrepris. Je possédais même assez bien le droit canonique, dont la langue est si bizarre, dont la science est si stérile et si ingrate, et dans une discussion qui s'éleva sur la prétention de deux ecclé-

---

vations de plusieurs monumens de la capitale et les premiers embellissemens des Tuileries; il fonda avec Chénier le Conservatoire de musique, et plus tard le Musée national; il provoqua aussi plusieurs lois favorables aux beaux-arts qu'il avait autrefois cultivés, et auxquels il devait revenir un jour. Élève de Saint-Aubin, il avait cherché à se faire une réputation dans la gravure en couleur. On cite de lui un portrait de Necker et un portrait de Marceau, qui ne doivent pourtant pas donner une haute idée de son talent en ce genre. Il était devenu beau-frère de ce général qu'il suivit dans une de ses campagnes, et fut fait prisonnier de guerre. Après le 18 brumaire il se réfugia en Italie. Il a donné : *Notices historiques sur le général Marceau, mort en* 1796, publiées par Sergent-Marceau, membre de l'Athénée de Brescia, etc., Milan, 1820.

siastiques à la même cure, je développai, dans un mémoire, des argumens et des connaissances qui étonnèrent nos plus fameux avocats de Chartres. Ce fut dans ce temps que je composai un petit écrit, sous le titre de *Rome démasquée*, ou *Observations sur le droit canonique*, écrit qui fut publié deux ans après en Allemagne, et que j'ai réimprimé dans le cours de la révolution.

Deux Anglais étaient alors à Chartres. Je ne sais trop ce qui les avait attirés dans cette ville écartée de l'itinéraire ordinaire des voyageurs. Guillard les connaissait, ils lui avaient offert de lui apprendre l'anglais. Il commença cette étude ; je voulus l'imiter, et je le surpassai bientôt ; car déjà je mettais de la suite à ce que j'entreprenais. Ces Anglais furent fort étonnés de recevoir au bout de quelques jours une lettre dans leur idiome ; ils me répondirent très-honnêtement en m'invitant à dîner. La réponse fut apportée par leur valet-de-chambre à mon père, qui n'entendit rien à cette invitation, et qui la reçut au milieu des travaux de sa cuisine. Je ne voulus pas paraître ; une fausse honte, qui a terni long-temps mon caractère, et qui m'a fait faire bien des sottises, m'en empêcha. Ma liaison avec ces étrangers fut donc étouffée avant que de naître ; mais je n'en continuai pas avec moins d'ardeur l'étude de l'anglais, et cette étude a décidé du sort de ma vie, comme on le verra par la suite.

Ce fut dans le commencement de ma passion

pour cette langue que je métamorphosai dans mon nom la diphthongue dont le marquis de Luchet, ou son vicaire anonyme, m'ont aussi fait un crime *. Je dirai quelle en fut la cause. Né le second de mes frères, je portais, pour être distingué d'eux, suivant l'usage de la Beauce, le nom d'un village où j'avais été mis en nourrice et où mon père possédait quelques terres. Ce village s'appelait *Ouarville*, et Ouarville fut le nom sous lequel j'ai été constamment connu dans mon pays ; ainsi mon troisième frère fut appelé Thivars; ainsi Pétion, mon compatriote et mon malheureux ami, était appelé Villeneuve; ainsi cent membres du tiers-état de l'assemblée constituante portaient des surnoms comme nous, et pas plus que nous, sans doute, ne songeant à s'en faire des titres à la noblesse ; mais peut-être sera-ce un jour une preuve d'aristocratie. Que dis-je? de royalisme. Et qu'il sera plaisant de nous voir mis en jugement par le républicain Danton, qui, il n'y a pas deux ans, se faisait appeler M. d'Anton ; et par

* Le marquis de Luchet, dans son article, assez platement écrit, et fort sottement raisonné, reprochait à Brissot sa jeunesse, sa tête inflammable, le sérieux de ses travaux, et le fleuri de son style ; il terminait par une lettre d'un prétendu vicaire de Chartres, révélant au marquis la naissance de l'écrivain, l'origine de son nom, et lui indiquant d'une manière toute bénigne et jésuitique le numéro de l'*Année littéraire* où il trouverait plus ample matière à médisance contre le jeune auteur du *Traité de la Vérité*.

le républicain Robespierre, qui, à la même époque, écrivait encore, à Camille Desmoulins, une lettre signée : *de Robespierre* *.

A ces noms qui me reportent, malgré moi, aux lieux où je me vois captif ; à ces mots d'aristocratie et de royalisme que je viens de prononcer, je n'éprouve, ni haine, ni colère, mais une sorte d'étonnement, devant ma destinée, qui va jusqu'à la stupeur. Moi, aristocrate ! l'auteur du *Patriote Français de* 89, royaliste ! et qui l'accuse ? Camille, qui dès-lors connaissait si bien le fond de son cœur, Robespierre qui sur ce sujet a acquis si tard le droit d'accuser quelqu'un !

Je relis cette lettre à Camille, que le hasard met en cet instant sous mes yeux, et dont Robespierre lui-même m'avait apporté la copie pour l'imprimer afin qu'elle eût plus de publicité. Elle est du 8 juin 1790 ; depuis long-temps déjà je prêchais presque ouvertement la république ; je bravais la cour, ses offres, et ses menaces ; et Robespierre ? M. de Robespierre tremblait seulement d'avoir offensé un marmot de roi ! au souvenir de l'audace qu'il n'avait pas eue, il entrait en épouvante.

C'était après le décret rendu le 22 mai sur le droit de paix et de guerre. Camille, à ce qu'il paraît,

* La fin de ce chapitre avait été biffée par Brissot dans son manuscrit ; nous pensons que le lecteur nous saura gré de la conserver.

avait raconté dans son journal, que : « Le samedi 22 mai, le petit dauphin applaudissait au décret de Mirabeau, avec un bon sens fort au-dessus de son âge. Le peuple applaudissait aussi de son côté, et reconduisait en triomphe Barnave, Pétion, Lameth, d'Aiguillon, Duport, et tous les jacobins illustres ; il s'imaginait avoir remporté une grande victoire, et les députés avaient la faiblesse de l'entretenir dans cette erreur dont ils jouissaient. Robespierre fut plus franc. Il dit à la multitude qui l'entourait et l'étourdissait de ses battemens : « Eh! messieurs, de quoi vous félicitez-vous? le décret est détestable, du dernier détestable ; laissez ce marmot battre des mains à la fenêtre, il sait mieux que nous ce qu'il fait. »

Robespierre, après avoir répété ce récit textuellement, ajoutait : « Je dois, Monsieur, relever l'er- » reur où vous avez été induit sur le fait qui me » concerne dans ce passage.

» J'ai dit, à l'assemblée nationale, mon opinion » sur le principe et les conséquences du décret qui » règle l'exercice du droit de paix et de guerre; mais je » me suis borné là. Je n'ai point tenu, dans le jardin » des Tuileries, le propos que vous citez. Je n'ai pas » même parlé à la foule des citoyens qui se sont as- » semblés sur mon passage, au moment où je le tra- » versai. Je crois devoir désavouer ce fait : 1° parce » qu'il n'est pas vrai; 2° parce que, quelque disposé » que je sois à déployer toujours, dans l'assemblée

» nationale, ce caractère de franchise qui doit distin-
» guer les représentans de la nation, je n'ignore pas
» qu'ailleurs il est une certaine réserve qui leur
» convient. J'espère, Monsieur, que vous voudrez
» bien rendre ma déclaration publique par la voie de
» votre journal, d'autant plus que votre zèle magna-
» nime pour la cause de la liberté vous fera une loi
» de ne pas laisser aux mauvais citoyens le plus léger
» prétexte de calomnier l'énergie des défenseurs du
» peuple. *De Robespierre.* »

Ainsi, Robespierre donnait un démenti à qui lui avait attribué le courage d'un mot contre la royauté ; il voulait bien avoir de la franchise à la tribune, mais aux Tuileries, il s'en faisait scrupule : c'était calomnie que de lui en supposer. Ah! qu'au temps du péril il était prudemment constitutionnel, celui qu'en face du trône abattu, je retrouve si énergiquement républicain!

Tout, dans cette lettre sur laquelle je ne puis m'empêcher de m'arrêter encore, ne porte-t-il pas le caractère d'une vague inquiétude, d'une singulière timidité? Un esprit fin ne pouvait trop se méfier de l'avenir ; et puis, la place de gouverneur du dauphin était encore à donner..... Je me rappelle en cette occasion Robespierre avec ses craintes et ses scrupules qu'il ne pouvait dissimuler. L'étourderie de Desmoulins le mettait en alarme ; il ne savait qu'en penser. Ce jeune homme était-il payé

pour écrire de pareilles folies, et compromettre ainsi les amis de la raison et de la liberté?

La réponse du député au journaliste était digne, était fière; c'était bien le style d'un patriote. Du royalisme? quelle maladresse! Paraître avoir les sentimens d'un aristocrate, fi donc! C'est bien assez dans sa signature d'en laisser percer la vanité. Mais cette vanité était pardonnable, c'était un droit, un droit constitutionnel; par le décret du 21 juin, MM. de Montmorency et de Robespierre n'avaient pas encore décidé qu'ils s'appelleraient modestement : Robespierre et Montmorency.

Avant d'insérer cette réclamation dans mon journal, je prévins Camille dont je connaissais la susceptibilité. Sa réponse était faite, il me la laissa; mais je crus lui être agréable en ne publiant, ni cette réponse, ni la réclamation dont elle était l'objet. Il m'avait semblé vivement piqué contre Robespierre. Était-ce sur ce ton qu'un ami de collège devait lui écrire? A qui en avait donc ce Brutus à l'eau rose, et à quelle puissance craignait-il si fort de déplaire? Cependant Cassius ne voulait point fâcher Brutus. Desmoulins chercha toujours à se coller aux célébrités, à Danton comme à Mirabeau, à Linguet comme à Robespierre; il eût recherché Marat, si ce loup eût pu vivre avec quelqu'un en société. Au reste la lettre de Robespierre, comme sa signature, avait frappé son esprit, et sa réponse sentait un peu le persifflage; je l'attache à ce feuillet pour en juger,

et je reviens à mes Mémoires dont je me suis trop éloigné. *

---

* Voici cette lettre de Desmoulins que nous avons effectivement trouvée attachée à ces feuilles du manuscrit. Elle est sans date et sans signature. « Si j'insère cet *errata*, mon cher Robespierre, c'est seulement pour montrer ta signature à mes confrères les journalistes, et leur apprendre à ne plus estropier un nom que le patriotisme a illustré *. Il y a dans ta lettre, une dignité, une gravité sénatoriale qui blesse l'amitié de collége. Tu es fier à bon droit du laticlave de député à l'assemblée nationale. Ce noble orgueil me plaît, et ce qui me fâche bien davantage, c'est que tous ne sentent pas, ainsi que toi, leur dignité? Mais tu devais saluer au moins un ancien camarade d'une légère inclination de tête. Je ne t'en aime pas moins, parce que tu es fidèle aux principes, si tu ne l'es pas autant à l'amitié. Cependant, pourquoi exiger de moi cette rétractation? Quand j'aurais légèrement altéré la vérité dans l'anecdote que j'ai contée, puisque ce fait est honorable pour toi, puisque j'ai dit sans doute ta pensée, si ce ne sont tes paroles expresses, au lieu de désavouer le journaliste si sèchement, tu devais te contenter de dire comme la cousine, dans la charmante comédie du *Mort Supposé* :

Ah! Monsieur, vous brodez.

« Tu n'es pas de ces hommes faibles dont parle J.-J. Rousseau, qui ne veulent pas qu'on puisse répéter ce qu'ils pensent, et *qui ne disent la vérité qu'en déshabillé ou en robe de chambre*, et non point dans l'assemblée nationale ou dans les Tuileries. »

* On écrivait Robes-Pierre, Roberts-Pierre, et l'on voulait même que le vrai nom du député fût Pierre Roberts. On trouvera dans la suite de ces *Mémoires* une note relative au nom et à l'origine de Robespierre.

CHAPITRE IV.

Étude de l'italien avec Bouteroue, député à la convention. — Études diverses. — Cour de Gébelin. — La censure. — Le président du musée. — Embarras de Gébelin. — Dureté de ses amis. — Leur générosité après sa mort. — Le comte d'Albon.— Le mausolée de Francoville— Projet d'ouvrage abandonné.—Dom Mulet prieur des Bénédictins. —Veaugois président du comité d'insurrection du 10 août. — La traite des noirs.

J'AI dit qu'il m'avait pris fantaisie de donner à mon nom un air anglais, et je substituai à la diphthongue française *ou* le double *W* des Anglais, qui a le même son. Depuis, ayant commencé à publier des ouvrages et à signer des actes avec ce changement, j'ai cru devoir continuer. Si c'est un crime, je le partage avec les gens de lettres qui, dans les derniers siècles, ne se sont jamais fait scrupule de *gréciser* ou de *latiniser* leurs noms. Arouet, pour échapper à un mauvais calembourg, métamorphosa le sien en celui de Voltaire. L'anglomanie, si l'on veut l'appeler ainsi, m'a fait altérer le mien, mais ce n'était pas du moins pour repousser celui de mon

père ou le faire oublier, puisque j'ai constamment porté, signé, imprimé, le premier nom que je tenais de lui à côté du second que l'usage du pays m'avait donné.

Dans le temps où j'étudiais l'anglais, un autre de mes concitoyens m'inspira le dessein d'apprendre l'italien. C'était un jeune enfant, vif, pétulant, plein d'esprit; il s'appelait Bouteroue. Je l'ai revu depuis à la convention. Je ne sais quel mauvais génie le précipita dans le maratisme. Comme il n'a, ni parlé, ni écrit, je n'ai pu juger, ni de ses motifs, ni de ses progrès.* Il avait un frère qui s'était fait soldat avant la révolution et auquel Servan, sur la recom-

* Bouteroue ne monta à la tribune que pour voter la mort du roi, et s'opposer au sursis à l'aide duquel on espérait sauver ce prince. Il fit un instant partie du comité de salut public et disparut des assemblées législatives. Avant d'entrer à la convention, il avait été notaire à Grais, puis administrateur du département de la Sarthe. Il résidait encore dans ce département, à la Ferté-Bernard, lorsqu'en 1816 il fut frappé par la loi d'amnistie qui proscrivait les régicides. Bouteroue était dangereusement malade; il demanda un sursis qui ne lui fut accordé qu'après les informations les plus scrupuleuses et les certificats des médecins les plus authentiques. Il venait d'obtenir cette permission par l'entremise de M. Jules Pasquier, lorsqu'un jour à peine écoulé, il reçoit de M. Pasquier même une lettre qui lui apprend que sa maladie est simulée et qu'on va le faire transporter à l'hôpital du Mans. Douze heures après la réception de cette lettre le malheureux Bouteroue avait expiré. Peu s'en fallut que son corps ne pût échapper à la proscription. Les prêtres lui refusèrent leurs

mandation de Pétion, donna un avancement dont il était digne *.

L'étude de l'italien qui me parut bien plus difficile, au moins pour le mécanisme, que l'anglais, me conduisit à l'espagnol, au portugais, et je parvins bientôt, toujours seul, à lire les ouvrages composés dans ces deux langues. Calderon même ne m'effraya pas. C'était une véritable jouissance pour moi que de lire une espèce de polyglotte des Lettres provinciales, superbe édition, où le génie de Pascal se montrait en français, latin, anglais, italien, et espagnol **.

Il existait alors à Chartres un maître de pension allemand, qui, sous sa rusticité apparente, cachait une véritable philosophie pratique. Il était ami de Blot, et j'eus bientôt fait la connaissance de M. Rey. J'en tirai deux avantages, l'un de recevoir de cet homme simple de bonnes leçons de philosophie, l'autre d'apprendre l'allemand. Je continuai pendant six semaines avec succès, et je ne sais quelle raison

---

cérémonies religieuses, et l'on n'obtint d'eux qu'avec peine qu'il fût inhumé.

* Le colonel Bouteroue fut tué à l'affaire de Caldiero devant Vérone, le 5 décembre 1805, à l'âge de 45 ans. C'était le plus ancien colonel et l'un des plus braves militaires de l'armée. Il avait quitté le notariat et était parti comme simple volontaire en 1791, lorsque la guerre avait été déclarée.

** C'est l'édition de Cologne, 1684, attribuée aux Elzeviers.

me le fit abandonner. J'aurais aimé à lire dans leur langue Gessner, Klopstock, Heller, etc.

Ma fureur pour ce genre d'étude n'était pas rassasiée. Il fut un moment où je voulus entreprendre celle des langues orientales. Je m'étais fait un système qui pouvait m'abréger tout ce qu'elles offraient de pénible. Je l'ai consigné dans un grand ouvrage que je commençai alors sur la langue française, et qui n'a jamais vu le jour. Avec le secours de l'analyse, j'étais parvenu à démêler dans les langues les élémens utiles, des élémens inutiles de leurs mécanisme. J'étais parvenu à me faire un système étymologique, qui établissait une sorte de communauté entre tous nos idiomes, et qui prévenait en même temps toute espèce de confusion.

Alors les ouvrages de Court de Gébelin * n'a-

---

* Auteur du *Monde primitif analysé et comparé au monde moderne*, ouvrage couronné deux fois par l'Académie française. Ne s'imaginant pas que Court de Gébelin eût entrepris seul ce vaste ouvrage, d'Alembert demandait s'il y avait quarante hommes disposés à y travailler. Il forme 9 vol. in-4°, qui ont été publiés de 1773 à 1784. Indépendamment de l'étymologie des langues, française, grecque, et latine, de l'origine du langage et de l'écriture, de la grammaire universelle, de la mythologie, de l'histoire civile, religieuse, et allégorique du calendrier, cet ouvrage contient encore une foule de dissertations sur différens sujets, qui ont placé Court de Gébelin à la tête des hommes les plus érudits du siècle dernier. Il était né à Nîmes en 1725, il est mort à Paris en 1784.

vaient pas paru. Je n'avais même lu, ni l'écrit de Dumarsais *, ni les deux volumes du président Desbrosses **. Depuis j'ai vu avec plaisir que je m'étais rencontré avec ces savans illustres. J'eus l'occasion d'en entretenir un jour Court de Gébelin, qui, malgré la supériorité de ses connaissances, me parut avoir la simplicité de l'homme de la nature, et la timidité d'un écolier.

Hélas! à la suite de son nom on lisait alors: « censeur royal et président honoraire perpétuel du musée de Paris! » Quels titres pour un tel homme! que j'eusse mieux aimé Gébelin tout court! Comment accoler l'idée du talent et celle de la censure? Je me rappelle toujours cette antichambre où l'humble auteur attendait que le ministre daignât lui sourire, et ces ordres impérieux que les

* La première édition du *Traité des tropes* qui a fait la réputation de Dumarsais, a été trente ans à s'écouler.

** Les deux volumes du président Desbrosses contiennent un *Traité de la Formation mécanique des Langues*. Desbrosses est aussi l'auteur d'une foule d'articles insérés dans l'Encyclopédie, sur la grammaire générale et l'art étymologique. C'est à lui qu'est dû le premier ouvrage qui ait été publié sur la ville souterraine d'Herculanum. Les *Lettres* qu'il écrivit sur l'état de cette ville à son retour d'un voyage en Italie, ont été traduites en plusieurs langues. On lui doit encore entre autres écrits une *Histoire des Navigations aux terres australes*. Il était premier président au parlement de Bourgogne. — Dumarsais n'était qu'un savant pauvre et modeste, qui, pendant sa vie, n'a presque joui d'aucune réputation.

pauvres censeurs ne pouvaient enfreindre, et leur dépendance du premier commis qui les leur transmettait. Il fallait être censuré pour écrire; mais qui vous obligeait à vous faire censeur? Le génie, le talent, auraient-ils jamais dû se trouver dans l'antichambre des grands, être à leurs gages, et connaître leurs ordres?

J'aurais pardonné plus facilement à Gébelin son titre de président, s'il n'eût présidé qu'une assemblée de littérateurs estimables. Mais, comme le dit Helvétius, l'enfer n'est pas pis qu'un musée; le savant doit y mépriser le poëte, et le philosophe doit les mépriser tous les deux : qu'y a-t-il à espérer de bon parmi leurs inévitables querelles, et au milieu de tous ces mépris? Le musée ruina Gébelin; il était parvenu à s'arranger avec ses créanciers, ils ne lui demandaient que deux mille écus. Dans cette position, il crut pouvoir s'adresser à plusieurs personnes riches et qui se disaient ses meilleurs amis; il n'en tira pas une obole et mourut de chagrin. Après sa mort, les papiers publics annoncèrent que le comte d'Albon érigeait à sa mémoire, dans ses jardins de Francoville, un monument superbe; il devait lui coûter près de vingt mille livres. Du vivant de Gébelin, cet ami si généreux n'avait pas voulu lui donner dix louis pour acquitter ses dettes. Je tiens ce fait de la personne même à qui d'Albon les refusa *.

* Lorsque le Musée de Paris, livré à des dissentions qui

La publication des ouvrages de Gébelin m'empêcha de jamais songer à mettre au jour celui que j'avais entrepris sur la *théorie des langues de l'Europe et surtout de la langue française.* Mais le travail auquel je m'étais livré ne me fut pas inutile. L'étude d'une science amenait toujours chez moi le désir d'en apprendre une autre, ma soif dévorante ne cessait pas pour s'adoucir un peu. Je pensais quelquefois au bonheur dont j'aurais joui, si le ciel m'avait fait naître riche, si je n'avais pas été forcé d'embrasser un état pour subsister. Désespéré de voir presque toujours la richesse combler les fripons, ou n'être le prix que d'un travail obscur et

---

devaient amener sa ruine, vit rentrer avec Cailhava leur chef, une partie des personnes qui l'avaient abandonné, il se forma dans son sein une société philharmonique qui donnait des concerts, et qui débuta par une espèce de fête funèbre en l'honneur de Gébelin. On y chanta des stances lyriques intitulées la *solitude de Francoville*. Ces stances, qui produisirent un grand effet, étaient chantées par les premiers sujets de l'Opéra, elles finissaient par ces quatre vers :

Sous le poids du chagrin le malheureux succombe :
Tu n'es plus, cher objet d'amour et de douleur,
Gébelin ! Gébelin ! la pierre d'une tombe,
Renferme ton corps et nos cœurs.

Quelle sensibilité tardive pour un bon et honnête homme qu'on avait laissé mourir de chagrin !

Note de Brissot.

borné, je voulais me jeter dans quelque cloître pour m'y livrer sans contrainte à mon amour pour les sciences. J'avais sans cesse devant les yeux les images de Mallebranche, de Mabillon, de Hardouin. *Du pain et des livres*, voilà ce que je demandais pour être heureux.

Cette idée contribua autant que l'anglais à me lier avec dom Mulet prieur d'un couvent de bénédictins à Chartres. Je ne sais quelle fantaisie le portait vers l'anglais et l'avait rapproché de moi. Il voulait, disait-il, faire de cette étude une partie de plaisir avec mon ami Vaugeois et moi. Je n'ai pas encore parlé de Vaugeois : c'était un de mes camarades de collége, qui avait de la solidité dans l'esprit et de l'amour pour les sciences. Le zèle avec lequel il se livra à l'étude de l'anglais ne lui fut point inutile ; il traduisit avec succès divers ouvrages de cette langue. Sa philantropie éclairée fut aussi d'un grand secours à notre société des amis des Noirs, et plusieurs de ses lettres que je communiquai à Condorcet et à Mirabeau, lui avaient mérité leur estime. Nous l'avons vu depuis président de ce comité révolutionnaire qui opéra l'insurrection du 10 août. Il en a eu la peine, d'autres s'en sont attribué l'honneur. *Sic vos, non vobis.* Le ministère l'en a récompensé en le faisant commissaire exécutif dans la Belgique ; mais Vaugeois avec des connaissances, du caractère, et un esprit fort, est sans intrigue ; il a horreur des bassesses. Il faut l'un

et l'autre pour parvenir avec l'aide des hommes qui font un trafic de la sans-culotterie.*

---

* M. Vaugeois vit aujourd'hui retiré dans le département de l'Orne; il est membre correspondant de la *Société des Antiquaires de France.* Voici l'extrait d'une de ses lettres adressée à Brissot en 1787; on y trouve le titre de l'un des ouvrages anglais, traduit par M. Vaugeois, et des idées qui ont été reproduites dans le sein de la société des amis des Noirs, dont Brissot était un des membres les plus actifs, et où, parmi ses collègues, on distinguait les abbés Sieyes, Raynal, et Grégoire.

« J'ai profité, mon cher ami, des premiers momens pour finir la traduction des *pensées sur l'esclavage*, que je t'envoie. Je n'ai point traduit le *postscriptum*, il ne contient que des faits personnels qui n'ajoutent rien à la bonté de l'ouvrage, et qui seraient sans intérêt pour la France.

« Depuis que je m'occupe de cette traduction, j'ai vu dans l'*Année littéraire* l'extrait d'un discours sur l'esclavage des Nègres, et l'idée de leur affranchissement. Il y aurait bien des choses à y répondre. L'auteur raisonne en marchand, plutôt qu'en philosophe. Je voudrais avoir le temps de réfuter ce discours. Je me contenterai de jeter sur le papier quelques réflexions, dont tu feras l'usage que bon te semblera.

« Faut-il répondre à cette question qu'on n'a, et qu'on ne peut jamais avoir aucun droit sur la liberté de ses semblables? Il suit seulement de tout ce que dit l'auteur, que l'affranchissement et le remplacement des Nègres seraient très-difficiles, très-coûteux, et que le commerce en souffrirait.

«Difficile? on ne le nie pas; mais le doit-on aux esclaves? Voilà la question.

«Coûteux? oui sans doute, et je crois qu'à cet égard on ne

pourrait se dispenser de suivre le conseil de notre auteur, c'est-à-dire de faire *contribuer la nation*, dont le luxe a été alimenté par les travaux et les peines excessives de ces malheureux.

« Le commerce en souffrirait? cela veut-il dire que quelques particuliers seraient moins riches? et qu'importent quelques particuliers! que l'État perdrait à ce changement; que sa puissance et sa splendeur en seraient diminuées? je ne le crois pas; que nous manquerions de rhum, de sucre, et de café? ou simplement, que nous les achèterions plus cher? mais quelqu'universel que soit devenu depuis quelque temps l'usage de ces denrées, sont-ce là des choses de première nécessité? ne sont-ce pas toujours des objets de luxe et de fantaisie? à l'exception du sucre employé comme remède, et dont il faudrait alors si peu, ne *pourrait-on* se passer de ces marchandises? ne le *devrait-on* pas, plutôt que de se les procurer par un crime, et par un crime affreux, et qu'on veut rendre perpétuel! Mais il n'est pas vrai qu'on fût réduit à s'en passer entièrement. Elles seraient rares pendant un certain temps, mais les riches seuls en souffriraient? les pauvres ne font guère usage de rhum et de café, etc., etc.

« Toutes ces idées, et beaucoup d'autres ont besoin d'être appuyées et développées : aujourd'hui je n'en ai pas le temps.... »

Le livre intitulé *Pensées de l'esclavage*, que M. Vaugeois a traduit en 1787, est un ouvrage anglais écrit par Wesley, en 1775.

CHAPITRE V.

Brissot veut se faire bénédictin. — Sages conseils de dom Mulet. — Combats entre l'athéisme et le déisme. — Publication des lettres *philosophiques sur saint Paul.* — Quelques opuscules; la parodie du Stabat. — Philosophie d'une femme de dix-sept ans. — Suicide. — Le procureur Nolleau. — Dissertation sur le vol et la propriété. — Cette dissertation est déterrée par Suard, André Chénier, et Morellet. — Médisance et calomnie dont elle est le sujet. — L'abbé Chasles, prêtre, aristocrate, et depuis athée et démagogue à la convention.

Dom Mulet me recevait avec plaisir ainsi que Vaugeois, je crus pouvoir m'épancher avec lui. Je lui communiquai mon dessein de me faire bénédictin, pour devenir savant. Je n'aspirais qu'au moment de me trouver maître de ces vastes bibliothèques que je ne parcourais jamais sans l'envie de m'y ensevelir toute ma vie. Dom Mulet rit de ma simplicité; il connaissait les vices et l'horreur de la vie monacale; il me les développa; il me montra l'envie s'attachant à mes pas, me persécutant par-

tout, l'inquisition réprimant et punissant même la hardiesse de mes idées. C'est ici, me disait-il, le repaire de toutes les passions, la science en est le baume. Nous ne sommes plus qu'une ombre de nous-mêmes. Il faut être hypocrite pour être quelque chose, pour n'être pas persécuté.

Le tableau que me fit dom Mulet du cloître m'en dégoûta. Je me défiais à la vérité de la fidélité de ses pinceaux, car quelques liaisons que j'entrevis me prouvèrent qu'il était un peu loin de remplir le vœu de chasteté. Je ne l'en blâmais pas, ce vœu me paraissait absurde et criminel. Je le croyais déiste, et ce fut aussi l'opinion de la ville après un sermon qu'il débita, et où le nom du christ ne fut pas prononcé, ce qui scandalisa profondément toutes nos dévotes. Il me parlait en souriant de l'adresse qu'il avait eue de faire digérer ce discours à un peuple de cagots. On pense bien que je ne l'en aimai pas moins; je l'aurais aimé davantage si sa vaste bibliothèque eût eu quelques attraits pour lui. Mais dom Mulet se bornait à jouir secrètement du présent; il jouait fort bien la comédie; et je n'ai jamais estimé les charlatans surtout en matière de religion.

Ces liaisons me confirmèrent dans mon incrédulité. Ce fut alors que non content de lire tous les ouvrages philosophiques, je voulus moi-même en composer un. J'étais embarrassé, car depuis quelque temps j'errais de système en système. Je me cou-

chais matérialiste et je me réveillais déiste ; le lendemain je donnais la pomme au pyrrhonisme. Quand j'avais la fierté de l'esprit fort, l'athéisme me plaisait davantage. Plus je m'éloignais des prêtres, plus je me croyais près de la vérité. Lorsque la voix intérieure se faisait entendre, lorsque je l'écoutais, alors j'étais convaincu de l'existence de l'être suprême, je lui adressais des prières avec ferveur. Mais si j'avais recours au raisonnement, alors tout me devenait incertitude ; je ne voyais pas plus de démonstration dans le système de l'athéisme que dans celui du déisme. Je doutais par conviction. Ainsi ma haine pour les prêtres me faisait renier Dieu, ma conscience me ramenait à lui, ma raison me rejetait dans le pyrrhonisme. Tel est l'état de doute et d'erreur où j'ai passé quelques-unes de mes années, jusqu'à ce qu'enfin éclairé par les ouvrages de Jean-Jacques, ayant mûrement pesé le témoignage de mon sens intime, j'ai pris le parti de croire à un Dieu, et de régler ma conduite en conséquence : un seul argument m'a frappé : Ou ce dieu existe, ou il n'existe pas ; s'il existe, en faisant bien tu seras heureux ; s'il n'existe pas tu ne seras pas plus malheureux que le matérialiste, et tu auras été plus heureux que lui dans la vie actuelle.

Mais en consultant cette voix intérieure, ce sens intime, je vis bientôt qu'il était impossible de ne pas reconnaître l'existence d'une puissance supérieure à tout ce qui nous environne, et l'existence

de cette puissance une fois admise, les idées d'ordre, de justice, de providence, de vie future, en découlaient naturellement.

Ces oracles de ma conscience plaisaient d'autant plus à mon âme, qu'ils m'offraient le seul moyen de concilier ces contradictions qui nous frappent et que la raison seule ne peut expliquer. Le triomphe des méchans ici-bas sur la vertu, ne me paraissait plus un crime dont on pût charger la divinité, ni dans le système de l'athéisme une preuve de l'absurdité de la vertu.

Mon pyrrhonisme ne s'était jamais étendu jusques sur la révélation; à cet égard, j'avais toujours été convaincu que toute religion révélée était une imposture. Je voulais, pour une religion révélée par Dieu, des caractères généraux, frappans pour tous les yeux, et qu'il fût impossible de méconnaître; le déisme seul offre ces caractères. Toutes les autres religions ne présentent que des preuves contestables, qu'il est plus ou moins facile de renverser.

Je ne balançai donc pas, dans cette opinion, à attaquer le christianisme. Le hasard fit tomber dans mes mains un ouvrage anglais sur saint Paul, bien prolixe, bien diffus, et presque inintelligible, rempli cependant de recherches curieuses. Je fis un livre sur ce livre, et il a paru sous le titre de *Lettres philosophiques sur la vie et les écrits de saint Paul.* Virchaux, libraire de Hambourg, l'imprima en 1782. Il a été plus répandu en Allemagne qu'en France.

C'est le seul ouvrage contre la religion qui soit sorti de mon portefeuille, quoiqu'il contint alors beaucoup de petits écrits, et de plaisanteries irréligieuses que je m'applaudis d'avoir détruites. Je me rappelle, entre autres, une parodie du *Stabat*, dont l'obscénité était piquante. Ce caractère d'obscénité m'était étranger; je l'avais puisé dans la société de mes esprits forts, et je le prenais pour leur plaire. Aujourd'hui que je fonde le bonheur de tous les hommes sur la tolérance réciproque des opinions, je ne puis que blâmer vivement ces plaisanteries, très-propres à irriter, et à causer des haines et des combats.

Je ne dois pas cacher un autre défaut que j'avais contracté dans mon incrédulité, c'était le ton tranchant et dominateur, si commun parmi les jeunes gens qui passent tout à coup des ténèbres à la lumière, et qui aiment à punir leurs maîtres et leurs supérieurs de l'empire que ces derniers ont autrefois exercé sur eux. J'étais ergoteur, caustique, intolérant, violent dans les disputes, et j'appelais cela de la philosophie. Le temps, le monde, l'expérience, m'ont insensiblement guéri de ce défaut; je m'aperçois, à l'âge de quarante ans, que je suis passé à l'extrémité inverse, c'est-à-dire, à une facilité, à une indulgence de discussion qui s'accommode à toutes les folies, à toutes les passions, soit par orgueil, soit par paresse.

Ce caractère de causticité m'avait fait une espèce

de réputation, et comme il s'exerçait sur les femmes, il m'avait rendu odieux à leurs yeux; on me regardait comme un sauvage dangereux; on se trompait. Je déchirais les femmes, parce que je les aimais, et je ne les aimais que trop! Mais furieux de leur voir donner la préférence à des jeunes gens qui n'avaient d'autre titre à leurs faveurs, que des agrémens extérieurs; furieux de voir l'esprit, le talent, éconduits, je me dédommageais aux dépens des imbécilles heureux.

J'ai toujours soupiré après une liaison digne de mon âme, et formée sur un modèle, dont les romans m'avaient donné les traits. Je voulais une femme qui, aux attraits extérieurs, joignît des lumières, de la philosophie, qui préférât aux vains plaisirs du monde ceux de la solitude, qui fût bonne mère, bonne épouse, mais assez éclairée pour être mon ami, mon second, mon compagnon d'études. Je cherchais cette héroïne imaginaire dans tout ce qui m'environnait, et je ne la trouvais point.

Je crus pourtant un jour avoir ce bonheur. Mon ami Blot, qui partageait mes idées philosophiques et romanesques, et que la sensibilité de son cœur a depuis tiré de l'état ecclésiastique pour en faire un bon mari, me parla d'une jeune personne qui réunissait toutes ces qualités, et qui avait développé surtout un caractère bien énergique. Elle en donna une preuve qui me mit au désespoir; fatiguée du

monde, de la stupidité des uns, de la bassesse des autres, du despotisme qui régnait partout, elle trancha ses jours à l'âge de dix-sept ans.

A mesure que la sphère de mes idées s'étendait, le séjour de Chartres me devenait insupportable. Le bigotisme y était à son comble, et il me persécutait; l'ignorance y était presque universelle. Tous les esprits y étaient dans une langueur, dans une torpeur, qui contrastaient trop fortement avec l'activité de mes idées pour ne pas attrister mon existence.

La calomnie seule, ou la médisance, tirèrent mes esprits de cette apathie et mon dégoût s'en augmentait encore. Dans l'ordre des choses qui régnait alors, je ne connaissais que deux séjours qui pussent convenir au philosophe, une ville immense ou la campagne, parce que dans cette ville, comme à la campagne, il pouvait aisément se faire une solitude ou une société délicieuse.

Une occasion se présenta pour quitter Chartres, et je la saisis. Un procureur du parlement de Paris, M. Nolleau fils, était venu épouser une de mes concitoyennes, dont la beauté et l'esprit faisaient quelque bruit. Nolleau avait la réputation d'un homme plus éclairé que ne le sont ordinairement les gens de cette profession. Je crus qu'il m'entendrait; je lui écrivis, je lui demandai une place dans son étude, en lui exposant les motifs qui me faisaient désirer de me fixer à Paris; et pour lui don-

ner une idée de mon talent, de mon caratère, de mon style, je lui adressai la préface d'une petite dissertation sur *le vol* et sur *la propriété.* C'était une espèce de tour de force, pour soutenir un paradoxe que j'avais avancé dans une société. Mon ami Goussard s'était engagé à me répondre; il le fit, j'ai encore son manuscrit. Cette dissertation, imprimée plusieurs fois depuis, a été la source de calomnies contre moi. Elle fut déterrée lors de l'assemblée législative, par un petit club secret, soudoyé par la cour, pour diriger l'opinion publique en faveur du feuillantisme, club dont étaient membres Pange, Morellet, Suard, André Chénier, Ramond, etc. Ils me traduisirent en public comme un apologiste du vol et de l'antropophagisme. Au fait, cette brochure n'était qu'une amplification d'écolier, qu'un de ces paradoxes que soutient, pour s'exercer, un jeune homme qui, débutant dans la carrière philosophique, cherche à s'écarter des sentiers battus. J'avais voulu y prouver que la propriété sociale n'était pas fondée sur la nature, que dans l'état naturel il n'y avait pas de vol, que dans cet état encore, l'antropophagisme n'était point un crime. La première opinion, celle sur le vol et sur la propriété, était soutenable; je l'ai retrouvée depuis dans Montaigne et dans Rousseau, et il est possible de la démontrer géométriquement. L'application de cette doctrine à l'état social est seule condamnable, mais j'avais eu grand soin de protester con-

tre cette application. Quant au goût de chair humaine, il est et doit paraître révoltant, puisqu'il serait difficile peut-être de renverser l'argument de l'analogie physique. Au reste, c'était une pure méchanceté, de donner de la célébrité à une opinion ignorée, d'un jeune homme de vingt ans, et qui depuis avait suffisamment prouvé son respect pour la propriété et son amour pour l'humanité.

Quoi qu'il en soit, mon style plut à Nolleau, il m'offrit la place de premier clerc avec quatre cents livres d'appointemens. C'était une fortune pour moi surtout quand avec ces appointemens j'allais enfin demeurer dans une ville que je regardais comme le centre des sciences, comme un théâtre digne de moi.

Depuis quatre ans je brûlais d'y aller; ma famille m'y aurait envoyé si j'avais voulu continuer mes études dans les colléges, ou me livrer à la théologie dans les séminaires; mais j'abhorrais la théologie, et me replonger dans les humanités ou dans la scholastique, ne me paraissait propre qu'à me rendre stupide. J'avais sous les yeux des exemples de quelques-uns de mes camarades d'étude, qui, flattés de l'espoir de remporter des prix à l'université, avaient recommencé dans la capitale un nouveau cours d'études. Qu'étaient-ils devenus? des machines à versions, à vers latins, des ignorans insolens, des brutes remplies de préjugés. De ce nombre il faut mettre un Chartrain qui depuis a con-

tribué à déshonorer la convention, et à faire rétrograder la révolution, l'abbé Chasles,* esprit médiocre, qui se croyait du talent pour être boursoufflé, lâche charlatan, qui ayant été de bonne foi, prêtre, cafard, aristocrate, a affiché depuis l'incrédulité la plus dégoûtante, la démagogie la plus exagérée, qui a prétendu n'avoir été prêtre que pour démasquer les prêtres. Avec cette morale, cet homme aurait dévalisé pendant dix ans les passans pour apprendre à connaître les voleurs. *

---

* Chasles siégea à la convention sur les bancs des montagnards, et fut un des ennemis les plus prononcés des *brissotins*. La sévérité avec laquelle Brissot le juge ici, ne doit donc pas surprendre. Peut-être aussi Brissot le soupçonnait-il d'être le vicaire de Chartres, qui avait écrit contre lui au marquis de Luchet, et ce soupçon ne devait pas le porter à l'indulgence. Voyez les pages 34 et 65. Quoi qu'il en soit, on ne peut nier que Chasles n'ait figuré parmi les plus fervens révolutionnaires, parmi les plus enthousiastes apôtres du régime de la terreur. Il partagea en cela les opinions de son compatriote Sergent, et fut proscrit avec lui, comme terroriste. Depuis le procès du roi, Chasles avait presque toujours été envoyé en mission. Il était devant Menin avec l'armée du Nord, lorsqu'un boulet de canon lui brisa la cuisse. Il obtint, comme militaire mutilé, une place aux Invalides, et jouit depuis de la retraite de général jusqu'à l'époque de sa mort, arrivée en 1826. Il n'avait point signé l'acte additionnel, ni exercé de fonctions dans les cent jours, et vivait à Paris éloigné de toutes les affaires publiques.

CHAPITRE VI.

Arrivée à Paris. — M. Aianon et M. Legrain. — Le bourreau de Soissons. — Paris et les spectacles. — Les gens de lettres. — Laharpe. — Marmontel. — Dudoyer. — Les drames anglais. — Ducis. — Lemière. — Les acteurs de la comédie française. — Mademoiselle Dumesnil. — Mademoiselle Gaussin. — Mademoiselle Clairon à Anspach. — Lekain. — Dugazon aide-de-camp de Santerre. — Les parades. — Monvel. — Mademoiselle Mars. — Hébert.

J'ARRIVAI à Paris, la nuit, par la barrière de la Conférence; c'est l'entrée la plus brillante de Paris. La rivière, les ponts, les Champs-Élysées, le jardin des Tuileries, tout offrait à mes yeux des points de vue ravissans. Les quais étaient illuminés, ce spectacle m'enchanta; on portait alors le deuil de Louis XV; je le pris avec l'épée; on me dit qu'on n'était admis nulle part sans cette étiquette. Malgré mon deuil et mon épée, je devais avoir un air fort provincial et fort gauche. Je n'ai jamais aimé cette manie embarrassante de longue rapière. Quand je quittai Paris en 1779 pour demeurer à Boulogne-sur-

mer, j'en ai abjuré l'usage pour jamais ne le reprendre.

Mes premières connaissances furent très-circonscrites et très-modestes. Elles se bornaient à deux familles estimables quoique dans une classe obscure et peu honorée, M. Aianon traiteur, et M. Legrain facteur sur la vallée. C'étaient des amis, des correspondans de mon père; gens obligeans et encore plus aimans qu'aimables. La simplicité, la bonhomie, régnaient dans ces familles, et ces vertus ont toujours eu pour moi un attrait particulier. J'y étais à mon aise, j'étais comme avec des parens.

Je me rappellerai toujours avec plaisir la bonne madame Legrain, le ton avec lequel elle vous faisait des histoires, l'attention qu'elle vous prêtait en vous écoutant. Je n'ai point oublié la première que son mari lui conta devant moi et les yeux qu'elle ouvrait. Il s'agissait du bourreau de Soissons (les journaux en ont, je crois, parlé) dont la femme, des plus jolies, avait gagné le cœur d'un lieutenant-criminel des plus galans. Le bourreau s'étant aperçu que le lieutenant-criminel lui portait, depuis quelque temps, un intérêt plus vif, et qu'il l'envoyait pendre à droite et à gauche beaucoup plus souvent que de coutume, arrive au logis une belle nuit qu'on ne l'attendait pas. Sa femme n'est pas seule dans son lit... Il va faire rougir le fer dont il marquait les criminels, et, revenant subitement, il l'appuie sur l'épaule nue du magistrat. Celui-ci, auquel la douleur avait arraché des cris perçans, ne

craignit pas de divulguer son affront. Mieux valait pour lui qu'on reconnût à la marque qu'il portait, une vengeance de mari plutôt qu'une flétrissure de bourreau. Il dénonça l'homme qu'il avait outragé, le fit arrêter, et condamner au fouet et aux galères. Il y avait trois ou quatre ans que M. Legrain avait vu ce malheureux à la Conciergerie; il était alors jugé en première instance et allait subir son jugement. Madame Legrain prétendait que, pour que justice fût faite, il eût fallu forcer le lieutenant-criminel à se charger une seconde fois des fonctions du mari, et lui donner commission d'exécuter la sentence sur la place publique.

Quand j'eus parcouru Paris dans tous les sens et examiné, comme on le fait en courant, ses monumens les plus remarquables, l'étude de mon procureur, les promenades et les spectacles remplirent tous les intervalles de ma journée. Ma passion pour le spectacle était dans toute sa vivacité. Voir représenter sur la scène ces chefs-d'œuvre dont je n'avais vu que la lettre morte dans mon cabinet; entendre ces Roscius dont la célébrité m'était arrivée grossie dans ma province; me trouver peut-être face à face de ces poètes que je me figurais la vivante image des Sophocle et des Térence, comme tout cela agitait mon imagination, excitait mes désirs, avant que je n'eusse pu écouter les uns et toiser les autres de la tête aux pieds!

Les beaux jours du théâtre étaient passés. La

scène française était en proie aux Laharpe, aux Marmontel, et à cette foule de littérateurs du second ordre, qui, pour être tombés de chute en chute au trône académique *, se croyaient des hommes de génie, et régentaient insolemment le Parnasse. J'ai vu *Cléopâtre* que l'on a tant sifflée **, *Menshikof*, et les *Barmécides*, et *Gustave*; on ne jouait déjà plus qu'en province ce *Warvick*, pièce assez purement écrite, mais d'un faible intérêt, et dénuée de ces tableaux qui étonnent et donnent à l'âme de violentes secousses. Il n'y eut jamais, ni vigueur, ni vérité dans Laharpe, et je suis tout surpris maintenant de son ardeur républicaine. Oh! qu'il a bien choisi son temps pour avoir de l'âme et s'inspirer *** !

C'était alors un petit personnage rauque et arro-

---

* C'est ce petit rimeur, de tant de prix enflé,
Qui, sifflé pour ses vers, pour sa prose sifflé,
Tout meurtri des faux pas de sa muse tragique,
Tomba de chute en chute au trône académique.

GILBERT.

** Au beau drame de Cléopâtre
Où fut l'aspic de Vaucanson,
Tant fut sifflé, qu'à l'unisson,
Soufflaient et parterre et théâtre.
Et le souffleur, oyant cela,
Croyant encor souffler, siffla.

LEBRUN.

*** Pendant qu'on massacrait dans les prisons, Laharpe, le bonnet rouge sur la tête, ouvrit la séance du lycée en ré-

gant, qui, jusque dans la rue, se donnait des airs de monseigneur échappé d'un ministère, parce qu'il sortait du Mercure; singe manqué de Voltaire, recherchant le style ironique, antithètique, et ne trouvant guère que celui de l'académie; style que l'on croit harmonieux parce qu'il est ronflant, plein de goût et d'esprit parce qu'il est sans chaleur et entortillé.

Lui et sa caballe se piquaient de conserver seuls les traditions de la véritable tragédie; nous avons vu leurs œuvres tragiques! Et ils osaient proscrire les drames attendrissans de Lachaussée! Ils leur reprochaient de présenter à l'esprit de trop noires idées, de trop funèbres images. J'ai entendu l'aristarque Marmontel, pérorant comme s'il eût été en chaire, tranchant comme dans une page du Mercure, toujours pédant, et partout déchirer avec

---

citant, à l'occasion du manifeste du duc de Brunswick, un hymne à la liberté dans lequel on distinguait les vers suivans, qu'il n'aurait peut-être pas fallu réciter ce jour-là, mais qu'il eût mieux valu, peut-être encore, ne démentir jamais.

Soldats avancés et serrés,
Que la baïonnette homicide
Au devant de vos rangs, étincelante, avide,
Heurte les bataillons par le fer déchirés.
Le fer, amis, le fer, il presse le carnage:
C'est l'arme du Français, c'est l'arme du courage,
L'arme de la victoire et l'arbitre du sort.
Le fer! il boit le sang! le sang nourrit la rage
Et la rage donne la mort!

suffisance et dédain le *Vindicatif* de Dudoyer. Je ne défendis point Dudoyer parce qu'il était mon compatriote, ni que je prétendisse que son ouvrage fût un chef-d'œuvre, mais parce que Marmontel enveloppait dans la proscription tous les drames anglais et ceux qui aiment à les voir représenter*. Je ne doute pas qu'il n'y ait des cerveaux trop faibles pour soutenir le spectacle de quelques-unes de ces pièces, mais il est aussi des âmes d'une trempe dure et qui demandent à être fortement ébranlées. Tels sont les peuples du nord, et parmi nous une foule de personnes: nos plus sombres tragédies n'ont pas le talent de les toucher. Il leur faut les cris de la mort, ses angoisses, son agonie; il leur faut du sang. Laissez donc à ceux qui les aiment ces scènes sombres et sanglantes. Du moins ce sang qui coule au théâtre ne fait de mal à personne.

J'aime la terreur que m'inspire une forêt obscure, et ces caveaux lugubres où l'on ne rencontre que des ossemens et des tombeaux. J'aime le sifflement des vents qui annonce l'orage, ces arbres agités, ce tonnerre qui éclate ou gronde, et

---

* Le *Vindicatif* est un drame en cinq actes et en vers libres, qui fut représenté en 1774. Dudoyer avait déjà fait jouer une comédie intitulée, *Laurette*. En 1780, il en donna une seconde, *Adelaïde ou l'Antipathie contre l'Amour;* ces pièces ne sont point restées au théâtre. Dudoyer est mort en 1798; il était né à Chartes. Il avait épousé mademoiselle Doligny, actrice du Théâtre français.

ces torrens de pluie qui roulent à grands flots. Mon cœur frémit, ému, froissé, déchiré; mais c'est une émotion qui lui paraît douce, car il ne peut s'en arracher. Il y a pour moi dans cet instant un charme horrible, un plaisir que je sens mieux que je ne puis le définir: voilà sans doute l'impression que produit Shakespeare et les dramaturges qui l'ont imité. Si ce spectacle plaît, attache, intéresse, pourquoi faire un crime de l'aimer? ce n'est point un défaut de goût, mais un besoin de l'âme. Pourquoi d'ailleurs prêcher toujours l'imitation de la nature, et vouloir en effacer les images?

Hélas! moi qui comprenais son langage libre et sauvage, quel désappointement j'éprouvai en écoutant ce Shakespeare affadi, aplati, mutilé! et cet *Hamlet*, débitant des vers aussi durs que ceux d'*Hypermnestre* *. Mais il faut avouer que toutes ces pièces avaient quelquefois d'admirables interprètes. C'étaient Brizard, Molé, Monvel et le jeune Larive, qui avait à consoler de Clairon dont

---

* *L'Hamlet* de Ducis a été représenté pour la première fois en 1770. — On se rappelle ces vers sur Lemière, auteur de la tragédie d'*Hypermnestre* et de la *Veuve du Malabar*.

Prenez les vers du dur et rocailleux Lemière,
Dont en passant ici j'emprunte la manière,
Lisez, relisez-les tout haut assidûment;
Et si votre langue vous gêne,
Ils feront pour son mouvement,
L'office des cailloux que mâchait Démosthène.

il était l'élève, et de Lekain qu'il voulait remplacer. C'étaient les Vestris, les Raucourt, les deux Sainval, et cette Melpomène affreuse et terrible qui demandait, dit-on, ses inspirations tragiques à Bacchus *. Mais tout cela ne paraissait que rarement, car tout cela vieillissait ou courait le monde et les amans, ou était de temps à autre enfermé au fort l'Evêque. Je n'ai vu ni Dangeville, alors retirée du théâtre, ni cette Zaïre pauvre et délaissée, et que sur la fin de ses jours on ne laissait plus jouer, que par charité **, ni Clairon, gardant rancune à

---

*C'est madame Vestris, qui estropiait des vers d'*Irène*, et à qui Voltaire criait en colère que ce n'était pas la peine de lui faire des vers de six pieds pour qu'elle en mangeât trois. Mademoiselle Dumesnil a quitté la scène en 1776; elle passa les dernières années de sa vie à Boulogne-sur-Mer, et y mourut en 1803; elle était née en 1713, et avait conservé jusqu'à sa mort toutes ses facultés intellectuelles. Ce fait seul ne semble-t-il pas devoir faire révoquer en doute ce goût si prononcé pour Bacchus, qu'on lui a supposé : les excès de ce genre ne laissent pas ordinairement vivre jusqu'à quatre-vingt-dix ans.

** Mademoiselle Dangeville, qui fit pendant trente-trois ans l'ornement du Théâtre Français par les grâces de sa personne, la finesse et la vérité de son talent, est morte en 1796. — Mademoiselle Gaussin, long-temps jeune et jolie, n'avait point assez songé à l'avenir. L'amour n'avait jamais été pour elle qu'une affaire de cœur, et quand on lui reprochait son insouciance et sa facilité à ce sujet : « Que voulez-vous, » disait-elle, cela leur fait tant de plaisir, et çà coûte si peu!» Çà finit pourtant par lui coûter fort cher, car elle passa les

Paris, et réfugiée chez le margrave d'Anspach *.

J'ai vu Lekain, ignoble de figure, de tournure ignoble, affreux à regarder en passant, et sur la scène souvent beau jusqu'au sublime. Mais souvent aussi quel débit monotone, noté, cadencé, ou quelle déclamation ampoulée, quels cris de forcené! Comme mademoiselle Clairon, il ne se montrait qu'à de longs intervalles; et quand il jouait, la salle était encombrée **. Heureux qui pouvait y pénétrer. Je

---

dernières années de sa vie presque dans la misère. Les vers de Voltaire ont consacré le souvenir de son talent et de sa beauté, et son nom vivra autant que celui de *Zaïre*.

* On raconte : « qu'un mauvais comédien, nommé Dubois, atteint du mal qui coûta un œil à Pangloss, se fit guérir, et ne voulut pas payer son médecin. Cela fit du bruit au palais, puis à la comédie française, qui expulsa Dubois de son sein. Mais ce Dubois avait une jolie fille; cette jolie fille connaissait un grand seigneur; ce grand seigneur prit fait et cause pour le mauvais comédien; il fut maintenu de force au théâtre; ses camarades ayant refusé de jouer avec lui, quatre d'entre eux, Brizard, Lekain, Molé et mademoiselle Clairon, furent envoyés au fort l'Evêque. En sortant de prison, mademoiselle Clairon signifia sa retraite, et les résultats de la protection scandaleuse, accordée par un grand seigneur à un mauvais sujet, privèrent la scène française de son plus utile et de son plus bel ornement; ce fut alors que mademoiselle Clairon se réfugia à la cour du margrave d'Anspach, où elle demeura dix-sept ans. »

** Lekain ne voulait pas mettre le pied sur la scène plus de douze ou quinze fois dans l'année; et si la comédie française le priait avec trop d'instance, il disait à la comédie

dus à Monvel de jouir de ce bonheur, la dernière fois qu'il parut dans *Gengiskan* *. Monvel et Dugazon avaient des relations avec M. Nolleau, et je fis chez lui leur connaissance. C'était une bonne fortune pour moi quand je les rencontrais, et que par leur protection je pouvais entrer à la comédie ; car mes économies ne me permettaient pas d'y aller aussi souvent que je l'aurais désiré. J'ai toujours conservé de l'amitié pour Dugazon, qui était si comique au théâtre, plus comique encore à la ville, et dont les charges grotesques m'ont alors si souvent égayé. Je ne l'oublîrai point, racontant ses infortunes conjugales à madame Nolleau : mais on ne peut répéter ces choses-là.

Dugazon laissera la réputation de l'un de nos meilleurs acteurs et de l'un des hommes les

---

française, du ton d'Orosmane ou d'Agamemnon : « Je vous ai déclaré que je ne jouerais pas. » Mademoiselle Clairon, souvent malade et indisposée, était souvent forcée de rester chez elle; si ses camarades s'en plaignaient, elle leur répondait, pour les consoler, qu'une seule de ses représentations les faisait vivre durant tout un mois.

* Lekain est mort en 1778, le jour de l'arrivée de Voltaire à Paris; il se confessa, et, plus heureux que mademoiselle Chameroy, on l'enterra sans difficulté en terre sainte. On sait que Voltaire, qui l'avait produit au Théâtre Français, ne l'y vit jamais jouer, et que lorsque l'abbé Mignot lui apprit sa mort, il tomba en défaillance; le poète avait pourtant un sujet de mécontentement contre son illustre interprète : celui-ci venait de refuser nettement de prendre un rôle dans *Irène*.

plus plaisans de notre temps. Il est devenu fervent révolutionnaire ; je lui en sais gré, mais je ne sais pourquoi j'ai regretté qu'il quittât la livrée des valets comiques, pour servir militairement les gens qu'il a servis. Peut-être n'a-t-il cru faire qu'une nouvelle plaisanterie, mais les temps sont tragiques et il aura raison de retourner à son premier métier *.

* Dugazon avait épousé mademoiselle Lefèvre, actrice des Italiens; un jeune maître des requêtes, fils du fermier-général de Caze, s'était épris d'elle, et afin d'être plus à son aise avec la femme il avait présenté le mari chez son père où ils jouaient ensemble des parades qui amusaient fort les amis et les gens de la maison. Cependant quelques soupçons éveillèrent la jalousie de Dugazon. Il monte un matin dans l'appartement du maître des requêtes, et le pistolet sur la gorge, lui arrache des lettres et un portrait accusateurs, lui tire violemment les oreilles, puis s'en va tranquillement après cette expédition. M. de Caze revenu de sa frayeur court après lui dans l'escalier en criant à l'assassin! Dugazon applaudit avec le plus grand calme à la merveilleuse colère de son ami, au naturel de son jeu; il trouve la scène excellente, et capable de faire illusion aux domestiques mêmes, s'ils n'étaient habitués à ces parades... Puis il gagne la porte et laisse les valets incertains si c'est une parade ou non.

Quelques jours après M. de Caze se trouvait sur le théâtre à la comédie italienne, Dugazon l'aperçoit, laisse écouler la foule, et dans un moment où personne ne le regardait, il lui applique un grand coup de canne sur les épaules et lui tourne lestement le dos : M. de Caze devient furieux et menaçant; on accourt, on approche. Dugazon sans se déconcerter est le pre-

J'ai perdu les bonnes grâces de Monvel pour une cause assez singulière. Il avait recruté dans je ne sais quel lieu, peut-être dans la rue, une fille à l'accent provincial, à la voix de taureau, plus longue que la Raucourt et grosse à proportion. On l'appelait mademoiselle Mars. Au lieu de se contenter de la garder chez lui pour sa maîtresse, il voulut la donner au public pour tragédienne. Il lui manquait à peu près tout pour réussir; elle n'avait ni grâce, ni dignité, ni maintien; nuls moyens, nulle

---

mier à demander des explications. Est-ce encore une parade, disait-il? L'autre parlait d'assassinat, de guet-à-pens. Parade! parade! répétait Dugazon. Et plus le magistrat s'emportait, plus l'acteur affectait de persifflage et de sang-froid : « Vous voyez bien, mes amis, que c'est une parade, toujours une parade, répétait-il encore, un farceur comme moi n'aurait jamais eu l'effronterie de bâtonner ainsi un maître des requêtes! » Et comme la scène s'était passée sans témoin, il fallut bien que M. de Caze étouffât sa vengeance et son dépit. Tout cela au fond n'était peut-être pas fort comique; mais ce qui le devenait probablement beaucoup, c'était d'entendre Dugazon lui-même raconter les amours de sa femme et les mésaventures du robin aux épaules meurtries, aux oreilles alongées. On cite une foule d'autres anecdotes sur Dugazon, qui sont trop connues pour être répétées. Celle de son duel avec Desessarts a formé le sujet d'un joli vaudeville. Ce comédien justement célèbre est mort en 1809. Il avait été aide-de-camp de Santerre en 1793. Il fut le maître de Talma. Madame Lefèvre-Dugazon est morte en 1821, et au théâtre elle a laissé son nom à l'emploi des *amoureuses* qu'elle jouait avec perfection.

intelligence; une tête superbe, mais d'âme point. « Bah! lui dit étourdiment Guillard, auquel il parlait de son projet devant moi, vous l'avez retirée du . . . . . . pour la mettre au théâtre; c'est la faire tomber de Carybde en Scylla. » Je ne comprimai point un léger sourire, et depuis ce temps Monvel me battit froid. Cependant nous allâmes applaudir mademoiselle Mars qui débuta dans Phèdre; elle eut beaucoup de succès ce jour-là, mais la suite de ses débuts fut moins heureuse.

L'espèce de proscription qu'a subie Monvel, et les motifs secrets qui l'ont éloigné du théâtre m'ont empêché de regretter beaucoup la rupture d'une liaison à peine ébauchée, et qui séduisait bien plus Guillard que moi-même *. C'est un homme spirituel, d'une rare intelligence, un véritable artiste; car, avec la figure, la taille et l'organe les moins propres à la scène, il y a obtenu les succès les plus mérités. Nolleau disait qu'il n'y avait dans lui que son talent qui fût plus long que son nez. Il a fait des comédies charmantes. J'ai applaudi de tout mon cœur à son *Amant bourru*. Il avait donné avant

* « Le cours des succès de Monvel, dit un biographe, fut interrompu inopinément en France, par ordre de la haute police, qui lui enjoignait, au grand étonnement du public, de quitter sa patrie. La chronique scandaleuse du temps assigna divers motifs à cette mesure, tous pris dans la vie privée de l'auteur, et qui ne sont point du domaine de l'histoire. »

que je ne fusse à Paris, une petite pièce, l'*Erreur d'un moment*, pièce oubliée dont on a dit :

> Monvel, las de nous faire rire,
> Hélas! se livre au larmoyant :
> Fasse le ciel que ce délire
> Ne soit que l'Erreur d'un moment.

Il a réparé cette *erreur* en donnant les *Trois Fermiers*, et j'avoue que rien ne m'a jamais fait plus de plaisir que le premier acte de cette comédie. La pièce entière, mais cet acte surtout, présente un tableau touchant des mœurs villageoises : tout dans les peintures d'amour respire le sentiment, et la pureté de la vertu. Il y a de la gaîté sans bouffonnerie, de l'esprit sans bel-esprit, de la naïveté sans fadeur. Personne ce me semble n'a jamais fait parler les paysans dans un langage plus ingénieux et plus vrai. La *Matinée du 14 juillet* et les *Victimes cloîtrées* que j'ai louées dans mon journal, seront plus vite oubliées que ce premier ouvrage de Monvel*. Il a embrassé avec enthousiasme les idées nou-

* L'*Amant bourru* fut représenté au Théâtre Français en 1771. Monvel y brilla à la fois comme auteur et comme acteur, et le succès de l'ouvrage, dans lequel Molé avait accepté un rôle, fut des plus complets. Ces deux comédiens, rappelés ensemble après la représentation, se précipitèrent dans les bras l'un de l'autre, et

velles; elles le purifieront de ce que ses mœurs ont eu de trop analogue à celles de l'ancien régime. Il faut qu'avec le républicanisme, les vertus austères pénètrent partout, même au théâtre. Je ne m'étonne point que des hommes habitués à s'identifier avec les Brutus et les Caton, trouvent dans leurs âmes de nobles inspirations, et quelquefois un penchant vers l'exagération, qui semble les rapprocher de leurs modèles héroïques *; mais qu'ils laissent à des garçons bateleurs à prendre dans leurs écrits, dans leur langage et leur personne, la sale

---

oublièrent dès cet instant leurs inimitiés. L'*Erreur d'un moment*, comédie en un acte, mêlée d'ariettes, dont Dezède avait fait la musique, ainsi que celle des *Trois fermiers*, fut représentée en 1773; les *Trois Fermiers* en 1778. Le drame des *Victimes cloîtrées* fut joué en 1791, et la *Matinée du 14 juillet* en 1790.

* Ce ne fut qu'après le 31 mai, et la mort des Girondins, que Monvel fit preuve de cette exagération, que Brissot semble craindre ou prévoir. Mais dans cette occasion elle n'eut en vérité rien d'héroïque; elle dut bien plutôt ressembler à une comédie. Vêtu d'une dalmatique aux trois couleurs, on vit Monvel s'emparer de la chaire de Saint-Roch, et s'écrier: « S'il existe un Dieu, je le défie en ce moment de me foudroyer pour montrer sa puissance. » Monvel mourut tranquillement vingt ans après ce sermon; il a été publié sous ce titre: « Discours fait et prononcé par le citoyen Monvel, dans la section de la Montagne, le jour de la fête de la Raison, célébrée dans la ci-devant église de Saint-Roch, le 10 frimaire an 2 de la République une et indivisible. »

démagogie et la nature des corps-de-garde et des ruisseaux *.

---

* Avant la révolution, comme il est dit à son procès, Hébert, membre de la commission du 10 août, substitut du procureur de la commune, et rédacteur du journal intitulé le *Père Duchesne*, était employé en qualité de contrôleur au ci-devant théâtre des Variétés.

CHAPITRE VII.

M. Nolleau.—L'abbé Coyer et Voltaire.—Le curé de Sainte-Geneviève. — Les prières à la Vierge. — Conversion et mort de M. Nolleau.—Madame Nolleau.—Les mouchoirs à la Wilkes. —M. de Gouve et l'abbé Terray. — L'administration du contrôleur-général. — L'éloge de Maupeou. — Le partage des trois cent mille francs du comte de Clermont. — Marat, M. Guerrin et l'abbé Terray.

J'aimais à causer avec Nolleau ; il avait de la littérature et sa philosophie me plaisait. Il était d'ailleurs d'une grande tolérance, et n'évitait pas plus les capucins que les comédiens. J'ai vu chez lui un abbé Coyer, membre de plusieurs sociétés savantes, et ne pouvant se consoler d'être toujours repoussé de l'académie française où il se présentait toujours. Voltaire en a souvent parlé avec éloge. Il l'avait reçu à Ferney, et comme l'abbé, un peu sans façon, annonçait le projet d'y séjourner durant quelques semaines pour avoir le temps, sans doute, d'admirer le philosophe de plus près, et de dire plus souvent

la messe dans son église : « Eh! mais, lui dit le patriarche, il ne paraît pas que vous vouliez ressembler à Don-Quichotte ; il prenait les auberges pour des châteaux, et vous prenez les châteaux pour des auberges*. »

Un autre prêtre de la connaissance de Nolleau, était le curé de Sainte-Geneviève ; celui-ci a eu je crois l'art de souffler l'âme du procureur au démon; c'était un fin matois, et bien loin d'être un sot, témoin cette réponse qu'il fit, après l'agonie de Louis XV, à ceux qui le plaisantaient d'avoir découvert la châsse de sa sainte, et d'avoir inutilement invoqué les secours du ciel : « Eh! de quoi vous plaignez-vous, dit-il, est-ce qu'il n'est pas mort ?» Je me rappelle que l'on a fait une chanson de ce bon mot**. Ce fut ce

---

* L'abbé Coyer était de l'académie des Arcades de Rome, de la société royale de Londres, etc.; il mourut en 1782, laissant 7 volumes d'œuvres diverses, qui n'auraient sans doute pas empêché son nom d'être oublié, si Voltaire ne se fût chargé de lui donner une petite part d'immortalité. Il avait été jésuite et précepteur du duc de Bouillon.

** Par le mot de chanson, Brissot veut sans doute parler de l'épigramme suivante, à laquelle c'est faire peut-être beaucoup trop d'honneur que de la citer, quoiqu'elle soit un témoignage de l'amour universel que l'on avait pour le *Bien-aimé*.

Sur Géneviève que l'on vante,
Sur la châsse dont autrefois
La découverte ou la descente
Du ciel, en faveur de nos rois,

prêtre qui convertit Nolleau, ou du moins qui le confessa dans sa dernière maladie. Jusque-là, Nolleau avait été franchement incrédule, mais je le vis abjurer l'incrédulité à l'article de la mort; je ne m'y attendais pas. En se confessant, y avait-il été de bonne foi? Plus par terreur ou faiblesse que par conviction, je pense. Du moins il fit les choses avec décence, et, s'il en fût revenu, je doute que, comme Voltaire, il eût prétendu avoir mystifié le sacerdoce.

Son épouse, jeune, douée d'une jolie figure, d'un esprit sémillant, à beaucoup de douceur de caractère réunissait beaucoup d'égoïsme et cette avarice qu'ont les femmes de Paris qui aiment la parure coûteuse. Cependant, sa parure n'était pas toujours de la dernière mode, car je lui vis porter encore des mouchoirs à la Wilkes, ce qui m'émerveillait beaucoup et me semblait faire plus d'honneur à ses sentimens qu'à son goût. Figurez-vous une toile anglaise très-fine et très-belle, sur laquelle on avait imprimé tout au long la lettre de Wilkes aux habitans du comté de Middlesex, et, au milieu de cette lettre, Wilkes lui-même représenté dans l'at-

---

Suspendaient les fatales lois,
On faisait maintes railleries;
A la sainte on donnait grand tort,
Quand le chef de la liturgie
N'y peut tenir, se lève et crie:
« Incrédules! n'est-il pas mort? »

titude d'un homme occupé à écrire. Mais, alors, c'était tout ce qu'on pouvait afficher de patriotisme, et il faut en savoir gré à madame Nolleau. Du reste, elle valait mieux que sa réputation; il est une foule de femmes à qui la légèreté de leur caractère donne souvent une célébrité fâcheuse qu'elles ne méritent point *.

Madame Nolleau était parente de la femme de M. Gouves, et celle-ci lui avait fait confidence d'un singulier marché conclu par son mari avec l'abbé Terray. Ce contrôleur-général, fameux comme Cartouche, habitait un hôtel superbe dans la rue Notre-Dame-des-Champs. Son voisin, M. Gouves, procureur-général à la cour des Aydes, possédait un jardin de quatre arpens, attenant à sa

---

* Cette mode avait été importée d'Angleterre en 1768; elle devait son origine aux persécutions et à la captivité que Wilkes avait essuyées à cette époque. Le peuple anglais, dont il avait pris la défense contre les ennemis des priviléges nationaux, en avait fait son idole, et gravait partout et sur tout son image. Dans les troubles, dont il fut l'occasion, on vit les habitans de Londres, aux cris de *Vive Wilkes*, promener sur un char une jeune fille au front de laquelle on avait écrit, *la Liberté*. Trois autres écriteaux en forme de médailles antiques étaient suspendus à sa poitrine et à ses côtés; sur l'une on lisait *Charles I, couronné en* 1625, *décapité en* 1649; sur l'autre, *Jacques II, couronné en* 1685, *chassé en* 1688; sur la troisième enfin, *Georges III, couronné en* 1760.... — Wilkes, qui fut l'adversaire le plus redoutable du ministère, mourut, obscur et oublié, en 1797.

maison. Ce jardin magnifique avait appartenu au médecin Chomel *, qui y avait dépensé des sommes immenses, en sorte qu'on l'avait appelé la *Folie Chomel*, comme on disait la *Folie Beaujon* **.

* Il y a eu plusieurs Chomel qui se sont distingués dans les sciences. Le premier est auteur d'un *Dictionnaire économique*, ouvrage traduit en plusieurs langues, réimprimé dix fois en France et en Hollande, et qui n'est pourtant qu'une compilation d'écrits surannés sur l'économie domestique et l'agriculture. — Son neveu, Pierre Chomel, médecin et botaniste, fut l'ami et le collaborateur de Tournefort, et l'aida dans ses recherches sur l'*Histoire générale des Plantes du royaume*; il devint médecin du roi, membre de l'académie des sciences, et doyen de la faculté de médecine; il mourut en 1740. On lui devait un *Abrégé des Plantes usuelles*, que l'on a réimprimé, en 1810, avec des additions et des planches de M. Dubuisson. Déjà, en 1761, une édition plus complète en avait été donnée par son fils. — Celui-ci, dont parle Brissot, était mort en 1765, et avait publié plusieurs dissertations et ouvrages de médecine, parmi lesquels on distingue avec raison son *Essai historique sur la Médecine en France*.

** Beaujeon, banquier de la cour, sous Louis XV, avait une fortune immense, et toute la vanité des parvenus. Les curieux ont conservé le billet d'enterrement de sa femme. Il portait : « Vous êtes prié d'assister au convoi, transport et enterrement de TRÈS-HAUTE ET TRÈS-PUISSANTE DAME, Élisabeth Bontems, femme de TRÈS-HAUT ET TRÈS-PUISSANT SEIGNEUR, Nicolas Beaujeon, conseiller d'état, secrétaire du Roi, maison, couronne de France, et de ses finances de La Rochelle, etc. » Si Beaujeon eut l'amour des titres et du faste, il eut aussi l'amour de l'humanité, et le goût de la bienfai-

M. Gouves, ayant épousé la veuve de ce médecin, était devenu maître du jardin; mais il regardait cette propriété comme un objet d'un luxe inutile et coûteux, et il cherchait à s'en défaire. Pour tenter l'abbé Terray, il ouvre une porte de communication et le laisse se promener à son aise dans ses allées touffues. Ce qu'il avait prévu ne manque pas d'arriver. Le ministre enchanté de cette délicieuse dépendance, veut la joindre à son hôtel, et sur le ton de froideur avec lequel on accueille ses premières propositions, il offre cent mille livres de l'arpent. « Une pareille offre est bien séduisante, lui dit M. Gouves, mais qui me remplacera mon jardin? Cependant, je l'accepte, si je puis espérer que vous me saurez gré de cette condescendance et que vous vous en souviendrez dans l'occasion. Mais, non... Rien au monde ne pourrait compenser... Allons, quoi qu'il m'en coûte, je ne m'en dédis pas. Comptons à l'instant vos quatre cent mille livres, car, cet après-midi, je ne vous tiendrais peut-être pas quitte pour un million.» L'abbé le prit au mot, mit à l'instant la somme dans sa voiture, et ils allèrent ensemble signer la vente chez un notaire. *

---

sance. Il éleva le pavillon qu'on appela la *folie Beaujeon*, situé à l'extrémité des Champs-Élysées, près l'Arc-de-l'Étoile; mais dans le même lieu, il avait fondé l'hôpital qui porte encore son nom, et l'avait généreusement doté. La Folie Beaujon est détruite, mais l'hôpital reste.

* Ce M. de Gouves était aussi ou avait été procureur-gé-

Comment cet homme trouvait-il si vite de pareilles sommes pour ses menus plaisirs? Dans les poches de tout le monde, et il ne s'en cachait pas*. Jamais on n'a tyrannisé le peuple avec plus d'impudence. Impôts, banqueroutes, tous les moyens lui étaient bons pour voler, et il n'en faisait pas mystère. J'ai vu par hasard cet homme, qui ressemblait à un cuistre de collége et dont la figure et les manières retraçaient tous les genres d'immoralité**. Avant lui, les tyrans financiers avaient

---

néral de la cour des monnaies; voici ce qu'on dit de lui dans les *Mémoires sur l'abbé Terray*, publiés en 1776 : « La cour des monnaies était souvent en querelle avec le sieur de Gouves, son procureur-général, mauvais sujet, dont les friponneries et les vexations lui avaient plusieurs fois mérité l'interdiction de sa compagnie. On avait des preuves que ce magistrat avait dans sa jeunesse été enfermé à Bicêtre, et l'on voulait profiter de cette découverte pour l'expulser à jamais. L'abbé Terray le soutenait puissamment, et avait avec lui des liaisons de plaisir qu'on sait être fortes chez tous les hommes et surtout chez les grands. Il était son *Bonneau* et avait un talent merveilleux en ce genre pour un ministre et pour un prêtre, qui en bravant tous les préjugés de religion est obligé de s'asservir à ceux de la société. »

* On reprochait un jour à l'abbé Terray que, par ses opérations financières, il prenait l'argent dans les poches des Français. Eh! où voulez-vous que je le prenne? répondit-il.

** L'ex-ministre était retiré près d'Arpajon où il mourut en 1778. Avant sa mort on prétendait qu'il avait la gangrène

quelque pudeur; il jeta le masque. Tous ses successeurs ne l'ont pas repris.

Lorsqu'on a lu tous les attentats des d'Aiguillon, des Maupeou, et des Terray, quel homme même modéré ne les condamnerait pas à la potence? J'ai parcouru la vie de ce dernier. Quelle effroyable accumulation de forfaits de toute espèce!

Il met la main sur la caisse des amortissemens. Il suspend les remboursemens pour la libération des dettes, réduit les effets royaux, convertit les tontines en rentes viagères.

Il enlève l'argent mis en dépôt à la ferme par les particuliers, et arrête le paiement des rescriptions; deux mille deux cent cinquante bilans déposés aux greffes, et deux cents suicides constatés à la police, voilà le résultat de cette opération désastreuse.

Sont-ce là tous ses vols, toutes ses extorsions? Non. Il a volé l'argent de la compagnie des Indes, qu'il ne remboursa qu'en mauvais contrats; il a volé 40 millions aux états de Bretagne et aux créanciers de l'état; il a volé jusqu'à l'université. Et quand on criait à l'injustice de ces mesures, il répondait: Qui vous dit qu'elles soient justes?

Tous les coffres ont été forcés de s'ouvrir devant

---

dans le sang, ce qui ne devait pas surprendre, disait-on, puisqu'il l'avait toujours eue dans le cœur.

ses mains rapaces. Il a extorqué des sommes énormes à celui-ci violemment, à celui-là par mauvaise foi et véritable escroquerie. Il a introduit dans le paiement des rentes de l'Hôtel-de-Ville une foule de formalités, afin d'en faire traîner l'acquittement; il a soumis au dixième les rentes qui étaient exemptes de cette formalité; il s'est fait donner deux millions par un Juif qui s'est tué de désespoir; et tout en affectant de laisser crier, comme Mazarin laissait chanter, il a envoyé à la Bastille vingt personnes, dont le crime était d'avoir blâmé ses actes et ses projets *.

Et que n'a-t-il pas fait pour conserver le pouvoir et les bonnes grâces de madame Dubarry. Non content d'avoir fait doubler la pension que le roi faisait à cette fille entretenue, il payait sans difficulté tous les bons qu'elle lui présentait, et tous les bons de tous les Dubarry. Puis il métamorphosait son maître royal en monopoleur, en croupier, et lui faisait accaparer les blés, comme il les accaparait lui-même. A ce commerce, il en ajoutait un autre, celui de vendre toutes les faveurs et tous les emplois. Sa maîtresse Lagarde imitait effrontément son exemple, et le scandale fut poussé si loin,

* L'abbé Terray disait à un chanteur de l'Opéra qui sollicitait en vain son paiement : « Attendez, il est juste de payer ceux qui pleurent avant ceux qui chantent. »

qu'il se vit un jour forcé de la sacrifier et de la chasser ignominieusement.

A des vexations inouies dans la perception de tous les droits, il ajoutait des impôts arbitraires. Il a forcé, par exemple, les nouveaux anoblis de payer une seconde fois leurs lettres de noblesse : petite spéculation sur la vanité, que je lui pardonne volontiers; mais il a fait des emprunts ruineux en Hollande, et il a passé en acquit de comptant près de 80 millions : dépense infâme que je ne lui pardonne pas.

Citons un dernier trait à ce tableau. Le comte de Clermont meurt. Il laissait 300 mille livres de rente viagère sur l'état *. L'abbé Terray fait doucereusement entendre au roi que madame Dubarry recevrait volontiers cent mille livres sur cette somme, et que ce don lui serait d'autant plus agréable, qu'il n'augmenterait en rien les charges du peuple, puis-

* Louis de Bourbon-Condé, comte de Clermont, était abbé du Luc, de Saint-Claude, de Noirmoutiers et autres abbayes, ce qui ne l'empêcha point de faire les campagnes d'Allemagne, des Pays-Bas et celle de 1747 sous les ordres du maréchal de Saxe. Il commanda à son tour dans le Hanôvre, et fut battu à Crevelt. Après cette défaite il retourna à ses abbayes et vécut dans la retraite. Il avait conservé ses bénéfices par bref du pape, et il fut nommé membre de l'Académie française par la grâce de Dieu. D'Alembert a fait son éloge.

que l'extinction de cette rente était tout bénéfice pour le roi; et le roi de donner. Madame Dubarry demande à son tour 50 mille livres pour ce pauvre abbé, si bon, si zélé, et qui n'a pas de quoi vivre; et le roi de donner encore. A cette nouvelle Maupeou accourt, et 50 autres mille livres sont le prix de son empressement. Survient enfin le comte de Lamarche *, qui a fait ses preuves d'amour pour le despotisme, et d'amour pour la favorite; et on ne put lui refuser les cent mille livres qui restaient à dilapider.

Marat me disait un jour avoir entendu raconter à un monsieur Guérier, employé dans les haras du roi, un petit trait de friponnerie qui prouve toute la droiture d'âme du bon abbé, mais qui prouve en même temps que cet homme si insensible aux murmures du peuple, manquait de courage devant les menaces que lui faisait en face un particulier. L'employé des haras avait obtenu de lui, à je ne sais plus quel titre ou prétexte, un droit de propriété sur un domaine, et il avait secrètement promis de partager cette propriété avec M. Damerval. Ce Damerval avait épousé la fille de madame Lagarde, et se trouvait le gendre de l'abbé Terray. Il abandonna sa portion de la propriété en échange de cinquante mille livres, pour lesquelles

* Le comte de Lamarche était fils du prince de Conti.

Guérier lui souscrivit deux billets. Mais voilà que le contrôleur-général l'appelle un matin, et lui dit: « Mon cher, je suis désolé ; l'arrangement a manqué: le roi a refusé de signer le bon du domaine, et il faut regarder l'affaire comme f... — Eh bien ! je m'en f..., répond Guérier sur le ton du ministre; ayez soin pourtant de me faire rendre mes deux billets. — Mon ami, cela ne me regarde pas. — Cela vous regarde si bien que si Damerval ne me les remet pas à l'instant, je reviens aussitôt ici les chercher, et je n'en sors pas qu'ils ne me soient restitués. » En effet, Guérier, qui se sentait protégé par tous les ennemis du contrôleur, parla si haut, que l'abbé lui fit rendre un de ces billets; l'autre s'était, dit-on, perdu: le fait est que Damerval n'osa pas le présenter. Ceci est un trait de conscience et de restitution que Linguet aurait dû citer dans son panégyrique. Car, voilà les héros dont Linguet s'est donné le plaisir de faire l'apologie. On connaît ses défenses de d'Aiguillon et de Terray; je ne sais s'il n'a pas fait imprimer aussi un scandaleux éloge de Maupeou, éloge emphatique et déhonté que j'ai eu écrit et signé de sa main*, et dans lequel il

* Les Mémoires de Linguet en faveur du duc d'Aiguillon ont été publiés en 1774. La défense de l'administration de l'abbé Terray a été insérée dans les Annales politiques, page 379, tom. III. Mais son éloge de Maupeou n'est point dans ses œuvres. Nous faisons imprimer cet éloge curieux

fait à la fois un Solon, un Mécène, un petit saint

Du noir visir, despote en France,
Qui pour régner mit tout en feu.

Un l'Hospital n'était rien en comparaison. Mais comment vais-je citer l'Hospital! L'auteur des *Annales* ne nous a-t-il pas révélé que l'Hospital n'était qu'un coquin?

Malgré la conviction intime qu'il avait de ses vertus morales et patriotiques, Linguet aura dû être émerveillé en apprenant un jour par la Gazette de France, qui en faisait grand bruit, que l'ex-chancelier avait bien mérité du trésor national, en y envoyant généreusement cinq cents, d'autres disent huit cent mille livres en espèces; mais cette générosité d'un homme qui a professé et pratiqué le despotisme avec impudence, était dûe aux seules craintes qu'une visite de brigands lui avait inspirée pour ses richesses. Je puis garantir la vérité du fait. Il prouve que, dès 1790, les despotes avaient meilleure idée du trésor public que du feu trésor royal. M. Maupeou n'aurait sûrement pas confié mille écus à la caisse de son respectable collègue l'abbé Terray. Ce versement était un bel hommage au nouvel

---

sur la copie écrite de la main de Linguet. On le trouvera à la fin de ce volume.

ordre de choses. C'était un athée qui rendait grâces à la divinité *.

---

* Le chancelier Maupeou, à l'avènement de Louis XVI, et après avoir vu rappeler le parlement, avait été exilé dans sa terre de Thuit près des Andelys, où il mourut ignoré en 1792.

Brissot a rappelé les deux premiers vers d'une épigramme, dont nous avons vu faire une singulière application dans ces derniers temps, et qui avait été composée à l'époque où l'ex-chancelier de Louis XV fut nommé chevalier du Saint-Esprit.

Ce noir visir, despote en France,
Qui pour régner met tout en feu,
Méritait un cordon, je pense,
Mais ce n'est pas le cordon bleu.

CHAPITRE VIII.

Linguet. — Accueil qu'il fait à Brissot. — Il l'engage à travailler à son journal. — Lettre de Linguet. — Réception de Laharpe à l'académie. — Critique de Linguet à ce sujet. — Le libraire Panckoucke. — Intrigue académique. — Épigrammes de Linguet. — Suard et Laharpe font supprimer son journal. — La reine essaie en vain de le protéger auprès de Louis XVI. — Il quitte la France.

PENDANT que je travaillais chez un procureur, Linguet remplissait la capitale et la France du bruit de son nom. C'était le temps de ses combats avec son ordre, avec Gerbier, avec l'académie. Linguet était homme de lettres, et Gerbier ne l'était point; Linguet était persécuté, et annonçait un caractère fier, indépendant, ennemi de toute espèce de despotisme. Je devins bientôt le partisan le plus forcené de Linguet. Je brûlais de le connaître; je lui écrivis, il m'accueillit et me fit valoir son accueil. « A l'âge où vous êtes, me dit-il, je recherchai les » maîtres en littérature et ils me reçurent avec

» hauteur. » Je lui demandai des conseils pour suivre le barreau; je lui parlai des longues études du droit romain, du droit public. Il me sourit: « Cultivez, me dit-il, votre raison, vos talens, » vous trouverez toujours des livres. Ces études » ne servent qu'à rendre l'écrivain lourd, stu- » pide. » J'entendais l'espagnol, il avait traduit des comédies dans cette langue, il me prêta des originaux. Je lui montrai le plan d'un théâtre étranger, anglais, italien, espagnol, allemand. Linguet y vit l'élan d'un jeune homme dévoré par une prodigieuse activité, et par le besoin de la célébrité. Il le modéra sans le décourager; je lui dois la justice qu'il me montra de l'intérêt, qu'il voulut même m'obliger en m'attachant à son journal de *Politique et de Littérature*, qui lui faisait tant d'ennemis, et j'aurais alors cherché des ennemis loin de les éviter. Sa bonne volonté devint impuissante *.

---

* La lettre suivante de Linguet à Brissot indique l'espèce d'intérêt que cet écrivain alors si célèbre prenait au jeune clerc de procureur, et prouve que la persécution qu'il éprouva, relativement à son journal, remontait à la nomination de Laharpe à l'Académie.

« Je réponds à votre polyglotte, monsieur, avec ma langue toute naturelle. Je serais fort embarrassé à parler comme vous tout à la fois celle du Tibre et du Mançanarès. Je ne suis pas étonné que vous ayez tant de dégoût pour les sublimes

Ce fut par suite des intrigues de l'intolérante vanité de quelques-uns de ces spéculateurs en phi-

---

occupations de l'*ordre*, et que vous ne vous plaisiez pas dans une étude de procureur.

» Je ne pourrai cependant jamais prendre sur moi de vous pousser au penchant où votre cœur est enclin, et de vous conseiller cette malheureuse littérature. C'est une vraie syrène, elle perd tous ceux qu'elle séduit, à moins qu'ils n'aient, comme nos écrivains du jour, un front d'airain, un cœur encore plus dur, et un esprit souple dans la même proportion. Tâtez-vous : si vous ne vous trouviez pas ces parties-là ainsi conformées, ne soyez pas littérateur; vous vous en repentiriez; vous maudiriez cent fois dans votre vie le jour où vous seriez entré dans cette affreuse carrière.

» Je regrette d'avoir été privé du plaisir de voir M. Guillard qui apparemment a les mêmes inclinations que vous, et que le talent ne sauvera pas plus que vous des déboires attachés à la culture des lettres, s'il s'y applique sans les préliminaires que je viens de vous détailler. Je serai enchanté à mon retour de faire connaissance avec lui. Je pars pour Versailles, ensuite pour aller passer deux jours dans le voisinage, à la campagne. Dès que je serai arrivé, j'aurai l'honneur de vous renouveler l'assurance des sentimens que je vous ai voués.

» Je ne vous parle pas de la lettre sur le *Shakespeare*, nous en causerons. D'ailleurs il y a bien du changement dans l'affaire du journal. On fait une affaire d'état de la critique du choix de l'Académie prostituée au Hapula. Le ministère s'en mêle : et puis soyez littérateur sans être vil. Je vous embrasse, LINGUET. »

losophie, si peu dignes du beau nom de philosophe, que Linguet perdit son journal et se décida à s'expatrier. Nous avions assisté ensemble à la réception de Laharpe à l'Académie ; l'auteur de *Menzikoff* y entrait entre Arnaud et Suard, et tout chargé d'une pluie de sarcasmes et d'épigrammes ;* c'était, il m'en

* L'abbé Arnaud s'est distingué dans la querelle des Gluckistes et des Piccinistes, il était de l'Académie française et de celle des inscriptions. Il a écrit quelques fragmens sur Platon, sur Appelle et sur Catulle, des dissertations sur la musique des anciens, et des pamphlets en faveur de la musique allemande, qui ont été recueillis en 1808. Arnaud était mort en 1784. Suard, qui n'avait guère plus de titres vraiment littéraires qu'Arnaud, avait précédé Laharpe à cette académie, où l'auteur de *Warvick* avait du moins acquis le droit de s'asseoir.

Le jour qu'Arnaud fut de l'Académie,
La l'Espinasse, en riant du succès,
Disait partout : Grâce à mon industrie,
Voilà déjà deux grands hommes de faits.
A qui donner la place du génie
A l'avenir ? Il nous reste Suard,
Bien lourd, bien froid, comme monsieur Gaillard,
Et quand enfin la noble compagnie,
Par tant d'affronts sera bien endurcie
Au deshonneur, il nous faudra peu d'art
Pour y glisser Laharpe *et Mélanie.*

Laharpe ne fut reçu qu'en 1776 et cette épigramme est de 1771 ; à cette époque Gaillard n'avait point encore publié son *histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre* qui doit le placer au premier rang de nos historiens.

souvient, un beau jour du mois de juin; et malgré la chaleur, tout ce que la secte encyclopédique avait de plus brillant faisait cortège à cette ovation de l'un de ses coriphées. D'abord un discours bien longuement et bien impertinemment ennuyeux du nouvel élu, auquel Marmontel, pour n'être pas en reste, répondit d'une manière aussi pédante et aussi ennuyeuse; puis un chant mortel de la *Pharsale*, et enfin un de ces inévitables éloges du grand prêtre d'Alembert en l'honneur de son amie mademoiselle l'Espinasse, morte quelque temps auparavant en odeur de philosophie et dans les bras du bel esprit *. Tout cela n'était pas seulement long, froid, emphatique et soporifique, mais encore souverainement ridicule et déplacé. Ces petits grands hommes, leurs encensoirs à la main, louant les rois, les reines, les ministres, les morts, les vivans et eux-mêmes, avaient quelque chose des marchands d'orviétans, débitant leurs drogues sur la place publique. A voir cette complaisance d'applaudissemens les uns pour les autres, ils me paraissaient tous complices de leur réciproque nullité. Parmi tant de petits littérateurs, il y avait, selon moi, de l'injustice à Fréron de n'avoir appliqué qu'à Laharpe seul le surnom de

* Dans l'éloge de Sainte-Foix, prononcé à l'académie, il y a un petit paragraphe en l'honneur de Mlle. l'Espinasse.

Bébé littéraire. Il est vrai qu'il n'y avait personne en France, même à l'Académie, auquel la petite stature, la petite vanité et la petite colère du nain de Pologne pussent être plus naturellement comparés.

Dans cette séance, tout ce qui avait si vivement choqué mon esprit impartial et sans prévention n'avait pu échapper à l'observation de Linguet, qui, comme moi, n'était pas étranger aux hommes et aux choses. Son journal reproduisit bientôt sa pensée, et en fouettant Laharpe avec tous les délices de sa haine, il n'épargna pas la satyre et l'ironie au reste des académiciens. Il y eut bientôt une grande rumeur. Avoir critiqué l'auteur de *Mélanie*, son discours et ses vers, avoir jugé le jugement de ses confrères, c'était un crime que la philosophie des philosophes ne pouvait supporter. Les académiciens, en nommant Laharpe à l'académie, avaient agi avec conscience et discernement, car ils étaient infaillibles aussi bien qu'immortels. Laharpe souleva avec beaucoup d'adresse l'amour-propre de Nivernois et de Duras; et, dans cette querelle de gens de lettres, les deux hommes de qualité s'avisèrent de se regarder comme solidaires *. Ils intriguèrent près de Mirosménil; Suard, beau-frère

* Le duc de Nivernois avait remplacé Massillon à l'Académie française. C'était un grand seigneur, renommé par sa magnificence et son esprit. On parla beaucoup dans le

de Panckouke, intrigua de son côté près du libraire, et le libraire, qui vendait de l'esprit comme une marchandise à la livre, pensa que celui de Suard ou de Laharpe vaudrait mieux, parce qu'il serait moins léger; par les tracasseries qu'il suscita et aida le garde-des-sceaux à susciter à Linguet, il le força à abandonner son journal. Ils eurent à ce sujet de très-vives discussions pécuniaires.

Ce Panckoucke était une espèce de Turcaret littéraire, courtisant les grands écrivains dont le talent pouvait servir à sa fortune, et se formant une cour de petits auteurs qui cherchaient à faire fortune par son moyen. Il se laissait adresser les épîtres et les dédicaces des ouvrages qu'il imprimait, et faisait

---

temps de l'éclat et du succès de son ambassade à Londres, à l'issue de laquelle il fut appelé à l'académie des inscriptions et belles-lettres. Ce n'était pas seulement en qualité de grand seigneur qu'il avait été choisi; Nivernois possédait des titres littéraires. Arrêté par l'ordre de Chaumette, et rendu à la liberté après le 9 thermidor, il se consola de la perte de sa fortune par l'étude des lettres; et, deux ans avant sa mort, arrivée en 1798, il publia huit volumes de ses œuvres; on y distingue du moins quelques pièces de vers ingénieuses et des fables écrites avec naturel et simplicité. — Le duc de Duras avait servi en Italie, et commandé en Bretagne lors des troubles qui firent naître l'affaire de la Chalotais: mais il n'a rien écrit.

C'était en qualité d'homme de la cour, et non d'homme de lettres, qu'il siégeait à l'académie.

composer des ouvrages qu'il dédiait aux ministres, comme s'il en eût été autre chose que l'imprimeur. C'est ce qu'il fit de la traduction de l'*Arioste*, qui est de Framery, et qu'il adressa à Vergennes *. Par ce moyen et par d'autres, il était bien venu du ministère : aussi, lors de la publication de l'Encyclopédie, obtint-il sans peine une défense à tous les journaux d'en parler, soit en bien, soit en mal, parce qu'il s'imaginait que les éloges ne feraient pas tant de bien que les critiques ne causeraient de mal. En effet, on croit plus facilement à la critique qu'on n'ajoute foi aux louanges.

Linguet, qui n'était pas d'humeur à montrer beaucoup de complaisance pour un aussi petit monseigneur, et qui ne se sentait pas fait pour se soumettre à ses caprices, soupçonnait déjà l'envie secrète qu'il avait de se débarrasser de lui. Avant même la levée de boucliers dont le choix académi-

* La traduction du *Tasse*, et non celle de l'*Arioste* a été dédiée par l'auteur au comte de Vergennes. Il a composé celle de l'*Arioste* en compagnie avec Framery; mais rien ne prouve que celui-ci soit l'auteur unique de cet ouvrage qui porte le nom des deux traducteurs. Framery était rédacteur avec Ginguené de la partie musicale de l'Encyclopédie; on lui doit diverses productions qui traitent de l'art musical, et de l'art dramatique; il a composé plusieurs opéras oubliés. Il est mort en 1810, pendant qu'il travaillait à mettre en musique son opéra de *Médée*, qui venait d'obtenir le prix destiné aux drames lyriques.

que fut le prétexte, ce n'était pas la faute de Panckoucke si le journal n'avait pas été enlevé au rédacteur*. Linguet a su le secret de toutes ces intrigues par M. Lenoir, le lieutenant de police, qui inculpa aussi d'Alembert; il sentit bien qu'il y avait là-dessous plus qu'une vengeance d'amour-propre, mais une spéculation à son détriment; et le public n'en

---

* Dans les *Mémoires historiques sur Suard et le 18e siècle*, M. Garat juge Panckoucke d'un manière toute différente. « Les auteurs, dit-il, et les ouvrages les plus de son goût et de sa raison, n'obtenaient aucune préférence exclusive dans ses entreprises et dans son commerce. Les œuvres de Voltaire et les feuilles de Fréron, des articles de Linguet et des articles de Laharpe, tout entrait, suivant le temps et les circonstances, dans ses spéculations.

» A lui et par lui a commencé une amélioration très-remarquable, dans l'existence des gens de lettres, tenus trop long-temps dans la pauvreté par les gages avilissans qu'ils recevaient des libraires, et par les récompenses très-honorables, mais mesquines, des puissances. Ce qu'il pouvait gagner de trop sur eux, il le croyait perdu pour sa fortune personnelle. Il les enrichissait pour s'enrichir lui-même; il voulait les rendre indépendans de lui comme de toute la terre, sûr qu'avec leur indépendance, leur génie féconderait toutes les sources des richesses de la presse et de la librairie. Il commença un jour l'exécution d'un traité avec un écrivain qu'il connaissait à peine, par lui avancer cent mille francs qui n'entraient pas dans les conditions du traité. C'étaient bien là les calculs d'un géomètre et d'un libraire transcendant. »

parti pour Linguet, et vouloir lui faire restituer sa propriété. Il est vrai qu'elle y mit cette légèreté qu'elle a portée dans toutes les affaires. Le *journal politique* lui plaisait parce qu'il était satyrique et médisant, qu'il l'égayait parfois et ne la blessait jamais. Pourvu qu'il ne s'attaquât point à d'augustes personnages, tels qu'elle et le roi, qu'importait ce que disait ou ne disait pas son rédacteur? —Louis XVI lui répondit, sans doute, que cela importait beaucoup à toutes les personnes qui, pour n'être pas de grands personnages, n'en tenaient pas moins à leur réputation. Et comme on lui avait peint Linguet sous les traits d'un impudent Zoïle, d'un Arétin effronté, s'en prenant à la fois au trône et à l'académie, la bonne volonté d'Antoinette fut perdue. Linguet, alors réfugié à Bruxelles, se transporta en Angleterre où il fonda ses fameuses *Annales* dans lesquelles il versa à pleines mains la colère et la vengeance sur tous ses ennemis.

Au commencement de la révolution, Linguet rentré en France, pensa à faire valoir les droits qu'on lui avait ravis; il annonça qu'il allait en demander la restitution et une indemnité pour les 10,000 livres de traitement qu'on lui devait, en vertu d'un contrat passé en bonne forme, et dont il avait été privé par Panckoucke sur un simple mot d'ordre de Vergennes ou de Miroménil. Il répondait ainsi à un article du *Mercure* qui racontait son expulsion d'une des séances de l'assemblée nationale, et lui faisait

dire : « Ils m'ont rendu justice, j'étais déplacé parmi des amis de la liberté. » Je sais ce que vaut Linguet, mais il faut avouer que la conduite de Laharpe, en déchirant son ennemi dans le journal qu'il lui avait volé, a été odieuse jusqu'au bout. Le mot, comme l'anecdote qu'il citait, étaient faux ; les injures, dont il accompagnait son récit, de la dernière grossièreté *.

---

* Dans l'article dont il est question, le rédacteur du *Mercure* parle de la plume infecte de ce fameux Linguet, vendue depuis trente ans à tous les genres de despotisme ; homme vraiment rare, né avec un si grand fonds de tendresse pour le pouvoir arbitraire, que la Bastille même n'a pu l'en corriger: puis il le montre après tant d'aventures mémorables, chassé des galeries de l'assemblée nationale par l'indignation publique soulevée à son seul nom, et se disant à lui-même : Ils ont raison, ce n'est pas ici ma place.

Linguet répond que, mêlé un jour parmi les curieux qui se disposaient à entrer dans la salle de l'assemblée, il en avait trouvé les portes fermées, parce qu'on ne les avait ouvertes qu'aux députés, et que n'étant point député il avait souffert cette exclusion commune à cinq cents personnes sans se plaindre et comme accoutumé à de pareils présens. Puis il prévient Laharpe, qu'à propos de despotisme et de plume infecte, il va intenter à sa muse parfumée un procès au Châtelet pour faire redresser l'acte odieux commis jadis à son égard dans l'affaire de son journal, et il finit par demander, à lui Laharpe, qui parle d'un aventurier de la Bastille, s'il a déjà oublié ses propres aventures de Bicêtre.

Et tout cela s'imprimait dans le n° 51 du Mercure de 1789

Avant son départ Linguet m'avait engagé à m'attacher à la nouvelle rédaction du journal, qui, à mon refus, fut obligé d'appeler de Strasbourg un rédacteur politique nommé Fontanelle*. J'avais apprécié les hommes d'après leurs procédés. Malgré l'éclat de leur renommée, malgré le désir que j'avais de m'enrôler sous les drapeaux dont ils se couvraient, j'aurais rougi de voir mon nom associé au leur. Ils profitèrent peu de leur déloyauté; Linguet n'était pas doué d'un génie inimitable, mais il avait un talent supérieur pour la polémique, et il mettait plus de verve et d'esprit dans une page, que Laharpe et Suard ensemble dans tout un volume. Leur journal, sec, froid, fade et lourd, après avoir fait mourir d'ennui ses souscripteurs, allait mourir lui-même d'inanition. La banqueroute de Lacombe vint, je crois, le sauver. Lacombe, que ses spéculations sur les ouvrages de Marmontel, et principa-

---

et le n° 15 des révolutions de France et de Brabant. De nos jours on ne s'écrirait pas des injures de meilleur goût et de meilleure grâce. Camille Desmoulins en publiant l'article de Linguet, et tout en avouant les torts de Laharpe, mettait en note : « Duclos dit très-bien, en parlant des querelles des » gens de lettres, qui divertissent un certain public : *Au-* » *trefois on faisait combattre les animaux pour amuser les hom-* » *mes; ne serait-ce pas aujourd'hui tout le contraire?* »

* Fontanelle rédigeait une gazette politique et littéraire aux Deux-Ponts et non pas à Strasbourg.

lement l'édition des *Incas*, avaient ruiné, fut obligé de vendre son *Mercure* à Panckoucke. Celui-ci réunit les journaux et les rédacteurs pour en faire cette chaire magistrale où depuis Marmontel jusqu'à Mallet-du-Pan une demi-douzaine de pédans ont long-temps régenté la littérature.*

---

* Mallet-du-Pan a beaucoup écrit contre Brissot et les nègres dans le *Mercure*.

CHAPITRE IX.

Le journal de Clément et de Palissot. —Clément.—Palissot et J.-J. Rousseau.—Jugement sur une édition des œuvres de l'auteur de la *Dunciade*. — Les commentaires et les notes.—La Dunciade. — L'homme dangereux. — Intrigue comique. — Le pardon de Jean-Jacques. — La brochure de Brissot contre les Jacobins. — Opinion courageuse de Palissot sur les anarchistes.

A l'époque dont je viens de parler, je fus sur le point de m'attacher à un nouveau journal, que le départ de Linguet avait fait naître; il était rédigé par Clément et Palissot. Ils espéraient recueillir une succession prête à échapper des mains qui s'en étaient emparées. Mais j'avais eu le temps de faire des réflexions. Ce n'était plus Linguet, frappant de sa férule à droite et à gauche, et dans tous les rangs, mais respectant, du moins alors, quelques noms dignes de respect : c'était une guerre ouverte contre tout le parti encyclopédique, les soldats et les chefs. Je ne pus supporter l'idée de me trouver ligué avec

des hommes, dont l'un avait le grand tort de mépriser Voltaire, et l'autre d'avoir indignement outragé Rousseau *.

J'aimais trop la philosophie pour faire métier de la combattre ; j'étais trop attaché dans le fond à la

---

* Clément, accueilli par Voltaire dont il avait réclamé l'appui, était bientôt devenu son détracteur, et celui de tous les philosophes. Mécontent du peu de succès qu'avaient obtenu ses ouvrages, il se mit à la suite de Fréron, et consuma sa vie en combats contre ses plus célèbres contemporains. Ses coups furent principalement dirigés contre Voltaire, Lebrun, Delille et Saint-Lambert. Voltaire lui répondit par des sarcasmes et du mépris, Lebrun par des épigrammes, Delille, en profitant de toutes les observations dont il reconnut la justesse, et Saint-Lambert en le faisant enfermer au fort l'Évêque. Ce procédé n'était, il faut l'avouer, ni philosophique ni littéraire. Clément avait écrit des satyres, une tragédie de *Médée*, et il avait réduit à douze chants la *Jérusalem* du Tasse; autant en avait fait Lamotte de l'*Iliade*, et les deux travestissemens eurent le même sort. Lorsque Clément publia ces productions fort peu poétiques, il trouva dans ses juges une sévérité dont il leur avait donné l'exemple. Presque tous ses autres ouvrages, à l'exception de quelques traductions, sont des ouvrages de critique. On y remarque plus d'aigreur et d'instruction que d'esprit, plus d'observations souvent minutieuses que de véritable goût. Ses traductions ne sont pas sans mérite. Il a fondé divers journaux avec Palissot, Deschamps et Fontanes. Geoffroy qui fut aussi son collaborateur et son ami avait fini par le faire oublier. Il est mort en 1812.

cause des encyclopédistes pour m'unir à ses ennemis déclarés. Je voulais bien livrer à la critique quelques-uns des indignes soutiens de cette cause; je voulais bien persifler leur égoïsme, leur arrogance, et dénoncer leur despotisme, qui se vengeait d'une critique littéraire par une lettre de cachet, mais j'aurais eu regret d'attaquer en masse les philosophes, quelles que fussent les erreurs de plusieurs d'entre eux; j'aurais rougi surtout de mon alliance avec un ennemi de J.-J. Rousseau.

Il est vrai qu'alors je ne connaissais point Palissot; je n'avais lu que quelques-uns de ses ouvrages, et la disposition ou l'indisposition de mon esprit me les faisait juger avec une sévérité que, dans la suite, je ne lui ai pas trouvée pour moi-même. Je dois dire que mon opinion était une affaire secrète, confiée seulement aux marges d'une édition de ses œuvres imprimées à Londres, en 1771 : édition qui n'était qu'une compilation indigeste de quelque libraire affamé. On avait fait un ramas de tout ce qui s'était présenté, et on s'était hâté d'y commenter chaque pièce, comme on eût commenté Horace et Quintilien, de sorte que le texte de l'auteur ne comptait pas pour moitié dans la collection de ses ouvrages. C'était du reste une industrie fort usitée dès ce temps-là : on publiait trois ou quatre chants d'un poème, quelques centaines de vers, quelques pièces fugitives, et les éditeurs d'annoter ! Voyez plutôt les Géorgiques de Delille et les Saisons

de Saint-Lambert. Comment n'a-t-on pas encore imprimé l'*Œuvre complète* du marquis de Saint-Aulaire? Avec des avertissemens, des notes et des notices, on finirait par faire un in-folio d'un madrigal ou d'un quatrain.

Je ne pus jamais lire que deux chants de la Dunciade; ces deux chants, le premier surtout, me parurent entièrement dépourvus d'intérêt et d'invention; tel était à mes yeux le plan de ce poème, qu'après cette lecture je ne devinais pas encore où le poète en voulait venir, où il prétendait nous mener; je n'y trouvais que vers d'une platitude inimitable, pensées ineptes ou communes, et rien que des bons mots, dignes de Vadé; il y a pourtant des vers heureux, des pensées ingénieuses, des traits vraiment spirituels; je m'indignais encore d'y voir à chaque page Marmontel et Fréron mis en scène et vilipendés; il faut avouer qu'à l'égard de Marmontel et de Fréron c'était montrer par trop de bonté.

Le *jugement alphabétique des ordres* ne me paraissait ni neuf ni piquant; je croyais lire les *trois siècles littéraires*, et, en effet, le ton de ces satyres se ressemble beaucoup. Je n'avais pas grand'foi dans l'impartialité affectée du censeur, quand je voyais avec quelle rage il s'acharnait après ses victimes. Je ne me fiais pas non plus entièrement à la pureté de sa critique, quand je l'entendais parler de *styles* graveleux, de *bluettes* de génie, expressions qu'aurait effacées ce Boileau

que Palissot louait avec enthousiasme, sans doute pour faire niche à Voltaire.

Je me rappelle aussi son *Homme dangereux*, pâle copie du *Méchant*, qui n'est lui-même, dit l'abbé de la Porte, qu'un froid réchauffé du *Médisant* : mêmes personnages, les noms seuls sont changés; mais quelle différence entre cette peinture vive et piquante des cercles de Paris, retracés dans le *Méchant*, et les pesantes railleries du Valère de Palissot. Le caractère de Julie est d'une insupportable maussaderie, et l'imbécille Dorante n'est encore qu'un personnage bien maladroitement dérobé à Gresset. Ce qu'il y aurait eu peut-être de plus comique dans cette comédie, c'est le moyen employé par l'auteur pour essayer de la faire jouer, si son intrigue eût réussi *.

---

* Palissot avait répandu le bruit que le *Satyrique* ou l'*Homme dangereux* était une pièce dirigée contre sa personne, et que, sous les traits du satyrique, on voulait à son tour le traduire sur la scène et le livrer aux sifflets. Il se promettait que ceux qui l'aimaient le moins applaudiraient le plus à son ouvrage, et battraient des mains pour le plaisir de l'humilier. Après le succès, il se faisait reconnaître pour l'auteur de la comédie, et recueillait ainsi l'honneur d'un triomphe proclamé par ses ennemis, en même temps qu'il jouissait du bonheur de les avoir mystifiés. Tout cela était assez savamment calculé : il y avait à la fois pour lui gloire et vengeance, et point de danger. Le *Satyrique* eût-il éprouvé une chute, l'auteur ne disait mot, et laissait regarder cette chute comme une justice

J'ai fait la connaissance de Palissot à mon retour de Londres; ce fut alors que j'appris de sa bouche combien il témoigna de repentir d'avoir traduit ridiculement sur la scène le grand citoyen de Genève, et que, touché de ses excuses, Jean-Jacques lui-même avait pardonné à son erreur. Il ne faut pas être plus sévère que Jean-Jacques. J'ai bien compris plus tard comment Palissot, que ses principes et la tendance de son esprit portaient aux idées philosophiques, s'était si long-temps montré l'adversaire fougueux des philosophes. Leur orgueil avait blessé le sien; il en avait éprouvé quelques froideurs, quelque mépris; il avait trouvé dans leurs prétentions et leurs vanités une source féconde de plaisanteries et d'épigrammes; il avait donné cours à son humeur satyrique dans sa *Petite lettre à de grands philosophes*, dans *Le Cercle*, dans les chants de la *Dunciade*, et après de pareilles hostilités il ne voulait pas reculer. C'est un homme de beaucoup

---

rendue à la vertu de celui qu'on voulait immoler : c'était encore un triomphe. Malheureusement aucun de ces calculs ne put réussir. Palissot avait écrit au lieutenant de police pour le prier d'empêcher la représentation qu'il affectait de redouter : il croyait que ce serait une raison de plus pour la faire représenter; mais M. de Sartines fut beaucoup plus obligeant que le poète ne l'avait prévu, et son *Homme dangereux*, arrêté alors, et qui ne put être joué que long-temps après, n'obtint aucune espèce de succès.

d'esprit, d'un commerce doux et facile, et qui ne ferait pas soupçonner sa violence d'écrivain, d'un jugement sûr et pur quand il juge sans amour-propre ou sans passion. Il a moins de verve, mais bien plus de goût que Linguet; sans doute aussi qu'il a plus de conscience et de vertu. Par ses satyres, il a été en proie à toutes les animosités du temps; il ne faudra donc juger ni de son talent, ni de son caractère d'après ce qu'en ont dit ses contemporains; car il s'est presque fait un ennemi de chaque écrivain de son siècle, et de Fréron lui-même. Sa conduite anti-philosophique m'avait fait partager cette animosité. En ne l'aimant point, je croyais payer un tribut d'amour à Rousseau*.

---

*La conduite de Palissot envers Rousseau avait été odieuse; car Rousseau n'était pas seulement un homme de génie, mais un homme persécuté; et son malheur comme son génie devaient être sacrés à tous les yeux. Dans sa comédie des *Philosophes*, Palissot le faisait marcher à quatre pattes. Stanislas partagea l'indignation excitée par cette misérable parade, et il voulut rayer le moderne Aristophane de la liste des académiciens de Nancy. Rousseau lui-même eut l'adresse et la générosité d'empêcher cette mesure. Palissot se montra sensible à un pareil procédé et exprima publiquement son repentir de l'amère et inconvenante plaisanterie à laquelle il s'était livré; mais son inimitié contre la secte philosophique ne parut point éteinte. Il n'épargnait que Voltaire, parce que Voltaire le ménageait et semblait redouter sa fougue et son esprit. Il lui disait seulement en parlant de la *Dunciade*, « qu'il

Palissot a parlé de mes ouvrages avec indulgence. J'avais eu le plaisir de lui être utile auprès du marquis Ducrest. Depuis j'ai peu vu cet écrivain, mais à une époque où l'anarchie commençait à déborder, et où il y avait du courage à se mettre en insurrection contre elle, je l'ai trouvé sur la brèche. Je lui avais adressé ma brochure du mois d'octobre, écrite contre la faction de Marat et de Robespierre. D'autres eussent déjà craint de se compromettre en accusant seulement réception de cet envoi; Palissot déclara hautement qu'il partageait mes opinions. D'autres commençaient à m'éviter, car on me dénonçait de toutes parts aux poignards et à la proscription, lui m'écrivit qu'il regardait comme des lâches ceux qui avaient rejeté de la société des jacobins l'un des hommes dont elle devait le plus s'enorgueillir. Il ne craignait pas d'appeler indignes, il aurait pu dire ignobles, les choix faits par les sections de Paris pour la convention nationale. Amant de la liberté, mais ennemi de l'anarchie, il gémissait hautement de l'esprit détestable qui soufflait autour de nous, et quoiqu'il fît aussi des vers, ce n'est point

---

avait reçu sa *petite drôlerie,* » qu'au fond de son cœur il regardait sans doute comme une grande méchanceté. Il lui disait une autre fois : « J'ai toujours rendu justice à vos talens, et j'ai toujours souhaité que vous ne prissiez les armes que contre nos ennemis; vous méritiez d'être l'ami des philosophes, au lieu d'écrire contre les philosophes. »

lui qu'on eût entendu chanter des hymnes sanglans au milieu des massacres de septembre *.

---

* Palissot a été déchiré dans tous les journaux, dans tous les libelles, dans tous les Mémoires du temps ; on ne peut nier qu'il n'ait souvent mérité la haine de ses contemporains par son injustice, mais on doit convenir aussi qu'il les trouva également injustes à son égard. D'un esprit violent, emporté dans les querelles littéraires, et d'une excessive sévérité en matière de goût, il avait pourtant, comme le dit Brissot, un caractère indulgent et facile dans le monde, et s'il compta beaucoup d'ennemis, il compta aussi des amis dont l'attachement l'honore. Il s'était annoncé comme une espèce de prodige, c'était bien pis que François de Neuf-Château ; il a raconté dans ses mémoires, placés en tête de ses œuvres, qu'à douze ans, il était maître ès-arts en philosophie, et qu'à seize il s'était fait recevoir bachelier en théologie. Après avoir quitté les oratoriens pour la littérature, il s'était marié, était devenu père et avait achevé deux tragédies avant d'avoir obtenu sa vingtième année. L'une d'elles contenait des scènes d'un véritable effet dramatique et d'une poésie élégante et pure ; il y a aussi de la facilité et des vers heureux dans la *Dunciade* ; il a prouvé un talent réel pour la critique dans ses *Mémoires* pour servir à l'Histoire de la littérature, ouvrage dont les éditions sont si diverses entre elles, et où l'on trouve souvent des injures là où il y avait des éloges, et des éloges là où il y avait des injures. Ses œuvres ont été recueillies et publiées en 1809. Palissot avait été appelé au conseil des anciens en 1798, il est mort en 1814, à l'âge de 85 ans; il était né à Nancy.

CHAPITRE X.

Brissot compose les tables du journal de Linguet. — Ce que c'était que les *Annales* politiques, civiles et littéraires. — Mademoiselle Sainval rayée de la comédie française. — Mot de Linguet qui semble prévoir la révolution de 1789. — Enthousiasme pour son talent. — Illusion dissipée. — Linguet au club des Cordeliers. — Le secrétaire de Marat. — Pourquoi Linguet n'a pas défendu les états de Bretagne. — M. Mazade. — Le cheval du duc des Deux-Ponts. — Les cent louis de Dorat. — Le cadeau de la figurante de l'Opéra. — La *cacomonade* par le docteur Pangloss. — La Chalotais. — Ses ouvrages ne sont pas de lui. — Madame Lem lui fait passer dans sa prison les *Mémoires* qu'il prétend avoir écrits avec un cure-dent.

J'ai dit que Linguet m'avait témoigné quelque intérêt, intérêt assez stérile du reste, et qui ne se manifesta qu'en paroles. J'avais écrit pour lui une dissertation sur les ouvrages de Shakespeare; il m'en a fait des complimens, et voilà tout. Depuis il l'imprima dans l'un de ses journaux, fondés après l'expatriation qu'il s'était imposée. Lorsque je tra-

vaillai au *Courrier de l'Europe,* je m'empressai de lui annoncer ce changement dans ma position. Il était en Belgique; il s'applaudit beaucoup de ce que je lui donnais de mes nouvelles; il me félicita d'être échappé à *l'antre des chicaneurs;* il me chargea de diverses missions près de Swinton. Quand je lui fis part de ma rupture avec celui-ci, et qu'à son tour je réclamai des preuves de son amitié, il ne put rien faire pour moi, que de me charger de rédiger les tables des tomes 4, 5 et 6 de ses fameuses *Annales.*

Lorsqu'on a été forcé de l'analyser comme moi, on sait combien ce journal répondait peu au titre fastueux que lui avait donné Linguet. *Annales politiques, civiles et littéraires du dix-huitième siècle!* La partie politique n'était jamais qu'un réchauffé, parfois raccourci, souvent ampoulé, des événemens déjà consignés dans toutes les gazettes. La partie civile offrait, avec l'histoire de quelques procès portés devant les tribunaux français, des sarcasmes longuement amplifiés contre les magistrats. La partie littéraire était encore plus insuffisante; ce ne sont que querelles, anecdotes, diatribes, sur les académiciens et les philosophes; d'un côté récrimination contre les gens du barreau et du parquet, de l'autre, contre les gens de lettres et les savans; on voit à chaque instant percer les souvenirs des démêlés de l'auteur avec ses contemporains. Si la postérité y cherchait l'histoire des productions de notre temps, des ouvrages que l'esprit humain a conçus en 1783, par

exemple, elle croirait que le talent et le génie se sont reposés durant tout le cours de cette année. Linguet n'y rend pas compte d'un seul livre important, et quand ailleurs il en cite quelques-uns, ce ne sont jamais que des ouvrages français. En jurisprudence, en littérature, Linguet ne connaît, ne parle que de la France. Là, seulement, on cultive les sciences et les lettres; là, seulement, les progrès des lumières et de la civilisation sont dignes d'arrêter les regards de l'observateur; là, enfin, est tout son dix-huitième siècle. Quel pauvre siècle, si on le croyait sur parole! Heureusement qu'il ne le présente pas tel qu'il est, mais tel qu'il se l'est figuré. Il le montre à travers un prisme, et comme il a eu soin de s'interposer souvent entre ce prisme et nous pour nous occuper de sa personne, l'auteur des *Annales* se trouve naturellement le plus gros personnage de son époque.

Quand je parcourais un numéro de Linguet, je le jugeais comme Sénèque jugeait Sextius. Je me demandais s'il m'avait rempli l'esprit de nouvelles idées, l'âme de force, s'il m'avait élevé au-dessus du commun des hommes; non, rien de tout cela. Je cherchais à analyser, et les *Annales* disparaissaient comme des ombres devant mon analyse. Je cherchais à recueillir et je ne trouvais que de vaines rumeurs et des chimères.

Cependant je rédigeai les tables de trois volumes. Je n'avais point refusé ce singulier travail, parce

que je voulais être utile à Linguet, et que je désirais, par tous les moyens, lui prouver mon dévouement. Lui-même, en cet instant, semblait me donner une preuve d'obligeance et d'amitié. J'avais réclamé son appui pour une femme célèbre qui était alors victime d'une criante injustice : obligée de quitter la France, elle avait jeté les yeux sur la Belgique. Linguet, qui s'y était fixé, m'offrit de l'accueillir et de la soutenir de sa plume et de ses conseils. Ils pouvaient lui être utiles *. Quant à moi, il me

* Une lettre écrite par Linguet à Brissot, en date de Warbuck, près Bruxelles, indique la personne dont il est ici question. « Je serais très-aise que Mademoiselle Sainval passât par ici, et qu'elle vînt visiter mon hermitage : si vous la connaissez, ou elle, ou quelqu'un de ses amis, faites-lui, je vous prie, parvenir ce vœu, qui est sincère, de ma part. Si elle ne passe à Bruxelles que dans trois semaines, il lui sera bien plus facile de me trouver, car j'y serai établi : j'y vais occuper une maison que j'y ai louée, et à l'avenir j'y passerai l'hiver : mais soit là, soit ici, je me ferai un vrai plaisir d'y recevoir ma consœur en exil et en radiation. Peut-être même ferait-elle aussi bien de rester à Bruxelles que d'aller à Lahaye, comme vous me le mandez.»

Mademoiselle Sainval était une des actrices les plus célèbres du Théâtre Français. Inférieure à mademoiselle Dumesnil, elle pouvait cependant lui être quelquefois comparée. Elle était douée, comme elle, d'une sensibilité profonde; avec un débit souvent monotone et déclamatoire, elle avait aussi parfois les accens les plus tragiques, et comptait un grand nombre d'enthousiastes de son talent. Linguet raconte

prodigua aussi des conseils, mais qui ne pouvaient me servir à rien. Un jour il m'engageait à fuir l'antre de la chicane; puis, comme s'il eût craint que je n'allasse à lui, il me détournait de l'antre de la littérature. Enfin, soit impuissance ou mauvaise volonté, ses bons offices à mon égard se sont bornés à des complimens sur mes talens, et à me charger de l'analyse des trois volumes de ses *Annales*.

Linguet voulait des collaborateurs purement offi-

---

son expulsion du théâtre avec des traits qui rappellent sa propre expulsion du barreau : «Il était venu de Toulouse une grande fille nommée Sainval, moins jolie que madame Vestris, mais remplie de feu et d'entrailles, disait-on; toutes deux se partagèrent l'emploi de la Melpomène retirée. L'empire de mademoiselle Clairon comme celui d'Alexandre fut divisé.

» Le public semblait assigner à chacune des deux émules des bornes dont elles devaient être satisfaites, et donnait à l'une les rôles de tendresse, et à l'autre ceux de vigueur : mais il est apparemment de la nature de toutes les puissances de chercher à envahir. Madame Vestris a voulu goûter aussi de la vigueur : mademoiselle Sainval a prétendu qu'on ne devait pas l'exclure de la tendresse, et la guerre s'est déclarée.......

» Mademoiselle Sainval pouvait plus dans le public, et madame Vestris dans la chambre : celle-ci avait pour elle un des *bâtonniers de l'ordre* : elle a été victorieuse ; son émule a été exilée, à ce qu'on me marque. Il y a défense à elle de jouer aucun rôle, et à personne d'en jouer avec elle. Ce n'est pas tout, ses collègues ont arrêté entre eux de ne *plus communiquer* avec elle. Ils l'ont rayée de leur tableau. »

cieux, des correspondans bénévoles, des gens qui fussent en position de le servir, de le prôner : malheureusement je ne pouvais faire ni l'un ni l'autre. Et cependant, le croyant calomnié, je ne perdais point d'occasion de le défendre; lui voyant peu d'amis parmi les littérateurs, je m'efforçais de lui rendre la justice qu'on me semblait refuser à ses ouvrages. On trouverait dans les lettres qu'il m'écrivait à cette époque combien mes éloges lui paraissaient modérés, et comment il eût fallu le louer pour lui plaire. Ses plaintes à ce sujet commencèrent à me surprendre. Depuis, ses propres amis me dessillèrent les yeux sur son compte. Je lui dus bientôt une des grandes peines qui m'aient affligé; mais je gémis encore plus sur le caractère de l'écrivain que j'aurais voulu pouvoir toujours estimer, que sur le mal passager qu'il venait de me faire*.

Je me souviendrai toujours d'un mot de cet homme

---

* J'ai écrit sur sa vie des notes qu'il ne faut point livrer à l'impression, mais dans lesquelles on trouverait peut-être quelques traits curieux. Une partie des anecdotes que j'y rappelais était tirée d'un écrit qui a paru sous ce titre : *Notice pour servir à l'histoire de la vie et des écrits de Linguet*. On la dit imprimée à Liége, en 1781, je la crois imprimée à Abbeville par le libraire même qui, sur la fin de cette notice, se plaint de l'ingratitude de celui dont il publiait l'histoire. Linguet m'a assuré que ce libraire était un malheureux qui lui avait les plus grandes obligations. *Note de Brissot*.

si fameux alors et depuis si prodigieusement oublié. Quelque temps avant qu'il fût mis à la Bastille, je lui parlais de mes travaux littéraires, de mes projets, de mes études en chimie, en physique, en politique, etc. « Quel âge avez-vous? me dit-il. — Vingt-six ans. — Heureux mortel, vingt-six ans! et à la veille de tout ce qui se prépare! » Linguet semblait entrevoir la révolution.

J'ai donné, dans le neuvième volume de la *Bibliothèque criminelle*, ma profession de foi sur son caractère et ses écrits, et certes Linguet seul pourrait dire que je ne l'ai pas traité avec indulgence. Mes liaisons avec lui m'ont été long-temps et vivement reprochées par la secte encyclopédique, à laquelle il m'empêchait de m'attacher, et par les hommes du pouvoir, qui me tinrent aussi à la Bastille. Les philosophes me regardaient comme son partisan; il me regardait comme celui des philosophes. Tous se défiaient de moi, tous se trompaient. A mes yeux le talent n'a aucune couleur de parti, et mon admiration pour quelques-uns des philosophes ne m'empêchait point de rendre justice à leur bouillant antagoniste. Mais, je l'avoue, la chaleur, l'accent de vérité qui respire dans quelques-uns des écrits de Linguet, avaient séduit, enchanté ma jeunesse novice et engouée du bien public; je croyais toucher à son âme par plus d'un côté, être en rapport avec lui sur plus d'un sujet. Ses ennemis étaient puissans, et triomphaient; il était fugitif et malheu-

reux. Son courage et son esprit, son caractère emporté, comme sa plume énergique, tout me plaisait, m'intéressait, m'attirait; et lorsque, après sa sortie de la Bastille, je le retrouvai à Londres, je ne courus pas, je volai dans ses bras.

Ah! Linguet, Linguet! pourquoi une fatale lumière a-t-elle dissipé le doux prestige qui m'entraînait vers toi. J'aimais à te voir le défenseur de l'humanité, l'apôtre ardent et pur de la vertu, j'aimais à te voir terrasser le despotisme orgueilleux des corps, combattre les abus de la législation et les iniquités du pouvoir. A chaque ligne qui sortait de ta plume, je croyais voir ton âme entière s'échapper en torrens de feu. D'Aiguillon même, défendu par toi, ne me semblait plus coupable; je t'écoutais quand tu parlais pour Lally ou Descrosses, ou pour les jeunes imprudens d'Abbeville; je te suivais pénétrant dans leurs cachots, t'asseyant à leurs côtés, interrogeant leurs douleurs, et imprégnant tous tes discours de leurs angoisses et de leurs larmes. Que j'enviais la noble et touchante mission que tu devais à ton génie! Te voyant éloquent, je te croyais honnête et sensible. Pourquoi le bandeau qui couvrait mes yeux s'est-il déchiré? J'en atteste les dieux, pour te retrouver tel que tu m'avais d'abord apparu, je donnerais de mon sang. Et ce vœu, je le forme encore aujourd'hui pour toi, et pour tous ceux qui m'ont trompé comme toi, et auxquels je croyais, comme à toi, un cœur

vraiment dévoué à la dangereuse fonction de tribun du peuple.

Linguet tribun du peuple ! Linguet ami de la liberté ! non, non, et Camille, et Danton, ne le persuaderont à personne. Moi-même, je ne puis me figurer par quelle illusion j'ai pu me laisser si longtemps abuser. Je parle des défenses de Lally, de Descrosses, mais celle de d'Aiguillon, je n'avais donc point voulu la lire et la juger. J'ai parcouru un jour ces mémoires, monument éternel de honte et d'infamie. L'auteur y justifie toutes les exéoutions arbitaires des commandans de la Bretagne. Il justifie l'enlèvement de La Chalotais et des autres parlementaires. Il justifie la commission nommée pour les condamner, et jusqu'aux supplices de leur longue et cruelle détention ! Linguet se plaignit ensuite d'avoir éprouvé les horreurs de la Bastille ! Et il s'indigna d'avoir connu la verge de fer du despotisme, qu'il trouvait douce et caressante, quand elle frappait les malheureux Bretons ! Et il vient aujourd'hui se donner pour un soutien de la liberté, pour un ami du peuple. Ami du peuple ! oui, à la manière de Marat, dont il serait digne d'être le lieutenant, dont il est bien capable d'avoir été le secrétaire, puisqu'il n'a pas hésité à se faire l'apologiste de Néron*.

---

* Linguet se fit recevoir au club des Cordeliers en 1790, et se montra grand partisan de la révolution, dont il

Hélas! les fautes de Linguet ne viennent point d'amour de gloire, d'erreur ou de conviction, c'est amour du bruit, c'est cupidité, faiblesse ou calcul. J'ai connu une femme de beaucoup d'esprit, madame Lem, qui lui reprochait un jour d'avoir écrit en faveur du duc d'Aiguillon. — Pourquoi les états de Bretagne ne se sont-ils pas adressés à moi, répondit-il, je les aurais défendus.

Ainsi sa plume était au plus offrant; avocat ou journaliste, il ne s'agissait que de le payer. M. de La Bouillie, son correspondant à Calais, s'était chargé de décacheter ses lettres. Il trouva dans l'une d'elles une traite de cent louis de M. Mazade, qui le priait de ne point parler d'une affaire où il était compromis. Linguet reçut les cent louis, et n'en parla point.

On a publié sur Linguet une foule d'écrits dans

---

devait être une des victimes. Il adressa à cette époque plusieurs lettres à Camille Desmoulins; dans l'une d'elles il offrait au procureur-général de la lanterne d'être son substitut; dans l'autre, il témoignait son admiration pour Marat qui se cachait alors, et dont on eût dit que le silence lui semblait une calamité publique. La phrase de Brissot, qui fait de Linguet le secrétaire de Marat, rappelle les bruits qui coururent sur le véritable auteur de quelques numéros de l'*Ami du peuple*. Nous citerons à ce sujet un pamphlet de huit pages qui nous a paru curieux; il a pour titre « *Confession sincère et générale de l'avocat* Linguet, *auteur de l'*Ami du peuple, *attribué au sieur* Marat. » (Voyez un extrait de ce pamphlet à la fin du volume.)

lesquels on juge sévèrement son caractère et ses actions, mais dans lesquels on le calomnie quelquefois. S'il m'est permis d'être sans indulgence envers un homme de qui j'ai sujet de me plaindre, et dont la conduite, parmi les Cordeliers, n'est pas faite pour le réhabiliter à mes yeux, je n'en dois pas moins être juste à son égard. On a dit, par exemple, que lord North, sous prétexte de sa conduite privée, l'avait forcé de quitter l'Angleterre, et qu'ensuite il avait été également expulsé à cause du scandale de sa vie avec une femme qu'il avait enlevée. Je suis certain que ces deux faits sont faux. On l'a fait aussi plus vil qu'il n'était. Dans une histoire imprimée, on a été jusqu'à répéter des accusations d'escroquerie que je ne croirai jamais. Pour justifier sa radiation du tableau, les avocats prétendaient qu'il avait volé un cheval au duc des Deux-Ponts, avec lequel il était allé en Pologne; et que plus tard il vola également cent louis au poète Dorat. Linguet a défié le barreau et le parlement de jamais trouver preuve ou témoignage quelconques de ces prétendus vols, et on a lu dans le journal de *politique et de littérature* une lettre de Dorat, par laquelle il désavouait le fait qui le concernait. Je dois pourtant convenir que Dorat a assuré depuis que cette somme lui avait été extorquée par Linguet; Sauthereau* m'a dit le lui avoir entendu

* Sauthereau de Marsy, mort en 1815, est le fondateur de

avouer devant cinq ou six personnes, mais qu'est-ce qu'un pareil aveu après le démenti qui l'avait précédé? Dorat et Linguet avaient un instant vécu sous le même toit et dans la plus grande intimité. Lorsque le poète travaillait à sa tragédie de *Zulica*, le légiste l'aidait de ses conseils; et après son mauvais succès, il refit cette pièce presque en entier. Ils se brouillèrent ensuite, car Linguet s'est brouillé avec tout le monde. Alors Dorat revint sur cette anecdote qui n'est sans doute dans le fond qu'une affaire d'argent mal arrangée entre lui et Linguet, mais qui ne peut être un vol de la part de ce dernier. C'est un excès de bassesse dont on ne saurait le supposer capable.

Linguet écrivant beaucoup et à tout propos, et pour qui voulait, a gagné des sommes immenses avec sa plume; le luxe qu'il affícha bientôt a donné lieu à des inculpations calomnieuses. J'ai lu qu'il

---

ce fameux *Almanach des Muses*, qu'il commença, en 1765, avec Matou de la Cour, et dont il a publié les vingt-huit premiers volumes. Depuis cette époque il a passé en différentes mains pour arriver aujourd'hui dans celles de M. Gustin Gensoul; car cet *Almanach* a survécu à toutes nos révolutions politiques et littéraires. En 1793, Sauthereau l'avait abandonné pour donner, avec M. Noël, le *Nouveau siècle de Louis XIV*. Il est éditeur de divers recueils poétiques. Il paraît, d'après ce que Brissot en dit ailleurs, qu'il fut l'un des rédacteurs du *Journal de Paris*. C'est lui qui recueillit en 1786 les œuvres choisies de Dorat.

avait gagné plus de cent mille livres avec ses *Annales ;* il y a de l'exagération, mais il est sûr que tel numéro de cette feuille rapporta plus à son auteur que l'*Émile* à J.-J. Rousseau. A Paris, son journal de littérature lui valait dix mille livres, sans parler de ce qu'y pouvaient joindre des MM. Mazade. Il fut un temps où il avait table ouverte, équipage et maîtresse; et à ce propos, je me rappelle une autre inculpation, beaucoup moins sérieuse que les précédentes, et qui n'est pas plus vraie. Mademoiselle Lecrelle, ancienne figurante à l'Opéra, lui fit un jour un cadeau funeste. Il courut partout, et on imprima même dans les Mémoires de Bachaumont, une lettre du plus mauvais ton et en style de *portier*, que l'on prétendit avoir été adressée par l'amant offensé à la figurante. Linguet m'a certifié que cette lettre n'était point de lui, et je le crois, car elle n'était bonne qu'à l'afficher. La seule chose peut-être qu'il ait composée à propos du cadeau de mademoiselle Lecrelle, est l'histoire politique de la maladie qu'elle lui avait donnée, et de ses ravages, sous le titre de la Cacomonade, par le docteur Pangloss.

Quittons Linguet, sur qui j'en ai peut-être trop dit, puisque je serai forcé d'en parler encore. Je répéterais bien différens mots de lui, recueillis par madame Lem, mais qui ne lui font pas plus d'honneur que celui que j'ai déjà cité ; il vaut mieux les laisser dans l'oubli. Madame Lem était fort at-

attachée au parlement; elle avait beaucoup vécu chez M. Lachalotais, et le connaissait intimement. Elle m'a donné sur ce procureur-général, tant vanté, plusieurs détails qui m'ont étrangement surpris. A l'entendre, il avait peu de talens, et les ouvrages qui ont paru sous son nom, tels que le Compte des institutions des Jésuites, et le Plan d'éducation nationale, et les Mémoires secrets, n'étaient point de lui. Madame Lem m'assura que M. Abeille, pendant un certain temps, et après M. Abeille, un autre homme de lettres que Lachalotais s'était attaché, avaient eu la plus grande part à ces ouvrages. Elle ajoutait que la maison de M. Lachalotais était ouverte à tous les gens d'esprit; qu'il se ruinait pour se faire prôner par eux; qu'il était plein de vanité, et ambitieux de se faire un nom; et qu'enfin cet homme, victime d'une si affreuse injustice, s'était montré lui-même le plus injuste des magistrats.

L'histoire de ces pages écrites avec de la suie, au fond d'un cachot, sur des enveloppes de pain de sucre, m'avait toujours paru bien romanesque. Madame Lem m'a révélé que c'était elle-même qui avait fait passer à Lachalotais, dans le château du Taureau, ce fameux Mémoire, qu'il a prétendu avoir composé, et écrit avec un cure-dent *.

---

* Le nom de M. Lem se retrouve dans les Mémoires du temps relatifs aux affaires de la Bretagne. C'était un des amis

de La Chalotais. — Abeille est auteur d'un ouvrage sur la *Liberté du commerce des grains*, et de plusieurs opuscules sur l'économie politique. Il était inspecteur-général des manufactures de France, et secrétaire du bureau de commerce; il est mort en 1807. — La Chalotais était lié avec d'Alembert, Duclos, Mably et beaucoup d'autres écrivains du XVIIe siècle dont il partageait les opinions philosophiques. Indépendamment des ouvrages dont madame Lem assure qu'il n'était point l'auteur, il a fait imprimer en 1768 un mémoire sur les *Dispenses de mariage*. Ce mémoire est inséré dans un recueil intitulé : *Avis aux princes politiques*, ou *Seize mémoires de canonistes célèbres.*

CHAPITRE XI.

Robespierre et Brissot clercs de procureur.—Guillard.—Vie de poètes.—Indigence et travail.—Les brochures.—La femme bel-esprit.—Le pot-pourri et la lettre de cachet.—L'officieux exempt.—Les propositions de M. Goupil.—Maladie.—Le docteur Doublet.—Le perruquier docteur.—Remède merveilleux.

Avant de quitter l'étude de Nolleau, dont j'ai raconté la mort, je dois rappeler que le hasard m'y avait donné pour second clerc, un homme qui a joué depuis un rôle prodigieux dans la convention, et contre la célébrité future duquel j'aurais alors parié ma tête. Ignorant, étranger à toutes les sciences, incapable d'idée, incapable d'écrire, il était parfaitement propre pour le métier de la chicane. Les années ne l'ont point changé, et je suis encore à concevoir comment un tel individu exerce une influence si grande et si fatale sur le sort de notre liberté *.

* Quelqu'un qui a connu Robespierre et qui garde pour sa

Après avoir perdu M. Nolleau, je m'attachai à son beau-frère M. Aucante, qui avait acheté son étude. J'y passai deux années agréables, faisant des progrès dans les sciences, et multipliant mes maté-

---

mémoire une admiration telle que Brutus et Marc-Aurèle n'en ont jamais inspiré de plus passionnée, disait, en lisant ce passage qu'on lui avait communiqué : « En sortant du collége, je me rappelle effectivement que Robespierre alla quelque temps travailler dans l'étude d'un procureur au parlement. Il rentrait le soir chez un vieux jurisconsulte qui le dirigeait dans ses études de droit. C'était Ferrières, parent du traducteur des *Institutes de Justinien*; quoique homme de sens et d'esprit ce Ferrières n'avait pas deviné le génie de Robespierre. Il avait conclu de son application à l'étude des coutumes et de son obstination à un travail qui ne lui semblait pas être couronné de grands succès, que l'auteur du discours sur l'*Etre-Suprême* était condamné à la médiocrité : il conseilla de le ramener à Arras. Il pensait que, rabaissé à une plus petite scène, il serait moins difficile au jeune légiste de suivre avec quelque fruit la carrière du barreau ; mais que s'il restait à Paris il se découragerait en se voyant éclipsé par tous ses confrères. Voilà ce qu'il faut penser du tact et de l'expérience de ces vieux savans ; leurs jugemens ressemblent aux prédictions de nos grands'mères. Quant à l'opinion de Brissot, elle ne prouve que la haine d'un chef du parti de la Gironde contre le plus pur des Jacobins.

» Je sais bien que, malgré quelques succès de collége, Robespierre n'a pas annoncé dès sa jeunesse ce qu'il devait être dans sa maturité ; je sais que, jeté sur un grand théâtre, il ne franchit pas tout d'un coup la distance où nous l'avons

riaux. Aucante était un homme éclairé, honnête, peu fait pour sa profession. Il me laissait toute la latitude possible pour mes travaux et me traitait en ami. Il m'avait deviné ; un jour il me dit : « Vous resteriez éternellement chez moi que vous n'en appren-

---

vu s'élever ; je sais aussi que l'on comptait des orateurs plus brillans dans nos assemblées, et que les paroles de Mirabeau, de Danton, avaient plus de prestige et d'éclat ; mais quand une fois Robespierre eut pris son rang et fut mis à sa place, il n'y en eut pas qui eût plus d'autorité. Alors, personne ne parut plus véritablement éloquent, parce qu'il n'y eut personne plus profondément pénétré de l'amour de l'humanité et de la vertu, personne dont l'âme fût remplie de plus de sensibilité et de conviction, personne enfin qui, plus que lui, fût doué de cette belle éloquence républicaine, digne des beaux jours de Rome : *Vir bonus dicendi peritus.*

» Et voyez la méchanceté de ses ennemis : ne pouvant nier le mérite de ses derniers discours, ils ont supposé qu'ils n'étaient pas de lui, et que Laclos, ou je ne sais quel abbé, les avait composés. »

Peut-être y aurait-il quelque chose à répondre à ce panégyrique. Ne parlons point de l'humanité, de la sensibilité de Robespierre ; je le tiens pour le moins cruel des cruels bourreaux dont il était entouré, et qui, un beau jour, se sont retournés sur lui et l'ont égorgé. Je tiens que lorsqu'il fut à sa place, c'est-à-dire au souverain pouvoir, sa parole eut toute l'autorité d'un tyran, quand celle de Mirabeau n'avait eu que la puissance d'un tribun. Mais, avouons que si nul orateur ne put lui être comparé lorsqu'il eut pris son rang, c'est-à-dire, sans doute, lorsqu'il eut abattu Danton comme Vergniaud, la Gironde comme les Cordeliers, c'est que toute l'é-

driez pas davantage. Livrez-vous ou à la littérature ou au barreau, mais quittez la chicane. » Je suivis son conseil, et ici s'ouvre pour moi une nouvelle carrière.

J'étais alors intimement lié avec mon concitoyen Guillard répandu dans les sociétés les plus brillantes, caressé par les poètes les plus célèbres à cause de son talent pour les vers. Il ne me parlait que des agrémens de la vie d'un homme de lettres. Je le crus et je me jetai entièrement dans la litté-

---

loquence, jetée par lui de la tribune sur l'échafaud, dormait étendue dans la tombe. Alors il y avait silence de mort dans la convention, et le plus éloquent devait être le seul qui pût encore y parler.

Je n'accorderai point à d'injustes préventions que Robespierre fût sans talent : sans talent on n'exerce pas, sur une grande assemblée, l'influence qu'il a exercée à la convention et au club des Jacobins ; mais là même, il ne marcha qu'au second rang, et Saint-Just, son seïde, était aussi son maître. Pour juger l'opinion de Brissot sur Robespierre, il faut la connaître toute entière, et lire la suite de ses Mémoires. Convenons d'avance que si le Girondin n'a pas reconnu le mérite de l'auteur du discours à l'*Être-Suprême*, c'est que celui-ci ne lui en a pas donné le temps ; en faisant tomber sa tête, il a coupé court à son admiration. A l'époque où il écrivait, la haine de Brissot n'était peut-être que justice envers un homme avec lequel il avait été intimement lié, et qu'il avait pu apprécier mieux qu'un autre.

Et quant à cette apologie inspirée par l'amitié, elle prouve du moins une chose, c'est que Robespierre a conservé des amis ; il ne les a pas tous tués.

rature; non dans celle que cultivait Guillard, mais dans celle qui conduit aux sciences et qui les embellit. Ces vers fades sur l'amour, ces épigrammes, ces chansons dans le style bizarre que l'abbé Voisenon avait alors mis à la mode, et que Guillard avait si malheureusement imité dans les *Heures de Cythère*, tout cela me donnait la nausée. J'aurais voulu voir dans mon ami un poète vigoureux, un Corneille bravant le despotisme et retraçant ses horreurs sur la scène pour opérer une révolution dans les esprits; mais Guillard ne m'entendait pas. Le plaisir était son idole; il ne courait qu'après le plaisir, qu'après une réputation éphémère dans les sociétés qu'il fréquentait; les femmes y donnaient le ton, et elles préféraient des chansons, des épîtres, où le libertinage était légèrement gazé, à des vers énergiques contre l'insolence de la tyrannie et la bassesse de ses esclaves.

En m'associant avec Guillard, je résolus de suivre une autre route. Il voulait me présenter dans ses sociétés; l'une des plus intimes était celle de Favart dont la femme avait été long-temps l'amie de Voisenon, et chez qui l'on trouvait beaucoup de poètes et d'auteurs, reste de ceux qui s'y rassemblaient au temps où l'abbé demeurait chez ce couple aimable et y donnait le ton de la frivolité. * Je n'allai là

* L'abbé de Voisenon était l'un des beaux esprits les plus

et dans d'autres réunions de ce genre que très-rarement, bien déterminé de me consacrer à la solitude, d'y poursuivre mes études, et de ne paraître en public que lorsque j'aurais un amas considérable de connaissances et de travaux. N'ayant pas perdu mon goût pour les langues je résolus de cultiver la langue grecque, à laquelle tiennent presque toutes les langues modernes. Guillard rentrant de ses petits soupers, à une heure du matin, me trouvait souvent mon dictionnaire grec à la main; il souriait; moi qui ne voyais que l'avenir, je souriais aussi. Il doit juger aujourd'hui lequel a le plus mal calculé.

Il fallait vivre; ma mère à qui je m'étais adressé, m'avait accordé secrètement quelques secours pour trois ou quatre mois, mais les besoins devenaient urgens. J'imaginai que de petites brochures sur les matières qui fixaient alors les esprits me procureraient quelqu'argent. Je m'adressai à un libraire qui me promit, et ne tint rien, qui vendait et gardait tout.

---

renommés de son temps; prêtre d'une tolérance exemplaire, qui s'était fait un dieu du plaisir et passait sa vie à le célébrer dans ses chansons. On a de lui beaucoup de petits vers et quelques bons mots. On lui attribue la part que madame Favart est censée avoir faite dans quelques pièces de son mari. On lui attribue aussi un opéra posthume intitulé *Fleurs d'Épines*, et même un ou deux opéras représentés de son vivant sous le nom de madame Favart, qu'il aimait beaucoup.

Je ne rappellerai pas ces premiers essais de ma jeunesse, qui furent presque tous ignorés. Tous ne méritaient pas cependant de l'être, et on dut trouver le caractère d'un esprit fier et ennemi du despotisme, dans l'écrit sur l'*Indépendance de l'Avocat*.

Une autre brochure bien médiocre et bien plate m'attira des malheurs amers. Elle avait pour titre : *le Pot pourri*. Je l'avais faite pour me venger des dégoûts que la chicane m'avait causés. J'y maltraitais divers orateurs, et surtout une femme de procureur qui pouvait avoir le tort de jouer la précieuse, mais que j'avais le plus grand tort, moi, de déshonorer comme une prostituée. Cette femme tenait un de ces bureaux de bel esprit alors si communs dans Paris. Sa table bien servie était fréquentée par les poètes, les journalistes, et cette horde de parasites qui pâyaient leurs dîners en flagornerie, ou en protégeant les bourgeois près des grands. Le trait satyrique lancé contre elle fut regardé comme le plus grand crime, et on obtint facilement contre moi une lettre de cachet.

Pour comble de malheur j'étais malade; une fièvre opiniâtre que je dus à l'excès de mes travaux, à l'irrégularité de ma manière de vivre, au punch dont je faisais trop d'usage, avait épuisé mes forces. J'étais dans cette triste situation lorsque se présenta chez moi un exempt de police accompagné de mon libraire. Il m'exhorta d'abord à ne point m'ef-

frayer de la nouvelle qu'il allait me donner. Il m'annonça la lettre de cachet, sa cause, et les auteurs de ma persécution. « Vous avez fait une étourderie, elle ne mérite pas une peine si sévère, cependant on a été forcé d'expédier la lettre de cachet. Elle vous sera signifiée demain en cérémonie, ayez soin de décamper aujourd'hui; mais afin que j'aye l'air d'avoir rempli mon devoir, laissez-moi une ou deux feuilles manuscrites de cette brochure; je feindrai de les avoir trouvées dans votre chambre, et je les montrerai pour preuve de mon zèle à remplir mes ordres. »

Je suis confiant; cette fois je ne fus pas trompé. Je remis à l'obligeant exempt de police les deux feuilles manuscrites. Ma malle fut bientôt faite, je partis, et lorsque les alguazils se présentèrent le lendemain pour jouer la comédie, ils ne trouvèrent personne.

A quoi devais-je cet acte d'humanité de la part de cet exempt de police? était-ce compassion! On le suppose difficilement dans ces valets de la tyrannie. Etait-ce quelque vue particulière? je le soupçonnai d'après des propositions qui me furent faites depuis en son nom pour quelques brochures. Je refusai, mais il trouva un auteur plus complaisant que moi, et qui, après avoir figuré sur les tréteaux, s'est fait bénédictin et a joué une espèce de rôle subalterne dans la révolution. Cet exempt était fort intrigant, et voulut s'avancer, même aux dépens de M. Lenoir

(alors lieutenant de police). On se rappellera toutes ses manœuvres en apprenant son nom. C'était Goupil, mort depuis, à Vincennes, de mort subite, comme on a dû l'imprimer.

Ce Goupil, fameux parmi les exempts de ce temps-là, et qui avait le titre d'inspecteur de la librairie, fut d'abord mis à la Bastille. On l'avait ensuite transféré à Vincennes, où sa femme était enfermée. Cette femme faisait métier de vendre au public les livres que son mari saisissait aux particuliers. On voit que de tout temps il y a eu de fort honnêtes gens parmi les inspecteurs de la librairie. Celui-ci était en outre convaincu d'avoir souvent profité du trouble et du désordre que causait sa présence dans les maisons, pour y soustraire les effets précieux qui tombaient sous sa main. On juge combien il était facile au suppôt du despotisme et de l'inquisition de se livrer à ses vols dans le cours des recherches domiciliaires et des arrestations dont il était chargé. C'est ainsi que le fameux d'Hemmery, son digne prédécesseur, s'était fait une bibliothèque et un cabinet de curiosités, qu'il vendit une somme énorme à un financier*. De tout cela il arriva un bien ;

* D'après les *Mémoires secrets*, d'Hemmery était un exempt de police, chargé de la librairie ; en conséquence, il avait cru devoir se donner une bibliothèque, et il n'eut pas de peine à s'en composer une à bon marché, au moyen des captures qu'il faisait chaque jour ; il voulut ensuite se donner

un pauvre homme de lettres eut de quoi dîner. Le financier se voyant une bibliothèque, l'envie lui prit d'avoir un biblothécaire; il donna cette place à Querlon, auteur estimable, à ce que dit le *Nécrologe des hommes célèbres*, et qui a travaillé à cinq ou six journaux, traduit et composé dix à douze ouvrages*.

Un ami, un concitoyen, dont le nom restera éternellement gravé dans mon cœur, m'accorda un asile bien précieux dans la maladie qui me dévorait, et dans la persécution qui s'acharnait contre moi. C'était le docteur Doublet*, recommandable

---

l'air de curieux et de philosophe; il se composa un cabinet d'histoire naturelle et d'antiquités, de pièces qu'il escamotait aussi de droite et de gauche, et qui ne lui coûtaient pas beaucoup plus cher que ses livres. Il avait établi le tout à l'ancien hôtel de Pompadour, où il s'était fait donner un logement, car, à cet homme, il fallait que tout fût donné. Mais Beaujon, banquier de la cour, ayant acheté cet hôtel, d'Hemmery fut obligé de déloger. Il tira fort habilement parti de cette mésaventure; il fit entendre au Turcaret qu'un homme comme lui devait avoir une bibliothèque, un cabinet, et que tout cela se trouvant déjà placé, casé dans son hôtel, il ne pouvait mieux faire que de l'acheter. Beaujon lui donna quarante mille livres.

* Muesnier de Querlon, mort en 1780, était auteur des *Impostures indécentes*; il a travaillé à la Gazette de France, au Journal encyclopédique, au Journal étranger; il a continué l'Histoire de l'abbé Prévost, et a traduit Phèdre, Lucrèce et Anacréon.

par une foule d'écrits utiles sur sa profession, et que ses connaissances firent choisir, quoique bien jeune encore, pour diriger l'hôpital de M. Necker. Humain et désintéressé il me garda chez lui pendant trois mois, me traita comme son frère, me prodigua tous ses soins, et je regretterai toujours que mon impuissance et la sécheresse de mes parens ne me permissent pas de lui témoigner ma reconnaissance, comme je le désirais. *

Ma fièvre ne céda point aux soins généreux du docteur Doublet. Il me conseilla d'aller respirer l'air natal, et je suivis son conseil. Ma pauvre mère me reçut au sortir de la diligence, et à peine me reconnut-elle, tant j'étais pâle, maigre, défiguré. Elle en eut l'âme navrée, et elle m'a depuis assuré que nul spectacle au monde ne lui avait fait plus d'impression. J'avais bu plus de quinze bouteilles de quinquina, et la fièvre me dévorait toujours. Un ami de ma sœur, pieux comme elle, et qui s'était consacré à des œuvres de bienfaisance,

---

* Le docteur Doublet a publié de 1785 à 1788 quatre volumes d'*Observations faites dans le département des hôpitaux civils*; en 1791, des *Mémoires sur la nécessité d'établir une réforme dans les prisons, et sur les moyens de l'opérer*, et des *Recherches sur la fièvre puerpérale.* On lui doit aussi des *Mémoires sur les symptômes et le traitement de la maladie vénérienne chez les enfans nouveau-nés.* Il était professeur de pathologie à l'ancienne école de santé de Paris. Il est mort en 1795.

entreprit de me guérir; c'était un ancien perruquier retiré; il disait avoir hérité de quelques recettes merveilleuses d'un savant médecin qui était mort dans ses bras. Ces recettes ne consistaient que dans l'expression de simples presque toujours très-ordinaires. Les malades sont crédules, j'abandonnai la médecine pour l'empirisme, et je ne m'en trouvai pas mal. On rira de ma crédulité en lisant le trait suivant, mais qu'on rie tant qu'on voudra; je suis forcé de croire ce que j'ai vu, ce que j'ai senti. J'avais régulièrement la fièvre de deux jours l'un, depuis quatre mois; rien n'est plus cruel pour un homme attaqué de cette maladie que l'approche du frisson, précurseur de la fièvre. Que de vœux on fait pour ne le plus sentir! Que de projets l'on bâtit pour conserver désormais sa santé! Mon empyrique m'ordonna un soir de mettre des lardons entre les doigts de ma main droite ou de ma main gauche, je ne me rappelle pas laquelle : même cérémonie pour un des doigts du pied. Je devais passer les nuits dans cet état et boire le lendemain à cinq heures du matin un verre de bourrache. Je suivis l'ordonnance, et à mon grand étonnement la fièvre ne reparut pas. Mais telle était ma faiblesse qu'en passant d'une chambre à une autre un rayon de soleil qui frappa ma vue me fit tomber sans connaissance.

Je me livrais alors uniquement à l'étude de la médecine, et je serais devenu docteur dans cette

science si ma famille avait voulu me prêter quelques secours. Mais ce goût si violent disparut avec ma maladie. C'est la seule maladie dont je me souvienne dans le cours de ma vie. Depuis cette époque, c'est-à-dire, depuis 1777, jusqu'au moment où j'écris, j'ai bien éprouvé quelques indispositions, des maux de tête, mais je n'ai jamais été malade.

Je me rétablis peu à peu, grâce aux soins tendres et assidus de mes sœurs et de ma mère. Mon père ne vint pas me voir une seule fois. Il était toujours irrité contre moi, les prêtres ne cessaient d'attiser sa colère en lui parlant de mon incrédulité. Ma mère eût beaucoup désiré de m'établir avocat à Chartres. Je me prêtais volontiers à ce projet, mais la résistance de mon père dirigé par les prêtres, le fit échouer.

Celui de tous qui avait le plus d'empire sur son esprit et auquel j'ai le moins pardonné, était un abbé Delangle, chanoine de Chartres, bigot fanatique, directeur de consciences, s'insinuant dans les familles pour y semer la zizanie et en recueillir les fruits. Il avait prépossédé toute la mienne et j'en fus la victime. La race de ces bigots fut très-nombreuse à Chartres sous l'épiscopat de Bonne-Fleuri; c'était par le charlatanisme de la dévotion qu'on lui plaisait et qu'on allait à la fortune. Cette voie ayant été fermée sous son successeur, homme de plaisir, la foule de ces pieux hypocrites a bien diminué.

CHAPITRE XII.

Lubersac, évêque de Chartres. — L'abbé de Lubersac au Palais-Royal. — L'évêque convertissant la femme d'un cocher du comte d'Artois. — Le drôle de billet. — La double amende et l'exil de Monseigneur. — C'est l'erreur d'un abbé de cour. — Le prélat philosophe et constitutionnel à la veille des états-généraux. — Sièyes, Pétion et Brissot, ou le conseil-privé d'un évêque. — Les deux galériens. — La chaîne se rompt. — Goutte et les curés. La religion de l'État. — Les protestans catholiques. — Le comte de Montlosier. — Lubersac excommunié. — L'institution des religieuses de Chartres. — Le catéchisme. — Ce que c'était qu'un intrus. — Regrets à une ancienne amitié. — La comtesse de la Seinie. — Ses lettres à Brissot sur Sièyes, Pétion, le duc d'Orléans et leur élection à l'assemblée nationale.

Cet homme de plaisir était Lubersac, que le clergé chartrain a député aux états-généraux. On a raconté de lui plusieurs anecdotes, qui peignent bien les mœurs relâchées du temps où nous avons vécu. Elles lui ont fait une réputation qu'il ne méritait peut-être pas tout-à-fait. Il avait un cousin

portant son nom, prêtre comme lui, et qui moins que lui savait observer le décorum de son état. Les écarts de l'abbé auront sans doute servi à grossir la renommée de l'évêque. L'affaire qu'il eut un soir au Palais-Royal est d'un véritable soldat aux gardes. Il passait à côté d'un officier, qui le coudoie par mégarde ou pour ne point se déranger. L'abbé se plaint et s'emporte; le militaire donnait le bras à sa maîtresse, qui persifle et rit au nez de l'abbé: pour toute réponse l'abbé lui donne un coup de pied au derrière; alors l'amant outragé le saisit au collet, et, à défaut d'armes, veut l'étrangler de ses mains; l'abbé le saisit à son tour, et allait l'étrangler lui-même, quand il voit tout-à-coup la foule se former; des militaires accourent au secours du militaire, tandis que d'autres personnes veulent prendre sa défense contre eux; on lutte, on se presse; il y a mêlée, cris, combat à outrance; l'officier ou l'un des siens reste à peu près mort sur la place; il faut le guet et les gardes du palais pour mettre fin à ce tapage, qui fit d'autant plus de bruit, que le nom de Lubersac venait tout récemment d'éveiller l'attention par une scène d'un autre genre *.

Cette fois, on l'assure, c'était bien notre évêque. Il avait découvert à Versailles une jeune et jolie per-

* Ce Lubersac était abbé de Brives. Il est auteur de plusieurs projets d'embellissement pour Paris, qui ont été publiés.

sonne, qui lui dit être la femme d'un cocher de M. d'Artois; elle lui parut discrète et sage, et il pensa que c'était une conversion à entreprendre. Devenu bientôt le directeur de sa conscience, il en obtenait de dévots entretiens, tandis que son mari était employé à promener la ci-devant Altesse. Ce commerce durait depuis quelques mois, lorsque le cocher fut prévenu par un voisin charitable. Laissant là chevaux et carrosse, il court subitement à son logis; il y surprend Monseigneur. La jeune femme lui confessait sans doute des péchés dont un mari seul se croit le droit de donner l'absolution. L'homme furieux s'élance sur le prélat qu'il connaissait, et qu'il appelle par son nom; celui-ci, qui avait tout à craindre d'une pareille scène, fait entendre au mari qu'il doit également redouter le scandale et le bruit, et il lui offre un billet de cent louis pour l'aider à oublier le chagrin que ses soupçons injustes lui font concevoir. Le cocher n'eût rien gagné de mieux en se plaignant plus fort. Il accepte le billet, et retourne en courant à son devoir, mais il était trop tard : M. d'Artois, à qui son absence avait peut-être fait manquer un rendez-vous, venait de donner l'ordre de le chasser. Le cocher demande son pardon; il parvient à se faire écouter du maître, qui veut savoir quelle cause importante lui a fait déserter si brusquement son service. Il faut bien tout révéler : et la nouvelle qu'il avait apprise, et la découverte qu'il avait faite, et le billet qu'il avait obtenu. Le billet!

d'Artois veut le voir ; on le lui montre ; il était signé. C'est à rire aux éclats, à raconter partout l'aventure. Elle vient jusqu'aux oreilles de Louis XVI, très-peu plaisant de son caractère ; il trouve que son aumônier n'a point assez chèrement expié ses plaisirs, double l'amende au profit du mari, et fait donner ordre à l'évêque de se retirer dans son diocèse.

Ce fut quelque temps après cet exil (si toutefois il y avait réellement exil, ou si ce que je viens de répéter en était la véritable cause) que je vis Lubersac*. Il vivait alors retiré à sa campagne de Bougainval, avec madame de Laseinie, et, soit par goût, soit par esprit de sagesse, il ne me semblait point regretter Paris et ses plaisirs aventureux. Je dois même dire qu'aimable et tolérant, si rien en lui n'annonçait le rigoriste, rien le tartuffe, rien non plus ne rappelait le prêtre léger, l'homme dépravé. Entraîné par l'exemple des abbés de cour, il avait pu commettre quelqu'erreur, mais leur souvenir le portait à l'indulgence en faveur des autres. Elevé dans une famille aristocratique, et entièrement opposée aux idées nouvelles**, il avait des opinions toutes phi-

---

* Dans un écrit, publié il y a quelques années, on dit que ce fut l'exil de Lubersac qui inspira les vers de Boufflers, dans lesquels il fait dire à son prélat *qu'une jolie femme est un bénéfice qui exige résidence.* (*Note de Brissot.*)

** Lubersac avait été aumônier du roi, évêque de Treguier, puis évêque de Chartres. Il était frère du marquis de Lu-

losophiques, et l'esprit le plus éclairé ; mais il recula quand il fallut mettre la théorie en pratique. Avant même l'ouverture des états-généraux, que nous avions appelée ensemble de tous nos vœux, je le vis déjà s'épouvanter ; il craignait l'influence de la cour sur l'assemblée, il ne craignait pas moins l'influence de l'assemblée sur le peuple, et celle du peuple sur l'assemblée : il craignait tout. « Nous devons nous attendre à toutes les contrariétés dans la besogne, me disait-il, à toutes les personnalités outrageantes, et qui sont la suite de l'amour-propre blessé, de l'envie et de l'avarice menacés, de tous les petits intérêts compromis. Je vous avoue, ajoutait-il, que j'ai quelquefois du regret d'avoir engagé mes goûts personnels, les premiers devoirs de mon état et mon repos, à l'espoir presque vain de contribuer à un ordre de choses meilleur, que j'ai cru possible quand j'en ai jugé de loin, mais qui me paraît hérissé de difficultés à mesure que j'en approche. La composition des états-généraux ne me rassure pas ; j'y vois un grand nombre d'hommes bien dangereux. Quelques-uns ont des talens, ils parleront très-haut, parce qu'ils se sentiront appuyés. Les honnêtes gens diront leur avis doucement, froide-

---

bersac, lieutenant-général, qui se fit porter malade à Fontenoi, émigra avec ses deux fils au commencement de la révolution, et mourut à Paris, en 1820, à l'âge de 89 ans. Ses fils furent tués à Quiberon.

ment, timidement, parce qu'ils seront en minorité. Dans une pareille lutte, il est facile de prévoir que le triomphe ne demeurera pas du côté de la raison, de la bonne foi, de la vertu. Et cependant, si nos fers ne sont pas brisés, anéantis, ils seront surchargés, appesantis, rivés de manière à être éternels. » Alors Lubersac avait foi en mes opinions, il me demandait des conseils, ainsi qu'à Sièyes et à Pétion. « J'ai besoin de vos forces pour appuyer le peu que j'en ai, m'écrivait-il un jour, je me regarde comme lié désormais à votre personne, de manière que si nous sommes réunis à la galère, mon pied droit et votre pied gauche seront attachés aux deux extrémités de la même chaîne. »

Nous marchâmes ainsi attachés pendant quelque temps. Nos amis, ceux de madame Laseinie, avaient rassuré son courage; il fut un des premiers de son ordre à se réunir au tiers-état; il demanda l'abolition de quelques priviléges, et fut pendant quelque temps un de ceux qui s'opposèrent vivement aux projets du despotisme ministériel; mais bientôt la chaîne qui nous liait se brisa. Un prêtre est toujours prêtre. Lubersac ne put supporter les décrets de l'assemblée nationale, sur le clergé et sur le catholicisme. Ses intérêts étaient trop vivement froissés, ainsi que ceux de ses amis, il trouva dès-lors que nos opinions politiques n'étaient plus d'accord*.

* Parmi ses amis était Thierry de Villedavray, intendant du

Qu'y avait-il donc de si injuste et de si passionné dans les miennes? Le jour même où Lubersac rompait avec moi, je faisais un éloge pompeux de l'assemblée, qui venait de porter Gouttes à la présidence, parce qu'à mes yeux les curés étaient les plus dignes ornemens de l'Église française, qu'une foule d'entre eux avaient rendu de véritables services à la cause populaire, et que tous enfin me semblaient plus particulièrement appelés à devenir les instituteurs des campagnards, et comme leur intermédiaire entre la patrie et la divinité.

---

garde-meuble. D'après les états qu'il avait contresignés avec Saint-Priest, les dépenses de son administration se montaient depuis 1774 à 23 millions et quelques cent mille livres; il parut important à l'assemblée nationale de connaître les causes de dépenses aussi considérables; il me parut à moi plus important encore d'examiner si l'on devait conserver un établissement aussi dispendieux, et si un pareil ameublement et quinze à dix-huit millions de diamans étaient nécessaires au roi d'un peuple libre pour avoir de la majesté. Plus de garde-meuble, plus de place pour Thierry. Mes réflexions l'alarmèrent; je n'avais pas montré non plus grande confiance en son patriotisme et même dans la pureté de ses comptes : sur ces derniers objets il m'écrivit et me fit écrire par Lubersac une longue lettre qui me persuada au moins sur sa probité, et je voulus bien avoir l'air d'être également convaincu de tout le reste. Ce fut cependant en m'envoyant les lettres de Thierry, qui, à défaut de mes éloges, me remerciait de mon silence, que M. Lubersac m'en-

Si j'avais loué Gouttes *, Grégoire, et plusieurs autres, dans la discussion du 13 avril, je n'avais point attaqué Lubersac. Ce n'était pas non plus, ce me semble, avoir menacé sa religion et sa vie, que d'avoir demandé protection égale de la loi, pour tous les cultes, destruction des asiles de la fainéantise, restitution des immenses et scandaleux bénéfices que le haut clergé accaparait depuis des siècles. Il me disait pourtant dans ses adieux

---

gagea à ne plus lui adresser mon journal, parce que depuis la séance du 17 avril 1790, il y lisait des opinions qui lui faisaient bouillir le sang, et qu'il ne voulait pas qu'elles lui fissent renoncer aux sentimens d'amitié qu'il m'avait voués et qu'il désirait me conserver pour la vie. *Note de Brissot.*

* Gouttes, après avoir servi dans un régiment de dragons, était devenu curé d'Argelliers. Nommé député aux états-généraux, il fut élu, au mois d'octobre 1790, président de l'assemblée. Il venait d'appuyer de toutes ses forces la vente des biens du clergé. « Ce n'est pas moi, dit-il en prenant possession du fauteuil, que vous avez choisi, c'est le *curé*, afin de prouver à la France combien vous honorez cette religion sainte qu'on vous accuse d'ébranler. »

Gouttes montra autant de penchant à la tolérance et à la liberté que d'aversion pour l'anarchie. Nommé évêque constitutionnel de Saône-et-Loire en remplacement de Talleyrand-Périgord, il ne se prêta nullement à la destruction du culte catholique ni aux idées ultra-révolutionnaires, et devenu suspect aux jacobins, il fut mis en jugement et condamné à mort en 1794. En 1790 il avait été membre du comité des recherches avec Brissot.

« qu'il tenait encore à sa religion, à sa vie, aux moyens de la conserver; que tous ces objets me paraissaient plus qu'indifférens, et que je condamnais à la mort, à la proscription tous les malheureux, qui, comme lui, venaient d'être dépouillés, par la plus inique et la plus déshonorante de toutes les décisions. »

J'ai cru et je crois encore, que si l'assemblée n'eût pas adopté la liberté des cultes, elle se fût déshonorée. Nous ne pouvions être du même avis sur ce décret, que je trouvais plein d'équité, que Lubersac appelait inique ; mais je ne proscrivais personne, j'approuvais au contraire ceux qui ne voulaient plus qu'on pût désormais proscrire. Je ne voulais point que la France, par l'organe de ses représentans, fît une profession de foi religieuse et qu'elle n'autorisât que les solennités du culte catholique, parce que c'était forcer de ne croire ou de ne pratiquer que ses dogmes. Cette intolérance eût été un crime contre le Christ même, qui s'est laissé crucifier, et n'a fait crucifier personne. Lubersac dès lors s'est rangé parmi ces protestans-catholiques, qui l'ont conduit sur la route de l'émigration. Il approuva leur déclaration contre le décret du 13 avril, concernant la religion; mais je dois faire remarquer que ni lui, ni eux, n'osèrent s'élever contre la vente des biens du clergé. Ce fut une faute de moins. En général leur protestation était écrite d'un style plus souple et plus modéré qu'on ne

l'attendait, d'après les scènes scandaleuses et violentes qui l'avaient précédée. Leur but unique, disaient-ils, était de témoigner authentiquement de leur résistance impuissante à la délibération qui effaçait la religion catholique du rang suprême de religion de l'état.

Qu'était-ce que la religion de l'état? Qu'est-ce avant tout qu'un état? Etat est un mot abstrait. Entendait-on par ce mot la réunion des citoyens qui forment une nation? Alors le catholicisme n'était point la religion de la nation française, puisque deux ou trois millions de citoyens français rejettent ses doctrines et ses lois.

Entendait-on que la religion de l'état était celle de la majorité des citoyens, ou celle du chef de l'état? Soit. Et si le chef de l'état eût été juif ou mahométan, vous eussiez donc décrété l'islamisme pour religion suprême? Et parce que le catholicisme est la religion de la majorité des citoyens, vous voudriez donc que son culte fût seul public et solennel?

Alors ceux qui ne sont point catholiques ne pouvant exercer publiquement leur culte, et leurs ministres n'étant pas traités sur le même pied que les ministres catholiques, il n'y avait plus de liberté, d'égalité, il fallait déchirer la déclaration des droits.

La protestation des catholiques était un acte d'orgueil et de fanatisme; elle fut accompagnée d'une foule de déclarations, qui tenaient du délire. On

connaît celle du chapitre de Paris, imprimée à la suite. Une autre disait que le catholicisme seul inspirait les sentimens et enseignait les maximes de morale les plus conformes à l'ordre social; ainsi les Luthériens, les Moraves, les Quakers, les Déistes n'enseignent que débauche ou brigandage. Enfin Montlosier, un des dignes apôtres de cette cabale frénétique, couronna l'œuvre en prêtant aux partisans de la tolérance l'intention de substituer la religion juive ou protestante, ou l'athéisme même, à la religion romaine, ce qui ne pouvait arriver, disait-il, sans guerres terribles, et sans discordes sanglantes.

Parler d'athéisme à propos de tolérance, et prêter ainsi à ses adversaires des intentions qu'il supposait criminelles, était d'un calomniateur; dire que la tolérance enfante les guerres civiles, était d'un ignorant. Quand Montlosier, qui a émigré comme Lubersac, aura vu la Hollande ou les États-Unis, il s'apercevra bien vite que toutes les sectes y sont en paix, parce qu'aucune n'y est dominante *.

* Le comte de Montlosier, qui se distingua à l'assemblée constituante par sa ferveur pour les intérêts de la religion catholique et son zèle pour la royauté, est aujourd'hui l'homme qu'une foule de catholiques et de royalistes poursuivent avec le plus de zèle et de ferveur. Ils lui ont ravi jusqu'à la pension qu'il avait acquise pour prix de ses services. On trouve que c'est une manière peu chrétienne de lui témoigner de la re-

Lubersac fut remplacé dans l'évêché de Chartres par Bonnet, curé de Saint-Michel. Lui qui avait donné de si bonnes preuves de son amour pour la liberté quelque temps auparavant, fit aussi des mandemens incendiaires; il excommunia ceux qui prêtaient le serment, ceux qui reconnaissaient le nouvel évêque et les nouveaux curés; et oubliant les préceptes de saint Paul, il déclara schismatiques tous les constitutionnaires * ; il engagea ainsi plus d'un de nos prêtres chartrains à se rétracter de leurs sermens, ou à ne le point prêter. Je m'en rappelle un, M. Favrand, ci-devant chanoine, ci-devant missionnaire, ci-devant riche en bénéfices, homme au reste du temps de Charles IX, qui dirigeait à Chartres une institution confiée aux soins des Filles de la Providence. Il avait composé à leur usage un catéchisme, qui fera voir quel était l'esprit de ces gens-là. Les leçons commençaient ainsi :— D. Qu'est-ce qu'un intrus? R. C'est M. Bonnet. D. Pourquoi M. Bonnet est-il un intrus? R. Parce qu'il a usurpé le siége épiscopal de M. Lubersac.—Les petites filles

---

connaissance. Voyez sur ses travaux à l'assemblée constituante, la notice placée en tête des *Mystères de la Vie humaine*, ouvrage philosophique, plein d'intérêt et d'originalité, que M. de Montlosier vient récemment de publier.

* « Soyez soumis à vos souverains; rendez à César ce qui appartient à César. » *Saint Paul.*

qui savaient parfaitement la leçon qu'on leur avait apprise, la répétèrent couramment à l'officier municipal qui, le livre à la main, était venu leur faire le catéchisme. La municipalité fit aussitôt fermer l'école des béguines, en leur disant que n'étant ni religieuses ni patentées, elles n'avaient aucun droit pour enseigner.

J'avoue que j'ai regretté la désertion de Lubersac. Il était digne d'être compté parmi les plus généreux soutiens de notre liberté. Mais il n'aurait jamais eu l'âme d'un anarchiste, et aujourd'hui il serait sans doute proscrit, s'il ne s'était pas proscrit lui-même *. Je pense encore avec plaisir à notre longue et douce correspondance, et à des relations qui m'ont laissé d'agréables souvenirs. Madame Laseinie est une des personnes les plus aimables et les plus spirituelles que j'aie connues, un des caractères les plus élevés et les plus capables de nobles sentimens qu'on puisse rencontrer dans une classe où la frivolité fut trop long-temps l'apanage des femmes. Mieux va-

* Lubersac à qui la modération de ses opinions constitutionnelles et les craintes d'une révolution qu'il avait prévue, ne permirent pas de rester long-temps au sein de l'assemblée, l'abandonna en 1791 et passa en Allemagne. Il rentra en France en 1802, et donna sa démission de l'évêché de Chartres où il avait été remplacé dès 1791. Il fut alors nommé chanoine du chapitre de Saint-Denis, dont il faisait encore partie en 1820. Il est né à Limoges en 1740.

lait, du reste, la frivolité que la pédanterie. Je dois dire aussi que lors de la convocation des états-généraux, madame Laseinie s'est employée avec dévouement pour me faire élire; mais le moyen d'être élu dans son propre pays, lorsqu'on n'y a pas une famille puissante, des alliances nombreuses, et de la fortune?

Peu s'en fallut pourtant que je ne fusse élu, sinon député du moins suppléant. Mais d'Orléans qui connaissait les sentimens que m'inspiraient ses principes et sa personne, usa de son influence secrète pour favoriser d'autres élections, et empêcher la mienne. Ma correspondance à cette époque avec Lubersac et madame Laseinie, prouverait combien peu j'approuvais moi-même la nomination de d'Orléans aux états-généraux; elle servirait à convaincre de notre mutuelle antipathie, ceux qui ont voulu persuader que j'étais un de ses amis, ceux qui, pour me perdre, m'ont accusé de servir sa prétendue faction.

Lettres de la comtesse de la Seinie à Brissot *.

Du 20 mars 1789.

« Vous pouvez compter, Monsieur, que si mon désir bien public, bien manifeste, de vous

---

* Nous plaçons ici deux lettres de madame de la Seinie, adressées à Brissot à l'époque dont il parle. Les noms de

voir député de Chartres, peut seulement vous attirer deux voix, vous êtes sûr de les obtenir. Mon amour pour le bien public est ma caution; je réponds de même pour M. l'évêque; il va même avoir un peu plus de crédit, ayant été élu hier à la pluralité de trois cents voix: vingt-trois seulement ont été perdues sur différens particuliers. Avant ce moment, il a amené son corps à faire le sacrifice de ses formes de séparations, en demandant de réunir les bénéfices simples aux cures. Le vote par tête a été admis; voilà tout ce que nous pouvions désirer. Ainsi je suis très-contente pour ce qui regarde le clergé. L'élection du tiers se fait ce matin; vous pouvez juger de mon impatience. J'espère que notre ami (Pétion) sera nommé; je ne l'ai pas vu depuis votre départ.

» Je désirerais bien que, dans l'ordre de la noblesse, on fît une motion contre l'élection des princes du sang aux états-généraux; elle me semble illégale et inconstitutionnelle, parce qu'ils sont membres d'une famille à laquelle la couronne de France est substituée jusqu'au dernier mâle, et que le peuple devant traiter de ses intérêts avec la couronne, les princes du

---

Pétion, de Sièyes, du duc d'Orléans, et ce mouvement d'élections à la veille des états-généraux, nous semblent donner à ces lettres un intérêt historique qui survit aux circonstances.

sang se voient, dans l'assemblée nationale, juges et parties. C'est en adoptant pour un moment la manière de penser de la noblesse, (qui n'est point du tout la mienne) que je raisonne ainsi. Rappelez-vous que le duc d'Orléans, alors duc de Chartres, étant à l'assemblée des notables, en 1787, se retira de son bureau, lorsqu'il fut question de supprimer des droits d'aides ou d'entrées, parce que, dit-il, cette suppression diminuerait son revenu de deux cent mille livres, et qu'il ne voulait pas se condamner, ni être juge dans une chose où il avait tant d'intérêt. Pourquoi donc aujourd'hui sa délicatesse diminue-t-elle à raison de l'augmentation de son intérêt?

» L'abbé Sièyes ne sera point élu à Montfort; vous savez tout le regret que j'ai eu de l'y voir aller avec l'abbé le Connieux, petit intrigant dépravé, et qui abuse de sa robe parlementaire pour tromper les pauvres curés. L'abbé Sièyes s'est retiré de ce cloaque qui n'est pas fait pour lui. Il doit être de retour aujourd'hui à Paris; je l'ai bien exhorté à ne pas revenir à Montfort. Les Montmorency l'ont desservi de tout leur pouvoir, et lui ont persuadé le contraire. Ils portent l'abbé le Connieux à raison de la haine que celui-ci montre contre M. Necker : il est bien dans le cas *des voleurs qui veulent casser les réverbères*. Peut-être les Montmorency sont-ils dans le même cas, mais ils y joignent l'amour le plus enraciné pour M. de Calonne. Si M. l'évêque

avait pu aller présider à Montfort, je suis persuadée qu'il aurait ramené les esprits comme il a fait ici où l'on était furieusement monté. Tout s'est bien passé à Dourdan! Béchant est nommé de toutes les commissions, et pourrait bien être député. — Je ne finirai ma lettre qu'après avoir vu l'élection du tiers-état : on vient de me donner de grandes espérances.

» Il me vient encore une idée sur les princes du sang, qu'il faut que je vous communique. Le roi ne donne pas de procuration pour les biens qu'on appelle *biens des domaines*. Les apanages des princes du sang sont tirés de ces biens domaniaux, mais en font toujours partie, puisqu'ils rentrent à la grande masse lorsque les princes apanagistes meurent sans enfant mâle. Comment donc une partie pourrait-elle plus que le tout? Ce n'est que comme propriétaires qu'ils peuvent être électeurs. A ce titre, leur droit est nul comme celui du roi ; ils ne peuvent pas plus être élus, puisqu'ils sont une partie avec laquelle la nation va traiter. Espérons qu'elle entendra assez ses vrais intérêts pour les rendre aussi nuls qu'ils le méritent. — M. Pétion est élu. On parle de M. Bouvet pour le second député. Le curé de Saint-Hilaire est suppléant de M. l'évêque.

» Notre ami va travailler à votre élection. »

Du 25 mars 1789.

« M. Pétion, monsieur, vous a mandé tous nos regrets de ce que vous n'aviez pas été nommé suppléant; s'il avait eu un quart-d'heure d'avance, il croit qu'il l'aurait emporté; vous ne l'avez manqué que de quatre voix : c'est malheureux pour la chose publique; mais j'espère qu'à Paris vous pourrez être élu; si le tiers-état connaît ses véritables intérêts, il ne choisira que dans son ordre. Je reçois une lettre aujourd'hui qui me dit que toute l'ambition de l'abbé Sièyes est d'être un de ses représentans; je ne puis le croire; ce serait trahir d'avance la cause qu'il voudrait défendre. Je désire qu'il soit nommé à Montfort, mais pour son ordre; M. l'évêque de Chartres vient de prendre les mesures les plus sages pour le faire élire, et, en éclairant ses curés sur les pièges qui leur sont tendus par leurs véritables ennemis, il leur parle comme un père et un ami. Je doute que l'illusion ne se dissipe pas. L'abbé Parmantier est chargé de cette négociation; il part ce soir avec la lettre de M. l'évêque, qui est parfaite et doit produire son effet si les intérêts particuliers ne ferment toute issue à la raison.

» L'élection du duc d'Orléans à Villers-Coterets est une élection d'antichambre; cinq gentils-hommes composent le corps de la noblesse : trois sont va-

lets, et deux aspirent à l'être. Pour ici, M. le duc n'a pas eu même la voix du baron de Momb..... Celui-ci avait tant de peur d'en perdre une, qu'il s'est donné la sienne, que son digne *maître* et *protecteur* était si digne d'avoir. Si tous les fondés de procurations de M. le duc d'Orléans le servent avec autant de fidélité, il pourra s'applaudir de l'influence qu'il a sur ses opérateurs, et il reconnaîtra, aux œuvres de ces messieurs, qu'ils étaient dignes des peines qu'il a prises pour les rendre ses égaux en principes.

» Je crains comme vous que la moitié des députés ne soient bien ineptes; mais la mauvaise foi est encore bien plus à craindre. L'ignorance peut être éclairée, et n'est pas si éloignée de la vérité que les préjugés. Des hommes, qui ne sont quelque chose que par ces derniers, ne les abandonneront jamais au bien général : la force alors devient la dernière ressource, et cette ressource est un grand malheur. Sacrifier la génération présente au bonheur de la génération à venir, me paraît peut-être le comble de la vertu; mais j'avoue que je ne puis pas reposer mes idées sur cette pensée sans me sentir refroidir sur le désir de la révolution. »

CHAPITRE XIII.

Retour à Paris. — Réunion avec Guillard. — L'amitié n'est qu'un mot. — L'embarras des finances. — Les petits soupers du poète. — Le dîner du savant. — La théorie des lois criminelles; le pyrrhonisme universel. — Lettre à d'Alembert. — Ses deux réponses. — Générosité des philosophes. — D'Alembert et madame Corneille.—Madame Corneille et Larive.

Après la maladie dont j'ai parlé, j'étais revenu à Paris, sans espoir, sans projet, et muni seulement de quelques secours que me donna secrètement ma tendre mère. Je m'associai de nouveau avec Guillard, quoique sa conduite, pendant ma maladie, m'eût beaucoup refroidi pour lui. Sa cruelle insouciance sur les progrès de mon mal m'avait prouvé que la sensibilité s'étouffe aisément dans le monde, et que l'amitié n'est qu'un mot.

Nos finances étaient dans le plus triste état; nous étions souvent dans la détresse. Guillard s'en

inquiétait peu, il allait assouvir sa faim aux tables de ces grands seigneurs qui le recherchaient à cause de son talent et de son esprit. Tandis qu'il se gorgeait de mets délicats, le pauvre solitaire dînait souvent avec du pain et du fromage, et se trouvait peut-être plus heureux que le poète parasite. Un livre seul lui tenait compagnie à son frugal dîner; mais il ressentait quelque orgueil de pouvoir conserver son indépendance à si peu de frais.

J'avais alors entrepris des travaux immenses. Indépendamment de ma *Théorie des lois criminelles*, j'avais tracé le plan d'un ouvrage intitulé : le *Pyrrhonisme universel*. Ce plan était lui-même un véritable ouvrage. Je l'envoyai à d'Alembert, qui me répondit par des complimens. « Monsieur, malgré les occu-
» pations dont je suis accablé dans ce moment-ci,
» j'ai parcouru le plan que vous m'avez adressé; j'y ai
» vu que l'auteur avait beaucoup d'érudition et de
» philosophie. Si je ne crois pas entièrement comme
» vous au pyrrhonisme universel, je suis persuadé
» qu'il y a beaucoup d'incertitude dans les sciences.
» J'ai l'honneur d'être, etc. D'Alembert. » C'était une réponse bien sèche pour quiconque avait pu lire le secret de mon âme; et d'Alembert l'avait lu dans ma lettre; elle respirait l'énergie et la tristesse d'un homme ardent pour les sciences, pour la vérité, ennemi implacable du despotisme; mais malheureux, mais recherchant un appui, un ami, des secours enfin pour s'élancer dans la carrière qu'il

brûlait de parcourir. Je ne flattais pas d'Alembert ni les philosophes ; et les flatteurs seuls, ou ceux qui promettaient de l'être, obtenaient les faveurs des chefs du Sanhédrin académique.

Je voulus faire imprimer mon ouvrage avec la lettre que j'avais écrite au géomètre, et la réponse qu'il y avait faite. J'avais perdu l'original de cette lettre, je lui en soumis une copie ; il écrivit au bas : « Cette copie est inexacte : voici quelle elle devait être :

« Monsieur,

« Quoique les occupations dont je suis chargé en ce moment ne m'aient pas permis de lire en détail et à tête reposée l'ouvrage que je vous renvoie, j'en ai assez lu pour voir qu'il suppose dans l'auteur beaucoup de savoir et de philosophie ; si je ne crois pas absolument comme vous au pyrrhonisme universel, au moins, je suis persuadé que nous savons bien peu de chose.

« J'ai l'honneur d'être avec respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« D'Alembert. »

A Paris, ce 14 octobre 1777.

Je vis bien dans cette nouvelle version quelques expressions changées, et une formule de style épistolaire plus honnête; mais il me sembla que le fond restait toujours le même. Ce n'était pas des formes respectueuses que j'étais venu demander à d'Alembert, mais ses encouragemens, ses conseils, pour parvenir à la gloire, et gagner quelque fortune; je me retirai le cœur navré.

J'ai eu plus d'une occasion de revoir d'Alembert dont Linguet disait si plaisamment dans ses *Annales*, que c'était un grand géomètre aux yeux des littérateurs, et un grand littérateur aux yeux des géomètres; il m'eût volontiers rappelé à lui par calcul d'amour-propre, après m'avoir éloigné par peur que je lui fusse importun, ou peut-être à charge. Ce n'est pas la faute de Villar, qui courtisait dès-lors tous les puissans du temps, si j'ai refusé d'aller grossir sa cour. Mais je gardais malgré moi le souvenir du passé; son égoïsme, sa froideur à mon égard, quand un mot d'intérêt ou d'amitié eût été si sensible à mon cœur, m'avaient désenchanté. Moi, jeune néophyte, étranger aux individus, et venu pour admirer des grands hommes, ou écouter au moins des philosophes, je m'attendais à les trouver affables et bienveillans, tels qu'ils se peignaient dans leurs ouvrages, humains et tolérans, puisqu'ils parlaient sans cesse de tolérance et d'humanité. Quand je les vis descendus de leurs trépieds, et que je pus les considérer de plus près, mon illusion fut

bientôt dissipée. Je n'en aimai qu'avec plus d'ardeur la philosophie; mais je fis bien peu de cas de certains philosophes. J'aurais parié dès-lors que, le jour où la liberté détruirait les abus qui leur étaient profitables, les Marmontel, les Morellet, les Suards, déserteraient la cause de la liberté.

D'Alembert s'il eût vécu aurait imité leur exemple. Cet homme, qui pleurait et s'attendrissait si facilement, avait le cœur dur et froid comme un marbre. Je ne le juge point aussi sévèrement que l'a fait Linguet, Linguet était devenu son ennemi implacable*; il est pourtant des traits qui m'ont été ra-

* Voici quelques traits du passage des *Annales* de Linguet, auquel Brissot faisait tout à l'heure allusion, et qu'il rappelle ici : « Quel dommage ou quel bonheur, qu'avec tant de talent pour l'intrigue, M. d'Alembert ait bien voulu ne se faire que philosophe! Il est vrai qu'il a tiré de ce métier à peu près tout ce qu'il peut valoir. Quand on rapprochera un jour ses titres de sa réputation, et son existence de ses droits réels; quand on songera que c'est en vertu de sa prétendue supériorité en *géométrie*, qu'il est parvenu à dominer dans la *littérature*, et en usurpant une renommée d'*homme de lettres*, qu'il en a imposé aux *mathématiciens;* qu'ayant toujours été le persécuteur le plus implacable, le despote le plus impérieux, l'ennemi le plus vindicatif, il a su se faire, hors de *Paris* du moins, une réputation de douceur, de complaisance et de modération, comme, avec un style bas, des traductions ridicules et un pédantisme insupportable, il est parvenu à passer pour un esprit agréable, d'un goût sûr et déli-

contés par Linguet lui-même, et dont je ne puis douter parce que d'autres personnes me les ont confirmés. La manière dont il repoussa un rejeton de Corneille est odieuse ; Voltaire a dû en tressaillir d'horreur au fond de son tombeau. On sait tout ce que Voltaire avait fait pour mademoiselle Corneille, et combien ses amis avaient donné d'éclat à sa louable bienfaisance. Cependant une femme se présente un jour chez d'Alembert ; elle semble abattue, malheureuse, et comme à peine vêtue ; elle se nomme madame Corneille ; elle est épouse en secondes noces de ce Corneille dont la fille avait été jadis si généreusement dotée par les soins de M. de Voltaire. Elle a osé compter sur quelque intérêt pour elle-même ; elle est venue à Paris avec son enfant sur les bras pour implorer les secours et les bontés de ceux qui se sont montrés autrefois les protecteurs de sa famille ; elle voudrait bien aller à Ferney ; mais elle n'a ni la force, ni les ressources nécessaires pour entreprendre ce voyage ; depuis deux jours réfugiée dans un modeste hôtel de la rue du Roule, à peine sait-elle comment elle s'acquittera envers son hôte,

---

cat ; et qu'enfin jamais ces vérités n'auraient été connues du public, s'il n'avait été l'un des mobiles de la vexation qui m'a forcé de me mettre en liberté de les révéler ; on conviendra qu'il n'est pas le mauvais serviteur de l'*Évangile ;* s'il est né heureusement doué pour l'intrigue, il n'a pas enfoui ses talens. »

et ce n'est qu'en tremblant qu'elle s'est traînée jusqu'à M. d'Alembert, dont quelques personnes lui ont fait connaître la bienfaisance et la générosité. Alors d'Alembert se met des larmes aux yeux ; il lui apprend que M. de Voltaire vient de mourir ; que lui et ses amis ont fait jadis tout ce qui dépendait d'eux pour le grand nom de Corneille, et il engage la pauvre femme à aller prendre du service, à chercher une place de domestique pour l'aider à nourrir son enfant et son mari !

Les temps étaient changés, il n'y avait pas moyen de rattacher en ce moment les yeux sur une bienfaisance d'ostentation dont on avait assez parlé. Les éloges avaient été épuisés, la réputation d'humanité établie : qu'importait maintenant le sort d'une malheureuse dont la misère était repoussante, et les besoins si grands, qu'il en aurait beaucoup trop coûté pour essayer de les satisfaire ; on voulait être généreux à meilleur marché : force était bien de laisser mourir de faim la pauvre femme. On dit que lorsqu'elle arriva à la porte de la Comédie Française où son hôte l'avait adressée, elle était dans un état si pitoyable, qu'elle attendrit jusqu'au portier ; il alla chercher les comédiens ; elle leur expliqua en pleurant de honte et de douleur l'état affreux où elle était réduite. Tous à l'instant l'entourèrent, la pressèrent, se l'arrachèrent ; tous se disputaient à qui lui donnerait asile. Le jeune Larive voulut absolument se charger d'elle et

l'emmena aussitôt chez lui, où Dugazon m'a dit qu'elle était restée plusieurs mois. La comédie lui donna le produit d'une représentation de *Cinna;* elle s'était montée je crois à sept mille livres.

Lorsque d'Alembert s'aperçut combien la révélation de sa conduite avait indisposé contre lui, il essaya d'en atténuer l'effet. Il fit courir après madame Corneille, lui offrit les secours de l'académie, ceux de sa plume pour adresser un mémoire au roi, mais tout cela n'empêcha point de croire que ce qui avait été fait et dit ne fût juste et vrai. La tournure même des dernières dénégations des amis de d'Alembert pouvait en servir de preuve. Ils prétendaient que le philosophe n'avait point conseillé à madame Corneille de se mettre en condition, mais qu'au contraire, il l'en avait dissuadée. Donc, elle lui avait fait part de l'extrémité où elle était réduite, et il ne lui avait pas donné un écu pour l'en retirer. Vilette même m'a avoué, à ce sujet, que, dans le récit qu'on avait voulu lui faire démentir, madame Corneille n'avait rien inventé. *

* La famille de Corneille était nombreuse; elle n'est point éteinte aujourd'hui; mais à l'exception de madame Dupuis adoptée par Voltaire, et de Fontenelle, vieil égoïste qui ne fit rien pour ses parens, même par testament, il semble que tous les membres de cette famille aient été condamnés à l'infortune et à la misère. Le trait cité par Brissot en rappelle un autre publié récemment dans un recueil anecdotique, et

qui doit faire la contre-partie de l'histoire de d'Alembert.

Gault de Saint-Germain, dont le nom est connu dans les lettres, et surtout dans les arts, avait entrepris un voyage scientifique dans l'ancienne province de Normandie. Vers la fin d'une journée employée à de pénibles recherches, il retournait à Vernon; en traversant le village de Tilly, il fut frappé de l'aspect pittoresque d'un vieux moulin tombant en ruine. Il arrêta son chéval, et s'apprêtait à dessiner cette masure, quand tout à coup un orage éclate avec violence. Gault de Saint-Germain se dispose à entrer dans le moulin, pour y chercher un abri; une vieille femme, d'une assez haute stature, paraît sur le seuil de la porte, et lui fait signe d'approcher.

Les vêtemens de cette femme étaient déchirés, ses cheveux blanchis flottaient épars sur ses épaules : tout, chez elle, annonçait la misère la plus affreuse, et cependant sa figure avait quelque chose de noble et de sévère qui contrastait avec sa situation.

Le savant voyageur lui adressa différentes questions, dictées par la bienveillance plutôt que par la curiosité, et l'infortunée lui apprit qu'elle se nommait Marie-Angélique *Corneille*. Elle était petite-fille de P. Corneille, avocat au parlement de Rouen, oncle du grand Corneille et de Thomas, son frère. La sœur de son grand-père était Marthe Corneille, à laquelle *Fontenelle* dut le jour.

Restée orpheline et sans fortune, dans l'âge le plus tendre, Marie-Angélique avait été élevée par charité; plus tard elle avait uni son sort à celui d'un meûnier aussi franc, mais moins heureux que celui de Sans-Souci; et après avoir travaillé toute sa vie avec résignation, elle se trouvait à l'âge de soixante-onze ans sans aucun moyen d'existence, son

mari ayant perdu le peu de fortune qu'il possédait en spéculant sur les blés.

Frappé du ton simple et vrai que cette femme avait mis dans sa narration, Gault de Saint-Germain lui donna quelques secours, crayonna ses traits, qui rappelaient beaucoup ceux de l'auteur de *Cinna*, et revint peu de temps après à Paris.

Il raconta dans le monde l'histoire singulière de la descendante de Corneille, fit graver son portrait par *Vangelisti*, et ouvrit une souscription en sa faveur. Le montant en fut adressé à la meûnière de Tilly, et l'aida, depuis, à couler paisiblement ses derniers jours.

CHAPITRE XIV.

D'Alembert et madame de Tencin.—Mademoiselle de l'Espinasse. — Les bureaux d'esprit. — Madame de Fourqueux et le chevalier d'Éon.— Madame Dupin.— Madame Suard. — Madame Neker. — Madame Geoffrin. — Madame Doublet. — Bachaumont et l'abbé Xaupi. — La présidente de l'école de médecine. — Le nouveau pot-pourri.

D'UN autre côté, en rappelant ce trait, je ne veux pas oublier la manière dont d'Alembert se conduisit à l'égard de la pauvre femme qui l'avait élevé, et qu'il préféra à l'opulente catin de qui il tenait le jour. C'est peut-être le seul homme qui eût le droit de renier sa mère, et pour qui ce fût à la fois un devoir et un acte d'honneur. Qu'est-ce après tout, que ce prétendu don de la naissance que l'on doit à ses parens? Que cela leur a-t-il coûté, je vous le demande? Loin d'être un bienfait, n'est-ce pas le plus souvent un malheur que d'être tiré du néant et jeté sur la terre? Le bienfait, c'est le lait dont nous a nourri

notre mère, ce sont ses caresses, ses soins, les maux que nous lui causons, l'amour qu'elle nous voue, l'éducation qu'elle nous donne. Lui devoir le jour n'est rien, si elle n'a pas conduit nos premiers pas dans la vie, si elle ne nous a pas appris à vivre * !

Il paraît aussi, quoi qu'on en ait dit, que mademoiselle Lespinasse n'inspira jamais à d'Alembert qu'une vertueuse amitié. Villar m'a assuré qu'elle était morte d'amour pour un auteur de tragédie, qui ne répondait pas à sa flamme, et que d'Alembert qui connaissait le secret de sa maladie, resta tendre et empressé vers elle jusqu'à l'extrémité. Cette tendresse n'eût-elle pas fait place à la jalousie s'il eût

---

* L'auteur du *Comte de Comminges*, madame de Tencin, avait eu du chevalier Destouches-Canon un enfant qu'elle exposa sur les marches de l'église de Saint-Roch, et qui fut recueilli par un pauvre vitrier. Cet enfant, devenu célèbre sous le nom de d'Alembert, rencontra un jour une femme distinguée par sa fortune et son esprit, et qui, flattée de la célébrité du géomètre, lui apprit qu'il était son fils. D'Alembert répondit qu'il ne connaîtrait jamais d'autre mère que la femme du vitrier qui l'avait nourri. Il y a plusieurs traits également honorables dans la vie de d'Alembert; ils doivent empêcher qu'on le juge d'après l'opinion de Linguet que nous avons citée plus haut. Il eut des ridicules et des défauts; il eut le malheur d'être chef de secte, et, qui pis est, de coterie; il manqua peut-être un jour de présence d'esprit et de bienfaisance, mais plus d'une fois aussi, il se montra humain et généreux.

eu sur cette femme d'autres droits que ceux de l'amitié ; il l'aimait comme une sœur, et il avait plus d'une raison pour l'aimer ainsi. Quand madame Tencin lui apprit qu'elle était sa mère, elle lui apprit sans doute, en même temps, que mademoiselle Lespinasse était fille du cardinal Tencin, archevêque de Lyon, par conséquent enfant de l'amour comme lui, et comme lui du même sang. Cette conformité d'origine et de parenté, dut nécessairement aider à établir ou consolider une liaison qui n'a fini qu'avec la vie *.

Mademoiselle Lespinasse était, dit-on, une personne aimable, d'une imagination vive, exaltée, mais plus qu'un bel esprit, car elle présidait la co-

* Les lettres de mademoiselle de l'Espinasse, publiées en 1811, et adressées à Guibert, auteur de la tragédie du *Connétable de Bourbon*, ont révélé la passion malheureuse qui la conduisit au tombeau. Cette femme, que ses amis nous ont peinte comme douée de l'esprit le plus aimable et du cœur le plus aimant, mourut en 1774 à l'âge de quarante-deux ans. Elle était fille adultérine d'une dame d'Albon, alliée à la famille de madame du Deffand; c'est là que tous les hommes les plus distingués de cette époque l'avaient connue. Excédée de la jalousie de madame du Deffand, elle se retira près de d'Alembert avec qui elle demeura vingt ans. « C'était, dit Marmontel, un étonnant composé de bienséance, de raison, de sagesse, avec la tête la plus vive, l'âme la plus ardente, l'imagination la plus inflammable qui ait existé depuis Sapho. »

terie d'Alembert, et l'aidait à diriger l'Académie. Ses mains tenaient la clef du tabernacle ; sans elle on ne pouvait guère y pénétrer. J'ai toujours eu en horreur ces sortes de femmes littérateurs. L'on a déjà vu ce que m'a coûté mon aversion pour elles. Je faillis y être repris.

Comme je l'ai dit, on trouvait partout de ces présidentes. C'était une madame Hénique, dont je parlerai. Une madame Lecouteleux, chez qui j'ai aussi eu le malheur d'être conduit, épouse d'un turcaret, sachant par cœur le roman des *Incas*, et rompant des lances pour les *Barmécides*, parce que l'auteur les avait récités chez elle après les avoir lus devant Louis XV, qui avait dit à la favorite : Madame, cela vous a-t-il bien fait bâiller? * C'était encore une madame de Franconville, une madame de Fourqueux, fameuse par le rôle qu'elle

---

* Les premières lectures des *Barmécides* ont été faites chez madame Dubarry, qui bâilla dès le premier acte, et s'obstina à admirer jusqu'au bout, toujours en bâillant. Mais Louis XV n'était pas présent, ou du moins le mot cité par Brissot fut adressé à la comtesse d'Artois, nouvellement mariée, et devant qui on venait de représenter *Isménor* à l'Opéra. Cette pièce avait été mise en scène à grands frais. Par les soins de madame Dubarry, qui voulait lui plaire, on avait intercallé beaucoup de vers à la louange de la jeune princesse, ce qui n'empêcha point le vieux roi de lui dire en sortant : « Ma fille, avez-vous bien bâillé ? »

avait fait jouer à Musson *; et puis avant tout, madame Dudeffand, qui avait formé mademoiselle Lespinasse; madame Dupin, chez qui Rousseau fit quelque temps l'humble métier de pédagogue et de copiste; madame Helvétius et madame Necker, que j'eus plus tard l'occasion de connaître, et qui me pa-

* Musson, peintre médiocre par état, et grand mystificateur par goût, se déguisait surtout avec beaucoup d'habileté. A l'époque où l'on ne savait pas s'il fallait dire le chevalier ou la chevalière d'Éon, une dame, (sans doute madame de Fourqueux dont parle ici Brissot,) demanda avec tant d'instance à ses amis de lui amener d'Éon sous un costume ou sous un autre, que, faute de mieux, on lui présenta le peintre déguisé en femme et prenant le titre de la chevalière d'Éon. Ce fut une grande joie dans le salon en le voyant entrer; mais, sur son sexe on n'était pas plus instruit. Quelques femmes, qui n'y tenaient plus de curiosité, l'amènent, sous un prétexte, dans un lieu écarté, et là, se jetant à la fois sur leur prétendue compagne, elles acquièrent la certitude que c'est un vrai chevalier. Musson, en cédant à la force des circonstances, avait du moins exigé le plus profond mystère; mais des femmes, qui venaient de faire une pareille découverte, pouvaient-elles garder le secret. Madame de Fourqueux commença, dès le soir, à le révéler à l'oreille de chacun de ses amis, et elle finit le lendemain par le répéter devant tout le monde. De son côté, Musson ne s'était pas piqué de discrétion; il raconta la scène qu'il venait de jouer à qui voulut l'entendre, et chacun de rire aux dépens de madame de Fourqueux : tel fut le dénouement de cette comédie, que d'Éon raconte, ou rappelle du moins dans une de ses lettres à Beaumarchais.

fut encore moins pédante que sa fille et son mari; et enfin madame Suard, qui tenait aussi son petit bureau, car femmes d'académicien et de procureur, de bourgeois et de grand seigneur, de contrôleur des finances et de simple financier, toutes voulaient avoir un bureau à présider. Le plus couru d'entre tous, comme on sait, était celui de madame Geoffrin, que j'ai vu fermer. Lui-même avait succédé à celui de madame Doublet, dont on a beaucoup moins parlé *.

C'est pourtant son salon qui avait servi de type à

---

* Madame Geoffrin est morte en 1777, madame du Deffand en 1780, et madame Dupin en 1800. Madame Dupin était née en 1702, et avait ainsi vécu durant tout un siècle. Cette femme, que les *Confessions* de Jean-Jacques ont rendue célèbre, avait autant d'esprit que de beauté et d'instruction. Elle a laissé quelques écrits de morale et plusieurs morceaux traduits de Plutarque. En 1771, lord Chesterfield écrivait à son fils : « Je vous conseille de débuter par madame Dupin, qui a encore de la beauté plus qu'il n'en faut pour un jeune drôle comme vous. Son âge ne lui laisse pas absolument le choix de ses amans, et je vous réponds qu'elle ne rejetterait pas les offres de vos très-humbles services..... Si la place n'est pas prise, soyez sûr qu'à la longue elle est prenable. » Rousseau assure que madame Dupin fut irréprochable dans sa conduite. Elle était fille du fameux Samuel-Bernard, et avait épousé M. Dupin, fermier-général, et auteur de plusieurs ouvrages sur l'industrie et les finances, qui ont été insérés en partie dans l'Encyclopédie méthodique.

tous les bureaux pédantesques qui fourmillaient dans Paris. Elle seule peut-être aurait pu se le faire pardonner, si pareille réunion eût été supportable *. Ce fut de sa maison que sortirent les prétendus *Mémoires de Bachaumont*, gazette littéraire et souvent scandaleuse, écrite sous la dictée de tous ceux qui venaient chez elle raconter le soir la chronique du jour. Bachaumont, sous le nom duquel on l'a publiée, y avait contribué pour beaucoup, ainsi que le vieil abbé Xaupi, homme d'esprit, qui ne croyait à rien, et s'était fait janséniste pour être quelque chose **. Mais il faut distinguer leur ouvrage, qui se réduit à quelques volumes, de l'ordurière continuation qu'on y a jointe, et dans laquelle on recueillait sans discernement et sans goût tous les bruits les plus invraisemblables, toutes les critiques les plus injustes, et où l'on attaquait

* Un passage d'une lettre de Pétion à Brissot peut faire présumer que madame Doublet était originaire de Chartres, et parente du docteur Doublet, dont il a été question tout à l'heure; elle était morte en 1771, âgée de plus de quatre-vingt-quatorze ans. Mais son salon, que Brissot regarde comme le type des bureaux d'esprit, ne s'était-il pas formé lui-même sur celui de l'hôtel Rambouillet?

** L'abbé Xaupi, que j'ai connu en 1778, s'est tué en descendant de voiture; c'était le doyen des abbés et des beaux esprits de son temps; il avait quatre-vingt-douze ans. (*Note de Brissot.*) — L'abbé Xaupi était doyen de la faculté de théologie de Paris.

indistinctement et sans raisons les hommes les plus célèbres et les plus obscurs, depuis le vieux Voltaire jusqu'à un pauvre et jeune écrivain, qui s'appelait Brissot, et dont on voulait salir le nom avant qu'il en eût un*.

La maison de madame Doublet avait été ouverte pendant un demi-siècle à tous les gens de lettres qui s'y étaient présentés. Elle recevait particulièrement des savans et beaucoup de médecins. A force de causer avec ceux-ci, sa petite-fille, qui allait beaucoup chez Favart, et qui avait épousé le frère de l'abbé Voisenon, devint folle de médecine, et voulut traiter tout le monde, ses gens, ses amis, ses amans; il paraît que deux ou trois de ces derniers furent horriblement maltraités. C'est cette même dame Voisenon qui, au temps où les mystifications étaient à la mode, reçut un jour le diplome de présidente de la faculté de santé : on avait fait imprimer exprès une gazette pour lui bien persuader sa nomination. Cette gazette fut copiée sérieusement par d'autres; le journal des Savans répéta même son discours de réception, ou plutôt sa lettre d'acceptation, et cela fit rire tout Paris.

---

* Les Mémoires de Bachaumont formaient primitivement six volumes, auxquels on en a ajouté trente. Brissot a été maltraité dans ce recueil, à l'occasion de ses querelles avec Desforges et Morande.

Faut-il que je fasse ici un nouvel aveu ? Cette anecdote et beaucoup d'autres de ce genre, que Guillard avait retenues, devaient figurer dans un nouveau pot-pourri, mélange de prose et de vers, et que nous voulions composer, à l'époque où il était encore question d'une comédie intitulé *Les Bureaux d'esprit*, comédie qui n'aura probablement jamais été représentée que sur des théâtres de société, et dont Rutlidge, qui s'est distingué dans ces derniers temps par son enthousiasme pour notre révolution et sa haine contre Lafayette, se prétendait l'auteur ; on lui a depuis disputé cette pièce, ainsi que plusieurs autres ouvrages, qu'il s'attribuait, dit-on, parce que personne n'osait alors en prendre la responsabilité. *

Ainsi ma lettre de cachet ne m'avait pas servi de leçon. J'allais donner encore carrière à mon humeur satirique. Cette fois, il est vrai, je n'attaquais que des travers d'esprit, et je le faisais, je

* Le chevalier James de Rutlidge, ou plutôt Rutledge, était un Irlandais qui a publié, en 1788 et 1789, divers écrits politiques parmi lesquels il faut citer le *Valet de chambre financier*, ou *Mémoires de M. de Provence*, et une Vie de Necker. — Il mourut, dans les prisons de Paris, en 1796. Avant la révolution, il avait donné, sous son nom, plusieurs ouvrages, et entre autres des Observations à l'académie française, au sujet de la Lettre de Voltaire sur les traductions de Shakespeare.

crois, avec décence et bon goût. Mais je compris qu'il fallait laisser le fouet de la satire aux mains de Gilbert; que ce n'était point à cette littérature qu'un esprit grave et philosophique devait jamais s'adonner; que le plaisir de plaisanter aux dépens de quelques ridicules ne pouvait éloigner l'idée de la peine et peut-être du tort que l'on causait aux personnes ridiculisées. Guillard, malgré le prix avantageux qu'un libraire lui avait déjà offert de notre ouvrage, partagea mes sentimens, et ne balança pas à jeter au feu l'œuvre commencée. Cette bonne action doit excuser et faire oublier la mauvaise intention qui l'avait amenée. Je crois que notre conduite était d'autant plus méritoire, que l'un et l'autre nous étions bien loin d'avoir de l'argent à jeter.

CHAPITRE XV.

Les expédiens pour vivre. — Guillard et l'actrice de l'Opéra. — Les Amours. — Le Bijoutier. — Le baron allemand. — Escroquerie. — Le comte Schmeteau. — La loge maçonnique. — Bonneville et Thomas Payne. — Fin de l'Aventure du bijoutier.

La pauvreté n'était pas mon plus grand malheur; il fallait emprunter, et pour séduire mes amis, il fallait en imposer sur mes espérances futures. Ce rôle humiliant déchira souvent mon âme. Oh! combien de fois je regrettai de ne pas savoir un bon métier qui me rendît complètement indépendant en me conservant toutefois les idées et les connaissances que j'avais! Cette époque de ma vie est celle dont le souvenir m'attriste le plus; je n'y trouve que misère cachée sous l'apparence de l'aisance, liaisons dangereuses, expédiens peu délicats, tels que celui que je viens de rappeler, et dont il aurait été presque pardonnable à mes yeux de profiter. Ah! je remercie le ciel d'avoir préservé mon

cœur de plus grands vices et des fautes auxquels la détresse peut quelquefois vous pousser. Je frémis encore en y pensant. A quoi l'indigence ne peut-elle pas conduire une jeunesse imprudente! et combien ils étaient coupables ces prêtres scélérats, qui, me séparant de ma famille, voulaient me réduire par la force à abjurer mes opinions!

Guillard s'était lié avec une jeune actrice de l'Opéra qui était alors dans son début. Il s'essayait pour ce théâtre, mais n'avait pu encore y produire aucun ouvrage. Il faut rendre justice à sa maîtresse, elle était loin d'avoir les vices de ses semblables, et c'était même par une espèce de vertu qu'elle s'était arrachée à toutes les séductions pour vivre avec Guillard *.

---

* Ce ne fut qu'en 1779, que Guillard fit représenter son premier opéra. Il venait d'assister à l'*Iphigénie en Aulide* de Durollet; cette pièce avait si vivement excité son imagination, qu'en sortant du spectacle, il conçut à l'instant le plan de son *Iphigénie en Tauride.* A peine, raconte-t-on, avait-il mis en vers les deux premiers actes, qu'il ne put résister à l'envie de consulter celui dont l'ouvrage avait causé son enthousiasme. Il se présente avec timidité, chez ce bon vieillard qui l'accueille d'une manière encourageante, et lui promet de lire son manuscrit. Quelques jours après, l'auteur retourne en tremblant chez son juge, dont il redoute la sévérité : celui-ci garde un silence mystérieux, fait mettre ses chevaux à sa voiture, et invite Guillard à l'accompagner. Où vont-ils, c'est un secret; mais quelle fut la surprise du

Elle avait une compagne; il fallait lui donner un second, et mon poète, peu scrupuleux sur les moyens, n'eut pas de peine à faire naître une liaison qui m'a coûté bien des regrets, bien des larmes, et sur laquelle je dois jeter ici un voile.

La mauvaise compagnie où nous étions lancés devait nous faire tomber tôt ou tard dans un précipice, je suis encore à concevoir comment je l'ai évité. Cependant mon penchant à obliger, au milieu de mon malheur, m'attira une bien cruelle affaire. Un de ces goûts éphémères que se permettait trop souvent Guillard, nous avait liés avec un baron allemand, couvert de dettes, et réduit aux plus fâcheux expédiens pour vivre. Guillard m'engagea à m'intéresser à lui. Le baron soutenait un procès dont l'objet me paraissait juste, et il avait des espérances assez fondées sous d'autres rapports. Je l'a-

---

jeune poète en se voyant, au bout de quelques minutes, dans l'appartement de Gluck. Celui-ci, non moins taciturne que Durollet, le dispense des politesses d'usage, se met, sans dire mot, à son clavecin, et fait tout-à-coup entendre à notre auteur l'admirable musique de son premier acte... Quels éloges auraient pu valoir l'éloquence de cette brusque réception. — Le bailli Durollet était un poète estimable, dont le plus grand mérite fut d'avoir le premier reconnu et fait reconnaître le génie de Gluck. On lui doit *Iphigénie*, *Alceste*, une comédie en cinq actes, les *Effets du caractère*, représentée sans succès, et des lettres sur les *drames-opéras*, que nous appelons des drames-lyriques.

dressai à un bijoutier que j'avais connu lorsque je travaillais au Palais; il m'avait rendu quelques services, et je croyais à sa probité. Le bijoutier vint me voir, me dit qu'il n'avait pas d'argent, mais qu'il avait des bijoux, qu'il les vendrait volontiers au baron à crédit, que celui-ci pourrait emprunter sur ces gages; il m'ajouta que malgré la solidité des sûretés qu'il lui offrait, il ne conclurait rien sans mon cautionnement. Je répondis à cet homme que cette condition était doublement extravagante, premièrement parce que le baron m'était étranger; parce que je ne l'avais lié avec lui que pour procurer à l'un du pain, à l'autre une affaire lucrative; et secondement parce que j'étais mineur. Le brocanteur ne s'arrêta point à ces raisons; il me dit que ma minorité ne l'inquiétait point, parce qu'il connaissait ma bonne foi; je persistai dans mon refus; mais le baron se jeta à mes genoux, me promit tout; Guillard se joignit à lui; je n'ai jamais pu résister à des larmes, et je cédai. Le subtil brocanteur, abusant de son ascendant sur nous, prit tous les moyens pour me bien lier, et pour tromper le baron. Il lui vendit d'abord ses bijoux six fois plus qu'ils ne valaient; il exigea quatre ou cinq sortes de billets, mon cautionnement, et cela ne lui suffit pas; il me dit qu'il serait possible que le baron nous trompât tous deux, et que pour le lier bien complètement, il fallait lui faire passer une lettre de change de cent louis, à mon ordre, laquelle resterait entre mes mains. Cette

lettre, ajouta-t-il, vous mettra à portée de le faire arrêter, s'il manque de parole. Comme je répugnais à ce moyen, il me dit qu'il se chargeait de l'arrestation, avec un endossement. Encore une fois, je croyais à son honnêteté ; je souscrivis à tout; le baron fit la lettre, et je la gardai; quelques jours après, je rencontre le bijoutier, qui me fait entrer dans un café. Là il me raconte que nous sommes pris pour dupes, qu'il a de bons renseignemens, que le baron n'est qu'un escroc, qu'il est urgent de le faire arrêter. Je ne doute pas un instant de la véracité de mon homme; il me presse de lui remettre la lettre, je fais d'abord quelques difficultés; le fourbe connaissait mon caractère, il persiste, et je cède encore. Telle était mon aveugle confiance en sa probité, que je lui remets la lettre de change avec mon endossement *valeur reçue*, sans même exiger un reçu de lui, qui constatât que cet endossement n'était que simulé. On m'a peint dans ces derniers temps comme un homme fin et défiant; le trait que je rapporte prouvera combien ce portrait est faux. On se corrige peu d'un parail penchant, et, arrivé à l'âge de quarante ans, ce n'est qu'avec de violens efforts que je puis quelquefois me vaincre et me permettre quelques défiances.

On a dit que la confiance était le partage des âmes supérieures. Cette maxime devient fausse en la généralisant trop, car cette confiance aveugle caractérise aussi fort souvent l'étourderie et l'irréflexion.

Quoi qu'il en soit, mon penchant à la confiance ne tient ni à l'orgueil, ni à l'étourderie; il est inné dans mon âme, et je ne puis l'en détacher. Il tient, je crois, à ce caractère de bienveillance et de facilité dont j'ai déjà parlé.

Quelques jours s'écoulent. J'apprends, avec le plus grand étonnement, que le bijoutier veut poursuivre, non-seulement le baron, mais moi-même. Rien n'égale ma surprise que ma terreur. Je vis le piége qu'il m'avait tendu, je vis l'orage qui allait m'atteindre, et je me hâtai de le prévenir.

J'étais alors lié avec le comte Schmeteau, fils de ce maréchal Schmeteau, dont les services avaient été si utiles au roi de Prusse*. C'était un vrai philosophe, quoique bien jeune encore; un vrai républicain, quoique homme de qualité. Il m'avait donné plusieurs fois d'utiles conseils; il avait même contribué à me faire recevoir dans une loge allemande de franc-maçonnerie. Je m'étais toujours moqué du

---

* Le comte Samuel de Schmeteau avait d'abord servi l'Autriche dans la guerre contre les Turcs; c'était un officier du génie d'un mérite distingué; et, à la fin de la campagne, il fut créé feld-maréchal et gouverneur du Temeswad. Bientôt fatigué d'une cour toute remplie des ennemis que l'envie lui avait attirés, il offrit ses services à la Prusse. Frédéric II le nomma feld-maréchal-général, lui donna toute sa confiance et son amitié. Il était curateur de l'académie des sciences de Berlin; Maupertuis y prononça son éloge.

secret de cette institution, qui ne me paraissait utile que pour le plaisir. Schmeteau entreprit de me convertir. Pouvez-vous m'assurer, lui dis-je, que cette association ait un but utile à l'humanité, tel que celui de perfectionner les sciences ou le bonheur de l'homme, ou le délivrer de ses tyrans ? Si cela est, je me fais demain franc-maçon. Il me répondit que ses sermens l'empêchaient de trahir le secret de cette société, mais que je ne serais pas trompé dans l'objet de mes vœux, si je voulais y entrer. — Sur ce mot je consentis; je passai par toutes les épreuves, je fis d'horribles sermens; mais soit que je n'aye pas été assez avancé dans les grades, soit qu'au fond ce ne fût que pure niaiserie, mon attente a été frustrée. Mon ami Bonneville et Thomas Payne, à qui je racontai cette anecdote, et qui se piquent de posséder tous les secrets de l'ordre, m'ont depuis assuré que je l'avais fort mal jugé*.

Puisque j'ai prononcé le nom de Bonneville, que je consacre quelques lignes en tribut à l'estime qu'il m'a inspirée. Je parlerai plus tard de Thomas Payne. Profondément instruit dans toutes les langues de l'Europe, Bonneville a fait connaître à la France la

---

* Thomas Payne a laissé un ouvrage posthume, intitulé : *Essai sur l'origine de la Franc-Maçonnerie*. En 1812 Bonneville en a publié la traduction.

littérature allemande, qu'on méprisait trop avant lui. Il a aidé Letourneur dans sa traduction de Shakespeare, et son secours n'a pas eté inutile à Luneau-Boisgermain. Original, bizarre, si l'on veut, dans son style et ses idées, son esprit enthousiaste l'a porté dans la mysticité franc-maçonnique, et il en discourt comme un illuminé; il a même publié un long ouvrage sur ce sujet, que je lui demande pardon de n'avoir jamais pu lire; mais ardent apôtre de la révolution, et digne de la servir comme elle doit être servie, il employa tous ses talens à seconder son essor. Vrai philosophe, véritable ami du peuple, véritable ami de la liberté, il n'a point dépassé les bornes nécessaires. Comme Thomas Payne et beaucoup d'autres, pour l'honneur de la république, il a mérité la haine de nos plus affreux anarchistes; puissent-ils échapper à la proscription, que, sous le règne des Tibère, le courage et la vertu ne sauraient manquer d'attirer sur leurs têtes *.

* Bonneville embrassa la cause de la révolution avec ardeur. Il fut lié tour à tour avec Condorcet, Bailly, Lafayette, Th. Payne et Kosciusko. Électeur en 89 et 91, ce fut lui qui, le premier, demanda la formation de la garde nationale. Chargé à cette époque des approvisionnemens de la ville de Paris, il s'acquitta de cette importante fonction avec un patriotisme que Monsieur, depuis Louis XVIII, n'hésita pas à récompenser publiquement. Pendant la révolution, il rédigea

Je reviens à l'histoire du bijoutier. Schmeteau indigné au récit que je lui fis me proposa de me transporter aussitôt chez lui, pour le forcer de rendre la lettre de change, j'y consentis. Schmeteau parla à ce vil coquin, avec cet ascendant que donne la vertu, et que donnait alors la naissance sur les hommes de cette espèce. Il le menaça du lieutenant de police, d'une lettre-de-cachet. Verrier,

---

divers journaux, et fit paraître une infinité de brochures, dans lesquelles il se montra partisan d'une sage liberté. La modération et la justice qu'il invoquait dans ses écrits le firent un jour dénoncer comme aristocrate par Marat, qui venait de l'apercevoir dans une des tribunes de la convention. Il fut arrêté; mais il eut le bonheur d'échapper à l'échafaud et même à la prison. Il reprit sa plume, et continua de prêcher les véritables principes de la philosophie et de la liberté. Après le 9 thermidor, il écrivit encore dans le même esprit. L'élévation de Bonaparte ne le fit pas changer d'opinion; il se montra ennemi du despotisme comme il l'avait été de l'anarchie; et, loin d'éprouver les faveurs de l'empire, il n'en connut que la persécution. La bizarrerie et la singularité de la plupart des ouvrages de cet écrivain, dit une biographie, le firent remarquer. Instruit, savant même, il s'appliqua à soutenir plus d'une opinion étrange, et quelquefois absurde, et se donna peut-être avec complaisance tous les ridicules de la mysticité et de l'idéologie. Quelque motif que l'on assigne à la conduite de l'homme qui dédaigne de suivre la route commune, il y a des temps où il est honorable de se trouver libre de toute entrave, lorsque surtout un cœur droit est le mobile de cette conduite.

effrayé, consentait bien à me donner un reçu qui attesterait que je n'avais pas touché la valeur de l'endossement. Le comte voulait la lettre de change, parce qu'il craignait que si elle était cédée à un tiers, je ne fusse mis en prison; mais le bijoutier tint ferme, et je n'eus ni la lettre de change ni le reçu. Le comte Schmeteau alla aussitôt chez le lieutenant de police, qui promit et ne tint pas parole. Je rendis plainte de vol, mais n'ayant aucun moyen pour suivre ma plainte, elle tomba dans le néant.

Le bijoutier allait m'arracher ma liberté, lorsqu'un événement inattendu vint me soustraire à ses poursuites. Avant de le raconter, je veux finir l'histoire de cette escroquerie, qui n'a été terminée que dix années après.

Pendant mon absence de Paris, le bijoutier obtint une sentence de prise de corps contre moi; j'en interjetai appel au parlement, et, fondé sur ma minorité, je demandai un arrêt de défense contre l'exécution provisoire. L'arrêt me fut accordé; ce fut un coup de foudre pour mon adversaire; mais il n'en fut pas atteré. A l'affût des occasions pour renouveler ses poursuites, il saisit le moment où je me présentai au barreau de Paris; c'était en 1782. Il me dénonça à cet ordre si ridiculement rigide; il était déjà question de me rayer de la liste du stage à cause de ma *Théorie des lois criminelles*. La tracasserie nouvelle du bijoutier, jointe

à toutes celles que j'éprouvai, me fit abandonner la robe.

Je croyais cette affaire entièrement oubliée, lorsqu'en 1791, immédiatement après mon élection à la législature, ce bijoutier, réduit à l'état de domesticité par la banqueroute qu'il avait faite, m'adressa une lettre manaçante. Il me disait que mes ennemis lui avaient marchandé ses papiers pour publier de nouveaux libelles contre moi, qu'il s'était constamment refusé à leurs offres quoiqu'elles fussent infiniment avantageuses, qu'il allait éclater si je ne le payais pas.

Je crus d'abord à ce trait de générosité, et j'étais sur le point d'en être la dupe; mais quelques renseignemens m'apprirent que cette générosité n'était que feinte, et quoique accablé de libelles, quoique environné d'ennemis, quoique convaincu que ce procès les égayerait à mes dépens, fort de ma conscience je résolus de le suivre; le tribunal auquel il fut porté confirma mes espérances en déclarant nulle la lettre de change.

Cette histoire doit être une leçon salutaire pour mes enfans. Elle doit les mettre en garde contre la bienveillance même, qui n'est souvent qu'une vertu funeste dans la corruption où nous sommes plongés. Elle doit les engager à ne jamais souscrire d'obligations, ni prendre des engagemens sans en bien connaître l'étendue et les conséquences.

CHAPITRE XVI.

Le testament politique de l'Angleterre ; M. de Vergennes et M. Swinton. — Le journaliste anglais. — Les adieux à Guillard, aux deux actrices.— Un dernier coup d'œil sur Paris.—Les grands événemens du jour.—Benjamin Franklin.—Voltaire. — La première représentation d'Irène. — Le duc de Bourbon et le comte d'Artois.—Affaire du bois de Boulogne.— Les petits-fils de Franklin, et leurs talons rouges.—Souvenirs d'une visite de Brissot à Franklin, en Amérique.

J'ai annoncé un événement qui m'avait soustrait aux poursuites de mon fripon de bijoutier. La guerre déclarée par la France à l'Angleterre pour soutenir l'indépendance des États-Unis de l'Amérique le fit naître. Cette guerre avait déjà exercé ma plume : je m'étais amusé aux dépens du cabinet britannique dans une brochure qui fit alors quelque bruit ; elle avait pour titre : *Testament politique de l'Angleterre*. Rien n'était plus propre que cet écrit à donner de la confiance à notre nation, à faire appré-

cier l'extravagance de lord North et de ses adhérens, à inspirer le respect pour les principes des Américains. J'étais fondé à croire que sous ces rapports elle plairait au comte de Vergennes qui avait décidé le cabinet de France à cette rupture. Le manuscrit lui en fut présenté, mais il avait tellement peur d'irriter les Anglais, et d'accoutumer les esprits français à la politique qu'il en défendit expressément la publicité. Sa défense ne m'arrêta pas, et grâce aux presses de Neufchâtel, qui se chargeaient alors d'éclairer la France, malgré les ministres, le *Testament politique de l'Angleterre* vit le jour.

Il tomba entre les mains du propriétaire du *Courrier de l'Europe*, feuille que rendaient piquante son impression en pays étranger, l'espèce de liberté qu'on lui supposait, et la nouveauté des scènes parlementaires qu'on y décrivait, enfin, l'intérêt des nouvelles politiques qui s'y trouvaient. Jusqu'au moment de la publication du *Courrier*, l'Angleterre avait été véritablement une terre étrangère pour le reste de l'Europe. On ignorait presque tout ce qui se passait dans son sein. On ne connaissait guère sa constitution que par les écrits de Montesquieu, ou par les récits frivoles des voyageurs qui allaient passer quinze jours à Londres, pour le compte de quelques libraires, et revenaient à Paris débiter leurs relations. Les gazettes hollandaises auraient pu suppléer au vide total des faits et des documens, mais leurs fragmens mutilés, traductions

informes des gazettes anglaises, étaient si défectueuses, si fatigantes, si confuses, qu'à peine pouvait-on les lire, et lorsqu'on les avait lues, c'était un chaos où l'on s'apercevait bien qu'il n'y avait rien à prendre. Un Français, homme d'esprit, avait entrevu dans tous ces motifs et dans la nécessité où étaient les gouvernemens du continent de connaître les affaires de l'Angleterre, les élémens d'un grand succès pour un journal. Il résolut de le fonder. Il sentit tout le parti qu'il pouvait tirer de l'amas immense des feuilles quotidiennes et périodiques que Londres voit éclore, pour composer, à Londres même, un journal français. Il annonça son plan, qui fut partout goûté, même en France; il leva les obstacles qu'il avait d'abord éprouvés, et fit adroitement sentir de quelle utilité ce journal pouvait devenir pendant le cours de la scène sanglante qui allait s'ouvrir. Il était extraordinaire sans doute qu'un étranger allât s'établir en Angleterre pour de-là divulguer les desseins de l'Angleterre. Il ne dut pas sembler moins étrange qu'un Anglais s'associât à cette publication fatale à son pays, et qu'il fournît les fonds nécessaires pour l'entreprendre.

On prétend, et Voltaire l'a répété dans sa préface de *Zaïre*, qu'il n'y a point de commerce qui déshonore à Londres. Celui du *Courrier de l'Europe* pouvait paraître peu patriotique, mais en se rappelant que les Hollandais fournirent eux-mêmes aux

vainqueurs de Bergopzoom les poudres qui firent prendre cette ville, on pardonnait à un spéculateur d'échanger les secrets de son pays contre l'or d'un pays ennemi : car l'or n'a point d'ennemis, disait-on sans doute. Cet or se dépensait à Londres, c'était tout bénéfice pour Londres. Ce calcul n'est peut-être pas tout-à-fait celui des Romains : mais les Romains n'étaient pas marchands.

L'entrepreneur du *Courrier de l'Europe* était Swinton. Il s'était associé à Deserre Delatour, auteur du plan de ce journal, pour le faire imprimer. Il y mettait son argent, son industrie, l'autre y mettait son esprit. Ce fut lui qui, après la lecture de mon *Testament politique*, se transporta chez mon libraire, prit mon adresse, et vint me rendre une visite. Grand, bien taillé, d'un embonpoint assez considérable, il avait cet air de gravité qui caractérise les Anglais, et cette mise simple, mais riche, qui annonce l'homme fortuné ; il ne s'ouvrit pas d'abord sur son projet, mais il me parla vaguement du besoin qu'il avait d'un homme de lettres, actif, un peu versé dans la politique, sachant l'anglais, et qui fût disposé à quitter Paris pour se fixer dans la province, ou même passer la Manche. Il n'offrait pas d'abord de grands appointemens, mais il promettait de les augmenter. Guillard aurait bien désiré profiter d'une pareille occasion ; il aimait le changement, et il se promettait, dans ce nouvel ordre de choses, une abondance

de bonnes fortunes. Mais Swinton, comme depuis il me l'a dit, craignait sa morale relâchée, sa légèreté, son goût pour les femmes; il crut voir plus de solidité dans mon esprit, plus de sûreté dans mon caractère, et il me donna la préférence. Dès que son mot fut prononcé, je ne lui demandai plus rien; je quittais Paris. C'était mon suprême bonheur; j'étais las de vivre dans le bourbier où mes connaissances m'avaient plongé. Ce n'était pas la misère qui me pesait; j'avais assez de force pour la supporter; mais, lorsque je rentrais en moi-même, ma conscience me reprochait ma vie actuelle, mon désordre, elle me faisait entrevoir l'abîme où j'allais tomber. Je regardai donc Swinton comme mon libérateur; il voulut faire des conditions, je ne voulus en entendre aucune : on ne fait pas de conditions avec son père, et je le regardais comme le mien. Il me donna de l'argent pour régler mes affaires; je payai toutes les dettes de notre petite communauté, je partageai le reste avec Guillard et les deux personnes qui vivaient avec nous, et je partis l'âme satisfaite.

En disant adieu à Paris, en sortant de ses barrières, il me sembla être déchargé d'un poids énorme. Comme la campagne me parut belle! Comme l'air me semblait pur! C'était une volupté pour moi de le respirer.

Cependant je l'abandonnais dans un instant où tout autre que moi eût peut-être été désolé d'en

sortir. Jamais Paris n'avait été plus brillant, plus animé; jamais la vie n'y avait été plus remplie d'activité et d'émotions, de ces émotions qui agitent l'âme d'un peuple élégant, poète et philosophe. Au milieu de vingt autres circonstances propres à intéresser, c'était le moment du séjour de Benjamin Franklin et de Voltaire, le moment où chacun se portait encore sur les pas du législateur américain et le poursuivait jusqu'à sa retraite de Chaillot; le moment des représentations d'*Irène* et des triomphes de son immortel auteur.

J'avais assisté à la première représentation d'*Irène*. Elle ne fut pas tout-à-fait un triomphe pour le génie de Voltaire, et n'aurait pas dû l'abuser sur *Agathocle*, que dès le soir même il préparait, dit-on, pour la scène. Dans deux lettres adressées au *Courrier de l'Europe*, et qui devaient être mes débuts à ce journal, je rendais compte de cette tragédie, de sa représentation et des incidens qui s'y rattachaient. On n'osa pas les imprimer. L'éloge que je faisais du poète, la respectueuse critique que je me permettais sur son ouvrage, n'étaient point la cause de cette interdiction. Mais, au milieu des applaudissemens prodigués à la pièce, je parlais des applaudissemens prodigués à MM. Bourbon et Condé, lorsqu'ils parurent dans leur loge, et du silence qui accueillit Marie-Antoinette et M. d'Artois, lorsqu'ils arrivèrent à leur tour au spectacle. J'expliquais à la fois ces applaudissemens et ce silence. On sait que

MM. Bourbon et d'Artois avaient été le matin au bois de Boulogne pour terminer un différent..... Je racontais cette affaire avec une foule de curieux détails que je devais au hasard, mais à un hasard de bonne source. Swinton craignit de se compromettre en publiant mes lettres; arrangées sous une autre forme, elles sont restées dans mes papiers *.

En sortant de voir *Irène*, on me montra, dans le vestibule, les petits-fils de Franklin, qui avaient assisté à la représentation. J'avoue que je ne retrouvai point en eux l'image que je m'étais faite des simples Américains. C'étaient des petits-maîtres français, portant l'épée et les talons rouges. J'ai été accueilli depuis par l'un d'eux sur la terre qui l'avait vu naître, et je dois dire que rien ne rappelait en lui cette frivolité, ni ces concessions d'un moment à la mode d'un pays étranger.

Je ne pus parvenir à rencontrer Franklin, qu'une seule fois, pendant le séjour qu'il fit en France. Chose singulière, c'était chez Marat. Mais grâce au ciel j'ai joui du bonheur de le voir et de l'entendre en Amé-

---

* Des motifs de convenance que l'on s'expliquera facilement, nous empêchent d'insérer ici ce morceau qui semblait devoir y trouver sa place. Quoique bien informé à ce qu'il assure, Brissot n'a pu l'être sans doute mieux que le baron de Besenval, qui a raconté cette anecdote avec des détails différens. Nous plaçons à la fin de ce volume une courte analyse de ce récit.

rique, au moment même où il échappait au tourment de la pierre, qui avait failli l'enlever.

Quand je me présentai à sa maison, rempli des alarmes que les nouvelles de sa maladie faisaient naître, son mal était dissipé. Il existait encore pour moi, ce grand homme, si long-temps le précepteur des Américains, et qui a si glorieusement contribué à leur indépendance. Je le vis, j'en fus accueilli, je pus jouir de sa conversation au milieu de ses livres, qu'il appelait encore ses meilleurs amis *. La mort avait menacé ses jours, mais les douleurs que lui causait sa cruelle infirmité n'altéraient point la sérénité de son visage ni le calme de ses entretiens. Ils ont long-temps enchanté l'esprit de nos Français qui vécurent dans son intimité. Mais, chez lui, au milieu de sa bibliothèque, près de ces fenêtres d'où il contemplait un beau ciel et des campagnes fécondées par la liberté, quel charme enivrant n'eussent-ils pas trouvé dans ses discours? Son ancien rôle d'ambassadeur ne lui imposait plus cette réserve gênante et diplomatique qui glaçait quelquefois ses convives. Au sein de ses foyers domestiques, Franklin ressemblait à un de ces patriarches qu'il a peints dans ses écrits, et dont il savait copier le langage avec tant de naïveté. Quelque chose d'antique était répandu autour de lui et sur toute sa fa-

---

* C'était en 1788. Voyez le récit des voyages de Brissot dans les États-Unis.

mille. Il m'apparut comme un philosophe des temps anciens, qui, descendu de la sphère élevée où s'élançait parfois son génie, revenait doucement à la terre pour instruire de simples mortels, en se prêtant avec indulgence à leurs faiblesses.

Franklin dans la conversation avait tout l'abandon, toute la modestie qui provoque la réplique et le dialogue intime. Il était loin de cette âpreté orgueilleuse et farouche qui repousse toutes les idées des autres; il écoutait. Et pourquoi ne nous a-t-il pas laissé quelque traité bien précis, bien clair, sur l'art d'écouter? Nous en aurions en grand besoin de notre temps où l'on a tant péroré, déclamé sans vouloir entendre. Il répondait aux idées de ceux qui lui parlaient et non aux siennes. Je l'ai vu près de jeunes gens pleins d'orgueil, de frivolité, et qui s'empressaient de faire parade devant lui de quelques connaissances superficielles.. Il savait les apprécier, mais il ne les humiliait pas même par cette bonté qui suppose toujours une distance fatigante. Se mettant sans faste à leur niveau, il causait avec eux sans avoir l'air de les instruire. Il causait, et c'est la causerie seule qui attire et peut faire recevoir l'instruction, car si elle est dogmatique ou apprêtée on la repousse.

Franklin avait des connaissances profondes et variées; mais c'était au peuple qu'il voulait principalement qu'elles fussent utiles. Il était cruellement affligé de son ignorance et sans cesse occupé du soin de l'éclairer. Il cherchait à répandre l'instruc-

tion de tous les côtés. Il ne songeait qu'aux moyens de baisser les prix des livres afin de les multiplier et de les faire circuler partout.

J'ai trouvé en Amérique une foule de politiques éclairés, d'hommes vertueux; mais je n'en ai point vu qui me parussent posséder à un si haut degré que Franklin les qualités du vrai philosophe. Amour du genre humain, zèle infatigable pour le servir, lumières étendues, simplicité dans les manières et pureté dans les mœurs, toutes ces vertus n'établiraient pas une ligne de démarcation assez marquée entre lui et les politiques patriotes, si je n'ajoutais un trait caractéristique : c'est que Franklin, au milieu de la vaste scène où il jouait un rôle si brillant, songeait sans cesse à l'avenir, avait les yeux sans cesse fixés sur le ciel, théâtre bien autrement vaste, seul point de vue qui puisse peut-être soutenir, désintéresser, agrandir l'homme sur la terre. Au-dessus de vains et sots préjugés, toute sa vie n'a été qu'une étude, qu'une pratique constante de la plus sainte philosophie. Je veux donner une esquisse de cette vie d'après les documens que j'ai recueillis en Amérique, et dans sa propre famille. Comme son histoire a été fort défigurée, cette esquisse pourra servir à rectifier quelques-unes des anecdotes mensongères qui circulent en Europe.

CHAPITRE XVII.

Traits de la vie de Franklin, recueillis par Brissot en Amérique. — Le père de Franklin veut faire de son fils un fabricant de savon. — Franklin préfère le métier de matelot. — Il devient imprimeur. — Jalousie de son frère. — La diète pithagoricienne. — La morue. — Le puritanisme, et la bénédiction du tonneau de viande salée. — Franklin avec deux pains sous le bras et six francs dans sa poche. — Les imprimeries de Londres et de Philadelphie. — Miss Read. — La gazette de Franklin. — La lettre à la poste. — La fille exportée, et les serpens à sonnette. — Les gazetiers sont des anges du ciel. — Le bonhomme Richard. — Les assurances contre l'incendie. — Les clubs littéraires et politiques. — Les conducteurs électriques, et les moulins à papier. — Franklin homme public. — Le chef des Quakers, et les impôts. — Brissot visite Franklin dans sa retraite. — L'imprimeur devenu ambassadeur, était redevenu imprimeur. — Lettre de Franklin à mistriss Hubbard, sur la mort. — Mirabeau et l'assemblée constituante. — Le lit de Franklin; il veut mourir d'une manière décente. — Ses derniers entretiens. — Il avait fait son épitaphe. — Son testament. — Ses manuscrits et ses mémoires.

Franklin, né à Boston en 1706, était le quinzième enfant d'un homme qui, après avoir été tein-

turier, avait établi une fabrique de savon. Il le destinait à suivre son état, mais cet enfant y prit un dégoût insurmontable; il préférait la vie et le métier de matelot. Son père aima mieux le mettre en apprentissage chez un autre de ses enfans, imprimeur à Boston. Il composait une gazette. Le jeune Benjamin, après avoir servi la presse, allait distribuer cette gazette aux souscripteurs. Trois traits auraient dû donner alors la mesure de son âme, et faire prédire ce qu'il deviendrait un jour.

Il essayait son génie dans des fragmens qu'il adressait à son frère, en déguisant son écriture. Ils plurent généralement; et ce frère, qui le traitait plutôt en maître qu'en parent, devint bientôt jaloux de ses succès, et lui suscita tant de tracasseries, que Benjamin Franklin fut obligé de le quitter et d'aller chercher fortune à New-Yorck.

Benjamin avait lu un traité du docteur Trion, sur le régime pythagoricien; fortement convaincu par ses raisonnemens, il s'abstint de la viande pendant long-temps, et ne se réconcilia avec son usage, qu'à la vue d'une morue qu'il prit en pleine mer, et dans l'estomac de laquelle il trouva plusieurs petits poissons. Il en conclut que puisque les poissons se mangeaient, les hommes pouvaient bien manger d'autres animaux. Cette diète pythagoricienne avait économisé l'argent de l'apprenti imprimeur; il s'en servit pour acheter des livres; car la lecture fut sa première et la constante passion de toute sa vie.

Le puritanisme déployait alors sa désolante austérité dans le Massassuchett; il paraît que le jeune Franklin sut de bonne heure en apprécier les simagrées. Comme son père faisait précéder ses repas de longues oraisons et de bénédictions sur tous les plats, il voulut le corriger par un mot plaisant de cette minutieuse pratique : — « Le voyant occupé, à l'entrée de l'hiver, à saler des provisions : « Père, lui dit-il, vous devriez faire la bénédiction une fois pour toutes, sur ce tonneau de viandes, *ce serait une grande économie de temps.* »

On ne pouvait donner une leçon plus sage et plus adroite.

Le jeune Franklin sorti de la maison paternelle, presque sans argent, ne s'appuyant que sur lui-même, mais fier et jouissant de son indépendance, fut assailli par divers accidens qui l'éprouvèrent, sans le décourager. Errant dans les rues de Philadelphie avec six francs environ dans sa poche, insouciant, inconnu à tout le monde, tenant deux pains sous son bras, et en mangeant un troisième avec avidité, étanchant ensuite sa soif dans les eaux de la Delaware, qui aurait pu reconnaître dans ce pauvre ouvrier, un des législateurs futurs de l'Amérique, l'ornement du nouveau monde, un des chefs de la philosophie moderne, et un ambassadeur couvert de gloire dans la contrée la plus riche, la plus puissante, la plus éclairée de l'Univers? Qui aurait pu croire que la France, que l'Europe élèverait un

jour des statues à cet homme, qui n'avait pas de quoi reposer sa tête? Cette anecdote rappelle J.-J. Rousseau, avec les six liards qui composaient toute sa fortune. Harassé de fatigue, tourmenté par la faim, il balançait s'il sacrifierait sa petite pièce à son repos ou à son appétit; l'appétit l'emporta; il se livra au sommeil en plein air, et dans cet abandon de la nature et des hommes, il jouissait encore de l'une et méprisait les autres. Le riche Lyonnais, qui dédaignait Rousseau, parce qu'il était mal vêtu, est mort inconnu; et le pauvre homme, aux vêtemens déchirés, a des autels aujourd'hui. Ces exemples doivent consoler les hommes de génie que le sort a réduits à une semblable position, et qui sont obligés de lutter contre les besoins. L'adversité les forme; qu'ils persévèrent, et la même récompense les attend.

Philadelphie ne fut pas le terme des malheurs de Benjamin Franklin; il y fut trompé par le gouverneur Keith, qui, avec de belles promesses pour son établissement futur (promesses qu'il ne réalisa jamais), parvint à le faire embarquer pour Londres, où notre philosophe arriva sans moyens, comme sans recommandations. Il savait heureusement se suffire à lui-même; son talent pour la presse, où il n'était surpassé par personne, lui procura bientôt de l'occupation. Sa frugalité, la régularité de sa conduite, et ses discours lui valurent l'estime et la vénération de ses camarades, et sa réputation à cet

égard existait encore cinquante ans après dans les imprimeries de Londres *.

Un emploi que M. Denham lui promit dans sa patrie, l'y ramena en 1726. Le sort lui préparait une nouvelle épreuve; son protecteur mourut, et Benjamin Franklin fut encore obligé pour subsister, de recourir à la presse. Son expérience, et quelques secours le mirent à portée d'élever lui-même une imprimerie et une gazette. A cette époque commencent ses succès, et le bonheur qui ne l'abandonna plus dans le cours de sa vie. Il épousa miss Read, à laquelle il était attaché par une ancienne inclination, et qui méritait toute son estime. Elle partageait ses idées économiques et bienfaisantes, et elle fut le modèle des femmes vertueuses, comme des bonnes citoyennes.

Jouissant d'une fortune indépendante, Franklin

---

*M. Larochefoucauld, en parlant dans son éloge de Franklin, de son voyage en Pensylvanie, dit que cette province, dont le législateur, *quoique fanatique*, avait chéri la liberté, se trouvait à cet égard dans une situation plus propre à recevoir le bienfait des lumières.

Je ne conçois pas comment cette épithète de fanatique est échappée à M. Larochefoucauld pour caractériser Penn. Le fanatisme se caractérise par deux traits, l'intolérance ou le despotisme des opinions, et la chaleur dans la persécution; or, Penn admettait tous les cultes, et n'en persécutait aucun. Dans le même éloge M. Larochefoucauld écrit constamment : *Franklyn*. C'est une erreur. *Note de Brissot.*

put enfin se livrer à ses idées pour le bien public. Sa gazette lui fournissait un moyen régulier et constant pour instruire ses concitoyens. Il y donna tous ses soins; aussi était-elle singulièrement recherchée; l'on peut assurer qu'elle contribua beaucoup à soutenir dans la Pensylvanie les excellentes mœurs qui y règnent encore aujourd'hui.

J'ai possédé une de ces gazettes, composée en partie par lui, et sortie de ses presses. Elle était du 13 janvier 1763. On y voyait d'abord une longue liste de lettres restées à la poste de Philadelphie. C'est une excellente coutume dont la vieille France ne s'est pas encore doutée. On se contente d'y garder les lettres à la poste, de les brûler après un certain temps, et avec quelques formalités. On n'a pas encore imaginé d'instruire ceux à qui elles sont adressées, par la publication de leurs noms dans les gazettes.

On y voyait un avis pour retrouver une de ces filles transportées aux colonies pour crime, et qui s'était enfuie. Elle n'avait que vingt ans. — Ce fait me rappelle la critique bien ingénieuse que Franklin fit de cette coutume, à un ministre d'Angleterre, qui avait ainsi exporté un certain nombre de ces criminels. Franklin offrit de lui envoyer en échange quelques serpens à sonnettes, pour en peupler les jardins du roi.

On y trouvait semblables avertissemens pour des nègres esclaves, échappés ou à vendre. — Franklin

n'était pas alors président d'une société instituée pour l'abolition de la traite.

On y lisait enfin un excellent article, sous le titre de *The Trinobantian*, pour exhorter le peuple à la paix, et pour combattre le système, très-accrédité alors, qu'il fallait, pour prospérer, ruiner entièrement les Français.

« Croyez-moi, mes compatriotes, leur disait Franklin, ce n'est pas l'augmentation de la puissance française que nous avons à craindre, c'est une rechute dans nos vices et dans notre corruption. »

Cette pièce a bien le cachet de Benjamin Franklin. C'est une relique précieuse, un monument que j'aurais voulu placer en un lieu révéré, pour apprendre aux hommes à rougir du préjugé qui leur fait mépriser l'utile et importante profession *des gazetiers*. Ils sont, chez un peuple libre, ses meilleurs amis, ses premiers précepteurs, et lorsque le talent se joint chez eux au patriotisme, à la philosophie, lorsqu'ils se servent de ce canal pour répandre sans cesse les vérités, pour dissiper les préjugés, les haines, pour ne faire du genre humain qu'une seule famille; ces gazetiers philosophes sont des curés, des missionnaires, des anges députés par le Ciel pour le bonheur des hommes.

Eh! qu'on ne me cite pas, pour avilir cette profession, l'abus qu'en font les défenseurs de l'immoralité, du despotisme, les propagateurs des erreurs et de la calomnie. L'éloquence et l'art de la parole doi-

vent-ils être proscrits, parce que des scélérats en possèdent les secrets?

Mais un ouvrage qui contribua davantage encore à répandre dans l'Amérique la pratique de la frugalité, de l'économie, des bonnes mœurs, c'est *l'Almanach du pauvre Richard*, ou *le bonhomme Richard*: on sait que cet almanach eut une grande vogue en France; elle a été plus considérable en Amérique. Franklin le continua pendant vingt-cinq ans, et il en vendait annuellement plus de dix mille exemplaires. Dans cet ouvrage, les vérités les plus élevées sont traduites dans un langage simple, à la portée de tout le monde*.

Ce fut en 1736 que Benjamin Franklin débuta dans la carrière publique. Il fut nommé secrétaire de l'assemblée générale de Pensylvanie, et fut continué dans cet emploi pendant plusieurs années.

En 1737, le gouvernement anglais lui confia l'administration générale des postes dans l'Amérique septentrionale. Il en fit tout à la fois un établissement lucratif pour le fisc, utile pour les habitans.

---

* MM. L'Écuy et Quétant ont donné la traduction de la *science du bonhomme Richard*, ouvrage qui a souvent été réimprimé. On a publié à Londres, en 1806, 3 vol. in-8° des œuvres de Flanklin; une partie de ces œuvres avait été traduite en 1773 et publiée en 2 volumes in-4°. C'est encore à M. Lécuy et à Barbeu Dubourg que l'on devait cette traduction.

Il lui servit surtout à répandre partout ses utiles gazettes.

Depuis cette époque, pas une année ne s'écoula, sans qu'il fît exécuter quelques projets utiles pour les colonies.

C'est à lui qu'on y doit l'établissement des compagnies contre les incendies; ces compagnies si nécessaires dans les pays où les maisons sont bâties en bois, et où les incendies peuvent ruiner complètement les individus; tandis qu'au contraire leur établissement est désastreux dans les pays où les incendies sont peu fréquens et peu dangereux.

C'est à lui qu'on doit l'établissement de la société philosophique de Philadelphie, de sa bibliothèque, de son collége, de son hôpital, etc.

Franklin, persuadé que les lumières ne pouvaient se répandre qu'en les recueillant, qu'en rassemblant les hommes qui les possédaient, a toujours été très-ardent pour encourager partout l'existence des clubs littéraires et politiques. Dans un de ces clubs qu'il fonda, voici les questions qui étaient faites au candidat:

«Aimez-vous tous les hommes, de quelque profession ou religion qu'ils soient?

«Croyez-vous qu'on puisse persécuter ou décrier un homme pour de pures opinions spéculatives, ou pour le culte qu'il professe?

«Aimez-vous la vérité pour elle-même? emploi-

rez-vous tous vos efforts pour la connaître, et la faire connaître aux autres?»

On reconnaîtra encore l'esprit de ce club dans les questions qui se faisaient pendant les séances. «Connaissez-vous quelque citoyen qui ait récemment développé son industrie? Savez-vous en quoi la société pourrait être utile maintenant à ses frères, et à tout le genre humain? Est-il arrivé quelque étranger en ville? la société pourrait-elle lui être utile? Connaissez-vous quelqu'un qui débute, et qui ait besoin d'encouragemens? Avez-vous observé quelques défauts dans les nouveaux actes de la législature, auxquels on puisse remédier? Comment la société pourrait-elle vous être utile?»

Les soins qu'il donnait à ces institutions littéraires ou humaines ne l'arrachèrent ni aux fonctions publiques dont il fut revêtu pendant dix ans, comme représentant de la cité de Philadelphie à l'assemblée générale, ni à ses recherches et à ses expériences en physique.

Ses travaux à cet égard sont bien connus. Je me bornerai à un trait qui a été peu remarqué : c'est que Franklin dirigeait toujours ses travaux vers cette sorte de bien, qui, sans procurer un grand éclat à son auteur, procurait de grands avantages à tous les citoyens. C'est à ce goût populaire qui le caractérisait, que l'on doit l'invention des conducteurs électriques, de sa cheminée économique; ses dissertations si philosophiques sur le moyen d'em-

pêcher les cheminées de fumer, sur les avantages des toits en cuivre, et des moulins à papier qu'il établit, ou contribua à établir dans la Pensylvanie, etc.

Je tiens de Franklin lui-même, qu'il en avait établi environ dix-huit; et c'est une observation qu'il me fit avec quelque vivacité, relativement à ce qui est dit, dans mon ouvrage des États-Unis, sur le papier qui s'y fabrique. Il me parut surpris que nous l'ignorassions *.

Son petit-fils, M. Temple Franklin, fait sans doute un recueil de toutes les lettres utiles qu'il a publiées sur les effets salutaires et pernicieux des divers procédés dans les arts. Elles sont répandues dans les journaux américains et anglais, et la collection en sera précieuse.

La carrière politique de Franklin, et la manière dont il l'a remplie, sont également connues; je les passerai donc sous silence; mais je ne dois pas taire sa conduite dans la guerre de 1756.

A cette époque, Benjamin Franklin jouissait

---

* L'ouvrage dont parle Brissot a pour titre : « De la France et des États-Unis, ou de l'importance de la révolution de l'Amérique pour le bonheur de la France, des rapports de ce royaume et des États-Unis, des avantages réciproques qu'ils peuvent retirer de leurs liaisons de commerce, et enfin de la situation actuelle des États-Unis; par Étienne Clavierre et J.-P. Brissot-Warville. »

d'une grande réputation dans les colonies anglaises. Il fut nommé, en 1754, l'un des membres du fameux congrès qui se tint à Albany, et dont l'objet était de prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir l'invasion des Français. Il y présenta un excellent *plan d'union et de défense*, qui fut accueilli par le congrès, et rejeté à Londres par le bureau des colonies, sous prétexte qu'il était trop démocratique. Il est probable que, s'il eût été adopté, les colonies n'auraient pas été exposées aux ravages de la guerre affreuse qui suivit. Benjamin Franklin remplit dans cette guerre plusieurs missions importantes; on le voit tantôt chargé de couvrir les frontières nord-ouest de la Pensylvanie, bâtir des forts, lever des troupes, etc. On le voit ensuite, à son retour à Philadelphie, commander un régiment de milice; on le voit lutter contre le gouverneur, pour le forcer à donner son consentement à un bill qui taxait la famille de Penn, propriétaire d'un tiers de la Pensylvanie, laquelle refusait de payer sa part aux impôts; on le voit passer à Londres comme député, et emporter au conseil privé cette victoire contre cette famille puissante.

L'art que Benjamin Franklin porta dans ces négociations, et les succès qu'il eut, étaient un avant-coureur du succès plus important qu'il obtint dans la guerre de l'indépendance, lorsqu'il fut envoyé en France. A son retour dans sa patrie, il a joui de

tous les honneurs que méritaient les services importans qu'il avait rendus à l'Amérique libre.

Lorsque j'ai vu Franklin, sa vieillesse et ses infirmités lui faisaient un devoir de renoncer à cette carrière publique, qu'il avait parcourue avec tant de gloire. Il vivait, retiré avec sa famille, dans une maison grande, mais simple, qu'il avait bâtie sur cette place où il avait abordé soixante ans auparavant, et où il avait erré sans asile et sans connaissance. Il y avait établi une presse, une fonderie de caractères. D'imprimeur, il était devenu ambassadeur; après avoir quitté l'ambassade, il était revenu à ses presses chéries, et il formait dans cet art précieux, M. Bache, son petit-fils. Il venait de le mettre à la tête d'une entreprise qui devait être infiniment utile; c'était une édition, au plus bas prix possible, de tous les auteurs classiques, c'est-à-dire des auteurs moraux, dont les livres doivent être des manuels pour les hommes qui veulent s'éclairer et se rendre heureux en faisant le bonheur des autres.

C'est au milieu de ces saintes occupations que ce grand homme attendait la mort avec tranquillité. On jugera de sa philosophie, sur ce point, qui est la pierre de touche de la philosophie, par la lettre qu'il écrivait, il y a trente ans, sur la mort de Jean Franklin, son frère, à mistriss Hubbard, sa bru.

« Je m'afflige, avec vous, mon cher enfant, nous venons de perdre un parent qui nous était cher et

bien précieux. Mais c'est la volonté de Dieu et de la nature que ces corps mortels soient mis de côté, lorsque l'âme est sur le point d'entrer dans la vie réelle; car celle-ci n'est qu'un état *embryon*, pour ainsi dire; c'est une préparation à la vie. Un homme n'est pas complètement né jusqu'à ce qu'il soit mort. Nous plaindrions-nous donc de ce qu'un nouveau né prend place parmi les immortels? Nous sommes des esprits. Que les corps nous soient prêtés, tant qu'ils peuvent nous procurer des plaisirs, nous aider à acquérir des connaissances, ou à secourir nos semblables, c'est un effet de la bonté de Dieu, et il nous prouve de même sa bienveillance, en nous délivrant de nos corps, lorsqu'au lieu de plaisirs, ils ne nous causent que des douleurs, lorsqu'au lieu d'être utiles aux autres, nous ne pouvons que leur être à charge. La mort est donc un bienfait de la Divinité; nous-mêmes nous préférons souvent à la douleur une mort partielle; c'est ainsi que nous faisons couper un membre qui ne peut être rendu à la vie. En quittant notre corps, nous nous délivrons de toute espèce de peine. Notre ami et nous, sommes invités à une partie de plaisir qui doit durer éternellement. Il est parti le premier; pourquoi le regretterions-nous, puisque nous devons bientôt le suivre, et que nous savons où nous le rejoindrons?»

Franklin a joui enfin en 1790 de ce bienfait de la mort qu'il attendait.

On se rappelle le discours que Mirabeau pro-

nonça en cette occasion à l'assemblée nationale.

« Franklin est mort......... Il est retourné au sein de la Divinité, le génie qui affranchit l'Amérique et versa sur l'Europe des torrens de lumières!

» Le sage que deux mondes réclament, l'homme que se disputent l'histoire des sciences et l'histoire des empires, tenait sans doute un rang élevé dans l'espèce humaine.

» Assez long-temps les cabinets politiques ont notifié la mort de ceux qui ne furent grands que dans leur éloge funèbre ; assez long-temps l'étiquette des cours a proclamé des deuils hypocrites. Les nations ne doivent porter le deuil que de leurs bienfaiteurs. Les représentans des nations ne doivent recommander à leur hommage que les héros de l'humanité.

» Le congrès a ordonné, dans tous les états confédérés, un deuil de deux mois pour la mort de Franklin; et l'Amérique acquitte, en ce moment, ce tribut de vénération pour l'un des pères de sa constitution.

» Ne serait-il pas digne de vous, Messieurs, de nous unir à cet acte vraiment religieux, de participer à cet hommage rendu à la face de l'Univers, et aux droits de l'homme et au philosophe qui a le plus contribué à en propager la conquête sur toute la terre? L'antiquité eût élevé des autels à ce puissant génie, qui, au profit des humains, embrassant dans sa pensée le ciel et la terre, sut dompter la

foudre et les tyrans. L'Europe éclairée et libre doit du moins un témoignage de souvenir et de regrets à l'un des plus grands hommes qui aient jamais servi la philosophie et la liberté.

» Je propose qu'il soit décrété que l'assemblée nationale portera, pendant trois jours, le deuil de Benjamin Franklin. »

L'assemblée nationale accueillit avec acclamation, et décréta à l'unanimité la proposition de Mirabeau.

Voici les réflexions que j'écrivais le lendemain de ce décret. « L'honneur que l'assemblée nationale fit à la mémoire de Franklin, réfléchira glorieusement sur elle. Il donnera l'idée de la distance immense qui la séparait des autres corps politiques; car combien de préjugés ne fallait-il pas vaincre pour venir déposer les regrets de la France sur le tombeau d'un homme qui, de la profession d'ouvrier imprimeur et de colporteur de livres, s'était élevé au rang des législateurs, et avait contribué à placer sa patrie au rang des puissances de la terre! Et cet acte sublime, l'assemblée nationale l'a prononcé, non-seulement sans hésiter, mais avec cet enthousiasme qu'inspirent le nom d'un grand homme, le regret profond de l'avoir perdu, le devoir d'honorer ses cendres, et l'espoir, en l'honorant, de faire naître d'autres vertus, d'autres talens distingués! Ah! puisse cette assemblée, pénétrée de la grandeur de l'hommage qu'elle vient de rendre au génie, à la

vertu, à l'amour pur de la liberté, de l'humanité! puisse-t-elle ne jamais le dégrader, en cédant aux sollicitations des hommes qui voudront obtenir le même honneur un jour, pour les mânes ambitieuses d'individus qui, prenant le talent pour le génie, des conceptions obscures pour des idées profondes, le désir d'abaisser les tyrans pour l'amour de l'humanité, les hommages d'un peuple volage pour les hommages d'un juge éclairé et désintéressé, croient pouvoir aspirer aussi à l'honneur d'un deuil national.

» Cet espoir sans doute peut enflammer l'homme de génie, l'homme de bien; mais vous, qui secrètement aspirez à vous placer à côté de Franklin, examinez sa vie, et ayez le courage de l'imiter. Franklin eut du génie; mais il eut des vertus, mais il était bon, modeste surtout. Ah! quel talent peut se passer de la modestie! En un mot, génie, simplicité, bonté, tolérance, modestie, ardeur infatigable pour le travail, amour du peuple; voilà ce que Franklin me représente; voilà ce qu'il faut réunir pour prétendre à des autels, comme lui. »

Les moindres détails qui concernent ce grand homme méritent d'être connus; les retracer soulage une âme affligée du tableau des imperfections humaines, et peut engager à l'imiter ceux qui ne sont pas trop éloignés de la philosophie.

Sénèque, dans sa trentième épître, parle d'un philosophe, Bassus Aufidius, luttant contre la vieil-

lesse et les infirmités, qui voyait approcher sa mort du même œil qu'il aurait vu celle d'un étranger. Voilà le tableau des derniers jours de Franklin, et c'était en lui, comme dans Aufidius, le résultat d'une longue habitude de la philosophie, et de la contemplation journalière de la mort.

Trois jours avant de cesser de vivre, il demanda qu'on fît son lit, afin, disait-il de mourir d'*une manière décente*. Sa fille lui répondit qu'elle espérait le voir se rétablir, et passer encore de longues années. —Je ne l'espère pas, reprit-il avec une fermeté réelle.

Les douleurs excessives que lui causait la maladie qui le tourmentait depuis douze mois, pouvaient lui faire désirer la fin de sa carrière. Pour les tempérer, il prenait souvent de l'opium. Dans les intervalles de repos qu'elles lui laissaient, il retrouvait sa gaîté ordinaire, causant avec ses amis ou sa famille, se livrant ou aux affaires publiques, ou même à des affaires particulières, ne laissant échapper aucune occasion de faire le bien, et il le faisait avec *volupté*, c'était son caractère; il animait même ses conversations par ces jeux d'esprit, ces bons mots, ces anecdotes qui rendaient ses entretiens si délicieux.

Seize jours avant sa mort, il fut attaqué de la fièvre. Il sentit des douleurs dans les poumons, et une grande difficulté de respirer. Ces douleurs lui arrachaient quelquefois des plaintes. Sa crainte était

de ne pouvoir les supporter convenablement. Il exprimait, dans les termes les plus vifs, sa reconnaissance pour le Ciel, qui, avec des moyens si petits, et d'une condition si disproportionnée, l'avait élevé à ce degré de gloire et de fortune dont il jouissait.

Comme la difficulté de respirer avait insensiblement disparu, sa famille espérait encore le conserver; mais il n'avait plus cet espoir. Il pria ses amis de mettre sur sa tombe l'épitaphe qu'il avait composée lui-même, quarante ans auparavant, et dans laquelle il témoignait sa croyance de la vie future.

« Le corps de Benjamin Franklin, imprimeur,
» comme la couverture d'un vieux livre, dont les
» feuillets sont usés et dont les ornemens et la dorure
» sont effacés, gît ici, la pâture des vers, et cependant
» l'ouvrage ne sera pas perdu; mais il paraîtra
» de nouveau dans une nouvelle et belle édition,
» corrigée et revue par l'auteur. »

Son véritable mal se découvrit, c'était un abcès dans les poumons : il creva; mais ses organes affaiblis n'étant plus assez forts pour rejeter au dehors la matière, sa respiration s'embarrassa, il tomba en léthargie, et mourut le 17 avril.

Les funérailles de ce grand homme furent accompagnées de tous les honneurs que doit rendre un peuple libre à un de ses libérateurs et à un des bienfaiteurs du genre humain. Tous les vaisseaux qui étaient dans le port, même les Anglais, hissè-

rent leurs pavillons à moitié. Le gouverneur, le conseil, l'assemblée législative, les juges et toutes les sociétés politiques et savantes accompagnèrent son corps au tombeau. Jamais on ne vit un si grand concours de citoyens. On comptait plus de 20,000 spectateurs. Leur gravité, leur silence, la douleur peinte presque sur toutes les figures, annonçaient combien ils regrettaient leur perte.

Son testament a été ouvert, et il a partagé la fortune considérable qu'il a laissée entre le public et sa famille. Il a fait des legs aux villes de Boston, de Philadelphie, à des académies, des universités, etc.

Ces legs portent l'empreinte de son caractère et de ses principes sur l'économie; car il veut que les capitaux en soient appliqués pour faire étudier les jeunes gens pauvres, ou pour prêter à des citoyens qui s'établissent et qui manquent des fonds nécessaires.

Il a laissé la plus grande partie de sa fortune à son gendre Richard Bache, et à son fils William Franklin, ci-devant gouverneur des Jersey, qui a si constamment adhéré au parti du roi.

Je ne sais pas si M. William Franklin est le même que celui qui a donné un voyage au Bengale et en Perse, sous le titre d'*Observations sur le Bengale et sur la Perse*, dédiées au lord Cornwallis. Les journaux anglais qui en ont dernièrement parlé, le disent fils de Franklin, et officier surnuméraire dans l'ar-

mée de Bengale; ils font l'éloge de ses talens et de ses connaissances dans les langues indiennes *.

Le fils de M. Richard Bache est aujourd'hui à la tête de l'imprimerie qui avait été nouvellement établie par Franklin. Ce jeune homme élevé dans les principes de son ayeul, a fondé une gazette à son exemple.

Enfin le docteur a laissé à son autre petit-fils, M. William-Temple Franklin, les livres, les manuscrits, et les mémoires de sa vie, qu'il a travaillés avec beaucoup de soin, dont il a bien voulu me lire quelques fragmens, et que j'ai jugé devoir être un monument précieux pour les philosophes **.

---

* M. William Franklin, auteur des *Observations sur le Bengale et sur la Perse*, n'est pas le fils de Benjamin Franklin. Il est capitaine au service de la compagnie des Indes, et membre de la société asiatique; on lui doit plusieurs autres ouvrages sur l'Indostan, où il a passé la plus grande partie de sa vie.

** On a donné, en 1818, les Mémoires sur la vie et les écrits de Franklin, publiés sur le manuscrit original, rédigé par lui-même, et continué jusqu'à sa mort par William-Temple Franklin, son petit-fils; ils forment deux volumes. M. W. T. Franklin a également publié deux volumes de sa *Correspondance choisie*, qui ont été traduits en français par M. de Lamardelle. Paris, 1818. Castera avait donné, en 1798, deux autres volumes, ayant pour titre : *Vie privée de Benjamin Franklin, écrite par lui-même, suivie de ses œuvres morales, politiques et littéraires.*

CHAPITRE XVIII.

Rencontre de Voltaire chez M. Horeau. — Stupidité du procureur. — L'escorte du poète. — Brissot pourra dire, j'ai *vu* Voltaire. — Il voudrait pouvoir dire, je *lui ai parlé*. — Tentatives à ce sujet. — La préface de la *Théorie des lois criminelles*. — Le marquis de Vilette. — Son portrait. — Il se charge d'une lettre de Brissot. — Réponse de Voltaire. — J.-J. Rousseau. — Brissot veut lui offrir d'être son garde-malade. — La comtesse Dubarry. — La faute en est aux Dieux qui la firent si belle. — Mirabeau. — Laclos. — Madame de Nébra. — Madame de Genlis. — Ses sentimens constitutionnels et républicains *peut-être*. — Portrait de madame Dubarry, par Mirabeau.

Avant de quitter définitivement Paris, je ne dois pas oublier une autre bonne fortune qui m'arriva le jour même de mon départ. Avec Franklin, qui y résidait déjà depuis près de deux ans, Voltaire faisait alors l'admiration de la capitale, et y recevait à la fois les hommages des gens de lettres, des grands seigneurs, de tout ce que la cour et la ville renfermaient de plus distingué. Il n'était bruit que du

grand homme, de ses conversations, de ses saillies, de son *Irène*, de tout ce qu'on faisait et disait autour de lui, ou à son occasion, et de la mauvaise humeur de Louis XVI, et des cabales du clergé.

J'étais un matin chez un confrère de M. Aucante, M. Horeau, chargé de terminer une affaire embrouillée, qui les divisait, et dont j'avais eu anciennement la clé. C'était une mission que j'avais acceptée par complaisance, et que je m'applaudis vivement de n'avoir pas refusée.

M. Horeau était la tête la plus forte, l'esprit le plus fin, le procureur le plus retord qu'on pût voir au parlement; hors de là, l'esprit le plus borné, le plus épais, l'ignorant le plus encroûté qu'on pût trouver en France.

Pendant que je dissertais diplomatiquement au nom de celui qui m'envoyait, il entra un vieillard d'une taille élevée, à l'œil vif et perçant, au regard d'aigle; homme sec et droit, malgré son grand âge et une figure souffrante, et qui tenait en ses mains une canne à bec à corbin, sur laquelle il semblait à peine avoir besoin de se soutenir. Il venait demander des nouvelles d'un procès arriéré, et dont il indiqua l'objet. Je n'ai rien oublié de lui. Une large robe de chambre bigarrée enveloppait son corps; sa tête était au fond d'une vaste perruque noire, surmontée d'une espèce de bonnet carré. C'était bien là le plus bizarre accoutrement que j'aie vu de ma vie.

Horeau commença par lui faire répéter le sujet de sa visite. « — Je vous demande, dit le vieillard, où en est le procès que M. de Voltaire vous a chargé de poursuivre, il y a quelques années, et dont il n'a plus entendu parler. » A ce nom de Voltaire vous m'eussiez vu tressaillir de la tête aux pieds. Mon procureur ne s'en émut pas plus que s'il eût été question de Pierre ou de Jérôme; il alla à ses dossiers.

« Je ne me rappelais plus, dit-il en revenant, que j'avais M. de Voltaire au nombre de mes clients. Que fait-il donc à son Ferney? — A son Ferney, répondit le vieillard, il cherche à éclairer le monde, et depuis qu'il est ici, il s'aperçoit que la lumière n'est pas encore universellement répandue. — Quoi! serait-il à Paris, réplique Horeau? » Alors je vis passer sur les lèvres du vieillard ce rire sardonique qui me l'avait déjà révélé. — Oui, Monsieur, il est à Paris, et chez vous, quoique vous n'ayiez pas l'air de vous en douter. » En effet, le rustre chicaneur ne témoignait pas plus d'égard à l'illustre visiteur, que s'il se fût agi du plus obscur particulier. Il se civilisa pourtant, car si pour Horeau l'homme de génie n'était rien, il voyait du moins en lui un client et un procès.

Pour moi, heureux et honteux à la fois de me voir chez un tel homme, et si près du sublime auteur de tant d'immortels ouvrages, je tâchais de m'effacer, de me faire disparaître, rougissant du procureur, comme si j'eusse été complice de sa

rusticité. Mais je ne perdais pas un mot, un geste, un mouvement de Voltaire. Mes yeux le parcouraient, le dévoraient. Je voulais le contempler cette fois pour toujours, car qui me disait que je pusse le revoir jamais?

Quand il fut sorti, les jeunes clercs d'Horeau, qui avaient appris le nom du philosophe, descendirent sur ses pas, ne croyant pas l'avoir vu d'assez près et assez long-temps dans leur étude; ils l'accompagnèrent jusqu'à sa voiture. Déjà la nouvelle avait couru du haut en bas de la maison, et tout le monde dans la rue s'était assemblé sur son passage. La foule qui s'était formée, et qui se grossit, l'escorta jusqu'à son hôtel.

J'ai entendu raconter, dès ce jour même, et fort diversement, cette anecdote. On a parlé du mécontentement qu'avait témoigné Voltaire, de son orgueil blessé, parce qu'il y avait dans Paris un lieu où il était ignoré, parce qu'il existait un individu en Europe auquel son génie était inconnu. Je puis assurer qu'il ne témoigna qu'un peu d'ironie en se voyant obligé de décliner un nom qui était dans toutes les bouches; et que s'il y eut quelque mécontentement de sa part, ce fut sans doute de voir ses intérêts confiés à un homme qui ne paraissait pas être plus au courant de son procès, que des nouvelles dont tout le monde s'entretenait en France.

Cette rencontre imprévue ranimait dans moi un

désir qui m'avait long-temps agité. Mourir sans pouvoir dire : j'ai vu Voltaire, m'eût semblé un grand malheur. Pour le voir j'eusse volontiers entrepris, à pied, le pèlerinage de Ferney. Depuis son arrivée à Paris, le cortége brillant qui l'entourait et le suivait partout m'avait éloigné. Comment et à quel titre me présenter à lui? le hasard venait de me servir. Je pouvais dire : Je l'ai vu ; mais cela ne me suffisait pas. Je regrettais de n'avoir pas osé lui parler. Que n'eussai-je pas donné pour m'entendre adresser un mot de cette bouche dont toutes les paroles semblaient devoir être recueillies par la postérité.

J'avais terminé l'introduction de ma *Théorie des lois criminelles*. En attendant que le livre fût achevé, je voulus présenter cette préface à Voltaire. Un jour que je me sentais l'esprit entreprenant et décidé, je pars avec mon ouvrage sous le bras, et armé de courage et d'éloquence. Arrivé au Pont-Royal, mon courage commence à s'affaiblir; sur le seuil de la porte, le frisson me prit; introduit dans la maison, je fléchissais sur mes genoux. Qu'allais-je faire? qu'allais-je dire? Je vis que mon éloquence m'abandonnerait comme mon courage....., et je m'en retournai.

Rentré à mon logis, je réfléchis à ma sottise; mais je me sentis capable de recommencer. En me rendant cette justice, il eût dû me paraître inutile de songer encore à Voltaire; mais j'avais un nou-

veau projet ; je ne risquais rien de l'essayer. Je lui écrivis une lettre, dans laquelle je lui offrais les prémices de mon ouvrage. Je voulus la porter moi-même, résolu de la remettre au premier venu, si je manquais d'audace pour la présenter. Cette fois je me sentais plus de courage : le courage des lâches, qui avancent tant qu'ils sont certains de pouvoir se sauver.

J'étais presque parvenu à l'antichambre, où il n'y avait pas moins de mouvement ce jour-là que la veille; j'entendis du bruit au-dedans; la porte s'entrouvrit : assailli par ma sotte timidité, je redescendis rapidement; mais, honteux de moi-même, je retournai sur mes pas. Une femme, que le maître de la maison venait de reconduire, était au bas de l'escalier. Cette femme était belle, et elle avait une physionomie aimable. Je n'hésitai pas à m'adresser à elle; je lui demandai si elle pensait que je pusse être introduit près de Voltaire, en lui apprenant ingénuement quel était l'objet de ma visite. — M. de Voltaire n'a reçu presque personne aujourd'hui, me répondit-elle avec bonté; cependant, Monsieur, c'est une grâce que je viens d'obtenir, et je ne doute pas que vous ne l'obteniez aussi. — Et comme si, à mon embarras, elle eût deviné ma timidité, elle appela elle-même le maître de la maison, qui n'avait pas encore fermé la porte sur lui. J'étais pris. Elle me laissa, après avoir répondu à mes profondes salutations par un sourire plein de bienveil-

lance, et qui semblait me recommander. Je dirai tout-à-l'heure quelle était cette femme.

Je remis ma lettre à l'hôte de Voltaire, c'était l'aimable Vilette, que nous avons vu depuis à la convention, et qui a racheté toutes les erreurs de sa jeunesse en prêchant pendant le cours de la révolution, sous des formes ingénieuses, la destruction des préjugés et du despotisme.

Vilette, si j'eusse paru le désirer, m'eût volontiers introduit près de son hôte. Il m'a assuré, lorsque je le rencontrai plus tard, que, malgré l'indisposition réelle de l'auteur d'*Irène*, qu'un travail de toute la nuit, consacré à *Agatocle*, avait fatigué, il regretta de ne m'avoir pas fait remettre ma lettre moi-même: mais cet éclat qui environnait Voltaire, cet appareil de présentation qu'il m'eût fallu subir, avait tout à coup refroidi mon ardeur : c'était le grand poète, le grand philosophe, c'était un dieu, si l'on veut, aux pieds duquel j'aurais voulu déposer mon hommage; mais ce n'était pas un grand seigneur que je voulais humblement saluer. Vilette m'avait offert de m'introduire, en m'engageant pourtant à choisir un instant plus propice, et qu'il m'indiquait. Je me contentai de lui confier ma missive. C'était, je l'ai dit, l'introduction de ma *Théorie des lois criminelles* que j'adressais à Voltaire avec quelques lignes flatteuses. Voltaire me répondit par une lettre plus flatteuse encore. J'en ai inséré une partie dans la pré-

face de mon ouvrage, lorsque je le fis imprimer.

Paris, 13 avril 1778.

« Celui à qui vous avez fait, monsieur, l'honneur » d'écrire et d'envoyer un plan, est bien loin d'être » un grand homme ; mais il cherche à en former..... » Votre ouvrage sera digne de la philosophie et de la » législation ; il pourra contribuer au bonheur des » hommes, s'il est écrit avec l'énergie qui caracté- » rise l'exorde, etc., etc. » « VOLTAIRE. »

Ce fut cette réponse que je reçus le jour même où je partais pour Boulogne.

Dans l'intervalle j'avais revu une seconde fois Voltaire au Palais-Royal. Quel feu dans ses regards, quoiqu'il fût âgé de plus de 80 ans! mais je ne le recherchais plus : ce cortège trop brillant d'hommes de cour, de littérateurs enivrés d'eux-mêmes, m'effarouchait, m'éloignait.

Je fus tenté plus fortement de rechercher Rousseau, dont j'admirais les talens et surtout la vie philosophique, dont je plaignais l'infortune. N'osant me proposer pour son ami, je me serais fait volontiers son garde-malade. Vingt fois je pris la plume pour lui écrire, mais je disais : Il te soupçonnera d'être un émissaire de ses ennemis, il ne verra dans toi qu'un homme de lettres. Ah! s'il pouvait lire dans ton âme!... Et la plume me tombait des mains. Je n'ai jamais vu Rousseau.

Je dois nommer cette femme aimable que j'avais

rencontrée à la porte de Voltaire ; c'était madame Dubarry. En me rappelant son sourire si plein de grâce et de bonté, je suis devenu plus indulgent envers la favorite ; mais je laisse à d'autres le soin d'excuser la faiblesse et l'infamie de Louis XV. On ne pouvait avoir plus d'attraits, ni « un plus grand assortiment de beautés, » comme le disait un peu brutalement un portrait qu'on a fait d'elle, et dans lequel l'auteur convenait que le déshonneur de cette femme venait de sa naissance, de son éducation, de ceux qui l'ont prostituée, tandis que le déshonneur de ceux qui se sont prostitués dans ses bras ou à ses pieds, ne venait que d'eux seuls. Ce portrait était de Mirabeau, avec qui je causais de la Maintenon, de la Pompadour, et auquel je témoignais en riant quelqu'indulgence pour la Dubarry, aussi vile, mais cent fois moins odieuse à mes yeux que ses rivales, et qui n'eut de commun avec elles qu'une faveur dont elle n'abusa pas despotiquement, et des mœurs qui ne me semblaient guères plus coupables. — Vous avez raison, me dit Mirabeau, si ce ne fut pas une vestale,

La faute en est aux dieux qui la firent si belle ;

Mais, du moins, elle n'a pas lancé de lettre de cachet contre ceux qui médisaient de ses vertus. — Il faut la purifier, répliqua Laclos *, qui était pré-

* Laclos, auteur des *Liaisons dangereuses*, et secrétaire intime du duc d'Orléans.

sent ainsi que madame N..... Je parus curieux de voir la purification dont on m'offrait de me faire juge et qu'on devait écrire, pour je ne sais quelle galerie secrète. Madame N.... m'envoya effectivement, avec plusieurs volumes que je lui avais prêtés, le portrait de madame Dubarry; j'en parle, parce qu'en le copiant, elle y avait joint un portrait de madame Sillery. Je pensai que ce second envoi était une méchanceté de Laclos, qui était bien aise de me faire lire ses épigrammes contre une femme qu'il détestait et pour laquelle il connaissait mes sentimens d'estime; sentimens que la conduite de madame Sillery, et ses opinions plus constitutionnelles, plus républicaines peut-être que celles des républicains qui la calomnient aujourd'hui, m'empêcheront de jamais démentir *.

PORTRAIT DE MADAME DU BARRY,

ATTRIBUÉ PAR BRISSOT A MIRABEAU.

J'ai vu des gens s'étonner de la destinée de Lays. Il y avait plus de distance de la femme d'un poète

* Madame la marquise de Sillery est beaucoup plus connue sous le nom de comtesse de Genlis qu'elle portait avant la mort du frère aîné de son mari. Le second volume de ces Mémoires contient le récit des rapports de Brissot avec elle, ainsi qu'avec Mirabeau. Quant à madame N...., nous avions présumé qu'il était question de la comtesse de Nerha, dont Brissot parlera aussi plus tard, mais peut-être à l'époque des liaisons de Laclos et de Mirabeau, l'infortunée maîtresse de celui-ci avait-elle déjà cessé d'exister.

à la hauteur de Louis XIV, que d'une fille de Vénus à la bonhomie de Louis XV. Eudoxie, fille d'un tambour, ne s'était-elle pas assise à côté de l'un des premiers monarques du Nord? L'amour a fait tant de prodiges dans ce genre qu'il ne faut, en vérité, s'étonner de rien. Convenons cependant qu'il choisit des instrumens propres à faciliter ses succès.

Lays avait reçu de la nature un assortiment de beautés qui ne s'était peut-être jamais rencontré dans la même personne. Depuis sa superbe et riche chevelure, jusqu'à ses pieds modelés par la main des Grâces, tout avait le caractère de ce beau idéal que les Grecs ont conservé dans leurs ouvrages immortels. Si l'imagination pittoresque des poètes n'avait pas rapproché le corail, l'ivoire, l'ébène, l'incarnat, la blancheur des lis, des principaux traits du visage des femmes, il eût été aisé de les inventer, après avoir contemplé Lays. L'œil enchanté ne quittait l'expression de sa physionomie, que pour retrouver les mêmes charmes dans des formes si élégamment soutenues, dans une taille si agréablement dessinée, dans des bras si gracieusement arrondis, et des mains si voluptueuses, qu'on eût dit que la nature, se ressouvenant de la Vénus antique, avait voulu, en créant Lays, reproduire une seconde fois son image.

Quel présage! quel superbe gage donné à l'amour, et que serait-ce si j'achevais mon ouvrage, et si, à la peinture de tant d'attraits, je joignais l'art d'en

faire usage ? Peut-on conserver le plus léger doute sur des trésors voilés, et sur ces ressources précieuses qui vous aident à remporter sans cesse de nouvelles victoires ?

Ce qui a valu des éloges à Lays, ce n'est pas d'avoir atteint le trône des rois, (elle y fut conduite par deux aveugles-nés, la fortune et l'amour,) mais bien d'être restée dans sa position, sans prétendre passer du lit de son amant dans son cabinet, ainsi que le fit cette femme altière qui donna des maîtresses à son roi, des ministres à son conseil, des généraux à ses armées, des prélats à l'église, des cachots à quiconque se permettait des murmures, femme méprisable, que quelques poètes soudoyés ont cru dérober à l'opprobre auquel son nom ne devait pas échapper.

Lays fut jetée, comme malgré elle, dans une société de conspirateurs, et emportée par le tourbillon de l'intrigue. Alors elle devint, presque sans le savoir, l'organe des méchans, l'interprète des ambitieux, l'écho des courtisans, qui croyaient leurs projets assez avancés pour ne plus les taire. Mais le repentir troubla son âme, même dans un pays où il passe pour une faiblesse : elle gémit du crime de sa position, et se sauva du remords dans son propre cœur.

Lays, fille légère du plaisir et de la folie, tombant de son humble toit dans le palais des rois, n'y parut point dépaysée ; dès qu'on lui eut donné le temps de se

familiariser avec les physionomies vertueuses de la cour, elle se trouva encore moins déplacée ; mais aussi quand son rôle eut changé, et que ces mêmes physionomies firent plus que s'adoucir devant elle, la sienne ne s'enorgueillit point ; elle n'humilia pas même les personnes qu'elle pouvait perdre.

Le plus grand de ses torts fut d'avoir un insatiable tuteur. Il est des hommes dont on ne s'affranchit pas impunément. Elle ignorait sans doute les punissables prodigalités de son trop célèbre beau-frère ; peut-être imaginait-elle que la reconnaissance lui prescrivait une complaisance que l'administration d'alors ne semblait que trop excuser. Nous expions un peu aujourd'hui le faste de Louis XIV, les folies du Régent, l'insouciance de Louis XV.

On dit que Richelieu, ennemi déclaré de l'impétueux Choiseul, avait donné pour guide à Lays sa vieille expérience. Richelieu, dès-lors, n'était plus que l'ombre de lui-même; et, embarrassé dans le dédale d'un sale procès, je doute qu'il pût servir ou nuire. C'était quelque chose à l'époque où il parut dans le monde; mais depuis vingt ans la philosophie avait déjà nourri les esprits ; et aux yeux de la plupart des gens, Richelieu n'était qu'un courtisan.

Un autre appui qui soutenait, dit-on, Lays dans l'orageuse carrière de la cour, était le duc d'Aiguillon, ceci est plus croyable. Mais quelle différence! Le duc d'Aiguillon avait une marche réglée, l'esprit

d'ordre, de la suite dans le travail, un plan accommodé aux circonstances. Il était aimable sans être frivole. On prétendait qu'il avait imité le duc de Choiseul, qui commença par lier sa destinée à madame de Pompadour, de la manière accoutumée. Si cela n'est pas vrai, cela est vraisemblable; car lorsqu'on signe en tête à tête un traité d'alliance, il n'est pas à présumer qu'on oublie les préliminaires*. Enfin quels qu'aient été ses menins, Lays a fourni sa carrière d'amour sans le moindre désagrément. Les murs de la Bastille n'ont point gémi du cri de ses victimes; elle n'a point thésaurisé, puisqu'elle ne vit aujourd'hui que des bienfaits qui cesseront avec elle.

Les livres qui, tôt ou tard, disent tout, ne se sont point clairement expliqués sur la cause de l'active inimitié de Lays et du duc de Choiseul. On connaît le ressort principal employé par la cabale, qui avait conjuré la perte du ministre. Mais on ne s'explique pas comment un homme si adroit et si puissant ne dispersa pas au loin les projets de ses rivaux, en triomphant de l'éloignement de Lays, et en confondant leurs intérêts communs. Sans doute que,

* Je sais bien que je succède à Sainte-Foix, disait un jour Louis XV au duc de Noailles, en parlant de madame Dubarry. — Oui, Sire, répondit le maréchal, comme Votre Majesté succède à Pharamond.

dans l'origine, il conçut difficilement la possibilité d'établir à la cour une jeune personne qui s'était un peu émancipée; mais cette fameuse présentation avait été précédée de tant de voyages dans les maisons royales, qu'il était aisé de présager l'inutilité des conseils, et la nécessité d'obéir aux circonstances.

A propos de livres, Lays, bien plus sage que celle dont elle occupa le poste, méprisa presque toutes ces biographies scandaleuses, ces lettres supposées ou embellies qu'on répandit avec affectation. La malignité resta dupe d'elle-même, puisque Lays ne conserva pas moins le cœur de son amant et les égards de ses amis. Le besoin d'apprendre au public ce qu'il sait presque toujours, est une véritable maladie; et soit qu'on ait une injure à venger, ou un espoir éloigné de succéder à celui qu'on veut renverser, c'est sur un libelle qu'on établit la base de ses succès. Pitoyable ressource, toujours trompeuse et toujours employée.

Depuis que Lays a quitté la demeure des rois, elle s'est choisi une retraite paisible où elle a vécu sans intrigues et sans projets; elle y passe ses jours libres de cette inquiétude qui accompagne presque toujours les personnes déchues d'un rôle qu'elles regrettent. On ne l'a point vue, dans la capitale, étaler un faste insultant; on ne l'a point vue y rappeler imprudemment de longs momens d'erreur, ou une époque d'élévation qui eût ranimé les caquets

de la médisance et les serpens de l'envie. Vivant sans obscurité et sans dissipation, elle ouvre son ermitage enchanté à un petit nombre d'hommes, qui croient que la chasteté est une convenance sociale plutôt que la mère des vertus, et qu'on peut être fort tendre et fort aimable. Plusieurs femmes ont désiré être admises dans ce temple dédié à la liberté; les unes y eussent apporté une vertu protectrice; elles eussent pensé réparer ainsi les torts du passé; les autres se fussent présentées avec des penchans faciles, croyant par là se trouver au ton de la maison. Lays évita ces deux extrêmes en remerciant la pruderie et la galanterie.

La plupart des acteurs de cette comédie ne sont plus : un ordre de choses si différent a remplacé les dix dernières années du règne de Louis XV, que ceux qui ont assisté à cette époque la croient éloignée de deux siècles. Les Français sont moins portés à écrire l'histoire que tout autre ouvrage; l'histoire demande un esprit observateur et des méditations dont leur caractère est incapable. Sans cette indifférence et cette légèreté, nous lirions déjà le tableau des vingt dernières années de Louis XV; elles présentent, dans tous les genres, une suite d'événemens extraordinaires, et un grand nombre d'hommes curieux à montrer sur la scène. Les femmes y doivent occuper aussi une place intéressante.

Lays ne doit point redouter le jugement de la postérité. Elle n'a flétri que l'altière Montespan, la prude

Maintenon, l'ambitieuse Pompadour, trois sœurs libidineuses; mais elle pardonne le délire des sens à la femme qui n'a rendu son amant ni cruel ni injuste, et ne lui a point donné un sérail, pour l'éloigner de son peuple et des occupations de son royal métier[1].

---

[1] Louis XVI, après quelques mois d'exil, avait rendu la liberté, une pension, et le château de Luciennes à madame Dubarry. C'est là qu'elle passait des jours heureux au milieu d'artistes qu'elle aimait, d'amis attachés à sa personne, et d'amans fidèles à sa beauté. Surprise par la révolution, elle se dévoua à d'augustes infortunes, se rendit à Londres pour vendre ses diamans; et bientôt convaincue d'avoir conspiré en faveur de la royauté, elle fut condamnée à mort. Madame Dubarry ne sut pas, dit-on, supporter l'idée de son malheur, et ses cris demandaient grâces à ses bourreaux. Celle dont la vie avait été vouée toute entière au plaisir, pouvait-elle la quitter sans regret! Après tant et de si douces erreurs, pouvait-elle se montrer courageuse et forte en face de l'échafaud? Son dernier jour était sa dernière faiblesse. Mais sa mort, moins héroïque, n'était que plus affreuse; et le dévouement qui l'a causée attache à son souvenir autant d'indulgence que de pitié. Il faut laisser à Louis XV toute sa part d'infamie dans une union qui ne doit avilir que lui.

CHAPITRE XIX.

Arrivée à Boulogne-sur-Mer. — Une famille anglaise. — Les Gascons de l'Angleterre. — Fanfaronade de Johnston. — La morale d'Arétin. — Le cadet écossais. — Ce que c'était que M. Swinton. — Les hauts faits de ses ayeux. — Ses deux frères. — Lord Clive. — Les divers métiers du marin. — Spéculation à l'anglaise ; une femme de douze ans. — La belle-sœur du comte de Lauraguais. — Les idées de Swinton sur le mariage. — Les enfans naturels, et les lois anglaises. — Portrait de mademoiselle Félicité Lefèvre et de ses enfans.

Deux jours après notre départ de Paris, nous arrivâmes à une jolie maison de campagne, que Swinton avait louée à deux lieues de Boulogne, et près de la mer ; j'y trouvai une famille anglaise, et je fus bientôt à l'aise. Mon imagination m'avait toujours représenté les Anglais comme des hommes vertueux, bons, généreux, amis de la simplicité, de l'ordre, ennemis de l'afféteric, des modes, des prétentions ; ce portrait me parut réalisé dans la famille anglaise où je tombais, et en un instant je fus comme

l'un d'eux, ou au moins tel que je les imaginais. Je me disais : Ils sont bons, ils sont francs ; tu l'es, et ils t'aimeront ; point de réserve, elle est étrangère à ton âme ; sois toi-même, et il est impossible qu'ils ne t'adoptent pas bientôt, comme un de leurs enfans.

Je me rappelle encore la surprise que causa cet air d'aisance, si subitement improvisé. On l'attribuait au caractère français, à cette bonne opinion de soi-même, que les individus de cette nation portent sur leurs visages, et qui, les mettant au-dessus de tout, écarte d'eux la timidité et la fausse honte. On se trompait à mon égard. Je n'avais jamais été répandu dans les brillantes sociétés où l'on contracte cette habitude de légèreté et d'aisance. Renfermé dans mon cabinet, ne vivant qu'avec mes livres, j'étais au contraire très-timide, très-gauche, surtout lorsque je paraissais la première fois devant des étrangers. C'est ce défaut qui m'avait attiré plusieurs fois les épithètes de sauvage, d'ours. Je n'ai jamais été à mon aise qu'avec les gens de bien, qu'avec les vrais philosophes. J'étais sûr de leur estime, j'étais sûr qu'ils me pardonneraient mes défauts en faveur de ma franchise et de ma droiture. Les gens de bien, a dit quelque part Jean-Jacques, ont un penchant secret qui, du premier abord, les porte les uns vers les autres ; ils sont, dès le premier jour, amis comme s'ils se connaissaient depuis dix ans.

Swinton était loin cependant de partager mon abandon, quoiqu'il jouât la confiance. Il craignait ma jeunesse, et il avait appris à se défier des hommes. Hélas ! je ne pensais pas alors que mes relations avec lui dussent remplir ma vie d'une si grande amertume.

C'était un Écossais, et c'est tout dire pour qui connaît l'Angleterre. Entreprenans, féconds en ressources, spirituels, sans foi, ni loi, menteurs et ventadours, les Écossais sont les Gascons de l'Angleterre. C'était un Écossais que ce fameux commodore Johnston, qui criait en plein parlement que deux Anglais suffisaient pour battre dix Français*. Voilà de la fanfaronnade : voici de l'arétestimisme. Un Écossais me disait un jour qu'avec ma facilité d'écrire, il n'eût demandé que deux ans pour faire sa fortune à Londres. — « Et comment cela ! — En publiant du mal contre tout le monde, répondit-il avec une franchise étonnante ; à votre place, je

* Johnston débuta dans la carrière militaire par être simple matelot, il était devenu capitaine de vaisseau en 1762. Il fut l'un des trois commissaires anglais chargés de traiter de l'émancipation des colonies d'Amérique, et fut nommé gouverneur de la Floride. Il a publié en 1771 des pensées sur les acquisitions des Anglais aux Indes-Orientales, surtout relativement au Bengale. Il avait composé cet écrit à la suite de quelques discussions qu'il eut avec Clive au sujet de la compagnie des Indes.

ferais un libelle tous les jours, et vous verriez bientôt les guinées rouler chez moi comme au trésor. — Et le bâton, et l'infamie? — On reçoit l'un, on méprise l'autre. » Et comme je me récriais : « Ecoutez cette maxime, me dit-il, il faut de la probité; il en faut, mais juste ce qui est nécessaire pour ne pas aller à la potence. » Il y aurait sans doute de l'injustice à appliquer de pareils traits de caractère à tous les Écossais; mais c'est la morale de presque tous ceux qui veulent faire leur chemin. Ils ont tous les genres d'industrie, se font à toutes les intrigues, ne reculent devant aucun moyen. Avides de plaisir et d'argent, précisément parce que l'esclavage où languit leur contrée les rend misérables, ils accourent en foule de leurs montagnes, et se précipitent sur Londres, où, pour devenir riches, tout métier leur est bon. Aussi Londres compte-t-il par milliers les Ecossais parvenus.

Cadet d'Ecosse, et comme un véritable cadet de Gascogne, Swinton était arrivé dans la capitale de la Grande-Bretagne, léger d'argent, mais se donnant des ayeux et une famille antique. Le chef de cette famille avait, disait-il, porté les armes en France au service de Charles VII, et s'était alors rendu fameux par un combat à outrance contre un officier anglais qu'il avait tué de sa main. L'un des frères de Swinton s'était enrichi dans la guerre de l'Inde où il avait servi sous les ordres de ce Clive que j'ai appelé ailleurs l'as-

sassin des Nababs*. L'autre était chef de justice en Ecosse. Quant à lui, il avait commencé par s'aventurer sur un vaisseau. Il fit sur mer la campagne de 1756, et y acquit le grade de lieutenant de frégate. Depuis la paix on l'accusait d'avoir fait toutes sortes de métiers pour vivre. A l'époque où je formai sa connaissance, il avait la réputation d'être fort riche, mais on l'accusait d'avoir gagné cet argent, soit frauduleusement au jeu, soit en prêtant à une grosse usure, surtout aux jeunes seigneurs français qui venaient prendre à Londres des leçons d'anglomanie, soit en exerçant mille sortes d'industries peu honorables. Ainsi, tout à la fois, il tenait une boutique de marchand de vin, sous le nom d'un commis; un café sous le nom d'un autre; ailleurs il donnait à jouer. Au dehors de la ville il avait des maisons où il logeait de

---

* Lord Clive, gouverneur du Bengale, avait montré autant de bravoure que d'habileté dans son gouvernement. La compagnie des Indes lui dut son plus haut degré de prospérité. En faisant les affaires des autres il n'avait pas négligé les siennes, et son immense fortune le fit accuser de concussion, tandis que d'autres l'accusaient de cruauté : mais il fut acquitté par la chambre des communes, ce qui ne l'empêcha point de se donner la mort en 1774 dans un accès d'ennui ou de chagrin. C'est dans sa réfutation de l'ouvrage de Chatellux sur l'Amérique que Brissot reproche à Clive d'avoir « assassiné les Nababs, les bienfaiteurs de l'Angleterre. »

jeunes seigneurs français ; dans le même temps il spéculait sur des pépinières plantées d'arbres fruitiers transportés de France et sur des remèdes anti-vénériens, ou sur des préservatifs contre ce fléau, imaginés pour favoriser la débauche ; enfin, et c'était là le plus clair de son revenu, il tirait prodigieusement d'argent des intérêts qu'il avait dans plusieurs gazettes anglaises, et surtout dans *le Courrier de l'Europe.* Cette gazette, favorisée par le ministre Vergennes, qui voulait faire connaître la marche de la cour de Londres et du parlement, avait, six mois après sa création, trois à quatre mille souscripteurs, rendait prodigieusement à son propriétaire, et le mettait à même de déployer cet appareil de richesses dont les Anglais sont jaloux, et qui délecte surtout l'âme des pauvres Écossais. Aussi Swinton avait-il à Boulogne maison de ville, maison de campagne, voiture, phaéton, cabriolet, chevaux de selle, qui servaient à son épouse *apparente*, lorsqu'il était en voyage; et il avait, comme les Anglais, la manie des voyages.

Je dois peindre l'épouse de Swinton, et faire son histoire, on en connaîtra mieux le personnage et sa morale.

Félicité Lefèvre était une Française, jeune, d'une assez jolie figure, mais d'un embonpoint considérable. Sa physionomie annonçait de la douceur, de la bonté; elle parlait peu, on verra pourquoi tout-à-l'heure; elle avait cepen-

dant un jugement très-sain, elle observait assez bien; et elle était naturellement disposée à la gaieté et à la franchise. Sa mère, plongée dans la misère, l'avait vendue, à l'âge de douze ans, à Swinton, dans le même temps qu'elle vendait son aînée au fameux Lauraguais*. Swinton en faisant cet achat, n'avait fait qu'une spéculation à l'anglaise; il voulait se former, dans cette jeune personne, une femme qui fût entièrement dévouée à ses volontés, qui, se rappelant sans cesse son origine et ses bienfaits, contractât cette humilité, cette servitude que beaucoup d'Anglais recherchent encore dans leurs femmes. Il voulait vivre avec elle, mais il ne voulait pas l'épourer. Voyageant un jour avec lui, il laissa échapper son secret : « Ne vous mariez jamais, me dit-il, mais ayez une maîtresse. Une femme trahit ses devoirs, et on est obligé de la garder; une maîtresse est infidèle, on la met à la porte, en gardant les enfans. » Cette morale me faisait horreur: il voulait une esclave et point de compagne. Eh! qu'est-ce que la vie domestique, sans une compagne selon le cœur**?

* Le duc de Brancas, pair de France, fameux sous le nom du comte de Lauraguais, par son esprit, son originalité, sa mauvaise tête et ses bons mots, et par la manière dont il dépensa et prodigua sa fortune, est mort en 1820, à l'âge de 85 ans.

** Si l'on voulait sur Swinton plus de détails que Brissot n'en veut donner ici, il faudrait lire le singulier *factum* de Lau-

Swinton ne s'était pas trompé dans une partie de ses calculs. Félicité Lefèvre le regardait plutôt comme un maître que comme un mari. Ayant appris de bonne heure à le redouter, elle ne contrariait jamais ses volontés. Mais la soumission constante vaut-elle un tendre attachement. L'affection qu'elle avait pour ses enfans l'engageait à dissimuler le malheur de sa situation. Quoique jeune, elle en avait eu un grand nombre, ils promettaient beaucoup, et c'est la tendresse que leur témoignaient le père et la mère qui m'avait séduit en leur faveur, dans les premiers jours que je passai avec eux. Je n'ai jamais pu imaginer qu'un bon père ne fût pas honnête homme, qu'une mère tendre ne fût pas vertueuse. Tous ces enfans étaient cependant destinés à être éternellement bâtards, et la mère même, par attachement pour leurs intérêts, ne pouvait plus faire un mariage légitime, car, d'après les lois anglaises, contraires en cela aux lois françaises, l'union légitime ne réhabilite pas les enfans nés avant le contrat ; et si la mère se fût mariée, tous ces petits malheureux n'auraient pu partager également

---

raguais, intitulé *Mémoire pour moi et par moi.* Ce mémoire fut fut publié dans un procès criminel où Swinton était accusé d'avoir aidé à enlever la sœur de sa femme, mariée au secrétaire de Lauraguais, pour la livrer à Lauraguais même. On l'accusait en outre d'avoir voulu assassiner son beau-frère, nommé Drogard. (*Note de Mentelle.*)

ment l'héritage de leurs parens, avec les frères qui leur seraient survenus.

Swinton, pour procurer à la mère de ses enfans tous les agrémens dont elle pouvait jouir, lui en donnait le nom, et elle fut ainsi présentée dans les meilleures sociétés de Boulogne. Je fus moi-même long-temps la dupe de ce jeu; ce n'est qu'à mon premier voyage en Angleterre que j'appris à connaître Swinton. Jusque-là je le regardai comme un honnête homme, comme un excellent mari. Jusque-là je ne voulus jamais croire toutes les vérités qu'on m'apprenait sur son compte. Je les traitais de fables, de calomnies, je ne pouvais penser mal d'un homme que je regardais comme mon père.

Il avait eu deux filles d'une autre femme, que je crus long-temps ne plus exister, lorsqu'elle était pleine de vie; l'une de ces filles, âgée de quatorze ans, était très-jolie; toutes les deux vivaient sous la conduite de Félicité Lefèvre. Elle les élevait avec soin, oubliait leur origine, et les traitait comme ses propres enfans; ce nouveau trait, lorsque je le connus, ajouta à mon estime pour elle et à mon mépris pour son mari.

Ce fut au sein de cette famille, et dans une des villes les plus agréables de France que je passai une année délicieuse, et dont le souvenir ne s'effacera jamais de ma mémoire.

CHAPITRE XX.

Le Courrier de l'Europe.—Il révèle les grands orateurs et la constitution de l'Angleterre.—Les libertés anglaises.—C'est là qu'est le peuple-roi.—Lord Stormond, ambassadeur en France.—Lord Mansfield.—Lord Arhburton.—Projets vertueux du journaliste.—Travaux littéraires.—Promenades au bord de la mer.—Les sociétés de Boulogne.—Brissot voit pour la première fois celle qui doit être sa femme.—Amour et discrétion.

Swinton ne tarda pas à m'apprendre quel devait être mon emploi. Le ministère anglais avait été frappé de tout le mal que pouvait lui faire la publication du *Courrier de l'Europe*. La guerre continuait ses ravages au moment où la gazette anglo-française commençait les siens; on se l'arrachait de Paris à Saint-Pétersbourg; elle compta bientôt des souscripteurs dans tous les coins de l'Europe. Par elle on apprenait à connaître Fox,

Burke, North, dont on répétait les discours, et dont on écorchait les noms. Et chacun admirait l'éloquence sublime, et jusqu'alors inconnue, de tous ces orateurs; et chacun s'étonnait que Georges se laissât si tranquillement insulter par eux, et ne logeât pas à la Tour quelques-uns de ces beaux parleurs. Quoi! point de lettres de cachet, point de Bastille! c'est là que le peuple est roi, se disait-on. Puis on croyait avoir quelques idées de la constitution anglaise, parce qu'on avait lu les discours de rhétorique que le journaliste français prêtait souvent à ces personnages, ou fabriquait d'après les journalistes anglais, qui les fabriquaient les premiers. Dans tout ceci, il n'y avait pas grand mal pour l'Angleterre, mais ce qui lui en fit beaucoup, c'est que par le récit plus ou moins exact des débats parlementaires, par les réflexions qui les accompagnaient ou qu'elles faisaient naître, on s'aperçut tout à coup de la faiblesse de l'administration, des divisions qui régnaient et parmi les hommes d'état et parmi les trois peuples. C'est qu'il arriva souvent qu'on devina plusieurs mois d'avance les projets les plus importans des ministres, et qu'on en profita pour les renverser, Et qu'on ne s'imagine pas que les rapports des agens diplomatiques auraient pu suppléer à cette publicité. Un mot que me dit un jour M. Lenoir, et que je répéterai plus tard, montrera quelle était leur profonde insuffisance à ce sujet.

Lord Stormon, pendant son séjour à Paris, avait été témoin des succès du *Courrier de l'Europe*, des lumières qu'il répandait sur les affaires de son pays, et du tort qu'il faisait à ses intérêts. * Rappelé en Angleterre par la déclaration inattendue du traité de commerce entre la France et les États-Unis, et par la guerre nouvelle qui allait en être la suite, il ne cessa de remontrer au parlement, et surtout à son oncle, lord Mansfield, l'oracle de la justice, et auquel personne plus que moi ne sait rendre hommage, les funestes résultats de la tolérance qu'on accordait à cette gazette française, qu'il appelait un espionnage public **.

---

* Lord Stormon était ambassadeur d'Angleterre près la cour de France. On a dit de lui « qu'il était nommé le *bel* Anglais par les Français qui ne faisaient que le voir, et le *bon* Anglais par les Français qui vivaient avec lui, et que son ambassade à Paris a été l'époque où a commencé cette estime mutuelle des talens anglais et français dans le XVIII[e] siècle. »

** Halliday a publié à Londres, en 1797, un volume in-4° sur la vie de lord Mansfield. C'était un des plus profonds jurisconsultes de l'Angleterre ; après avoir été avocat-général, il était devenu chancelier de l'échiquier. Il se distingua surtout par le talent avec lequel il défendit l'administration de lord Buth, devant la chambre des communes. On sait aujourd'hui que Temple et Littleton sont les auteurs d'un pamphlet *Contre la prérogative de suspendre et de dispenser*, qu'on avait long-temps attribué à lord Mansfield. Il est mort en 1793. Brissot parlera encore de lui avec de nouveaux éloges.

Le respectable et profond magistrat lui répondit qu'on avait déjà cherché tous les moyens légaux pour arrêter sa publication ; mais la loi était muette, ou plutôt la loi permettait d'imprimer en français, en grec, en hébreu toutes les sottises que les folliculaires bretons imprimaient dans leur langue, et il fallait respecter la loi ou en faire une nouvelle; tel était son avis, tel était aussi celui de quatre célèbres jurisconsultes, consultés à ce sujet, et parmi lesquels figurait Dunning, depuis lord Arhburton. *

Or il avait paru indigne d'une grande nation de descendre à une pareille mesure; elle eût décelé des craintes et de la pusillanimité. On pouvait le proscrire, on eut l'air de mépriser le journal; et le rédacteur français, qui pendant quelque temps avait été vivement inquiété, vit bien qu'il pouvait continuer à nuire à l'Angleterre, à l'abri même des lois anglaises.

Cependant le ministère anglais, que les succès toujours croissans du *Courrier* indisposaient de plus en plus, ne pouvant en arrêter l'impression, ima-

* Le titre de lord Arhburton fut donné à Dunning en 1782. Le talent qu'il avait déployé au barreau comme avocat, l'avait fait députer au parlement, où il soutint avec éclat sa réputation d'orateur. Il était chancelier du duché de Lancastre, lorsqu'il mourut en 1783.

gina d'en arrêter du moins l'expédition pour la France. Il prétendit que les ballots de la gazette étaient des ballots de marchandises, et il fit mettre un embargo sur les paquets qui s'expédiaient deux fois la semaine par les paquebots, et crut ainsi avoir trouvé le moyen, en éludant la loi, d'empêcher son effet dans le pays où il lui paraissait le plus à craindre. Le patriote écossais ne fut point déconcerté, et pour parer le coup, il songea à élever une imprimerie à Boulogne sur mer, et d'y faire imprimer le *Courrier* qui s'imprimait à Londres. Vergennes y avait consenti, en assujettissant toutefois ces papiers à la censure de l'abbé Aubert. Je devais être chargé de diriger cette réimpression, et surtout de la partie des *variétés*, dont le rédacteur de Londres, qui demeurait dans cette ville depuis quelques années, ne pouvait être aussi bon juge que moi. C'était cette partie qui me plaisait davantage, car le reste était purement administratif et mécanique. Mais je me réjouissais d'avoir un papier à mes ordres, qui pouvait répandre des principes dont j'étais un fervent enthousiaste, qui me mettait à même de satisfaire mes goûts pour la littérature, et de poursuivre mes études et mes recherches sur la politique et les sciences.

Il fallait bien des considérations semblables pour me faire voir en beau ma position sociale et ces occupations de journaliste, alors si peu estimées. Bayle, me disais-je, a bien été précepteur; Postel

goujat de collége *, Rousseau laquais d'une marquise **; je puis bien être gazetier. Honorons le métier, il ne me déshonorera point. Au lieu de ces anecdotes insipides, de ces chroniques scandaleuses, parlons des constitutions et des intérêts des peuples; au lieu de ces misérables vers, de ces satires grossières, de ces éloges vendus à des écrivains médiocres, il faut publier des extraits des

* Guillaume Postel, que Charles IX appelait son *philosophe par excellence*, était l'homme le plus savant de son temps, et peut-être le plus raisonnable. Il parlait toutes les langues, mortes et vivantes, et se vantait de pouvoir faire le tour du monde sans interprète. Il rapporta des manuscrits précieux de l'Orient, et il a écrit une foule d'ouvrages plus curieux qu'utiles. Quelques-uns attestent les folies dont une imagination ardente, l'excès du travail, et l'étude approfondie des livres rabbiniques, avaient rempli sa tête. Il prétendait que la monarchie universelle, sous l'autorité du pape, appartenait au roi de France, qu'il faisait descendre en ligne directe de Noé. Poursuivi par le pape et par l'inquisition, qui ne voulaient point de ses visions politiques et religieuses, ni de celles que lui inspira une béate surnommée la *Mère Jeanne*, il erra de contrée en contrée, et finit par revenir à Paris où il mourut en 1581. Le nom de Postel nous est à peu près inconnu; ses ouvrages sont presque introuvables, et cet homme fut pourtant regardé, par François I[er] et la reine de Navarre, comme la *merveille de son siècle*.

** Rousseau qu'un greffier de Genève avait jugé inepte, et bon tout au plus à pousser la lime, entra effectivement dans l'atelier d'un graveur; il s'en échappa pour tomber dans

meilleurs livres, et les faire ainsi connaître; il faut y propager les saines doctrines, qui rendent les hommes éclairés et vertueux; il faut y révéler le mérite de la littérature anglaise, que tout le monde ignore; il faut y rendre des services à des hommes de lettres estimables, et qui t'en conserveront souvenir et reconnaissance. Voilà de quoi faire honorer ton métier et te faire aimer.

Cet emploi si doux me laissait beaucoup de momens libres; j'en employai une partie à suivre les différens ouvrages que j'avais projetés, et surtout à terminer ma *Théorie des Lois criminelles*, que j'envoyai au concours du prix proposé par la Société Économique de Berne. Je m'occupais aussi alors, avec délices, à écrire le soir mes réflexions du jour, à consigner mes pensées, mes opinions sur les hommes et les choses, à faire des portraits, à retracer mes souvenirs. Les souvenirs de ma vie! quand à peine j'entrais dans la vie! Mais quelques-uns de ces souvenirs me reviennent aujourd'hui, et

---

les mains de l'évêque d'Annecy, qui voulut en faire un catholique. Rousseau gagna vingt francs à son abjuration, et se mit alors au service de la comtesse de Vercellis en qualité de laquais. Ce fut chez elle qu'il déroba un vieux ruban et laissa accuser de ce vol une jeune servante qui fut chassée. Au bout de quarante ans, il ne pouvait encore se pardonner cette faute, dont le souvenir lui était sans doute plus amer que la honte de la servitude à laquelle il avait été réduit.

je les rappelle ici, quoiqu'ils ne soient pas tous sans amertume; j'ai depuis conservé l'habitude de ces réflexions écrites, quelques-unes peuvent avoir de l'intérêt, mais le plus grand nombre sont bonnes à détruire, non pas tant parce qu'elles sont fort incorrectes, et peut-être illisibles, que parce qu'il peut s'y trouver des jugemens passionnés, et dictés par les impressions du moment, qui sont souvent injustes.

Je consacrais le reste de mon temps à visiter les différentes sociétés où j'avais été présenté, et à des promenades solitaires.

Rousseau dit dans sa description charmante de l'île Saint-Pierre, qu'il a toujours aimé passionnément l'eau, que sa vue le jetait dans une rêverie délicieuse. Si le petit lac de Bienne produisait cet effet sur son âme, que n'aurait-il pas senti à la vue de la mer! Avec quelles délices j'allais la contempler dans mes promenades solitaires, près des débris de cette tour d'Ordre, qui reportait mon imagination vers les temps si lointains de ces gigantesques Romains. Tous les soirs j'y allais, et c'était chaque fois un spectacle nouveau! Comme les Tuileries, le Palais-Royal, me paraissaient insipides et mesquins, en comparaison de cette imposante perspective! La mer était-elle agitée? c'était en frémissant, que je voyais lutter au loin contre elle un vaisseau! Avec quelle ardeur ne désirais-je pas que le ciel plus favorable l'envoyât dans

le port ! avec quel effroi ne voyais-je pas d'intrépides contrebandiers profiter d'un gros temps pour aller déposer leurs richesses sur la côte opposée, et pour un léger gain, braver dans leur petite nacelle toutes les fureurs de l'Océan ! et ces bons pêcheurs quand ils revenaient chargés d'une abondante recette, comme il m'était doux de les considérer, d'observer toute leur petite famille, se tenant autour du bateau de leur père nourricier ! Si le grand spectacle de la mer plait tant à l'âme, c'est qu'il la rapproche sans cesse de l'auteur de la nature, c'est qu'il l'éloigne de la société. La nature agrandit l'âme, la société la rétrécit. Montrez-moi des hommes, des palais, des maisons, je ne suis plus qu'un homme ordinaire, petit, passionné, mécontent de moi. Placez-moi en face des Alpes, de leurs torrens, de leurs mers de glace, de leurs sommets blanchis, je ne tiens plus à la terre, je suis loin de mon corps, je suis moi. C'est pour cela que je me plais dans les tempêtes, dans les grands vents, dans tous les mouvemens violens de la nature. Ils m'élèvent au-dessus de moi, ils brisent ou me font oublier au moins ma fragile écorce.

Elle ne me dominait que trop lorsque je retombai dans la société. Là, ma dangereuse facilité me laissait entraîner à tout ce qu'on voulait, à des repas longs et bruyans, au jeu de cartes que j'ai toujours détesté, à des conversations frivoles et puériles. Boulogne, au moins, la basse ville, était peu-

plée de commerçans riches, aisés, accoutumés à la bonne chère, et à se traiter tour à tour. L'esprit qu'on me prêtait me fit rechercher; ma franchise et ma candeur m'y firent bientôt chérir. Je me rappellerai toujours avec reconnaissance l'estime et l'amitié que l'on m'a témoignées dans les maisons Cavilliers, Casin, Coilliot, etc. Partout on me regardait comme un enfant de la maison, ou au moins comme un enfant de la ville, et cette intimité sans réserve était pour moi la plus douce des jouissances.

Mon cœur soupirait depuis long-temps après un attachement. Il me semblait errer dans le vide, et, rentré chez moi, rendu à la solitude, j'étais toujours mécontent de ma journée. Il me fallait un autre moi-même et je ne le trouvais point. Boulogne me l'offrit enfin dans la digne épouse que je possède aujourd'hui. Mais je remets à d'autres temps à traiter cette partie, la plus intéressante de ma vie. Je dois dire cependant que malgré l'amitié que me témoignait sa respectable mère, malgré les facilités que j'aurais eues pour faire connaître mes sentimens, je les laissai à peine entrevoir. Je savais que celle dont j'aurais voulu gagner le cœur avait un autre engagement, je le respectais et me bornais à l'aimer, à l'admirer en secret. Je cherchais à m'étourdir sur le besoin de mon âme par les plaisirs convulsifs des sociétés, par mille occupations diverses, par des attachemens passagers qui ne me laissaient que de vains regrets.

CHAPITRE XXI.

Derniers souvenirs de Boulogne. — Promenade de nuit. — Scènes fantastiques. — Désespoir d'amour. — Le suicide. — La jeune femme est vite consolée. — Autre suicide. — Adieux d'un philosophe au magnanime tiers-état et au clergé. — L'avenir de Brissot se rembrunit. — Son journal est censuré. — L'abbé Aubert. — Nouveaux projets de Swinton. — Il tâche de se débarrasser de Brissot. — Voyage en Angleterre.

Parmi les souvenirs que j'ai conservés de Boulogne il en est un qui n'a pu s'effacer de ma mémoire. Une nuit je me promenais le long des falaises et je m'y étais oublié si long-temps que je pris le parti de ne revenir qu'au jour à la ville. J'errais, sans but, allant, revenant sur mes pas, livré à toutes les rêveries qu'un ciel tantôt éclatant de la lumière des étoiles, tantôt obscurci par des nuages sombres, pouvait inspirer à mon imagination. Je m'arrêtais par instant, et je me mettais à écouter le bruit des vents et des flots. Dans un de ces instans, je crus enten-

dre quelqu'un près de moi. On avait parlé, et pourtant je ne voyais rien; j'écoutais, je n'entendais rien. Je continuai à marcher, et alors j'aperçus comme deux ombres qui fuyaient. L'une atteignit l'autre. Ces ombres ainsi arrêtées, l'une me semblait résister, se laisser reprendre et s'échapper sans cesse. Je distinguais comme la taille élancée d'un jeune homme, comme la robe blanche d'une jeune fille; je me dis qu'il y avait sans doute là quelques scènes d'amans. C'étaient des bras enlacés, des gestes supplians, des prières, des refus sans doute, et des sermens; mais les légers amans échappaient toujours et fuyaient si vite, et avec tant d'adresse, qu'après un long moment passé à les suivre, il me parut qu'ils avaient gagné le seuil d'une maison isolée. Alors, la voix d'un dogue se fit entendre, et les deux ombres disparurent.

Cette espèce d'apparition jeta dans mon âme un trouble inexprimable. Je ne savais ce que j'avais vu, et si ce n'était pas une illusion. Agité, inquiet et sous le charme d'une émotion que je ne pouvais me définir, je restai long-temps à ma place, attendant quelque suite à tout cela, et demandant une scène nouvelle pour m'assurer de la réalité de la première. Plus rien ne se remuait. Le dogue s'était tu. C'était un silence universel. Moi, arrêté à deux pas de cette maison, d'où mes yeux ne pouvaient se détacher, je me livrais encore à mes idées, et, pour tout au monde, je ne voulais pas avoir

rêvé. Je me figurais avoir été témoin du premier rendez-vous d'une jeune fille encore à moitié sage; ou peut-être d'un rendez-vous d'adieu, dernière consolation accordée à un malheureux. La nuit pourtant s'avançait; j'arrivai devant la maison, et quand j'en fus proche, j'aperçus, sur le seuil de la porte, et la tête profondément inclinée, un jeune homme qui se leva brusquement, fit quelques pas, revint comme pour regarder si personne ne le rappelait; puis retourna d'une marche rapide du côté de la mer.

Le lendemain, ramené là par je ne sais quelle curiosité, et voulant revoir, le jour, les lieux témoins de cette scène de nuit, j'y arrivai quand trois pêcheurs portaient le corps d'un homme qu'ils avaient trouvé sans vie sur le rivage; et quand ils passèrent près de la maison, d'une fenêtre qui s'était entr'ouverte, on entendit partir un cri perçant, et comme celui d'une femme qui se serait morte. Tout cela ne semble-t-il pas romanesque? Mais voici de l'histoire.

On m'a dit que cette jeune femme, que je ne nomme point, quoique j'aie connu son nom, s'était bien vite consolée du malheur qu'elle avait causé. Son mariage, projeté par ses parens, s'effectua quelques jours après cette aventure, sans qu'elle parût songer à celui qu'elle avait désespéré. Pour moi, je n'ai pu oublier cette scène fantastique et cette mort, provoquée pour un sujet si tendre. Ces

souvenirs laissèrent long-temps une vive impression dans mon esprit; je ne pouvais plus retourner du côté de la tour d'Ordre que durant le jour; je m'en sauvais avec effroi et malaise à l'approche de la nuit.

J'ai presque été témoin, en 1790, d'un autre suicide. Dans celui-ci il n'y avait pas de délire, tout y était froid et calculé, et en cela n'est-il pas plus singulier? J'en ai écrit les détails à cette époque où j'en avais l'esprit tout frappé. J'avais procuré à une personne de ma connaissance un jeune domestique dont elle se louait beaucoup, et dont l'intelligence et la probité étaient également dignes d'intérêt; sa conduite était des plus régulières; il consacrait une partie de ses économies à acheter des livres, et ses instans de repos à les lire. Un beau jour, il fait son testament, il place en tête une espèce de notice sur sa vie, déclare qu'il est bâtard, qu'élevé comme d'Alembert par une pauvre femme qui lui a témoigné toute la tendresse qu'elle avait pour ses propres enfans, il lui en a prouvé sa reconnaissance autant qu'il était en son pouvoir, et qu'il l'a aimée comme s'il eût été son fils; mais que dégoûté d'une position sociale à laquelle il se croit supérieur, et au-dessus de laquelle il désespère pourtant de s'élever, il a résolu de se donner la mort. Dans un dialogue de son âme à Dieu, il raisonne sur l'acte qu'il va commettre comme ont raisonné Sénèque et Jean-Jacques; puis il fait ses adieux « au magnanime tiers-état, à la noblesse, qui doit se féliciter de la clé-

mence de ses vainqueurs, et au clergé, qu'il exhorte à quitter son costume et ses superstitions. »

Ses maîtres, auxquels il paraissait très-attaché, n'avaient remarqué aucun changement dans son service, aucune altération dans sa figure, rien qui pût leur faire soupçonner son fatal projet. Dès le matin pourtant il avait écrit à un fils de sa mère adoptive, qu'il instituait son héritier, et lui avait annoncé sa mort. Rentré le soir dans sa chambre, il la ferme au verrou, après avoir écrit en dehors : *Suicide. Aujourd'hui mon tour, demain le tien.* Il passe la nuit à faire ses dispositions dernières ; il distribue une partie de sa fortune aux pauvres de son district, aux prisonniers détenus pour mois de nourrice, à la société de la charité maternelle, et à ceux qui le porteront au cimetière ; il avait aussi réservé cent livres pour sa contribution patriotique. Toutes ces dispositions étaient écrites d'une main ferme, et au bout on lisait, en caractères moins assurés : *allons vite, il faut partir.*

Quand j'entrai le matin dans la maison, on venait de trouver ce malheureux baigné dans son sang, tenant encore dans ses mains un pistolet avec lequel il s'était tué, et auquel il avait attaché cette devise :

Quand on n'est rien, et qu'on est sans espoir,
La vie est un opprobre et la mort un devoir.

Je reviens à Boulogne. Mes jours s'y écoulaient sans inquiétude et dans des travaux selon mon cœur.

J'avais oublié Paris ; l'avenir m'inquiétait peu. J'ai toujours aimé à jouir du présent en jetant un voile sur l'avenir. Bientôt le mien se rembrunit. Mon plan de rédaction si honorable et si digne d'être suivi ne fut pas observé long-temps. Le ministre français y vit l'émission de principes qu'il voulait laisser ensevelis, une tribune qu'il fallait abattre, et il l'abattit. Il intima l'ordre de s'en tenir aux nouvelles anglaises, et le *Courrier* de Boulogne redevint à peu près la plate réimpression du *Courrier* de Londres. Je dis à peu près, car de temps en temps il s'y glissait des articles raisonnables, qu'on avait soin de supprimer, ce qui procurait au public le plaisir de lire à leur place les fables de l'abbé Aubert *, de mauvais vers, de méchantes épigrammes, et quelques morceaux de littérature, scrupuleusement censurés. Ainsi, depuis la décision ministérielle, mon emploi au journal devint purement mécanique ; sans avoir une pensée à mettre en avant, je traduisais et coordonnais celles des autres. C'est sans doute à cette occupation *mécanique* qu'on a fait allusion en imprimant quelque part que j'avais été correcteur d'impri-

---

* L'abbé Aubert, professeur et censeur royal, est mort en 1814. Voltaire trouvait dans quelques-unes de ses fables du sublime et de la naïveté : elles sont en général écrites d'un style élégant et facile, et qui n'en exclut ni l'élévation ni la simplicité.

merie. L'on a cru m'avoir beaucoup humilié ; je n'ai même pas daigné m'en défendre : tous les savans des XVIe et XVIIe siècles débutaient par cette profession ; Reiska l'exerça de nos jours pour subsister ; je l'aurais fait sans honte aussi bien que lui, mais je n'ai pas été réduit à cette extrémité ; j'ai corrigé les épreuves de mes ouvrages, et je n'ai jamais mis le pied dans une imprimerie pour autre chose.

J'étais fort attristé des contrariétés que j'éprouvais dans la rédaction du *Courrier*, lorsque Swinton m'annonça tout-à-coup notre séparation prochaine, il était alors à Londres. Un nouveau projet l'avait séduit, et, pour l'exécuter économiquement, il voulut se débarrasser de moi. Considérant avec délectation les profits immenses qu'il tirait de sa gazette, malgré l'énorme rétribution qu'il était obligé de payer à la trésorerie secrète du ministre Vergenne, il imagina qu'il pourrait les doubler et les tripler en étendant son entreprise. L'Espagne paraissait vouloir prendre une part active aux troubles de l'Amérique, et à l'abaissement de cette puissance anglaise, qui l'avait si cruellement humiliée lors de la dernière paix. L'Espagne était dans la plus profonde ignorance sur la situation de l'Angleterre. Lui procurer les connaissances qui lui manquaient, c'était donc lui rendre service ; c'était mériter d'être accueilli par elle. Dans cette idée, Swinton imagina de faire traduire sa gazette en espagnol, et d'obtenir une permission pour la faire

circuler en Espagne. La permission lui fut accordée. Il avait besoin d'un traducteur; il s'en trouva un : Sala Delunel, Espagnol plein d'esprit et de connaissances, qui écrivait aussi bien l'italien que l'espagnol, et qui pouvait être utile au spéculateur de gazette, s'il lui prenait fantaisie d'en faire en italien. Sala offre son ministère, est accepté, se fixe à Boulogne. Entraîné par ses petites idées économiques, Swinton imagine qu'il pourra remplir mon poste, et le lui donne. Tel était le vrai motif de notre séparation, que Swinton voulait pallier par je ne sais quelles brouilleries avec Deserre Delatour, rédacteur du *Courrier de l'Europe*, sur lesquelles j'aurai occasion de revenir. Tout était mensonge dans ce que me dit Swinton. Mais, encore une fois, j'avais confiance en lui ; je le crus et je me résignai. Avant de retourner à Paris, je lui témoignai mon envie de voir Londres. Il m'y offrit sa maison pour une quinzaine de jours, et je partis par le dernier paquebot qui sortit de Calais. Notre voyage fut long et pénible; la mer était très-agitée. Je me défendis du mal de mer le plus long-temps qu'il me fut possible, en respirant des sels, ne mangeant point, me tenant toujours sur le pont.

La vue des campagnes de l'Angleterre m'aurait ravi, si j'avais porté dans ce voyage une âme bien tranquille. Mais l'avenir commençait à m'inquiéter, et les nuages que j'y entrevoyais rembrunissaient pour moi les objets. Je vis pourtant avec quelque

plaisir ces hauteurs à pré qui bordent la mer du côté de Douvres, et d'où l'on dit que l'intéressant roi Léar s'est précipité. Je vis ce château dont on attribue la première fondation à Jules César, à qui l'on prête tant de merveilles. Je le vis, malgré les défenses faites d'en laisser approcher les Français, et malgré les injures dont la canaille nous accueillit à notre retour. La rapidité, l'aisance avec laquelle nous fûmes transportés dans une simple diligence de Douvres à Londres, me firent apercevoir l'influence de la liberté dans le service public, et la différence entre la circulation libre et la circulation privilégiée.

Je ferai grâce ici des petites aventures de ce voyage et de la bourse que l'on fait pour les voleurs, et des contes qui se distribuent aux voyageurs sur les différentes places par lesquelles ils passent.

Les voyages imprimés ont tellement rebattu ces puérilités, qu'il serait ennuyeux de les répéter.

CHAPITRE XXII.

Nouveaux projets de Swinton.—Départ de l'Angleterre. — L'abbé Batte et sa gazette scandaleuse. — Les comptes de Swinton.—Retour à Paris.—Brissot écrit à son père.—La réponse de l'abbé de Langle. — Le bureau d'esprit de madame Hénique. — Sylvain Maréchal. —L'Almanach des honnêtes gens. — Saint-Lazare. — Le journal de Paris. — Encore un projet. — Le Dictionnaire Ecclésiastique de M. Hénique. — Étrange manière de payer les travaux des littérateurs. — Extrait d'une lettre de Brissot à Gensonné. Départ de Swinton.—Projets de mariage.—Béla.—Liaison avec Mentelle.— Quelques jours passés au sein des lettres et de l'amitié.

Je trouvai Swinton occupé d'un nouveau projet ; il songeait à faire réimprimer son Courrier pour la Hollande, les Pays-Bas, l'Allemagne. C'était une panacée avec laquelle il voulait, non pas guérir tous les peuples de leurs préjugés, mais faire une fortune immense, car il ne rêvait que fortune. Je lui témoignai mon désir de me lier avec Deserre Delatour,

mon collaborateur. Il craignait que trop de mystères ne fussent éclaircis dans cette visite, et il sut nous éloigner l'un de l'autre, en nous supposant réciproquement de la haine.

Nous revînmes ensemble à Paris avec un compagnon de voyage qui a fait quelque bruit à Londres. C'était un prêtre qui rédigeait la gazette la plus scandaleuse, et par conséquent la plus courue : le *Morgning post*. Batte était son nom. Il avait de l'esprit, affectait une grande immoralité, mettait ouvertement à l'enchère les injures, les calomnies; bardé de pistolets et de sabres, il avait l'air de défier tout l'univers. Son goût pour la calomnie lui avait attiré plusieurs querelles, dont on disait qu'il s'était tiré en brave. On doit penser combien un pareil caractère dut me paraître odieux et méprisable, à moi qui ne voyais dans les papiers publics que des canaux ouverts pour la raison et pour la liberté. Swinton avait une part dans les profits de cette gazette, et j'en étais indigné. Tous ses sermons à cet égard ne pouvaient me convertir. Il me disait un jour : « Ah ! si j'avais eu votre talent pour tourner un paragraphe, je n'aurais pas eu de faux scrupule, et j'aurais fait une fortune immense. »

Ma probité sur ce point lui paraissait très-ridicule, quoique pourtant il affectât de la louer devant les personnes qui me chérissaient. Il lui échappa de dire un jour que j'étais bien l'homme le plus honnête qu'il eût rencontré, mais que cette hon-

nêteté était dangereuse dans le siècle où nous vivions.

En nous quittant il nous fallut compter. J'avais eu la plus grande insouciance sur mes intérêts, et, quoique Swinton m'eût promis d'augmenter mes appointemens, qui étaient de cent louis, à raison de l'augmentation des souscripteurs, je n'avais jamais rien réclamé. Croyant à sa bonne foi, je le laissai le maître de faire mon compte comme il l'entendrait. Il me constitua son débiteur de 1500 livres après une année de fonctions ; je fus confondu. Je vis avec surprise qu'entre autres choses il me faisait payer cinq à six louis que j'avais perdus avec lui à une partie de jeu où je m'étais embarqué comme un jeune homme, et où il m'avait encouragé. Je ne dis mot, je renfermai mon mécontentement dans mon âme, je souscrivis à tout, et, en le quittant à Paris, je le serrais encore dans mes bras et l'arrosais de mes larmes.

Rejeté dans ce gouffre que j'avais eu tant de plaisir à abandonner, il me fallut songer à des moyens de pourvoir à ma subsistance. Je ne devais rien attendre de ma famille; j'en étais toujours banni. J'étais convaincu qu'avec peu d'argent j'aurais pu passer cinq à six mois à la campagne de mon père sans lui être à charge, et là, dans l'indépendance, y finir des ouvrages utiles pour le public et pour moi. Au commencement du nouvel an, je lui avais écrit, de Boulogne, une lettre dictée par la sou-

mission et par la douleur. Il me répondit, en me repoussant :

« Vous ne devez point, mon fils, regarder comme un lieu d'exil une ville où vous vous portez bien, où vous êtes content et accueilli autant que vous pouvez le désirer. Je veux bien croire qu'il serait plus doux pour vous de passer vos jours dans le sein de votre famille; mais il vaut mieux attendre l'exécution de vos projets et ne rien sacrifier au hasard. Il est certain que vous ne réussiriez point dans le barreau chartrain. Votre imprimé, auquel vous avez justement donné le titre de *Pot-Pourri*, a donné lieu de critiquer votre esprit, et les paroles empruntées du Méchant,

» Les sots sont ici-bas pour nos menus-plaisirs,

de blâmer votre cœur. Votre mère est toujours dans la même situation, et il n'y a point de sacrifice humain qui puisse la rétablir. Votre retour à Dieu, sincère et soutenu, pourrait peut-être lui procurer quelque soulagement, et c'est par là que vous devez commencer.

» Dans la lettre que vous m'avez écrite, il y a environ deux mois, vous vous êtes écarté du respect qu'un enfant doit à son père; je ne puis m'empêcher de blâmer votre erreur : pour vous obliger de rentrer en vous-même, j'ai gardé le silence, et j'ai défendu à votre sœur de vous écrire.

» Si vous voulez rétablir tout commerce entre

elle et vous, comme avec moi, revenez à Dieu, mon fils, revenez à Dieu, et vous trouverez en moi un bon père. Votre frère a dit et chanté sa première messe le jour de Noël : toute la paroisse a été édifiée et de la piété et de l'aisance avec laquelle il a fait cette cérémonie.

» Je dois vous dire pourtant que votre dernière lettre m'a fait un vrai plaisir; j'y ai reconnu les sentimens d'un enfant envers son père : pour mettre le comble à ma satisfaction, faites que dans les autres j'y reconnaisse ceux d'un chrétien pour son Dieu. »

Ce style n'appartenait point à mon père; ce mélange de persifflage, de douceur et d'onction dévote ne pouvait émaner de son âme : j'y reconnus les inspirations du tartufe qui dirigeait sa conscience et maîtrisait son esprit*.

Le hasard m'avait procuré, quelques années auparavant, la connaissance d'une dame qui tenait un de ces bureaux de bel esprit alors si communs à Paris. Son mari, qui s'appelait Hénique, grand faiseur de projets, avait entrepris un *Dictionnaire Ecclésiastique de toute la France*, qui servait de prétexte à sa femme, accréditée auprès des ministres, pour en tirer des grâces. Hénique me proposa de coopérer à cet ouvrage, moyennant des appointemens assez modiques, mais qui suffisaient à mes

---

* L'abbé de Langle. Voyez page 172.

besoins. J'acceptai avec empressement, je composai quelques articles, et je ne touchais jamais un sou. Je n'étais pas le seul dont il pressurât ainsi gratuitement le talent; je succédais à quelqu'un qu'il avait payé de la même monnaie, Maréchal, connu par des poésies agréables, et qui l'était bien davantage par un poème très-énergique en l'honneur de l'athéisme, dont j'admirais quelques vers en blâmant leur objet*.

Pour qui connaît aujourd'hui Maréchal, la théologie de ses articles dans un Dictionnaire Ecclésiastique paraîtrait sans doute fort singulière, il doit

---

* Malgré ses vers qui pourraient le mettre au second rang de nos poètes, malgré ses travaux qui pourraient le placer au premier rang de nos érudits, Sylvain Maréchal s'est rendu plus célèbre par l'audace de ses opinions philosophiques et religieuses, que par le mérite de ses ouvrages. Outre ses premières productions citées par Brissot, il a publié *le Code d'une société d'hommes sans Dieu*, *le Dictionnaire des athées*, *pour et contre la Bible*, ouvrage dans lequel il appelle l'Évangile un livre de sang et de boue, et Jésus-Christ un saltimbanque et un misérable fou. Maréchal ne fut pourtant pas toujours conséquent avec lui-même; quoiqu'il ne reconnût pas plus la divinité de Jésus-Christ que l'existence de Dieu même, il n'en composa pas moins un *hymne à l'Être-Suprême*; et il a fourni, à la nécessité d'un système religieux, des argumens qui semblent dictés par un esprit rempli de conviction. Or, s'il avait pu constituer un culte sans prêtres, comment pouvait-il admettre une religion sans Dieu ?

peut-être à ces premiers travaux la direction de ses idées en matière de religion. Après son poème en l'honneur de l'athéisme, il a donné *le livre échappé au déluge*, parodie du livre des prophètes, qui lui fit perdre une place de bibliothécaire. *L'Almanach des honnêtes gens*, dans lequel il substitua des noms profanes aux noms des saints et saintes du paradis, le fit enfermer à Saint-Lazare. Rendu à la liberté au commencement de la révolution, il en profita pour célébrer la chute de la Bastille et du despotisme, et, en 1792, il a publié des anecdotes sur les journées de septembre, qui lui attireront sans doute la haine des anarchistes, mais qui le rendront digne de voir son nom placé dans son calendrier des honnêtes gens.

Les intrigans de Paris ont un talent particulier pour s'insinuer dans les maisons opulentes. Hénique m'avait entendu parler de Swinton comme d'un Anglais très-riche. Il désira le connaître. J'ai toujours aimé à lier mes amis les uns avec les autres. Je lui présentai donc Swinton, malgré les défiances que celui-ci avait conçues; mais le sachant bien avec quelques ministres, il consentit à le voir. On parla de projets de gazette. Swinton était fâché de n'avoir aucune part dans le journal de Paris, dont le produit était très-considérable. Lors de notre première connaissance, on lui avait offert un intérêt à ce journal; il m'avait consulté, et, très-étourdiment, je lui avais conseillé de refuser. Je calculais alors le succès de

cette feuille d'après la pauvreté de sa rédaction et la censure qui pesait sur elle ; je ne voyais pas la soif immense qu'on avait en France de nouvelles, et la disposition des esprits à les rechercher partout, et quelles qu'elles fussent. Swinton proposa d'élever une feuille qui pût rivaliser avec celle de Paris. La proposition fut acceptée : je devais la rédiger, Hénique devait solliciter les ministres, Swinton devait fournir les fonds. Je travaillai beaucoup : Hénique sollicita et ne put rien obtenir, et le pauvre auteur en fut pour son travail. Hénique finit par demander de l'argent à emprunter à Swinton, qui le refusa et partit pour l'Angleterre *.

En partant il m'avait assuré de son amitié et de

---

* « Lorsque je débutai dans la carrière des lettres je n'étais pas riche, et mes parens me délaissèrent. Le hasard me fit faire la connaissance d'un intrigant appelé Hénique de Chevilié, dont le revenu consistait dans l'adresse de sa femme ou de sa maîtresse, alors fort bien avec le ministre de Paris. Il tenait bonne maison. Je le croyais opulent ; il s'occupait d'un dictionnaire de bénéfices. Pauvre occupation ! Mais avec ce livre qu'on ne devait jamais faire, on devait tirer du ministre une pension. Il m'accapara avec d'autres littérateurs pour cette besogne, me promit monts et merveilles. Je travaillai, je n'eus pas un sou. Je me souviendrai toujours qu'un jour il m'envoya, de très-grand matin, prier de passer en hâte chez lui pour une affaire pressée, c'était pour m'emprunter 24 livres.

Extrait d'une lettre de Brissot à Gensonné.

ses dispositions à me rendre service, si l'occasion s'en présentait. Je ne sais par quelle fatalité je pensais sans cesse aux jours heureux que j'avais passés dans sa famille à Boulogne; ils pouvaient encore revenir: rien ne me paraissait si facile. La fortune de Swinton reposait principalement sur le produit des gazettes. Mon talent pouvait de jour en jour lui devenir plus utile; il était donc de mon intérêt de m'attacher éternellement à lui, et à sa famille, qui devait succéder à ses prétentions. Sa fille aînée ne paraissait pas éloignée du mariage, mais sa naissance semblait l'en éloigner. Je mettais à l'écart cette considération, que ses agrémens extérieurs faisaient oublier. Elle avait des défauts, mais avec de la douceur, de la bonté, de la constance, on pouvait espérer de les vaincre. Telles étaient les idées dont mon imagination se berçait dans mes promenades solitaires du Luxembourg, non que mon cœur oubliât celle qu'il avait distinguée, mais son engagement me défendait alors de penser à elle.....

Au fort de mes chimères j'écrivis une longue lettre à Swinton, qui, dans sa réponse, me développa une foule de raisons pour appuyer son refus. J'en remercie le ciel chaque jour. Dévoré d'ambition, Swinton espérait marier sa fille à quelque étranger riche que sa beauté pouvait séduire. Il s'en offrit un; mais Béla était éprise d'un Français peu fortuné, âgé, très-actif et très-intrigant; elle refusa,

et je contribuai depuis à déterminer son père à l'unir avec son amant.

Au milieu de ma solitude et de tous mes ennuis, le ciel m'envoya une consolation bien douce, c'était la connaissance d'un homme de lettres, qui joignait à des connaissances étendues, une aménité séduisante, et un zèle toujours actif pour ses amis. Mentelle* était son nom ; et ce nom doit rappeler de bons ouvrages géographiques. Mentelle n'a pas étendu la science, mais il l'a rendue plus facile, plus agréable à apprendre, et lui a fait embrasser plus d'objets. Il est fâcheux que les circonstances ne lui aient pas permis de traiter les quatre parties du monde, comme il a traité l'Espagne ; s'il l'eût fait, nul ouvrage n'eût été plus précieux, pour avoir une idée exacte et bien détaillée du globe que nous habitons. Mentelle eut à peine appris mon

* Mentelle, professeur à l'école Normale, et membre de l'institut et de la légion d'honneur, fut l'un des amis les plus intimes et les plus fidèles de Brissot. Il a eu long-temps dans ses mains le manuscrit de ses Mémoires, en marge duquel il a écrit quelques notes que nous avons conservées. Il avait débuté dans l'*Almanach des Muses*, par de petits vers qu'il a fait oublier en publiant, en 1758, ses *Élémens de Géographie*. Quelque temps après il fut appelé à la chaire de professeur à l'école militaire, place qu'il conserva jusqu'à la suppression de cette école. Mentelle était sans fortune, et il fut compris, en 1795, au nombre des écrivains auxquels le gouvernement accorda des secours pécuniaires. Ce défaut de fortune empêcha peut-être Mentelle de parvenir au rang qu'il

arrivée à Paris, qu'il s'empressa de venir me voir. Franc et confiant, je devins bientôt l'ami d'un homme dont madame Dupont m'avait fait à Boulogne le plus brillant portrait. C'était à ses bons soins que je devais cette liaison, et j'y trouvai chaque jour des jouissances bien douces pour un infortuné qui se croyait abandonné de toute la nature. Mentelle ne devait qu'à son travail infatigable sa réputation et l'aisance dont il jouissait. Jeune, il avait été comme moi sans appui. Ma situation, semblable à la sienne, l'émut, et il me traita en frère. Le talent que son épouse développait sur le clavecin, attirait chez elle les musiciens les plus habiles, comme l'excellent caractère de son mari y amenait les hommes de lettres les plus célèbres. C'était presque chaque jour le rendez-vous des talens et des arts; l'esprit y trouvait toujours de nouvelles instructions et des amusemens nouveaux.

---

eût occupé parmi les savans. Obligé de travailler pour les libraires, il a consacré une partie de ses travaux à des livres élémentaires. Il mourut en 1815, à l'âge de 85 ans; quelques années avant sa mort il avait épousé la fille du comte de Lanoue. Madame Mentelle, amie de Brissot, avait dès longtemps cessé de vivre.

M. Barbier Dubocage a prononcé un discours sur la tombe de Mentelle, et le docteur Laroche a publié une notice sur sa vie; elle prouve que ce vieillard aimable avait conservé jusqu'à la fin de sa carrière, les mœurs douces, les dispositions obligeantes, la simplicité et la gaîté qui rendaient son commerce si agréable à Brissot.

CHAPITRE XXIII.

Brissot apprend la maladie de son père. — Il part pour Chartres et le trouve aux mains d'un confesseur. — Le testament. — Les partages. — La mère de Brissot rêve qu'elle voit son fils englouti dans la mer. — Elle devient folle. — De la démence. — Différence du traitement des fous en France et en Amérique. — Bernardin de Saint-Pierre. — L'hôpital des fous de Philadelphie. — La bibliothèque; le buste de Franklin; les œuvres de Fourcroy. — La Sylvia de Sterne. — Les hôpitaux conduisent au gibet et aux galères. — Le docteur Chambon. — Brissot retrouve mademoiselle Félicité Dupont chez Mentelle. — C'est l'instant le plus heureux de sa vie. — Il veut reprendre l'étude du droit. — Il y joint celle des sciences. — L'anatomie et la physique. — Le cours de chimie de Fourcroy.

Telle était la vie douce que je menais au sein de l'amitié et des lettres, lorsque j'en fus arraché pour quelque temps par un événement imprévu. J'appris tout à coup que mon père, tombé malade, était à l'extrémité. Ma famille m'envoyait un exprès pour me faire venir, parce qu'il avait témoigné le désir

de me voir, de se réconcilier avec moi, de me donner sa bénédiction avant de mourir. Je volai à Chartres, et bientôt, près de son lit, je le vis touchant à sa dernière heure. Il avait à ses côtés un prêtre, son confesseur, que je regardais comme l'auteur de son animosité contre moi. La vue de cet homme contrista, resserra mon cœur. D'une nature aimante j'avais souvent désiré avec passion de trouver dans mon père cette affection que j'ai, que je conserverai pour mes enfans, et qui fait partie de mon existence. Mes vœux n'ont point été exaucés. La sécheresse, et je dirai presque la dureté de mon père, avaient étouffé dans moi les sentimens de la nature, malgré une implusion secrète qui me portait quelquefois vers lui. Car je pensais que bon avec les étrangers, il ne pouvait être naturellement dur envers ses enfans. Je pensais que sa dureté était la suite de sa mauvaise éducation, de la rudesse du métier qu'il avait exercé, et surtout des conseils atroces que lui donnaient les prêtres. Mon père me dit en peu de mots qu'il était fâché de la division qui avait régné entre nous, que je devais l'attribuer à mon éloignement de la religion; il m'exhorta à revenir dans son sein, me pardonna mes fautes, et m'assura que par son testament il ne me faisait aucun tort. Des larmes s'échappèrent de mes yeux; je regrettai les chagrins que je lui avais causés, quelques momens après il expira.

A l'ouverture de son testament, je vis qu'il m'avait réduit, ainsi que mes frères et sœurs, à la légitime, et qu'il avait tout donné à ma mère. Je ne me plaignis pas ; mais je plaignis mon pauvre père du mensonge que lui avait mis dans la bouche le prêtre qui lui avait dicté son testament. Nos partages furent promptement faits, il n'était pas dans mon caractère de chicaner. Quoique mon père laissât une succession de 150 à 200,000 livres, je ne touchai que 4 à 5,000 livres pour ma légitime ; nous abandonnâmes le reste à notre mère.

Elle était tourmentée par la plus cruelle maladie, et peut-être ai-je à me reprocher d'en avoir été la cause innocente ? Quoiqu'elle jouît d'une santé robuste et d'un excellent jugement, elle perdit tout à coup la raison, ou plutôt elle essuya des accès de démence. Ce malheur arriva dans le temps où je m'embarquai pour l'Angleterre. Elle rêva que je périssais au milieu des flots, et ce rêve lui ôta la raison. Elle m'avait toujours aimé ; souvent elle avait désiré de me voir établi sous ses yeux, comme avocat, ou comme notaire ; elle me disait souvent que se serait son suprême bonheur. La vie malheureuse et errante que je menais, la dureté, la haine que mon père témoignait souvent pour moi, et qu'elle avait cherché vainement à combattre, la damnation à laquelle me condamnaient sans cesse les prêtres dont elle était environnée, le souvenir de l'état languissant où elle m'avait vu, toutes ces

circonstances réunies l'agitèrent tellement qu'elle me crut à jamais perdu pour elle.

Trois autres circonstances influèrent encore bien plus puissamment sur la perte de sa raison. Elle était née d'une mère qui, arrivée à l'âge de soixante ans, était tombée dans une espèce d'enfance. Cette mère l'avait élevée dans la dévotion. L'image de l'enfer lui faisait une profonde impression, et les prêtres ne cessaient de l'épouvanter avec ce hideux tableau. Enfin elle avait passé une vie extrêmement orageuse au milieu des fatigues d'une profession pénible, et des tourmens que lui donnait le caractère violent de celui auquel elle s'était unie. Ils furent tels un jour, qu'étant à la campagne elle quitta son lit pour venir se jeter dans un puits. Heureusement son mari s'en aperçut, la suivit, et arriva assez à temps pour prévenir ce funeste coup. Des traitemens plus doux avaient depuis rétabli sa santé et sa raison.

Son état de démence ou d'enfance n'était que momentané. Presque tout le jour elle jouissait de sa raison; la nuit seule la faisait disparaître. Abandonnée à elle-même, elle se croyait environnée de démons, et poussait des hurlemens horribles; et quand, dans le jour, on touchait l'article de la religion, c'était ramener sa déraison, ses fureurs, ses imprécations contre mon impiété.

Il m'a toujours semblé qu'il eût été facile de la guérir, en l'arrachant aux prêtres, aux conversations religieuses, en la transportant à la campagne,

et en la bornant à l'usage des végétaux; la vue de la nature est un baume efficace pour les âmes trop violemment agitées, et le physique a trop d'influence sur notre moral pour ne pas croire que des mets acides, gras, spiritueux n'irritent encore plus une âme disposée à l'irritation.

J'ai vingt fois fait ces observations à ma sœur aînée qui s'était chargée de veiller sur les jours de notre mère. J'ai prêché dans le désert, on l'a tenue gardée à la ville, enfermée dans sa maison, n'ayant sous les yeux qu'une dévotion triste; son état s'est perpétué, et cela devait être. Cependant quoique l'altération de sa raison soit toujours la même, non-seulement sa santé n'en a point souffert, mais elle paraît être devenue plus robuste. La folie est l'absence des réflexions; elle l'est aussi des peines, et c'est ce qui explique la dureté physique et la bonne santé des individus qui en sont atteints. Mais qu'est-ce que cette existence, grand Dieu! Qu'est-ce encore que les liens qui nous attachent à de pareils individus? Il n'en existe plus que deux, la pitié et la reconnaissance.

Il est des pays où les fous sont traités avec indulgence et même avec respect, chez nous c'est tout autre chose; on les enferme la plupart comme des forcenés, on les abandonne comme des gens hors la loi, et ils ne manquent guère de devenir furieux de fous qu'ils étaient. « Les Turcs, au contraire, dit le philanthrope Bernardin Saint-Pierre, les respec-

tent singulièrement, s'empressent de leur présenter à manger, et ils leur font toutes sortes de caresses. On n'entend jamais dire qu'ils aient offensé personne. Nos fous, au contraire, sont dangereux parce qu'ils sont misérables*. »

J'ai vu à Philadelphie, cet hôpital de fous, que M. Crevecœur a si justement vanté, et dont l'humain M. Mazzei ne parle que comme d'une curiosité qui ne vaut pas la peine d'être regardée. Je veux rappeler ici cet établissement; quoiqu'encore imparfait, puisse-t-il servir de modèle pour en former d'autres! Le bâtiment était élégant et bien tenu; dans les salles des malades, comme dans les chambres particulières, il régnait partout une propreté ravissante. On y avait formé une bibliothèque ouverte à ceux qui pouvaient s'en servir; le buste de Franklin y était placé **. Cette bibliothèque n'était pas nombreuse, mais bien choisie; je me souviens que j'y vis avec plaisir la quatrième édition, en anglais, des élémens de l'Histoire naturelle, et de la Chimie de mon jeune maître et ami Fourcroy.

Le premier étage était consacré aux hommes malades, le second aux femmes, le rez-de-chaussée aux fous qu'on appelle *lunatiques;* la plupart étaient des

---

* Études de la nature, t. III.

** Je demandai pourquoi il était là. On me répondit que Franklin était l'un des fondateurs de cet hôpital.

(*Note de Brissot.*)

lunatiques religieux, des femmes à qui l'amour avait fait perdre la raison. J'y remarquai surtout un prisonnier plongé dans une profonde méditation, et une fille jeune et jolie, dont le regard était touchant, et qui me rappela la Sylvia de Sterne; elle me parla avec une douleur intéressante. L'infidélité d'un officier anglais, dont elle aimait encore à prononcer le nom, l'avait réduite à cet état.

L'aspect de ces infortunés m'affecta vivement. Ils sont traités avec la plus grande douceur; on les laisse se promener dans une cour sur laquelle leur cellule est ouverte; ils sont visités régulièrement deux fois par semaine par deux médecins. Le docteur Rush, l'un d'eux, a imaginé de faire mettre une escarpolette dans la cour pour leur amusement; mais hélas! leur cour est grillée: leur cellule n'en est pas moins une prison; et suivant moi l'emprisonnement est le plus grand des maux. Je ne crois d'ailleurs pas qu'on puisse guérir un malade quel qu'il soit lorsqu'il est captif. Bernardin Saint-Pierre observe sagement dans l'ouvrage que j'ai déjà cité que le régime des hôpitaux forme souvent des maladies plus dangereuses que celles que les malades y apportent, qu'il affecte surtout le moral; et il ajoute ce qu'il m'a répété à moi-même, qu'on lui a assuré que la plupart des criminels qui finissent leurs jours au gibet ou aux galères, sortent des hôpitaux.

L'exercice, la promenade, la vue des campagnes, le murmure d'un ruisseau, le chant des oiseaux,

lui paraissent avec le régime végétal le meilleur moyen de guérir les fous. Ce système de traitement n'est pourtant pas, j'en conviens, sans des inconvéniens qui méritent d'être pesés. Il faut lire, à cet égard, le savant et précieux ouvrage d'un médecin qui, aux connaissances et à la pratique de son art dans les hôpitaux, joint les lumières d'un philosophe et l'enthousiasme d'un démocrate pour la liberté, de mon digne ami le docteur Chambon.

Ce serait une étude bien curieuse et bien utile pour le genre humain que celle des causes des diverses folies, et des moyens de les guérir. Celle de ma mère eût fourni des traits bien précieux à cette histoire. On y voyait un contraste frappant de bonnes et de mauvaises qualités ; l'audace à côté de la crainte de ceux qui la menaçaient; des accès de tendresse pour ses enfans à côté d'accès de violence ; de petites malices qu'elle se plaisait à faire, une curiosité fatigante sur tous les objets, une causerie éternelle qui brouille souvent les individus, une envie de dérober, non pour garder, mais pour donner aux pauvres, une hardiesse à dire des vérités dures aux personnes. . . . . . .

Mais pourquoi m'arrêter si long-temps sur cet être infortuné.....? fasse le ciel que ses jours soient prolongés, et qu'ils s'adoucissent! Mais je sens trop que je n'ai plus de mère. Bénie soit la providence qui, dans la mère de ma femme, m'en a donné une

autre qui me regarde, me soigne, me chérit comme son propre enfant !

J'arrive ici à une des époques les plus heureuses de ma vie. De retour à Paris, je retrouvai chez mon ami Mentelle, la femme que mon cœur avait choisie, celle qu'il se bornait à chérir, à respecter en secret. Elle avait rompu son premier engagement, elle était libre, elle ne le fut bientôt plus. Son amour répondit au mien, et dans près de deux années que nous passâmes ensemble, confondant nos travaux, nos idées, les jouissances de l'âme, nous goûtâmes ces joies ineffables que procure un amour heureux et non contrarié, fondé sur une estime mutuelle. Cette partie de ma vie mérite des détails particuliers; mais ni le lieu, ni le temps où j'écris ces Mémoires, ne sont favorables pour le talent qu'ils exigent. Je veux relire la collection de ces lettres brûlantes où sont déposés nos sentimens. Je me bornerai donc dans la suite de ces Mémoires à raconter les événemens extérieurs et non domestiques de ma vie.

J'avais 4000 francs ! C'était un trésor pour moi, il me semblait devoir être inépuisable. Sûr de pouvoir vivre tranquillement pendant quelque temps, je me traçai un plan de conduite. Déterminé à suivre le barreau, parce que la profession d'avocat pouvait faciliter et accélérer mon mariage, je ne voulus pas d'un autre côté abandonner l'étude de la philosophie et des lettres qui pouvaient m'offrir des moyens

de fortune. Je résolus même d'y joindre l'étude des sciences que j'avais trop négligée. Aussitôt je me jetai dans la chimie, l'anatomie et la physique.

La facilité avec laquelle le jeune Fourcroy développait les étranges phénomènes de la décomposition des corps, m'enflamma d'abord pour la chimie. Je la saisis avec une ardeur opiniâtre. Mais dépourvu d'instrumens et de moyens pécuniaires, pour répéter ses expériences, je fus toujours borné à la théorie, et qu'est-ce en physique que la théorie? elle s'oublie si vite.

Mentelle et Félicité venaient avec moi à ces cours. Le goût de ma Félicité pour les sciences, le plaisir qu'elle trouvait à seconder mes études, lui firent aisément prendre le parti de donner ses soirées à faire l'analyse des leçons du matin; et elle y réussit au point qu'il en résulta un cahier fort étendu dont nous tirâmes grand parti pour soulager ensuite notre mémoire.

Elle avait aussi beaucoup de goût pour la médecine, et s'occupait à l'avance des connaissances physiques que nous devions avoir pour bien élever nos enfans; elle me porta à étudier l'anatomie. Je m'y livrai avec la même ardeur qu'à la chimie, malgré le dégoût que me fit éprouver, pendant quelque temps, la vue des cadavres; la curiosité fait bientôt disparaître ce que cette science a de révoltant, quand on cherche à découvrir les principes et les élémens de la vie.

Après un intervalle de dix années, il ne me reste plus de ces deux sciences, que des idées vagues et générales, la connaissance des bonnes sources, et la facilité de me remettre sur la voie, lorsque des momens plus favorables me rejetteront dans l'étude de la nature, la seule que je désire maintenant cultiver.

CHAPITRE XXIV.

Le docteur Chambon. — Ses ouvrages. — Il est élu maire de Paris à la place de Pétion. — Il assiste à la lecture de l'arrêt de mort de Louis XVI. — Sa voiture conduit le monarque déchu à l'échafaud. — Grouvelle et Garat. — Pache, maire de Paris. — Les réunions de Mentelle. — Les gens de lettres et les savans. — Bon estomac et mauvais cœur. — L'abbé Choupy et son fanatisme pour la Trinité. — Le Brigant. — Le languedocien et le bas-breton. — La dispute scientifique et le saignement de nez de Choupy. — Première idée du *Traité de la vérité*. — But de cet ouvrage. — Lablancherie. — Le musée. — L'agent-général de la littérature, des arts et des sciences. — M. le comte de Rivarol. — Le petit almanach des grands hommes. — Le journal de Lablancherie. — Brissot va à Reims acheter un diplôme d'avocat. — Son examen. — Les eunuques peuvent-ils se marier. — Le stage. — Brissot, pour éviter d'être proscrit avec son ouvrage sur les lois criminelles, abandonne la robe de Scaramouche et le barreau.

Je fis, en suivant mon cours d'anatomie, l'acquisition d'un ami précieux, celle de Chambon, qui dirigeait ce cours. Distingué par son patriotisme

dans la révolution, il a été porté à la place de maire de Paris, où sans doute il eût réussi à se rendre important, si l'anarchie ne l'eût pas contrarié sans cesse. Il avait long-temps exercé la profession de médecin en province; il vint à Paris à l'époque dont je parle, et il s'y fit remarquer par ses connaissances, les services qu'il rendit à la science, et les ouvrages qu'il publia. Ses idées philosophiques lui firent embrasser avec ardeur les principes qui animaient tous les bons citoyens, et nous employâmes tous nos efforts pour qu'il fût nommé maire à la place de Pétion. En cette qualité, il suivit au Temple Grouvelle et Garat, lorsqu'ils y vinrent signifier à Louis l'arrêt de la convention, qui le condamnait à mort. *

* C'est en qualité de ministre de la justice que, d'une voix émue et tremblante M. Garat lut à Louis XVI son arrêt de mort. Grouvelle était alors secrétaire du conseil exécutif; il fut depuis envoyé en ambassade en Danemarck, près du roi Christian. « On présentait un jour les ambassadeurs à ce prince, et l'étiquette exigeait qu'il leur dit : Comment se porte le roi votre maître? M. Grouvelle, ministre de la république, parut chez le roi avec le grand costume, le manteau de velours, le chapeau à plumes et l'écharpe tricolore; le roi fit sa question ordinaire aux autres membres du corps diplomatique; ensuite arrivant brusquement à M. Grouvelle : Comment se porte le roi votre maître?... Ah! non, je me trompe, la république votre maîtresse? et il lui tourne le dos sans attendre sa réponse. » On sait que ce prince avait la tête un peu dérangée. Voyez le tome 1 des *Mémoires*

Ce fut, je crois, même dans sa voiture que l'on conduisit l'ex-roi à l'échafaud; ces scènes, sans ébranler son patriotisme, touchaient vivement son esprit. Manuel m'a dit lui en avoir vu les larmes aux yeux. Il s'aperçut bien ensuite que son républicanisme n'était pas à la hauteur de ceux qui ne voulaient en lui qu'un instrument passif de leurs fureurs. Il ne pouvait pas être terroriste, mais il eut peur de la terreur, et abandonna les fonctions de maire au mois de février suivant; ce fut un grand mal, car Pache le remplaça.

La société qui se réunissait chez Menselle, m'of-

---

sur l'impératrice Joséphine, d'où cette anecdote est tirée. Paris, chez Ladvocat.

* Chambon était un honnête homme et un homme instruit. Ses idées en politique, en philosophie, avaient suivi celles de son siècle; mais en médecine il était resté stationnaire, car il repoussait la vaccine et prônait encore le magnétisme, tombé en discrédit. Ses théories sur ces deux sujets sont je crois inédites. C'est à Langres qu'il avait exercé la médecine avant de venir professer à Paris. Ses ouvrages sont : un *traité de l'antrax*; un *traité des fièvres malignes*; des *moyens de rendre les hôpitaux utiles à la nation*, et enfin un *traité des maladies des femmes, des filles et des enfans*, formant 10 vol. in-8°. Chambon est mort à Paris il y a quelques années. Madame Chambon, sa veuve, a publié en 1819 un ouvrage sur les principes monarchiques, ouvrage puisé dans les écrits de MM. Châteaubriand, Bonald, et autres publicistes de cette école.

frit l'occasion d'y acquérir des amis, si les talens et la célébrité eussent été les seuls titres que j'eusse recherchés dans mes amis. Mais j'observais avec peine que les hommes de lettres, les académiciens se haïssaient, se déchiraient réciproquement. La sécheresse de leur âme me révoltait autant que leur hauteur et leur morgue, et je remarquai trop souvent la vérité de ce proverbe, que Linguet avait appliqué aux académiciens : *Bon estomac et mauvais cœur*. Une observation me frappait surtout à l'égard des géomètres que je rencontrais, c'est que malgré leur science, qui devait rectifier leur jugement, ils n'avaient que des idées fausses, qu'une logique perverse lorsqu'ils raisonnaient sur d'autres sciences. La fameuse querelle du glukisme et du piccinisme divisait alors les esprits. Mes géomètres prenaient parti suivant le goût des seigneurs dont ils piquaient les tables.

La même mauvaise foi, le même amour-propre, le même entêtement me paraissaient avilir les savans adonnés à l'étude de l'antiquité, qui fréquentaient cette maison. Je me souviendrai toujours d'une comédie très-plaisante que me donnèrent cet abbé Choupy, si connu par ses voyages en Italie, son fanatisme pour la Trinité, et ses trois gros volumes sur la maison de campagne d'Horace, et l'universel Brigant, sous le nom duquel Abeille a publié un excellent prospectus d'un ouvrage sur l'origine des langues, qui n'a jamais paru. Choupy trouvait

dans le languedocien, sa langue natale, la clef de toutes les langues, et le Breton Brigant * faisait cet honneur au bas breton. Chacun pour prouver sa thèse expliquait à sa manière le fameux mot gaulois conservé par César *aquo e cesac*, chacun citait force étymologies. La fureur de disputer était telle, que Choupy, qui avait la meilleure poitrine, et qui était infatigable dans son parlage, surpris par un saignement de nez, ne s'arrêta pas même, et continua sa dissertation, en saignant, un verre d'eau à la main.....

Rentré dans mon cabinet, je cherchai à mettre

* Les travaux, dans l'étude des langues, de Le Brigant furent immenses; et à côté de ses erreurs on ne peut disconvenir qu'il n'y ait souvent les aperçus les plus ingénieux et les recherches les plus savantes. Mais ce qui attachera à son nom plus de célébrité que ses ouvrages, c'est la tendre amitié qu'il avait inspirée au brave Latour-d'Auvergne. Le Brigant avait eu vingt-deux enfans, et les avait presque tous perdus; ceux qui lui restaient, à l'exception d'un seul, servaient dans les armées de la république : celui-ci même, appelé par la conscription, allait laisser son père dans le plus cruel isolement. Latour-d'Auvergne voulut partir à sa place. Ce fut ainsi que le premier grenadier de France abandonna une seconde fois les études scientifiques qui l'occupaient depuis la paix de 1795, et courut remplacer le fils de son ami. On sait qu'il fut tué d'un coup de lance à l'affaire de Neurbourg. Le Brigant ne lui survécut que quatre années, et mourut en 1806.

à profit cette scène et toutes les autres de même nature dont je fus le témoin. Je me promis d'éviter ces ridicules, d'éviter le ton tranchant, la présomption, et telle fut l'idée qui me conduisit à composer mon traité sur *la recherche de la vérité*, ou *sur les moyens d'y parvenir* *.

Le but de cet ouvrage n'était point d'amuser les esprits systématiques ou superficiels, par un roman agréable, comme l'a fait Mallebranche dans un traité qui porte à peu près le même titre; le siècle, juste appréciateur de son mérite, l'avait déjà mis à côté des rêves ingénieux de Platon sur la nature de l'âme et sur la grande chaîne des êtres. Mallebranche avait suivi la route dangereuse et perfide de la Synthèse, je voulus suivre la route opposée, celle de l'analyse. Je voulus, à la lueur de son flambeau, descendre jusques dans les fondemens de toutes les sciences, en examiner la solidité, la liaison, fonder et éprouver au creuset de la vérité, ces systèmes, ces découvertes qu'on croit dépouiller de l'alliage de l'erreur. C'était un pas rétrograde que je faisais, mais il était utile, il était nécessaire aux sciences. Au sein des richesses, on se borne à jouir, sans prendre la fatigue d'analyser ses jouissances. On n'a

* Cet ouvrage a pour titre : *de la Vérité, ou méditations sur les moyens de parvenir à la vérité dans toutes les connaissances humaines*. 1 vol. in-8., Neufchâtel, 1782.

pas songé jusqu'à présent à purger l'or des scories : c'est l'opération que je tentai ; elle me jetait bien loin de mon siècle ; car je cherchais à constater s'il existait quelque chose de vrai, de certain, de parfait dans ce siècle, où tout paraît vrai, positif et parfait.

Ce traité n'était pour ainsi dire que la préface d'un ouvrage plus important que j'avais projeté, puisque je me proposais de rechercher ce qu'il y avait de certain dans toutes les connaissances humaines. Mais avant tout, il était nécessaire de savoir ce qu'est la vérité, par quels moyens on l'obtient, à quels caractères on la distingue. Tel était le but de mon traité.

Dans un moment où tout était sacrifié à la chimie, à la géométrie, au bel esprit, j'imaginai que le commun des lecteurs trouverait trop de métaphysique dans mon livre. Je voulus donc l'orner de fleurs, et joindre aux argumens de l'esprit, le langage du sentiment. J'évitai la sécheresse de Condillac, la manière encore trop scolastique de Locke : je préférai celle d'Helvétius, métaphysicien à la fois instruit et agréable, dont je consultai le goût, sans suivre les idées.

Les circonstances ne m'ont pas permis de continuer cet ouvrage, qui, j'ose le dire, rendra meilleurs ceux qui le liront. Il m'attira des critiques, des éloges et des injures. Le continuateur de Fréron me dénonça au ministère comme un séditieux. Je

dois lui rendre justice, il voyait bien mon but. Il tendait en effet à amener les hommes à réfléchir sur leurs droits.

Aucun de mes ouvrages ne m'a procuré des jouissances plus douces que ce traité. Il est le produit du sentiment comme de la raison. Il porte le caractère d'un homme heureux, aimé, et qui cherche à communiquer son bonheur à ses semblables. Que de soirées délicieuses je passai dans les promenades solitaires du Luxembourg, en composant ses divers articles! Lisez l'article *méditation ;* lisez l'article *ce que doit être un philosophe*, et vous y trouverez l'âme de l'auteur. J'étais plein de ma Félicité, plein de ma résolution d'être bon et vertueux, plein de la Divinité, que je remerciais de ses bienfaits, et c'était sous la dictée de tous ces sentimens que j'écrivais.

On m'a reproché d'avoir trop écrit; je le dois à ce sentiment expansif qui m'a constamment brûlé; j'aime à obliger, à rendre les autres heureux de mon bonheur, savans de ma science. C'était ainsi que j'aimais à m'entretenir sur les sciences avec Félicité, à former le cœur jeune et flexible de sa sœur Nancy, qui annonçait déjà cette solidité de caractère qu'elle a depuis développé : c'était le même sentiment qui me portait vers son frère, dont je fis alors la connaissance, frère dont l'âme pure et candide eut bientôt fait naître en moi un sentiment plus fort que celui du sang.

Enfin, c'était par l'impulsion de ce sentiment expansif que j'étais toujours prêt à rendre service soit aux gens de lettres, soit aux amis qui invoquaient mon secours. A cette époque, je fus recherché par un homme profondément ignoré depuis, et qui alors faisait une grande explosion par un établissement immense qu'il avait projeté : c'était Lablancherie. Il avait imaginé de former un centre de réunion pour les savans de tous les pays, par les inventions journalières de tous les arts et de toutes les sciences. L'idée était excellente, mais les talens du chef n'y répondirent pas. Il eut le bon sens, pour réussir, de s'adjoindre d'abord les hommes dont les talens pouvaient assurer ses succès ; mais la médiocrité de son esprit et l'inconstance de son caractère, les éloignèrent ensuite. Il publiait un journal qui pouvait devenir un monument précieux ; j'y contribuai par quelques articles ; mais l'entêtement de cet homme qui, très-ignorant, voulait s'ériger en juge de tout, m'eut aussi bientôt dégoûté. Lablancherie avait une difficulté pour écrire et pour composer, qui me rappelaient les douleurs de l'enfantement, et il me semblait que j'en étais saisi lorsque j'étais à ses côtés. Il avait un autre défaut qui le rendait vil à mes yeux : c'était sa bassesse à ramper dans les anti-chambres, et à flagorner les grands seigneurs. Fier et indépendant, je ne pouvais lui pardonner ces adulations intéressées. Cependant Lablancherie était bon, obligeant,

zélé pour rendre service ; c'eût été un bon citoyen s'il n'eût pas voulu être homme de lettres.

Il avait quelque temps voyagé en Amérique, et témoin de la traite des nègres, il avait conçu pour cet infâme trafic une horreur dont il lui faut savoir gré. Le récit qu'il me fit des affreux tourmens éprouvés par les noirs dans les colonies françaises a aussi servi à développer en moi le zèle actif qui m'anima plus tard en faveur de cette classe infortunée. Quelques années avant que je ne fisse sa connaissance, il avait publié deux petits volumes contenant un extrait de ses voyages, qu'il destinait moins à étendre les connaissances géographiques et historiques que lés sciences morales. L'idée était heureuse, mais le talent manquait dans l'exécution.

Je ne sais ce qu'est devenu Lablancherie, je l'ai vu quelque temps en butte aux épigrammes de l'auteur du Petit Almanach des grands hommes, qui ne lui pardonnait pas son titre d'agent général de la littérature des arts et des sciences, quoiqu'il ait pris lui-même, dans ce livre, le titre de comte de Rivarol. Voyez ce livre. « M. de Lablancherie, y disait le petit grand homme, est un des plus puissans génies de ce siècle. Il avait conçu un projet admirable qui devait le conduire à la plus haute fortune, et pour l'exécution duquel il ne demandait qu'une ville impériale, où tous les souverains de l'Europe devaient s'assembler et traiter avec lui. Il avait fort bien expliqué ses vues dans un journal de

sa composition, mais l'Europe, occupée de je ne sais quels intérêts du moment, négligea le grand projet de M. de Lablancherie ; la ville impériale ne fut point accordée, les souverains ne s'assemblèrent pas, et ce grand homme resta seul, avec ses plans et son génie, rue Saint-André-des-Arts, près l'égoût. O temps ! ô mœurs ! » Passe des persifflages sur le génie de Lablancherie*, mais le plan de son musée était ingénieusement conçu.

Son établissement offrait un avantage pour l'humanité ; il mettait sans cesse en communication les savans de tous les pays ; c'était le rendez-vous de tout l'univers ; il est fâcheux qu'il ne subsiste plus. Rien n'efface plus les préjugés nationaux, rien n'est plus propre à répandre les vérités qu'un pareil centre de réunion.

---

* Mamès Claude Pahin de Lablancherie, né à Langres en 1752, se réfugia à Londres à l'époque de la révolution, et y mourut en 1811. Sa correspondance générale sur les sciences et les arts, ou *nouvelles de la république des lettres, depuis* 1778, forme 8 vol. in-8°. On voit d'après Brissot, qu'il ne faut guère le regarder que comme l'éditeur de cette correspondance qui se termina en 1788.

Une circonstance assez singulière de l'émigration de Lablancherie, c'est que s'étant logé à Londres dans la maison jadis habitée par Newton, il attira chez lui, pour la voir, une foule de personnages qu'il sut intéresser à son sort, il se fit autoriser à ajouter à son nom celui de Newton ; surnom illustre qui ne l'empêche point de mourir inconnu.

Les momens que je donnais aux lettres et aux sciences, ne me faisaient point négliger mes études du barreau. J'y voyais la certitude de mon mariage; je songeai donc à me faire recevoir avocat. Il fallait prendre des degrés dans la faculté de droit, et comme ce n'était qu'une vaine formalité, je préférai la voie la plus prompte, celle de les acheter à Reims. Le voyage que je fis dans cette ville me convainquit de l'avilissement de son Université, et du mépris que méritaient tous ces établissemens qui étaient moins une école de science qu'un marché de titres. On y vendait tout, et les degrés, et les thèses et les argumens. Je rougis pour les docteurs qui m'interrogeaient : ils me parurent jouer et me faire jouer une mascarade dont le comique était encore relevé par le sujet de leurs interrogations, car ils me questionnèrent ou feignirent de me questionner très-sérieusement sur la question de savoir si les eunuques pouvaient se marier. Après avoir payé 5 à 600 livres pour cette pantalonade, je revins à Paris, et me présentai au parlement. Ce ne fut pas sans quelque répugnance que j'endossai le harnais des avocats. Elevé depuis long-temps dans la philosophie, il me semblait ridicule d'être vêtu en Scaramouche pour défendre l'opprimé. Mais il fallut se résigner à l'impérieux usage. Je l'avoue, je ne me couvris pas une fois de cette maudite robe sans désirer que ce fût pour la dernière.

Mon dégoût pour le barreau s'accrut encore,

lorsque j'éprouvai toutes les difficultés dont alors on environnait cette profession. Avant d'être inscrit sur le tableau, il fallait faire un noviciat de quatre années. Ce noviciat s'appelait *le stage*. On ne pouvait, avant d'être arrivé au terme fortuné, signer de mémoires ni de consultations, ni de ces pièces d'écriture, dont l'énorme volume enrichissait les matadors de l'ordre. L'esclavage s'étendait bien plus loin Les vénérables anciens prétendaient jusqu'au droit d'enchaîner les idées des jeunes aspirans, et pour y réussir, le conseil secret et suprême de l'ordre avait imaginé de les diviser en différentes colonnes, dont ils donnaient la surveillance à deux anciens, qui remplissaient très-bien le rôle de pédagogues. A peine eussai-je assisté à quelques-unes de leurs conférences, que me croyant de nouveau sous la férule et sur les bancs de l'école, je pris la résolution de renoncer au palais, s'il fallait traîner une vie aussi ennuyeuse pendant quatre ans, et renoncer à l'indépendance de mes opinions. Je fus confirmé dans cette résolution, par deux aventures qui me déterminèrent. J'ai déjà parlé du procès que m'avait suscité l'infâme Verrier; il m'avait dénoncé à l'ordre, et c'était un péché irrémissible aux yeux de ce ridicule tribunal, que d'avoir souscrit une lettre-de-change. Ma perte était donc assurée; mais j'étais coupable, aux yeux de mes inquisiteurs, d'un forfait bien plus abominable; je venais de mettre au jour *ma Théorie des lois cri-*

minelles ! Moi, jeune néophite, oser soulever le voile qui enveloppait cette partie des lois criminelles ! Moi, néophite, oser censurer les jurisconsultes qui avaient blanchi sous le harnais ! Oser fouler à mes pieds de vieilles lois, qui assassinaient l'innocent ! Moi, aspirant au tableau, oser parler le langage de la philosophie dans une caverne où elle était abhorrée ! Je devais être proscrit, et je le fus bientôt. Mes tyrans trouvèrent dans mon ouvrage une foule de propositions hérétiques et mal sonnantes. La foudre allait m'éloigner, mes amis m'en avertirent, et me conseillèrent, pour prévenir un éclat, de m'abstenir du palais jusqu'à des temps plus heureux. Je profitai du conseil, et un des plus beaux jours de ma vie, fut celui où je transformai ma longue robe en un habit court.

CHAPITRE XXV.

Brissot se livre entièrement aux sciences et à la littérature. — Les découvertes que Marat annonce sur la lumière et sur le feu lui font rechercher sa connaissance. — Il se lie avec lui d'une étroite amitié. — Marat lui raconte quelques circonstances de sa vie. — Ses premiers ouvrages. — Ses liaisons avec Catherine Kaufman. — Ses succès prodigieux dans la médecine qu'il avait pourtant abandonnée pour la physique. — Ses remèdes et ses bouteilles. — De ses procédés en médecine. — Il veut se faire ouvrir le ventre pour se guérir d'une colique. — Sa dureté envers les autres, il l'exerce envers lui-même. — Ses travaux pour humilier l'académie des sciences. — Le *nec plus ultra* de son ambition. — Son traité sur les principes de l'homme. — Voltaire le persifle. — Marat n'a jamais obtenu justice dans le cours de sa vie. — Injustices à son égard. — Querelle de Brissot et du géomètre Laplace, au sujet de Marat. — Le chapitre du préjugé académique, ou récit fidèle de cette dispute. — Brissot y a peut-être porté trop de dureté. — Égoïsme de Marat. — Quoique taillé en sapajou, il trouve pourtant le secret de plaire à la marquise de L..... — Esprit et amabilité de cette femme. — Marat ne se borne pas auprès d'elle au rôle de médecin. — Sa violence dans la vie domestique. — La marquise de L..... — Marat lui a sauvé la vie. — Mot féroce et trait de générosité de Marat.

Libre désormais, je résolus de me vouer entièrement à la profession d'auteur et à la culture des

sciences. Là, rien ne pouvait contrarier cette liberté philosophique, dont j'étais idolâtre; là, j'imaginais pouvoir acquérir en même temps une fortune et une grande réputation. Je me berçais de ces chimères, mais je balançais encore sur la route que je préférerais. Quelques amis me pressaient de me livrer exclusivement aux diverses parties de la physique, alors si recherchée et dont l'enseignement pouvait être très-lucratif. Je continuai mes études sans prendre aucun parti; j'entendais en même temps Fourcroy, Lesage, Chambon. Les expériences que Marat annonçait sur la lumière et sur le feu, piquèrent ma curiosité; je le vis, et la fierté de caractère que cet homme, devenu depuis si fameux, déploya devant moi, me fit rechercher sa connaissance. Nous nous liâmes d'une étroite amitié. Marat me raconta quelques circonstances de sa vie qui augmentèrent mon estime pour lui; il s'annonça comme un fervent apôtre de la liberté. Il avait, en 1775, écrit en Angleterre un ouvrage sur cette matière, qui avait pour titre : *les Chaînes de l'esclavage*. Il y démasquait la corruption de la cour et du ministère. Cet ouvrage, me disait-il, avait fait une grande sensation dans cette île, et il en avait été récompensé par de brillans cadeaux et par son admission à des corporations et à la bourgeoisie de quelques villes*. Il me parlait de ses liai-

* Plusieurs biographies, et entre autre celle de MM. Arnaud,

sons avec la célèbre Kaufmann, dont il ne vantait pas moins les talens pour la musique que pour la peinture, et sur laquelle il me raconta plusieurs anecdotes intéressantes que j'ai conservées*; il me parlait de ses succès prodigieux dans la médecine, et tels qu'à son début à Paris on lui payait trente-six francs par chaque visite, et qu'il ne pouvait suffire à toutes les consultations que chaque jour on lui demandait. Quoiqu'il fût très-bien logé, je n'apercevais pas cependant chez lui ce luxe qui devait être le résultat des richesses dont il se disait accablé; mais j'en ai déjà prévenu, j'ai toujours été crédule, et ce n'est qu'en repassant les diverses circonstances de ma liaison avec cet homme odieux, en les rapprochant du rôle qu'il a joué dans la révo-

---

Jay, Jouy et Norvins, ont dit que la première production de Marat était une traduction du livre *the Chains of slavery*. Je crois que c'est une erreur. L'ouvrage *the Chains of slavery*, était lui-même de Marat; il l'avait d'abord publié en anglais à Édimbourg, à une époque où il y donnait des leçons de français. *Les chaînes de l'esclavage* qu'il fit imprimer à Paris, en 1792, étaient la traduction de son ouvrage.

* Catherine Kaufmann, née en Suisse, et élevée par son père dans l'art de la peinture, commença à se distinguer à l'âge de 11 ans. Elle visita l'Italie, passa à Londres, où elle s'acquit une grande réputation par ses tableaux. L'un des plus remarquables est celui qui représente la Mort de Léonard de Vinci; on cite aussi ses Funérailles de Pallas. Elle est morte à Rome en 1807.

lution, que je me suis convaincu du charlatanisme qui, toute sa vie, a dirigé et couvert ses actions et ses écrits.

Marat me dit qu'ayant fait de grandes découvertes dans la physique, il abandonnait la médecine, qui n'était à Paris qu'une profession de charlatans indigne de lui; tout en renonçant cependant à cette profession, il vendait de temps en temps des remèdes et des bouteilles dont il garantissait l'efficacité, et il était très-soigneux d'en réclamer le prix. Je me rappelle d'une dartre à une main qui lui frappa la vue; il m'envoya une bouteille d'une eau fort limpide, je l'en remerciai et lui en demandai le prix, c'était douze livres; je n'en fis aucun usage. Marat m'avait inspiré un peu de défiance, sinon pour ses succès, au moins pour ses connaissances médicales, en me racontant un jour, que pour se guérir d'une colique, il avait voulu se faire ouvrir le ventre. Heureusement, pour lui, le chirurgien n'avait pas eu la complaisance que peut-être il feignait d'exiger.

Il faut lui rendre justice : la dureté qu'il avait pour les autres il l'exerçait sur lui-même; insensible aux plaisirs de la table et aux agrémens de la vie, il consacrait tous ses moyens à ses expériences de physique. Jour et nuit occupé à les répéter, il se serait contenté de pain et d'eau pour avoir le plaisir d'humilier une fois l'académie des sciences : c'était là le *nec plus ultra* de son ambition. Irrité de ce que les académiciens avaient dédaigné ses premiers

essais, il ne brûla plus que du désir de se venger en renversant leur idole la plus révérée, Newton. Il ne s'occupait que d'expériences propres à détruire ses principes d'optique. Combattre et détruire la réputation des hommes célèbres était sa passion dominante. Tel était le motif qui avait dicté le plus important de ses ouvrages, son traité sur les principes de l'homme, qui parut en 1775, en trois volumes, et que Voltaire persifla dans un journal du temps.

Le système d'Helvétius avait alors la plus grande vogue, et c'était contre Helvétius que Marat voulait lutter. Certes Voltaire eût raison de ridiculiser certaines propositions et quelques extravagances de Marat, mais il ne lui rendit pas justice sous d'autres points de vue. Jamais Marat ne l'a obtenue dans le cours de sa vie, et il dut cette fatalité singulière à son orgueil immodéré et à ses scandaleuses diatribes. Par exemple, les académiciens se sont acharnés contre ses expériences sur la lumière, sur le feu, sur l'électricité, et je n'ai vu aucun d'eux distinguer et avouer ce qu'il y avait de neuf dans ces expériences; on ne voulait pas même que son nom fût prononcé tant on craignait de contribuer par la critique à sa *famosité*. J'avoue que cette injustice des physiciens à son égard m'a long-temps révolté, et c'est ce qui m'a dicté un chapitre de mon traité de la Vérité sur le préjugé académique. Je le fis à la suite d'une longue et trop

vive dispute que j'eus avec le géomètre Laplace. Ce chapitre est le récit fidèle de cette dispute. Il n'y a qu'à substituer mon nom à celui du sceptique, et à celui du géomètre le nom de Laplace *.

DU PRÉJUGÉ ACADÉMIQUE.

« Les savans sont si présomptueux, si entêtés de leurs opinions, que rarement ils daignent descendre à l'examen des idées qui contrarient celles qu'ils ont adoptées. J'ai connu des géomètres convaincus que tout était article de foi dans Newton. Un d'eux traitait un jour d'imbécille un physicien qui avait

* Pendant la révolution, Laplace devint ministre de l'intérieur, et fut remplacé au bout de six semaines par Lucien Bonaparte. Comme astronome et comme géomètre, il a laissé un nom illustre et une réputation incontestable. Comme homme d'état, il s'est acquis moins de gloire. Napoléon disait de lui qu'il avait porté dans les affaires l'esprit des infiniment petits; aussi se contenta-t-il d'en faire un comte et un sénateur. Son principal ouvrage, *l'Exposition du système du Monde*, publié en 1796, fut dédié au conseil des Cinq-Cents. Une cinquième édition de cet ouvrage a paru en 1824, et quelques légères mutilations qu'elle éprouva font présumer que, si le savant n'avait point changé d'opinions sur ses théories scientifiques, le marquis et le pair de France répudiait quelques-uns des principes du ministre républicain. Il semble pourtant que les vérités morales et politiques devraient être aussi immuables que les vérités géométriques.

annoncé de nouvelles expériences sur la lumière, entièrement contraires au système du maître. Moi, sceptique, je lui dis :

M. le géomètre, un imbécille est une machine incapable d'idées. Comment ferez-vous croire qu'un homme qui a fait plus de six mille expériences nouvelles, qui a écrit plusieurs volumes sur la physique, etc., n'ait ni idée, ni capacité pour en avoir?

Le Géomètre (Laplace). Quoi! il ose douter de l'infaillibilité de Newton, et il n'est pas imbécille?

Le Sceptique (Brissot). Mais Newton était *homme et sujet à l'erreur*. Descartes, son prédécesseur, quoique l'inventeur d'une excellente méthode, quoique le restaurateur de l'analyse, Descartes s'est trompé. Newton n'aurait-il pu se tromper de même?.... Tous les académiciens étaient-ils en 1720 des imbécilles, parce qu'ils persécutaient les Newtoniens? non; ils étaient seulement intolérans.

Laplace. Mais on reconnut bientôt les erreurs de Descartes.

Brissot. Après les avoir défendues pendant cinquante ans. L'admission du système de Newton ne date pas de si loin en France, et il a déjà des détracteurs; le temps le renversera peut-être comme celui de Descartes. Quand il aurait d'ailleurs dix siècles pour lui, qu'importe ici le temps? une erreur de dix siècles est tout aussi bien une erreur que celle d'un jour.

Laplace. Ces détracteurs sont des écrivains

obscurs, et Newton jouit d'un suffrage universel.

Brissot. Newton et Descartes n'étaient-ils pas obscurs avant de devenir célèbres? Ce sont ses raisonnemens qu'il faut examiner, et non pas l'obscurité ou l'éclat d'un écrivain. Aristote a dominé dans l'empire des sciences pendant dix-sept siècles. Il avait pour lui toutes les universités, tous les pédans, comme Newton a toutes les académies, tous les géomètres d'aujourd'hui. On vante ce qu'on sait, on décrie ce qu'on ignore. Les hommes se ressemblent dans tous les siècles. Le hasard vous fait au dix-huitième siècle le défenseur de Newton; dans le dix-septième vous auriez déchiré Descartes; au commencement de celui-ci vous auriez persiflé cet Anglais *obscur*, qui n'avait alors ni académies, ni géomètres pour lui.

Laplace. Mais si, par le calcul, je vous prouve que son système est vrai, alors ne serez-vous pas forcé de convenir que ses détracteurs sont imbéciles?

Brissot. Mais ces détracteurs hérissent aussi leurs livres de calculs. Que faire dans ce chaos de chiffres? Recourir à la nature, voir le fait, puisque le fait est la base du calcul; car si le fait fondamental est faux, tous les calculs tombent; et si les calculs prouvent alors la vérité de ce fait faux, que voulez-vous qu'on pense de la géométrie? j'aime mieux croire mes sens et la nature que vos volumes de chiffres.

Laplace. Vous doutez donc aussi de la certitude géométrique?

Brissot. Ce n'est pas ici le lieu de donner mon opinion, mais je crois que, lorsque des calculs reposent sur des faits, il faut, avant de croire aux calculs, vérifier les faits. Vous rappelez-vous une idée singulière, mais tranchante, de Voltaire, sur l'abus des calculs? il disait : Qu'on vienne nous annoncer qu'il existe un homme ayant cinq cents pieds de haut, je vois mes géomètres calculant tout d'un coup combien ses bras auront de longueur, quels mouvemens il pourra faire, quelle étendue il embrassera..... Tout cela est merveilleux; mais auparavant de se perdre dans des calculs, ne serait-il pas nécessaire d'examiner si le fait est vrai?

Laplace. Voltaire est un mauvais plaisant, il n'avait pas l'esprit géométrique.

Brissot. Tant mieux pour Voltaire; s'il avait été assez malheureux que d'être géomètre, il ne nous ferait pas pleurer avec Mérope, ni rire avec Candide. Mais, pour revenir à notre thèse, de quoi est-il question entre nous? De savoir si les expériences du physicien moderne sont vraies; de savoir s'il a réduit les sept couleurs primitives à trois; si le spectre solaire n'est qu'un composé de ces trois couleurs; s'il n'est pas simplement formé par la décomposition de la lumière aux bords du trou qui donne passage au rayon; de savoir si le prisme décompose; si les rayons sont tous également réfran-

gibles. Voilà les faits en question. Or, le physicien moderne appuie ses opinions nouvelles d'une foule d'expériences directes. Il en a, par exemple, une concluante pour prouver que la lumière ne se décompose point en passant d'un milieu dans un autre, puisqu'il donne, avec un prisme, un faisceau de rayons blancs qu'il est impossible de décomposer.

Laplace. Ces faits sont faux, absurdes, impossibles.

Brissot. Vous ressemblez aux théologiens du seizième siècle, qui, en accumulant des mots, croyaient accumuler des raisons. Mais avez-vous vu ces expériences?

Laplace. Non.

Brissot. Avez-vous lu l'auteur?

Laplace. Non.

Brissot. L'avez-vous entendu?

Laplace. Non.

Brissot. Vous ne l'avez ni vu, ni lu, ni entendu, et vous prononcez! et vous le traitez d'absurde et d'imbécille!

Laplace. Je n'ai pas besoin de voir, de lire, ou d'entendre. Ces idées contrarient Newton, l'académie, mes calculs; donc elles sont absurdes, je n'ai pas besoin de les examiner.

Brissot. Voilà précisément le raisonnement des Aristotéliciens contre Descartes. On avait mis pour enseigne aux universités : *Hors Aristote point de salut*. L'académie a changé le nom de l'enseigne,

et a écrit : *Hors Newton point de salut.* Que conclure de là? Non pas que Newton soit infaillible, parce que l'académie le dit ; mais que son système est le grelot à la mode, comme l'entéléchie l'était autrefois. L'article de foi des Aristotéliciens ne dispensa point d'examen, et bien en advint à l'espèce humaine, puisqu'on découvrit ses erreurs. Le nom de Newton ne doit pas plus dispenser d'examen. Avant de juger, vous devez donc voir, lire et entendre.

Laplace. Grand Dieu! que deviendrións-nous, s'il fallait examiner tout ce qui est absurde!...

Brissot. Je conviens que la tâche est pénible. Mais si, comme vous le dites fastueusement, l'académie est le tribunal souverain consacré à juger les progrès des connaissances humaines, à marquer les vérités nouvelles, à écarter les erreurs, ce que je suis bien loin de croire; si vous, qui en êtes membre, vous êtes l'arbitre des écrivains, ne devez-vous pas les entendre avant de les condamner? Que diriez-vous d'un juge qui déciderait sur la simple étiquette du sac? Vous devez donc examiner, et scrupuleusement examiner; vous devez faire plus : chargés de veiller à ce que le dépôt des connaissances humaines ne s'altère point, c'est à vous à observer tout ce qui se dit, tout ce qui s'écrit de nouveau, à indiquer au public la route qu'il doit suivre. Enseigne-t-on des vérités, vous devez les appuyer; prêche-t-on des erreurs, vous devez les combattre

publiquement. Vous devez, en un mot, la lumière au peuple. De toutes parts on attaque votre doctrine : que ne paraissez-vous donc dans la lice? que ne détruisez-vous ces expériences, ces théories nouvelles? et que doit penser le public, en vous voyant refuser le combat et garder un lâche silence? Vous ne vous arrachez du sommeil qui vous engourdit dans vos fauteuils, que pour commander une foi aveugle. Est-ce là la marche de la raison? Et vous, qui tant de fois prêchâtes contre l'inquisition, que faites-vous aujourd'hui, sinon copier ses arrêts mystérieux et son silence opiniâtre?...

—Tandis que je raisonnais, le géomètre académicien faisait un conte pour rire, car les géomètres content aujourd'hui; et il s'en alla en disant que le physicien n'était qu'un sot, et que son défenseur n'avait pas de logique. Le bon géomètre entendait la logique de l'académie; et le Ciel en préserve ceux qui veulent raisonner! »

Peut-être dans ce dialogue répondis-je à Laplace avec trop de dureté; peut-être au fond avait-il raison; mais je ne pouvais supporter qu'il traitât avec insolence et despotisme un physicien parce qu'il ne jouissait pas comme lui du fauteuil. Je suivais depuis trois ans les expériences de Marat, et je croyais qu'on devait quelqu'estime à un homme qui s'ensevelissait dans les ténèbres pour reculer les

bornes des sciences. Je ne prétends pas cependant que ce fût son intention; il ne voyait que lui partout, il ne spéculait sur les sciences que pour sa propre gloire, il voulait à tout prix se faire une réputation sur celle des autres.

Entièrement occupé de lui-même, de ses découvertes et de la célébrité qu'il s'imaginait mériter, Marat ne me semblait pas devoir être sensible à la beauté. Taillé en sapajou, il paraissait peu fait pour plaire, et cependant il avait trouvé le secret de s'attacher madame la marquise de L....., femme dont la délicatesse d'esprit rendait la conversation très-séduisante. Séparée de son mari, qui, couvert de dettes, déshonoré par d'infâmes escroqueries, avait souillé le lit conjugal en y apportant une maladie infecte; elle s'était mise sous la conduite de Marat, qui, ne se bornant pas au rôle de médecin, voulut encore succéder au mari. Une pareille union m'a long-temps étonné. La dame était douce, aimable, bonne, et il n'y avait rien de si rèche, de si violent, de si sauvage dans la vie domestique que Marat*.

---

* Nous avons entendu raconter à un vieillard vénérable, qui s'est également distingué dans les arts et la littérature, et qui a conservé, à plus de quatre-vingts ans, toute la mémoire d'un jeune homme, quelques traits de la vie de Marat, qui semblent devoir trouver ici leur place, et qui peuvent servir

de note au passage de ces Mémoires relatif à la marquise de L.....

M. Ponce avait connu Marat sept ou huit ans avant la révolution. Il le rencontrait chez une femme pleine d'esprit et d'amabilité dont celui-ci était le médecin. C'était la marquise de Laubépine, sœur des marquises de M... et de S..., et nièce de l'un des plus illustres ministres qu'ait eus la monarchie. Madame de Laubépine, en proie à une maladie cruelle, venait d'être condamnée par Bouvard, qui avait déclaré qu'elle ne passerait pas vingt-quatre heures. M. de S... parla alors d'aller chercher le docteur Marat, l'annonçant comme un médecin instruit, audacieux, et capable de tirer sa belle-sœur de sa position désespérée. Marat fut aussitôt appelé. Il déclara qu'il reconnaissait le mal de la marquise; il exigea, avant de la traiter, que tout le monde se retirât, qu'on s'en reposât entièrement sur lui du soin de diriger le moral et le physique de la malade, et répondit, à ces conditions, de la sauver. Il la sauva.

Depuis ce temps, M. Ponce a souvent revu Marat chez celle qui lui devait la vie. Il s'en est rappelé depuis un mot trop frappant pour que nous puissions l'oublier. M. Ponce venait de donner lecture d'une lettre qu'il avait reçue du grand Frédéric, et dans laquelle le prince remerciait l'artiste de l'hommage qu'il lui avait fait de l'un de ses ouvrages. Les ouvrages de Marat ne lui avaient pas obtenu les mêmes succès : l'Académie comme le public les avaient également repoussés. Fort peu gracieux de son naturel, ses échecs réitérés ajoutaient encore à son humeur sauvage, et les succès des autres n'étaient pas faits pour l'adoucir ou l'égayer. On était à table. C'était le jour même où l'Académie des sciences avait rejeté l'examen de ses découvertes sur la

lumière. Marat n'avait encore laissé échapper que quelques mots farouches ; on le plaignait ; on lui disait d'attendre, d'espérer, et qu'avec ses talens il parviendrait tôt ou tard au but où il voulait atteindre. — « Ce que je voudrais, répondit-il » avec un grincement de dents affreux !.. Je voudrais que tout » le genre humain fût dans une bombe à laquelle je mettrais » le feu pour le faire sauter. »

M. Ponce cessa bientôt de voir Marat parce que la conduite du médecin envers le marquis de Laubépine l'avait vivement indisposé. Marat accusait le marquis d'avoir voulu empoisonner sa femme, et il avait fait tout au monde pour mettre le trouble et la discorde dans cette maison.

M. Ponce retrouva Marat à une époque et dans une position où tout avait changé. La conduite du docteur en médecine, devenu alors le roi de la terreur, pourrait également donner une idée bien différente de celle que l'on conçoit de sa férocité. C'était l'instant où, poursuivi par les Girondins, et prêt à comparaître devant le tribunal révolutionnaire, Marat, encore incertain du triomphe, préparait son courage loin du grand jour et au fond des caves, et attendait, pour oser paraître, la certitude de son impunité. M. Ponce entre un jour chez une personne de sa connaissance : il n'était bruit que de l'Ami-du-peuple. On lui demande ce qui s'en dit dans le monde, si l'on connaît sa retraite, et ce qu'il faut présumer du tribunal qui doit le juger ? M. Ponce, en répondant à ces questions, n'hésite pas à déclarer tous les sentimens d'horreur que lui inspire le personnage ; et malgré quelques signes auxquels il ne comprend rien, il continue à exprimer énergiquement sa pensée. Le lendemain le maître de la maison vient lui dire : « Savez-vous devant qui vous parliez

hier si imprudemment de Marat?... devant lui-même. Il était là; une porte vous le cachait. »

A cette confidence, M. Ponce ne put s'empêcher d'éprouver quelque inquiétude; il pensa que si, comme on l'assurait, Robespierre avait fait arrêter plusieurs de ses anciens condisciples, dont il se rappelait les propos de collége, Marat pourrait bien aussi le punir de son indiscret bavardage. Voilà qu'un jour, au détour d'une rue, il se trouve face à face avec lui; il voulait l'éviter, Marat vient vivement à sa rencontre; et lui serrant dans ses mains hideuses une main dont il ne sentait pas le cruel saisissement, il lui demande avec intérêt de ses nouvelles, s'inquiète tendrement de ce qu'il fait et de ce qu'il devient, lui rappelle leur ancienne liaison, lui témoigne tout le plaisir qu'il aurait à la renouveler, et l'engage avec instances à l'aller voir. M. Ponce ne savait trop ce que la prudence lui commandait, quand, dix jours après, le poignard de Charlotte Corday délivra la France de Marat, et M. Ponce des embarras de son amitié.

CHAPITRE XXVI.

Lettre de Marat. — Cause de son amitié pour Brissot. — Marat fait lui-même ses articles sur ses ouvrages. — Il accable d'injures Volta qui semblait douter de l'infaillibilité de son génie. — Brissot rend justice à ses connaissances en physique. — Franklin lui-même a rendu hommage à ses talens. — L'académie des sciences fait supprimer un rapport qui lui était favorable. — Acharnement de Marat pour obtenir un éloge de cette académie. — Stratagême qu'il emploie pour réussir. — Position précaire de Marat. — Il n'était point vénal. — Son unique passion. — Son opiniâtreté, ses moyens pour parvenir. — Il fut en tout comédien et polichinelle; flagorneur de la multitude et tribun avant d'être tyran. — Singulières confidences. — Mépris de Marat pour les Robespierre et les Danton. — Il veut se battre avec Charles. — Il menace la convention de se brûler la cervelle. — L'idée de la Bastille lui faisait peur. — Lorsqu'elle fut par terre, il prétendit l'avoir renversée. — Autres fanfaronnades. — Le colonel de dragons. — L'*Ami-du-peuple*. — Brissot prône le premier cette feuille. — Son étonnement en la lisant. — Brissot pardonne à Marat le mal qu'il lui a fait, mais il ne lui pardonnera jamais d'avoir prêché les massacres et l'anarchie, d'avoir corrompu la morale du peuple. — Sans morale et sans humanité, il n'y a pas de république. — Portrait de Marat écrit par lui-même.

LORSQUE je quittai Paris pour fonder le lycée de Londres, l'amitié de Marat me suivit au-delà du

détroit; mon établissement pouvait lui être utile sous plus d'un rapport. Il m'écrivait souvent. Il y a loin du style des lettres qu'il m'adressait alors, à celui des infâmes articles qu'il a depuis publiés contre moi. On en pourrait juger surtout par la première lettre qu'il m'envoya après la publication du *Traité de la vérité*. Ce fut du reste la seule fois qu'il parut sensible à des éloges qui, à ses yeux, étaient toujours trop modérés.

« Une longue et cruelle maladie, mon très-cher ami, m'a privé long-temps du plaisir de m'entretenir avec vous, et je saisis les premiers momens de ma convalescence pour réparer le temps perdu. Ces fréquentes rechutes me font croire que ma santé n'est plus à l'épreuve des fatigues de l'étude, heureux si les instans de relâche qu'elle me laissera suffisent à finir mes ouvrages, et plus heureux encore si je puis voir arriver le temps où je serai libre de me livrer aux doux entretiens de l'amitié. Vous savez, mon très-cher, la place que vous occupez dans mon cœur.

Ma première lecture, après le retour de ma tête, a été vos Méditations. J'y ai vu avec plaisir le charmant persiflage du sceptique (je ne sais si le géomètre y prendra goût), et avec plus de plaisir encore votre façon de penser sur le compte de votre ami. Si quelque éloge doit flatter, c'est celui que fait un ami éclairé : après votre amitié, votre

estime serait pour moi le bien le plus flatteur, si l'une pouvait aller sans l'autre.

»Recevez, mon très-cher, mes sincères remercîmens, pour toutes les démarches obligeantes que vous avez bien voulu faire au sujet de mes ouvrages, et continuez-moi vos bons offices; on a besoin du zèle d'un ami quand on a à combattre une aussi puissante faction.

»J'ai vu M. du Villars*, il m'a dit que vos affaires avaient été retardées en France, mais qu'il espérait que les obstacles allaient être levés. Les âmes franches et droites comme la vôtre ne connaissent pas toutes les routes tortueuses des satellites d'un despote, ou plutôt elles les dédaignent. Souvenez-vous cependant, mon tendre ami, qu'il faut quelque ménagement quand on n'est pas les plus forts.

»Mes affaires commencent à reprendre une tournure favorable : mais si elle ne se soutient pas, je me déterminerai à repasser à Londres, et comptez que le plaisir de me rapprocher de vous y entrera pour beaucoup, car je ne me flatte pas de vous revoir ici de long-temps.

»Adieu, mon cher ami, aimez-moi toujours comme je vous aime. Madame la marquise me charge de mille choses honnêtes pour vous.

---

* Marat parle ici de Villars, mort il y a quelques années, membre de l'académie française.

« *P.S.* Le journal de Maty, le Westminster Magazine, et les autres journaux anglais ne sont pas à mépriser. J'ai écrit à Wirchaux qui m'a demandé des extraits. Répétez bien mes expériences. Si vous pouvez placer un certain nombre d'exemplaires de mes ouvrages chez Elmsley, parlez, je vous en enverrai à l'adresse que vous m'indiquerez.

» Ecrivez-moi souvent et voyez si quelque Anglais veut traduire les recherches sur le fer et l'électricité, je vous ferai passer des exemplaires corrigés. »

Marat avait fort bien remarqué que les journalistes étaient les distributeurs privilégiés des réputations; mais sa morgue, son insolence, ses prétentions, l'avaient fait éconduire par tous ceux qui l'avaient recherché. Il me savait lié avec plusieurs d'entre eux, et je crois que je dois à cette circonstance plutôt qu'à son estime, l'espèce d'attachement qu'il me montra pendant plusieurs années. Sans cesse il m'adressait des extraits, des éloges de ses ouvrages écrits de sa propre main. Je ne pouvais concevoir qu'on eût l'impudence de s'encenser ainsi soi-même; mais ne considérant que l'injustice dont je le croyais la victime, je déployais tout mon zèle pour donner de la publicité à ses écrits, et je réussis souvent. A peine m'en remercia-t-il une fois, et voici pourquoi : malgré mon estime pour ses connaissances et pour ses découvertes, je ne partageais pas entièrement l'admiration dont il s'honorait lui-même, et, doutant quelquefois de la vérité de ses propositions, je me per-

mettais de retrancher ses exagérations, surtout dans les éloges ; il ne me savait point gré de cette modestie que je croyais devoir avoir pour lui.

Plein du désir de le voir prospérer, je ne cessais de lui amener de nouvelles connaissances pour être témoins de ses expériences. Je ne sais par quelle fatalité on sortait toujours de chez lui content de ses tours de force et peu content de lui-même. Il s'exprimait difficilement, ses idées étaient confuses, et sa susceptibilité qu'il était facile d'éveiller par la moindre objection, par le moindre indice de mépris et d'indifférence, cette susceptibilité, enflammant aussitôt ses esprits, le portait à la violence, brouillait toutes ses idées, et lui en faisait perdre le fil. Je vis un jour un effet frappant de cette irascibilité. Volta, si célèbre par ses expériences sur l'électricité, avait été curieux de voir celles qu'annonçait Marat pour renverser la théorie de Franklin. A peine ce dernier en eut-il répété quelques-unes et entendu une ou deux observations, que se doutant de l'incrédulité de Volta, il l'accabla d'injures au lieu de répondre à ses objections *.

---

* A cette époque Volta, auquel Brissot donne déjà le nom de célèbre, n'avait point encore acquis son plus grand titre à la célébrité par l'invention de sa pile électrique ou appareil électromoteur, invention qui ne fut pas moins féconde en découvertes physiques et chymiques que le microscope et le

Il s'était aperçu cependant de sa difficulté à parler et à se modérer dans la discussion. Il cherchait un homme de lettres qui eût le talent de la parole, et qui pût développer pour lui sa théorie. Après les développemens, il aurait paru dans son temple, comme le dieu, pour recevoir l'encens des simples mortels. Il me fit plusieurs fois la proposition d'être son suppléant, son grand prêtre; je lui objectai ma timidité, mon ignorance en physique; il me promit de m'initier, en peu de temps, dans les mystères les plus abstraits de ses découvertes.

Je persistai constamment dans mes refus, parce que je ne voulais être le proxénète de personne, parce que je ne m'étais jamais senti un très-grand attrait pour la physique, parce que je ne me croyais pas assez de prestesse dans le poignet pour bien faire les expériences, parce qu'enfin mon sens intérieur m'éloignait plutôt qu'il ne me rapprochait de Marat. La curiosité, le désir d'apprendre, de connaître me l'avaient fait rechercher; l'envie de lui être utile, parce qu'il me paraissait opprimé, m'avait fait entretenir sa connaissance; mais j'avoue qu'il ne

---

télescope ne l'ont été dans d'autres parties des sciences naturelles. En prenant la couronne de fer, Napoléon nomma Volta comte et sénateur du royaume d'Italie, comme il avait nommé Laplace comte et sénateur de l'empire, et par un hasard singulier les sciences eurent à déplorer leur perte le même jour. Volta et Laplace moururent le 26 mars 1828.

m'avait jamais inspiré aucun de ces sentimens qui font les délices de l'amitié. C'est par ce sentiment d'humanité que je lui procurai quelquefois la vente de ses livres et de ses boîtes d'expériences. L'ardeur qu'il mettait pour recueillir le petit profit de ses ouvrages me faisait juger qu'il était dans la détresse, quoiqu'il eût assez de fierté pour ne pas me l'avouer. Eh bien! ce service que je cherchais si gratuitement à lui rendre, lui a fourni la matière des injures les plus infâmes, qu'il m'a prodiguées depuis dans un de ses numéros. Loin de lui retenir le prix de ses ouvrages, j'aurais alors partagé avec Marat mon argent, si j'en eusse été bien pourvu.

J'ai dans tous les temps rendu justice à Marat, et je la lui rendrai encore, quoique je lui doive une partie des persécutions que j'éprouve aujourd'hui. Il était infatigable dans le travail, habile dans l'art de faire des expériences. J'entendis un jour Franklin lui rendre cet hommage. Ses expériences sur la lumière l'avaient enchanté. Je n'en dirai pas de même de celles du feu ou de l'électricité. Marat crut avoir fait des découvertes qui détruisaient le système de Franklin; mais ce dernier ne fut point dupe de son charlatanisme. L'académicien Leroi, nommé commissaire pour examiner ses découvertes sur la lumière, convint lui-même que celles sur le prisme étaient ingénieuses, et que Marat avait une adresse admirable pour les faire. Son rapport lui était à certains égards avantageux, mais quel-

ques académiciens le forcèrent de le supprimer.

Marat était acharné à vouloir obtenir un éloge de l'académie des sciences, et cet acharnement lui suggéra l'idée d'une ruse qui lui coûta un travail immense. Il entreprit de donner une nouvelle traduction des *Principes d'optique de Newton*. C'était la meilleure manière de les détruire, car je ne doute pas qu'il ne les eût altérés. Il voulait faire approuver cette traduction par l'académie. En la signant il aurait éveillé les soupçons et fait examiner l'ouvrage sévèrement. Pour éviter ces difficultés, il proposa à plusieurs de ses amis de lui prêter leur nom. Il réussit auprès du grammairien Bauzée, homme faible et doux, qui ne se méfia pas de la manœuvre de Marat. A ce nom les commissaires de l'académie ne balancèrent pas à donner, sans lire, une approbation et des éloges au livre de leur ennemi. Je ne sais quel fruit il en a retiré. Cette traduction est ignorée quoique superbement imprimée. Marat me fit présent d'un exemplaire sur papier vélin, dans le commencement de la révolution.

A cette époque, Marat était pauvre et vivait misérablement, et quoique depuis mon retour de l'Amérique, je l'aie peu vu chez lui, je ne crois pas qu'il ait changé de principes. On l'a accusé de vénalité, de corruption. Je n'ai cessé de le dire, il était au-dessus de la corruption. Marat n'avait qu'une seule passion, celle de dominer dans la carrière qu'il parcourait. L'ambition de la gloire était sa maladie, il n'avait point

celle de l'argent. D'un tempérament bilieux, d'un caractère atrabilaire, il était opiniâtre dans ses sentimens, et constant dans sa marche. On peut juger de son opiniâtreté par ce trait : avec la plus grande difficulté à parler, il s'est cependant montré dans toutes les tribunes. Il oubliait tout pour ne voir que son objet.

Le désir d'arriver à son but lui faisait employer toutes sortes de moyens ; mensonges, calomnies. Il fut en tout comédien. Il défendit le peuple comme il avait défendu la vérité en physique, non pour être utile au peuple, Marat le méprisait, mais pour parvenir à ses fins. La flagornerie envers la multitude était le meilleur moyen, il l'employa. Si la tyrannie lui eût été plus facile il l'eût préférée. Mais il fallait être tribun avant d'être tyran.

Tous ses mouvemens étaient d'un saltimbanque. Il semblait voir un polichinelle dont on tirait tantôt la tête et tantôt les bras. Tout était coupé, décousu dans ses discours comme dans ses gestes. C'est que rien ne sortait de son âme, tout partait de sa tête, tout était artificiel.

Marat n'aimait personne, ne croyait point à la vertu ; il n'aimait que lui-même. Jamais il n'a loué aucun écrivain. Il semblait que tous les talens, tout le génie, fussent concentrés dans lui. Il se croyait très-sérieusement seul capable de gouverner la France, et il en a fait la confidence à quelques amis. Obligé de marcher à la suite des Robespierre

et des Danton et de soutenir le parti qui le protégeait, il avait le plus profond mépris pour ses chefs.

J'ai dit qu'il était audacieux, et cependant il n'était pas brave ; il n'avait ni le courage d'un spadassin, ni celui d'un philosophe. Quoiqu'il ait voulu se battre un jour avec le physicien Charles, parce qu'il n'avait pas témoigné assez de respect pour ses expériences, quoiqu'il ait menacé un jour la Convention de se brûler la cervelle au pied de la tribune avec un pistolet qui n'était pas chargé, quoiqu'enfin il parlât toujours de sang, et qu'il défiât toute la terre, jamais ses fanfaronnades ne m'en ont imposé. Je l'avais vu de trop près, il était violent mais peu courageux. Sous le despotisme il craignait les bastilles ; il a encore craint les prisons depuis le règne de la liberté. Je citerai deux traits qui feront à cet égard connaître son caractère. Marat avait en 1780 concouru pour le prix fondé par la Société Économique de Berne, sur la question de la réforme des lois criminelles. Cette société différait chaque année à prononcer son jugement. En 1782 j'annonçai ma *Bibliothèque des lois criminelles*, en dix volumes. Marat me pria d'y insérer le Mémoire qu'il avait adressé à la société. Ce discours contenait des hardiesses qui devaient mécontenter le gouvernement. Je demandai à Marat s'il voulait que son nom parût : — « Non pas, me dit-il, la Bastille est là, et je ne me soucie pas d'y aller. »

Il m'en laissa donc courir la chance à moi, dont le nom était à la tête de cette collection.

Je le rencontrai un jour aux Tuileries, en 1786 ou 1787. Il y avait long-temps que je l'avais vu. Nous parlâmes de ses travaux. Je lui demandai pourquoi il s'opiniâtrait à suivre la physique, tandis qu'il avait contre lui toutes les académies et tous les physiciens; je l'exhortai à consacrer ses travaux à la politique. Il est temps, lui disais-je, de songer à renverser le despotisme; réunissez vos travaux aux miens, à ceux des gens de bien qui ont juré sa perte, cette entreprise vous couvrira de gloire. Marat me répondit qu'il aimait mieux continuer paisiblement ses expériences parce que la physique ne menait point à la Bastille, et il me fit très-bien entendre que le peuple français n'était ni assez mûr, ni assez courageux pour soutenir une révolution.

Quand la Bastille fut renversée, Marat cessa de la craindre, et quitta sa tanière; il prétendit même, deux ou trois mois après cette époque, avoir tous les honneurs de cet événement glorieux; et, fabriquant je ne sais quelle histoire d'un colonel de dragons qu'il avait arrêté sur le Pont-Neuf, il me pressa de l'imprimer dans le Patriote Français. Il s'y donnait à lui-même des éloges si extravagans, que je ne pus me résoudre à cette complaisance. J'effaçai les éloges, j'imprimai le fait; ainsi modifié, il était encore assez invraisemblable. Mais personne

n'en ayant été témoin, Marat pensait que personne ne pouvait le contredire. Il disait dans ce récit écrit de sa main :

« Le jour même de la prise de la Bastille, un détachement de hussards et de dragons, entrés dans Paris par la rue de Sèvres, feignit de venir se joindre aux braves défenseurs de Paris. Ils méditaient une trahison.

» Il en faut convenir : soit terreur, à la vue de tant de bourgeois en armes, soit remords d'une conduite si lâche, leur air morne et sombre annonçait le trouble de leur âme. Celui qui écrit ceci les a vus, et peut le certifier.

» Arrivés sur le Pont-Neuf, leur chef s'arrêta en face de la statue de Henri IV, et dit au peuple : « Messieurs, nous venons nous réunir à vous comme » à nos frères ; nous combattrons pour vous, et je » vous annonce que vous allez voir tout le régiment » des dragons, tous les hussards, et Royal-Allemand, » cavalerie. » Le bon peuple était enchanté, et ne voyait, dans ce détachement armé, qu'une addition à ses forces, qu'un secours de plus. Mais M. Marat, connu par d'ingénieux ouvrages en physique, et qui, dès les premiers momens du danger, avait donné des preuves du plus ardent patriotisme, perça la foule, et s'adressant à l'officier : « Quel gage, » Monsieur, lui dit-il, nous donnerez-vous de votre » fidélité ! Si vous venez en armes vous réunir à nous, » la soumission doit être la première preuve de votre

» bonne foi. Commencez donc par mettre pied à » terre, et remettez vos armes, pour les recevoir » des mains de la nation. » L'officier garda le silence.

» Alors M. Marat fit observer à l'officier que ce silence annonçait un refus, et que ce refus manifestait une trahison. On refusait de le croire, et l'on croyait se mettre en garde contre tout événement sinistre, en séparant ces hommes pour les distribuer en différens corps-de-gardes. Cependant l'événement justifia la justesse de sa conjecture. Ces hussards, ces dragons, refusèrent absolument de quitter leurs armes et leurs chevaux. Ils furent présentés à l'Hôtel-de-Ville, et y refusèrent de nouveau de mettre bas les armes. On les renvoya sous bonne escorte jusqu'à la barrière. »

Dans ce récit, d'où j'avais retranché des comparaisons, telles que celles d'Horatius Coclès « arrêtant, comme Marat, toute une armée sur un pont; » et ailleurs « le front audacieux de Marat faisait pâlir les hussards et les dragons, comme son génie, pour la physique, avait fait autrefois pâlir l'Académie; » il restait, certes, encore beaucoup d'honneur à Marat. Je voulais bien que ma complaisance servît à le faire valoir; mais je ne voulais pas qu'elle rendît ni lui ni moi ridicules. Jamais Marat ne put me pardonner la pudeur de mes retranchemens.

Désespérant de trouver des journalistes adulateurs, il entreprit lui-même un journal. Je l'annonçai avec éloge, pour lui attirer des souscripteurs. En

lui rendant ce service que je n'ai refusé à aucun de mes confrères, je croyais être utile au public; Dieu! quelle était mon erreur! Quelle fut ma surprise en lisant quelques-uns de ses numéros? Comment un écrivain qui se respectait pouvait-il se dégrader par un ton aussi vil, aussi scandaleux, aussi atroce. Je l'avoue, je croyais Marat médiocre écrivain, logicien inconséquent, incrédule en morale, ambitieux et ennemi de tous les talens; mais je ne croyais pas qu'il violât tous les principes, toutes les lois, au point de calomnier les hommes les plus vertueux, de prêcher le massacre et le pillage. Je m'arrête ici, et je finis par cette réflexion : quelque mal que m'ait fait Marat, je le lui pardonne; mais je ne lui pardonnerai jamais d'avoir corrompu la morale du peuple, de lui avoir inspiré le goût du sang. Sans morale et sans humanité, il n'y a pas de république.

Jamais, et malgré toutes les provocations de Marat, je n'ai voulu échapper un mot des circonstances que je viens de raconter; les discussions personnelles m'ont toujours déplu : elles ne me semblaient que trop propres à servir les desseins des ennemis de la révolution.

J'ai cru devoir m'étendre ici sur cet homme qui a joué un rôle extraordinaire, parce qu'on apprend mieux à le connaître dans la partie de sa vie qui a précédé la révolution, que dans celle qui a suivi. Depuis 1789 il a été constamment sur les tréteaux;

auparavant on le voit chez lui et plus au naturel.

Le portrait que je viens de faire de Marat ne ressemble point du tout à celui qu'il a récemment tracé de lui-même. C'est que dans ce portrait léché, caressé avec soin, Marat ne s'est point montré tel qu'il était, mais tel qu'il voulait paraître. On voit qu'il s'y est peint en miniature et tout en rose. C'est la première fois depuis 1789, que l'Ami du peuple n'a pas trempé ses pinceaux dans le sang. On s'étonne encore après l'avoir lu. L'homme des massacres de septembre et des trois cent mille têtes, parlant de sa morale, de son humanité, de son indignation à l'aspect d'une cruauté : c'est à faire frémir! On dirait un tigre affublé d'une peau de mouton.

Portrait de l'Ami du peuple, tracé par lui-même.

« Né avec une âme sensible, une imagination de feu, un caractère bouillant, franc, tenace, un esprit, un cœur ouverts à toutes les passions exaltées, surtout à l'amour de la gloire, je n'ai jamais rien fait pour altérer ou détruire ces dons de la nature, et j'ai tout fait pour les cultiver.

» Par un bonheur peu commun, j'ai eu l'avantage de recevoir une éducation très-soignée dans la maison paternelle, d'échapper à toutes les habitudes de l'enfance, qui énervent et dégradent l'homme,

d'éviter tous les écarts de la jeunesse, et d'arriver à la virilité sans m'être jamais abandonné à la fougue des passions; j'étais vierge à vingt-un ans, et déjà j'étais, depuis long-temps, livré à la méditation du cabinet.

» La seule passion qui dévorait mon âme était l'amour de la gloire, mais ce n'était encore qu'un feu qui couvait sous la cendre.

» C'est de la nature que je tiens la trempe de mon âme; mais c'est à ma mère que je dois le développement de mon caractère, car mon père n'aspira jamais à faire autre chose de moi qu'un savant.

» Cette femme respectable, dont je déplore encore la perte, cultiva mes premiers ans; elle seule fit éclore dans mon cœur la philanthropie, l'amour de la justice et de la gloire, sentimens précieux; bientôt ils sont devenus les seules passions qui dès-lors ont fixé les destinées de ma vie. C'est par mes mains qu'elle faisait passer les secours qu'elle donnait aux indigens; et le ton d'intérêt qu'elle mettait en leur parlant m'inspira celui dont elle était animée.

» J'avais déjà le sens moral développé à huit ans. A cet âge, je ne pouvais soutenir la vue des mauvais traitemens exercés contre autrui; l'aspect d'une cruauté me soulevait d'indignation, et toujours le spectacle d'une injustice fit bondir mon cœur, comme le sentiment d'un outrage personnel.

» Pendant mes premières années, mon physique était très-débile; aussi n'ai-je connu ni la pétulance,

ni l'étourderie, ni les jeux de l'enfance. Docile et appliqué, mes maîtres obtenaient tout de moi par la douceur. Je n'ai jamais été châtié qu'une fois; et le ressentiment d'une humiliante injustice fit en moi une si forte impression, qu'il fut impossible de me ramener sous la férule de mon instituteur; je restai deux jours sans vouloir prendre aucune nourriture. J'avais alors onze ans; on jugera de la fermeté de mon caractère, à cet âge, par ce seul trait. Mes parens n'ayant pu me faire fléchir, et l'autorité paternelle se croyant compromise, je fus renfermé dans une chambre: ne pouvant résister à l'indignation qui me suffoquait, j'ouvris la croisée et je me précipitai dans la rue. Heureusement la croisée n'était pas élevée, mais je ne laissai pas de me blesser violemment dans la chute; j'en porte encore la cicatrice au front.

» Les hommes légers qui me reprochent d'être *une tête*, verront ici que je l'ai été de bonne heure; mais ce qu'ils refuseront peut-être de croire, c'est que dès mon bas-âge, j'ai été dévoré de l'amour de la gloire. A cinq ans, j'aurais voulu être maître d'école, à quinze professeur, auteur à dix-huit, génie créateur à vingt, comme j'ambitionne aujourd'hui la gloire de m'immoler pour la patrie.

» J'étais refléchi à quinze ans, observateur à dix-huit, penseur à vingt-un. Dès l'âge de dix ans j'ai contracté l'habitude de la vie studieuse. A part le petit nombre d'années que j'ai consacrées à l'exer-

cice de la médecine, j'en ai passé vingt-cinq dans la retraite, à la lecture des meilleurs ouvrages de sciences et de littérature, à l'étude de la nature, à des recherches profondes, et dans la méditation. Je crois avoir épuisé toutes les combinaisons de l'esprit humain sur la morale, la philosophie et la politique, pour en recueillir les meilleurs résultats. J'ai huit volumes de recherches métaphysiques et physiologiques sur l'homme. J'en ai vingt de découvertes sur les différentes branches de la physique, plusieurs sont publiés depuis long-temps, les autres sont dans mes cartons. Mes plus doux plaisirs, je les ai trouvés dans la méditation, dans ces momens paisibles où l'âme contemple avec admiration la magnificence du spectacle de la nature, où, lorsque repliée sur elle-même, elle semble s'écouter en silence, peser à la balance du bonheur la vanité des grandeurs humaines, percer le sombre avenir, chercher l'homme au-delà du tombeau, et porter une inquiète curiosité sur ses destinées éternelles*. »

---

* Ce portrait que nous avons placé à la suite de ce qu'a écrit Brissot sur le plus terrible des anarchistes, a été imprimé en 93 dans un des numéros de l'Ami du peuple. Cette esquisse de l'âme de Marat, tracée par lui-même, est pleine d'intérêt. Je ne sais si la peinture de sa personne, affreuse comme son âme, n'offrirait pas aussi quelqu'intérêt et ne formerait pas le complément de ce portrait. On sait que de son vivant et après sa mort, les odes des poètes et leurs

hymnes funèbres n'ont pas manqué à la gloire de Marat. Transféré comme Mirabeau à ce Panthéon d'où il devait être arraché comme lui, Marat trouva aussi pour son éloge funèbre un autre Cerutti. Voici un extrait de cet éloge.

« Marat, lorsqu'il est mort, avait vécu de quarante-cinq à cinquante ans, il était de la plus petite stature, à peine avait-il cinq pieds de haut. Il était néanmoins taillé en force, sans être gros ni gras; il avait les épaules et l'estomac larges, le ventre mince, les cuisses courtes et écartées, les jambes cambrées, les bras forts, et il les agitait avec vigueur et grâce. Sur un cou assez court, il portait une tête d'un caractère très-prononcé ; il avait le visage large et osseux, le nez aquilin, épaté, et même écrasé; le dessous du nez proéminent et avancé; la bouche moyenne et souvent crispée dans l'un des coins par une contraction fréquente; les lèvres minces, le front grand, les yeux de couleur gris jaune, spirituels, vifs, perçans, sereins, naturellement doux, même gracieux et d'un regard assuré; le sourcil rare, le teint plombé et flétri; la barbe noire, les cheveux bruns et négligés ; il marchait la tête haute, droite et en arrière, et avec une rapidité cadencée, qui s'ondulait par un balancement de hanches; son maintien le plus ordinaire était de croiser fortement ses deux bras sur sa poitrine. En parlant en société il s'agitait avec véhémence, et terminait presque toujours son expression par un mouvement du pied qu'il tournait en avant, et dont il frappait la terre, en se relevant subitement sur la pointe, comme pour élever sa petite taille à la hauteur de son opinion. Le son de sa voix était mâle, sonore, un peu gras et d'un timbre éclatant; un défaut de langue lui rendait difficile à exprimer nettement le *c* et l'*s* dont il mêlait la prononciation à la consonnance du *g* sans autre désagrément sensible que d'avoir le débit un peu lourd; mais le sentiment de sa

pensée, la plénitude de sa phrase, la simplicité de son élocution et la briéveté de son discours effaçaient absolument cette pesanteur maxillaire. A la tribune, s'il y montait sans obstacle ni indignation, il se campait avec assurance et fierté, le corps effacé, la main droite sur la hanche, le bras gauche tendu en avant sur le pupitre, la tête en arrière, tournée en trois quarts, et un peu penchée sur l'épaule droite. S'il avait au contraire à vaincre à la tribune les hurlemens de l'aristocratie, les chicanes de la mauvaise foi et le despotisme du président, il attendait le calme avec constance, et la parole avec audace; il prenait une attitude hardie, croisait diagonalement ses deux bras sur sa poitrine, et, en s'effaçant vers la gauche, donnait à sa physionomie et à son regard un caractère sardonique, dont il ne manquait pas d'exprimer tout le cynisme dans son discours.

» Il se vêtissait d'une manière négligée; son insouciance, sur ce point, annonçait une ignorance complète des convenances de la mode et du goût. Le plus ordinairement il était vêtu d'une lévite verte, portait à la ceinture un espadon et des pistolets, et sur sa tête un mouchoir, ou le bonnet du sans-culotte. »

NOTES.

NOTES.

Éloge de Maupeou par Linguet. — Linguet rédacteur du journal de Marat. — Combat du duc de Bourbon et du comte d'Artois.

MAUPEOU.

« La postérité seule peut apprécier et consacrer les travaux des grands hommes.

» Le chancelier de l'Hôpital n'a été sainement jugé que cent ans après sa mort : c'est alors qu'on a commencé à sentir ce que la France lui devait.

» Son projet était de donner une forme à la législation encore barbare, de contenir la magistrature, de la fixer au degré où elle peut être utile et honorable, et de rendre le trône respectable en l'affermissant.

» Les troubles qui agitaient le royaume s'opposèrent à l'exécution de son plan.

» Dans des circonstances plus favorables, M. René-Nicolas-Charles-Augustin de Maupeou a osé concevoir les mêmes idées, et perfectionner des vues que l'amour du bien public avait inspirées à son prédécesseur. Né à Montpellier le 22 février 1714, conseiller au parlement de Paris en 1733, reçu président en survivance de M. son père en 1736, a exercé en 1743 la charge de président à Mortier, premier président en 1763. Il a toujours su prendre l'esprit et remplir les devoirs de sa place, ce qui n'est peut-être pas la moindre preuve d'un génie supérieur.

» Appelé par le roi le 15 septembre 1768 à la place de

chancelier, il en a vraiment fait connaître la prééminence et la dignité.

» En 1771, il a tracé aux tribunaux de tous les siècles leurs devoirs et leurs limites, dans des discours d'une éloquence inconnue jusqu'à lui. Il a en quelque sorte créé une nouvelle langue à l'usage des législateurs.

» Il a déterminé les bornes faciles à franchir qui doivent dans une monarchie séparer le monarque de ses représentans, et distinguer l'exercice du pouvoir, de l'abus qu'on en peut faire.

» La procédure abrégée, la vénalité des charges détruite, au moins en partie, le service rendu aux habitans des provinces éloignées, de les dispenser d'acheter la justice par des voyages et par d'autres sacrifices encore plus ruineux, l'érection des tribunaux établis précisément pour les peuples, au lieu que, dans tant d'autres occasions, l'intérêt des peuples avait été subordonné à celui des tribunaux, sont autant de monumens d'après lesquels nos descendans jugeront M. le chancelier de Maupeou.

» Si l'histoire conserve le souvenir de son affabilité, si elle fait observer qu'une révolution si entière s'est opérée sans violence, que la raison et l'utilité publiques sont les seules armes qui aient contribué à l'affermir; il sera difficile sans doute à ceux qui en recueilleront les fruits de n'en pas admirer et chérir l'auteur. »

Linguet.

Extrait d'un pamphlet intitulé : Confession générale de Linguet.

« Je fabriquai un libelle atroce sous le titre d'*Ami du peuple.* Pour y donner plus de cours, j'empruntai le nom d'un homme que des circonstances avaient rendu célèbre et qui avait fait une feuille sous le même titre.

» Dans cette diatribe, attribuée au sieur Marat, je m'appliquai surtout à jeter un ridicule sur les personnages les plus vertueux, et dont le zèle s'était le plus signalé dans la révolution; j'attaquai audacieusement les plus beaux décrets de l'assemblée nationale, et je cherchai à rendre odieux au peuple ses membres les plus distingués, pour le prévenir contre ses décrets, et le disposer à cette contre-révolution que méditait la cabale à laquelle je m'étais vendu.

» Ce jeune héros qui a si bien mérité de sa patrie, dont le nom sera à jamais célèbre dans les deux mondes, Lafayette fut un des principaux objets sur lesquels s'acharna ma haine; les Bailli, les Mirabeau, en un mot tous ceux qui, par leur civisme et leurs talens, s'étaient signalés dans cette glorieuse révolution, devinrent les victimes de ma calomnie.

» Je fis tous mes efforts pour exciter le peuple à la révolte; je tâchai surtout de l'indisposer contre la garde nationale; j'applaudis à tous ces mouvemens de fureur auxquels ce peuple se livrait aveuglément, et il n'a pas tenu à moi que Paris n'ait été mis plus d'une fois à feu et à sang.

» C'était peu encore de ces troubles que je tâchais d'exciter au-dedans; je cherchais à armer au-dehors des ennemis plus redoutables contre ma patrie, et il n'a pas tenu à moi que la demande que Léopold a faite pour le passage de ses troupes n'ait amené une rupture entre lui et la France, et une guerre sanglante qui aurait infailliblement renversé l'édifice de la constitution.

» Tels étaient mes projets, tels sont mes crimes. O ma patrie! combien je me suis rendu coupable envers toi! sans doute il n'est point de supplice assez grand pour expier tant de forfaits; mais que peut-on attendre de mieux d'un homme dont la vie entière a été employée au mensonge et à l'imposture, de celui dont les premiers pas dans le monde furent marqués par des traits de démence et de scélératesse dont on n'avait pas eu d'exemple encore; qui dégrada la profession

la plus sublime, en vouant sa plume à la défense des oppresseurs du peuple; qui fit de son talent le plus infâme trafic; qui ne frémit pas de faire l'apologie de Néron; qui poussa la sottise jusqu'à écrire contre l'usage du pain; qui prêcha la banqueroute, et qui couvrit tant d'infamies du masque de la philosophie et du patriotisme.....

» O toi! bon peuple que je voulus égarer, toi dont j'ai osé me nommer l'ami, comment expier les crimes dont je me suis rendu coupable envers toi? Que le souvenir des maux dans lesquels j'ai voulu te plonger, te mette en garde contre les séductions des monstres qui me ressemblent; regarde surtout comme le plus dangereux de tes ennemis celui qui, vomissant la bile et le poison, se dit encore L'AMI DU PEUPLE. »

Combat de M. le comte d'Artois et M. le duc de Bourbon.

Écrit en 1778, par le baron de Besenval.

Lorsqu'on maria mademoiselle d'Orléans à M. le duc de Bourbon, on mit auprès d'elle, en qualité de dame de compagnie, mademoiselle de Roncherolles, qui venait d'épouser M. de Canillac. Madame de Canillac, dans la première jeunesse, était très-petite; elle avait un très-beau teint, des traits agréables, à l'exception du nez, dont les narines étaient trop ouvertes, et de la bouche, qui était désagréable; mais en tout c'était une jolie femme, dont la fraîcheur effaçait les défauts.

M. le duc de Bourbon en devint bientôt amoureux, et se conduisit en conséquence. Madame la duchesse de Bourbon s'en aperçut. Au lieu d'employer ou la retenue, rôle ordinaire des femmes délaissées, ou les moyens doux pour ra-

menér son mari, elle se laissa aller à des démarches d'éclat qui réduisirent les choses au point que madame de Canillac fut obligée de se retirer d'auprès d'elle, et que cette dissension domestique devint l'entretien de tout Paris. A l'exception d'un petit nombre d'amis ou de gens intéressés, tout le monde blâma madame la duchesse de Bourbon, qui pouvait avoir raison dans le fond, mais qui avait tort dans la forme.

Madame de Canillac, encore trop jeune pour rester isolée dans le monde, fut recueillie par madame de la Ferronnays, sa tante, qui la retira chez elle. Quelque temps après, elle fut placée comme dame auprès de madame Élisabeth, sœur du roi. Madame de la Ferronnays lui procura cette place par le moyen de M. le duc de Coigny, qui ne lui rendait que des soins et de l'amitié pour une passion aussi constante qu'infructueuse. Le duc de Coigny avait obtenu cet arrangement de madame de Guéméné, gouvernante des enfans de France, avec laquelle il était très-lié.

Madame de Canillac resta quelque temps à la cour sans faire parler d'elle, s'en tenant à y être une jolie femme, à qui tout le monde prodiguait des galanteries, sans que qui que ce fût y mît assez de suite pour fixer l'attention et donner matière aux propos. Enfin, M. le comte d'Artois parut s'occuper d'elle, et abandonner quelques fantaisies qui avaient fait du bruit. Tous les yeux se portèrent sur ce nouvel objet. Madame la duchesse de Bourbon ne fut pas des dernières à le remarquer. Elle joignait à une grande antipathie pour madame de Canillac la mortification de la trouver encore sur son chemin : car M. le comte d'Artois avait paru, dans son début dans le monde, penser à elle ; de manière qu'elle éprouva la petite jalousie commune à toute femme, et la haine personnelle qu'elle avait contre madame de Canillac fut poussée à son comble par ce nouvel avantage.

Ce fut dans ces dispositions que, se trouvant au bal de

l'Opéra, du mardi-gras de l'année 1778, elle reconnut M. le comte d'Artois, qui donnait le bras à madame de Canillac, tous les deux masqués jusqu'aux dents. Elle s'attacha sur leurs pas, et se permit tous les propos embarrassans et piquans que la liberté du bal et le déguisement autorisent. Madame de Canillac, aussi embarrassée qu'on le peut être, profita de la facilité de ne point répondre pour ne se point compromettre, et quitta le bras de M. le comte d'Artois, qui chercha de même, mais inutilement, à se dérober dans la foule. Enfin, s'étant assis, madame la duchesse de Bourbon se mit à côté de lui; et, poussant les choses à bout, elle prit la barbe du masque de M. le comte d'Artois. En le levant avec violence, les cordons qui l'attachaient se cassèrent. Hors de lui, furieux, il saisit de la main celui de madame la duchesse de Bourbon, le lui écrasa sur le visage; et, profitant de la première surprise, il la quitta sans proférer un seul mot.

Cet événement ne fit nulle sensation dans le premier moment.

On ne sait si ce fut de son propre mouvement, ou excitée par de mauvais conseils, que la duchesse de Bourbon, ayant beaucoup de monde à souper chez elle, dit en pleine table, que M. le comte d'Artois était le plus insolent des hommes, et qu'elle avait pensé appeler la garde au bal de l'Opéra pour le faire arrêter. Afin de colorer cette incartade, qu'on lui a reprochée, elle a dit qu'elle ne s'était permis ce propos qu'après avoir été informée que M. le comte d'Artois avait raconté son aventure à souper chez la comtesse Jules de Polignac, en la nommant, ce qui était faux.

Le propos du souper de madame la duchesse de Bourbon se répandit bientôt dans le monde, et y fit une grande sensation. Les femmes surtout se déchaînèrent contre M. le comte d'Artois. En général le public, on ne sait pourquoi, n'aimait pas la famille royale, la reine, et M. le comte d'Ar-

tois surtout. Il faut pourtant convenir que cette princesse était faite sur le modèle d'une reine des Français, et M. le comte d'Artois joignait des qualités excellentes à toute la frivolité, toute l'étourderie, si l'on veut, qui caractérisent la jeunesse de cette nation, et que souvent elle pousse dans un âge qui ne l'admet plus.

Quoique madame la duchesse de Bourbon ne fût pas aimée, être en opposition avec la famille royale fut cause que tout le monde se déclara pour elle.

Toutes les conversations ne roulaient sur autre chose que sur l'événement du bal de l'Opéra du mardi-gras, et il y avait autant de versions que de gens qui en parlaient. On s'accordait cependant sur le fond : l'univers le savait; il n'y avait que ceux qui étaient les plus intéressés à cette aventure qui l'ignoraient; je veux dire M. le prince de Condé, M. le duc de Bourbon et M. le duc d'Orléans. Madame la duchesse de Bourbon, après avoir fait le mal, n'eut garde d'en instruire les gens dont elle dépendait, et qui auraient pu en prévenir les suites.

Les propos allèrent si loin, que M. d'Autichamp, premier écuyer de M. le prince de Condé, crut de son devoir d'en instruire ce prince. Il était alors, avec M. le duc de Bourbon, à Chantilly. M. d'Autichamp lui envoya un courrier le samedi au soir; et sur-le-champ ces princes montèrent en voiture pour revenir.

J'allai comme à mon ordinaire, le dimanche matin, à Versailles; et là, étant tête à tête avec M. le comte d'Artois, dans son cabinet, je saisis cette occasion, ainsi que cela m'est arrivé souvent, pour lui donner une idée juste des choses, et de la façon de se conduire. En convenant que madame la duchesse de Bourbon s'était comportée de la manière la plus répréhensible, je lui remontrai que la façon dont il s'était comporté lui-même donnait gain de cause à cette princesse, parce qu'il s'était laissé aller vis-à-vis d'elle,

à une vivacité qui choquait le préjugé des hommes, et révoltait l'amour-propre des femmes. M. le comte d'Artois avoua que j'avais raison, s'excusa sur la colère qui l'avait transporté, et qui l'avait empêché de calculer ses mouvemens.

Nous en étions là de notre conversation, lorsque le roi et la reine arrivèrent par l'intérieur. Nous la continuâmes sur le même sujet; mais la chose s'était tournée en gaîté; nous ne cessâmes, pendant plus d'une demi-heure qu'ils restèrent, de faire des plaisanteries, et de rire sur un objet qui pourtant, dans le fond, n'était pas très-plaisant.

De retour à Paris, je trouvai les propos plus établis et plus envenimés que jamais. Les femmes, qui ont peu de retenue dans leurs décisions, disaient publiquement que cette affaire ne pouvait plus s'accommoder, et voulaient, selon leur coutume ordinaire, que M. le duc de Bourbon se battît.

Je m'étais bien douté que les choses en viendraient là. Attaché, comme je l'étais, à M. le comte d'Artois, qui me comblait de bontés et de confiance, et que j'aimais tendrement, je tentai le seul moyen qui restait encore. J'allai chez la comtesse Jules de Polignac, favorite de la reine, à laquelle, de son côté, elle était attachée de cœur. J'y trouvai le duc de Coigny. Ils étaient informés, ainsi que moi, de ce qui se débitait dans le monde, et ils en étaient également peinés.

Le samedi matin, S. M. ordonna à M. le prince de Condé de se rendre à Versailles, suivi de M. et de madame la duchesse de Bourbon; et les ayant fait entrer dans son cabinet, où était M. le comte d'Artois, il signifia, non pas en père de famille, mais en roi, qu'il voulait que le passé demeurât dans l'oubli, et surtout qu'on n'en reparlât plus. M. le duc de Bourbon voulut prendre la parole, et n'eut pas le temps de proférer : *Mais, Sire.....* Le roi l'interrompit et lui imposa silence, en lui disant : *Ne vous ai-je pas fait entendre que c'était me déplaire que d'ajouter un seul mot ?*

Tout le monde sortit mécontent, et cela devait être. Comme madame la duchesse de Bourbon, en assurant le roi que son intention n'avait jamais été de lui déplaire, n'avait pas ajouté *et à la famille royale*, M. le comte d'Artois ne lui avait fait aucune réparation : par conséquent elle se tenait toujours pour offensée, et M. le duc de Bourbon se croyait obligé d'en demander raison, ainsi que l'avaient décidé les femmes; aussi se conduisit-il selon cette opinion. Dès l'après-midi, il monta à cheval et s'en alla à Bagatelle, petite maison que M. le comte d'Artois avait dans le bois de Boulogne, où jamais M. le duc de Bourbon n'avait mis le pied, ces deux princes ne vivant pas du tout ensemble. Il affecta de demander au concierge si M. le comte d'Artois n'y viendrait point dans la journée, et quand on l'y attendait : manière de le provoquer; car il n'avait pas jugé à propos de lui écrire, encore moins de l'aller chercher à Versailles.

Je m'y rendis le lendemain (c'était le dimanche), dans l'intention d'avertir M. le comte d'Artois de ce qui se passait, des démarches de M. le duc de Bourbon, et surtout des propos qui étaient parvenus à leur comble, choses qu'il ignorait entièrement : car les mêmes courtisans, qui étaient avec lui comme à leur ordinaire, et qui le déchiraient à belles dents en arrière, n'avaient garde ni de le défendre, ni de l'instruire qu'on le calomniait.

Je débutai par aller au lever du roi. A peine étais-je dans son cabinet que j'aperçus Campan, secrétaire du cabinet de la reine, qui me fit un signe de tête; j'allai à lui; il me dit, n'ayant pas l'air de me parler : *Suivez-moi, mais de loin, pour qu'on ne s'en aperçoive pas*. Il me fit passer plusieurs portes et plusieurs escaliers qui m'étaient entièrement inconnus, et lorsque nous fûmes hors d'état d'être ni vus ni entendus : « Monsieur, me dit-il, convenez que ceci a bon air; mais ce » n'est pas tout-à-fait cela; car le mari est dans la confidence. » —Mon cher Campan, lui répondis-je, ce n'est pas quand

»on a les cheveux gris, et des rides, qu'on s'attend qu'une »jeune et jolie reine de vingt ans, fasse passer par des che»mins aussi détournés, pour autre chose que pour des af»faires.—Elle vous attend, reprit-il, avec beaucoup d'impa»tience. J'ai déjà envoyé deux fois chez vous, et je vous ai »guetté dans tous les endroits où j'ai cru pouvoir vous trouver.»

Il achevait à peine de parler, que nous nous trouvâmes à hauteur des toits, dans un corridor fort sale, vis-à-vis d'une vilaine petite porte. Il y mit une clef, et ayant poussé plusieurs fois inutilement, il s'écria : *Ah! mon dieu, le verrou est mis en dedans*; *attendez moi là, il faut que je fasse le tour*. Il revint peu de temps après, et me dit que la reine était bien fâchée, qu'elle ne pouvait me voir dans cet instant, parce que l'heure de la messe la pressait, mais qu'elle me priait de revenir au même endroit, à trois heures.

Je m'y rendis, et Campan m'introduisit, par une issue détournée, dans une chambre où il y avait un billard que je connaissais, pour y avoir souvent joué avec la reine; ensuite dans une autre que je ne connaissais point, simplement, mais commodément meublée. Je fus étonné, non pas que la reine eût désiré tant de facilités, mais qu'elle eût osé se les procurer. «Eh bien! baron, me dit-elle, d'abord »qu'elle me vit, que pensez-vous de la situation de mon frère? »Que peut-on faire? et quel parti va-t-il prendre?—Madame, »lui répondis-je, il n'y en a qu'un. Il faut qu'il se batte »contre M. le duc de Bourbon, et mon intention était de »l'avertir aujourd'hui de l'opinion du public, et qu'à Paris »on le calomnie. Mon attachement pour lui, et mon intérêt »personnel me mettent à l'abri du soupçon que je sois pro»digue de ses jours; mais j'aime mieux le voir mort que »déshonoré : je n'ai même différé de l'instruire du point où »en sont les choses, que parce que Campan m'a informé que »V. M. avait des ordres à me donner, et que j'ai voulu aupa»ravant savoir ses intentions.

— » Je pense tout comme vous, reprit-elle, et le roi aussi. » Mais croyez-vous que mon frère adopte ce moyen? — Ma» dame, répliquai-je, je dis toujours ce que je pense; je n'aime » point l'air triste et rêveur qu'il a depuis quelques jours. Il » est vrai qu'il ignore parfaitement tout ce qui se passe: » V. M. peut s'en rapporter à moi pour le lui faire compren» dre, et le porter à ce qu'il a à faire dans une circonstance » aussi importante pour lui. Cependant comme c'est un » grand parti, je désirerais avoir l'avis de M. le chevalier de » Crussol *. — Eh bien, me répondit la reine, il n'y a qu'à le » faire venir. » Elle appela Campan, et lui ordonna de l'aller chercher. Il revint, quelques instans après, dire que le chevalier était avec le comte d'Artois, et qu'il ne pouvait quitter. — « Il ne m'est pas possible de rester plus long-temps, » me dit la reine. Il faut que j'aille au salut. Mais voyez le » chevalier de Crussol, arrangez tout avec lui, et venez me » dire ce soir chez moi, à neuf heures, ce que vous aurez » arrêté. »

J'allai en conséquence chercher Crussol que je ne tardai pas à trouver; et désirant causer tranquillement avec lui, je le menai chez la comtesse Jules de Polignac, instruite de tout par la faveur où elle était auprès de la reine. Je la trouvai avec son mari et Vaudreuil, qui, tous deux de mes amis, ne m'empêchaient pas d'entrer en matière.

Je dis à ces messieurs que je pensais qu'il ne restait plus d'autre parti à prendre à M. le comte d'Artois, que celui de se battre, ils furent tous de mon avis, et le chevalier de Crussol ayant pris la parole, ajouta: « D'autant que les choses n'iront pas » bien loin; car aussitôt que M. le comte d'Artois et M. le » duc de Bourbon auront mis l'épée à la main, je leur mon-

---

* Le chevalier de Crussol, capitaine des gardes de M. le comte d'Artois, homme d'esprit et de mérite.

» trerai l'ordre écrit et signé du roi d'en demeurer là ; » et sur cela, il tira un papier de sa poche, qui en effet était un ordre de la main du roi.

« Comment! chevalier, lui dis-je, c'est donc une *petite co-» médie* que va jouer M. le comte d'Artois? je vous avertis » qu'elle sera bien plate et le déshonorera plus que tout ce qui » s'est passé jusqu'à cette heure. Quant à moi, je vous déclare » que je n'y donne point mon approbation. — Qu'appelez-» vous? reprit le chevalier; c'est assez pour M. le comte » d'Artois de se présenter. Son affaire est de venir sur le pré, » et celle du roi d'empêcher les suites qui pourraient en » arriver. »

Le comte Jules et Vaudreuil appuyèrent cette opinion. « Ma foi, Messieurs, leur répliquai-je, vous ne me ferez ja-» mais comprendre cette morale-là. — Vous en parlez bien » à votre aise, me dit Crussol; songez donc que je serai té-» moin; que j'ai un serment, et que s'il arrivait quelque » chose à M. le comte d'Artois, il y va de ma tête. — Si vous » ne trouvez pas que ce soit le cas de la jouer, lui répondis-je, » je n'ai plus rien à vous dire. Je m'en vais parler à M. le » comte d'Artois. » Et sur cela les ayant quittés, je pris le chemin de l'appartement de ce prince.

Dans le chemin, je réfléchis un peu à tout ce qui se passait, et je crus démêler que l'affaire du combat de M. le comte d'Artois avait déjà été traitée, qu'on l'avait décidé avec la belle restriction de le mettre à l'abri de tout risque, au moyen de l'ordre du roi, et que la même timidité qui avait fait naître cette idée, avait empêché que qui que ce fût voulût se charger de parler à ce prince, et de le porter à ce qu'on désirait de lui; que la connaissance de mon caractère franc et peu craintif avait fait jeter les yeux sur moi, et qu'on avait chargé la reine plutôt de me sonder, que de me parler ouvertement. A tant de petitesses, je crus reconnaître l'homme de robe, et surtout la finesse et l'intrigue de

M. Maurepas qui dirigeait tout, en ne paraissant dans rien.

Je trouvai M. le comte d'Artois dans son cabinet : je lui fis un détail exact de tous les propos de Paris, sans pallier la façon fâcheuse dont on parlait de lui. Je l'informai de la conduite de M. le duc de Bourbon, et surtout de la démarche qu'il avait faite d'aller à Bagatelle, et je conclus à ce qu'il était impossible que les choses en demeurassent-là. Pendant que je parlais, j'examinais M. le comte d'Artois jusque dans le fond de l'âme, et je lui dois la justice de dire qu'il ne fit pas un geste, qu'il ne proféra pas une parole qui dénotât la moindre émotion; je ne remarquai aucune sorte d'altération sur son visage; je ne vis que de l'étonnement; car, comme je l'ai déjà dit, il ignorait parfaitement tout ce qui se passait, et il était bien loin de soupçonner le rôle qu'il jouait.

Il m'écouta sans m'interrompre, et lorsque j'eus fini, il me demanda avec beaucoup de sang-froid ce qu'il y avait à faire pour la forme. « Voici comme je pense, lui répondis-» je, que vous devez vous conduire ; car dans tout ceci il faut » éviter l'appareil, et y mettre le plus de simplicité et de » promptitude possibles. Vous sentez que M. le duc de Bour-» bon ne viendra pas vous attaquer à Versailles ; c'est lui qui » est l'offensé, par conséquent il faut lui donner beau jeu » pour vous parler, s'il en a envie. Puisqu'il ne vous a point » écrit, il ne veut point prendre cette voie et il a raison ; je » ne vous conseillerai pas non plus de l'adopter, je n'aime » point les écritures dans ces sortes d'affaires. Puisque M. le » duc de Bourbon a paru vous indiquer le bois de Boulogne » en allant à Bagatelle, c'est là, je crois, qu'il faut vous mon-» trer ; montez demain à cheval à dix heures du matin, » comme cela vous arrive souvent, avec votre capitaine des » gardes seulement. Promenez-vous une heure ou deux, et » de là, venez-vous en à cheval dîner chez moi. Il y a à pa-

»rier que M. le duc de Bourbon se fait instruire de vos dé»marches, et que vous le rencontrerez pendant votre prome»nade; si vous ne le trouvez pas au bois de Boulogne, vous »lui donnerez assez de facilité en venant chez moi : ma mai»son étant à quatre pas du palais Bourbon, c'est bien lui »dire : *Me voilà; si vous avez à me parler, venez.* S'il ne pa»raît pas, vous aurez rempli tout ce que vous avez à faire, et »ce sera signe qu'il ne veut pas pousser les choses plus loin, »vous ne pourrez plus être taxé de rien. Au demeurant, ajou»tai-je, n'ouvrez la bouche à qui que ce soit du parti que »vous prenez; ne soyez ni plus sérieux ni plus gai qu'à votre »ordinaire, allez au jeu de la reine, parlez-y de la prome»nade que vous voulez faire, faites-moi des plaisanteries »sur mon dîner, si vous voulez; cela n'aura point l'air af»fecté, et donnera de la publicité à vos projets de demain, ce »qui est nécessaire pour que M. le duc de Bourbon soit ins»truit, et qu'il voie que vous voulez qu'il le soit.

» — Tout cela me convient fort, me répondit M. le comte »d'Artois.»

Depuis cet instant jusqu'à celui qui termina son combat avec M. le duc de Bourbon, tout ce qu'a dit et fait M. le comte d'Artois est entièrement émané de lui.

Je me couchai fort agité de tout ce qui devait se passer le lendemain. Je me levai de bonne heure; et, sur les onze heures, il m'arriva un piqueur de M. le comte d'Artois, au grand galop. Il me dit que ce prince m'attendait au bois de Boulogne, à la porte des princes. Sans lui faire aucune question, je montai dans ma voiture que j'avais fait atteler par précaution. A la barrière du Cours, je rencontrai M. le prince de Condé et M. le duc de Bourbon, dans une gondole avec beaucoup de monde, ce qui me fit croire qu'ils revenaient de quelque chasse, et qu'il ne s'était rien passé. A la descente de l'Étoile, je trouvai La Vaupalière, qui m'arrêta pour me dire, avec enthousiasme : « Ils se sont battus comme

» deux grenadiers d'infanterie. » Je trouvai successivement plusieurs personnes qui me répétèrent à peu près les mêmes choses : ce qui me fit comprendre qu'on y avait mis autant d'appareil et d'éclat, que j'avais voulu de secret et de simplicité.

Arrivé à la porte Maillot, je trouvai des chevaux au prince de Nassau; j'en pris un, et je joignis M. le comte d'Artois, qui se promenait à pied à la Croix d'Armenonville. Je sautai à terre; il courut à moi et se jeta dans mes bras, ce qui me fit venir les larmes aux yeux, d'autant qu'aux bontés qu'il me témoignait, se joignait un certain air d'embarras occasioné apparemment par les louanges des gens qui l'entouraient, et qui sied si bien dans un succès non douteux. Impatient d'être instruit, je pris le chevalier de Crussol à part, en lui disant : « Contez-moi donc comment cela s'est passé. » Ils se sont battus ! Et l'ordre du roi, et tous les beaux arrangemens d'hier, qu'est-ce que cela est devenu ? Au diable si » j'y comprends rien.

» — Ce matin, me répondit le chevalier, avant de partir » de Versailles, j'ai fait mettre en secret sous un coussin de sa » voiture sa meilleure épée. Nous sommes venus tête à tête; » et, croyant que j'ignorais tout, non-seulement il ne m'a » parlé de rien, mais même il ne lui est pas échappé un seul » mot qui eût pu me donner le moindre soupçon; il a été fort » aimable, et il n'a cessé de faire des plaisanteries. Quand » nous sommes arrivés à la porte des princes, où nous de» vions monter à cheval, j'ai aperçu M. le duc de Bourbon, » à pied, avec assez de monde autour de lui. Dès que M. le » comte d'Artois l'a vu, il a sauté à terre, et, allant droit à » lui, il lui a dit, en souriant : *Monsieur, le public prétend* » *que nous nous cherchons*. M. le duc de Bourbon a répondu, » en ôtant son chapeau : *Monsieur, je suis ici pour recevoir vos* » *ordres*. — *Pour exécuter les vôtres*, a repris M. le comte » d'Artois; *il faut que vous me permettiez d'aller à ma voiture;*

»et étant retourné à son carrosse, il y a pris son épée : en»suite il a rejoint M. le duc de Bourbon. Ils sont entrés sous »le bois où ils ont fait une vingtaine de pas. M. le comte d'Ar»tois a mis l'épée à la main, et M. le duc de Bourbon aussi. »Ils allaient commencer, quand M. le duc de Bourbon, »adressant la parole à M. le comte d'Artois, lui a dit : Vous »ne prenez pas garde, Monsieur, que le soleil vous donne »dans les yeux. — Vous avez raison, a répondu M. le comte »d'Artois, il n'y a point encore de feuilles aux arbres, cela »est insupportable; nous n'aurons d'ombre qu'au mur, et il »n'y a pas mal loin d'ici; mais, n'importe, allons.

»Sur cela, chacun a mis son épée nue sous son bras, et »les deux princes ont marché l'un à côté de l'autre, en cau»sant ensemble; moi, suivant M. le comte d'Artois, et M. de »Vibraye M. le duc de Bourbon. Tout le monde est de»meuré à la porte des Princes.

»Arrivés au mur, M. de Vibraye leur a représenté qu'ils »avaient gardé leurs éperons, et qu'ils pourraient les gêner : »j'ai ôté ceux de M. le comte d'Artois, et M. de Vibraye »ceux de M. le duc de Bourbon : service qui a pensé lui »coûter cher; car, en se relevant, il s'est attrapé sous l'œil, »à la pointe de l'épée de M. le duc de Bourbon, qu'il avait, »comme je l'ai déjà dit, sous son bras. Un peu plus haut, il »avait l'œil crevé.

»Les éperons ôtés, M. le duc de Bourbon a demandé »permission à M. le comte d'Artois d'ôter son habit, sous »prétexte qu'il le gênait. M. le comte d'Artois a jeté le sien, »et l'un et l'autre ayant la poitrine découverte, ils ont com»mencé à se battre : ils sont restés assez long-temps à ferrailler. »Tout à coup j'ai vu, poursuivit Crussol, le rouge monter »au visage de M. le comte d'Artois, ce qui m'a fait juger »que l'impatience le gagnait. En effet, il a redoublé et pressé »assez M. le duc de Bourbon, pour lui faire rompre la me»sure. Dans cet instant, M. le duc de Bourbon a chancelé,

»et j'ai perdu de vue la pointe de l'épée de M. le comte »d'Artois, qui apparemment a passé sous le bras de M. le »duc de Bourbon; je l'ai cru blessé, et me suis avancé pour »prier les princes de suspendre. *Un moment, Messeigneurs,* »leur ai-je dit, *si vous n'approuvez pas la représentation que »j'ai à vous faire, vous serez les maîtres de recommencer; mais, »à mon avis, en voilà quatre fois plus qu'il n'en faut pour le »fond de la querelle, et je m'en rapporte à M. de Vibraye, dont »l'opinion doit avoir du poids en pareille matière. — Je pense »absolument comme M. de Crussol*, a répondu M. de Vibraye, »*et qu'en voilà assez pour satisfaire la délicatesse la plus scru»puleuse.*

»*Ce n'est pas à moi à avoir un avis*, a repris M. le comte »d'Artois, *c'est à M. le duc de Bourbon à dire ce qu'il veut, je »suis ici à ses ordres.*

« *Monsieur*, a répliqué M. le duc de Bourbon, en adres»sant la parole à M. le comte d'Artois, et en baissant la »pointe de son épée, *je suis pénétré de reconnaissance de vos »bontés, et je n'oublierai jamais l'honneur que vous m'avez fait.* »

M. le comte d'Artois, ayant ouvert ses bras, a couru l'embrasser, et tout a été dit.

« Je ne puis vous exprimer, m'ajouta le chevalier de Crus»sol, la satisfaction que j'ai de cette aventure, ni donner »assez de louanges à M. le comte d'Artois. — Je n'en suis pas »moins transporté que vous, lui répondis-je, et l'on peut »m'en croire sur ma parole; mais j'en reviendrai toujours à »la même chose: comment, muni de l'ordre du roi, avec »les principes que vous m'avez avancés chez la comtesse »Jules, avez-vous pris sur vous de les laisser se battre?» Je vis bien à sa réponse qu'elle était la défaite d'un homme qui ne veut pas parler, et je ne le pressai pas davantage, me promettant bien d'éclaircir le fait par la suite, ce que j'ai inutilement tenté plusieurs fois.

Instruit suffisamment de ce qui s'était passé, je rejoignis,

ainsi que M. de Crussol, M. le comte d'Artois; et, peu de temps après, nous montâmes à cheval pour venir dîner chez moi, où j'avais prié tous les gens que j'avais rencontrés sur le chemin, et qui pouvaient convenir à M. le comte d'Artois.

Je dis à M. le comte d'Artois qu'il n'y avait pas un moment à perdre, et qu'il fallait aller chez la duchesse de Bourbon, lui faire des excuses : que cette démarche, après ce qui venait de se passer, ne pouvait être attribuée qu'à la déférence, à la galanterie qu'on doit aux dames, et le raccommoderait avec elles, puisqu'elles étaient surtout déchaînées contre lui. Je le trouvai très-docile à cet avis, et nous nous mîmes sur-le-champ en chemin, à pied, pour gagner par le boulevard le palais Bourbon.

Je lui recommandai de mettre beaucoup d'aisance et de grâce dans sa contenance, ainsi que dans ses propos, et surtout de commencer par lui dire, *qu'il profitait du premier moment dont il pouvait disposer pour venir se mettre à ses pieds*. Je l'accompagnai jusqu'à la porte du palais Bourbon, où je le laissai entrer avec le chevalier de Crussol. Il y resta un demi-quart d'heure, et me rejoignit sur le boulevard où je l'attendais. Crussol me dit qu'il avait été parfait, et que Madame la duchesse de Bourbon avait été bien différente. M. le prince de Condé et M. le duc de Bourbon se trouvèrent chez madame la duchesse de Bourbon, lorsque M. le comte d'Artois y arriva; ils le reçurent avec la démonstration du plus grand respect, et le reconduisirent jusqu'à la porte de la rue.

Jusque-là tout allait fort bien, rien n'avait été négligé, et n'était susceptible d'autre chose que d'approbation. Il avait été assez mal arrangé que la reine viendrait ce jour-là à la comédie, et que M. le comte d'Artois irait l'y joindre. Indépendamment de ce que c'était pour M. le comte d'Artois, manquer au roi, que de se montrer en public après avoir outrepassé ses ordres, c'était pour lui et pour la reine mendier des applaudissemens, qu'il faut toujours mériter, sans

jamais les rechercher. La réflexion m'en vint d'abord que je sus cet arrangement; mais, n'étant plus à même de la soumettre au jugement de la reine, je n'osais pas de mon chef empêcher M. le comte d'Artois de suivre ce qu'elle avait préparé. Le public lui fit un froid accueil; et M. le duc de Bourbon fut comblé d'applaudissemens, ainsi que la duchesse. M. le comte d'Artois fut douloureusement affecté de ce traitement; car il sent le prix de l'opinion publique, et finira par la conquérir, quand il sera mieux connu.

J'ai oublié de dire qu'à la première conversation que j'avais eue avec la reine, à Versailles, elle m'avait consulté pour savoir s'il ne fallait pas envoyer M. le comte d'Artois à la Bastille, au cas qu'il se battît; ce que j'avais totalement rejeté, comme inutile, en disant qu'il suffisait de l'exiler pendant huit ou dix jours à Choisy, ou dans quelque autre maison royale, et qu'en même temps on exilerait M. le duc de Bourbon à Chantilly; mon opinion étant qu'il ne fallait mettre aucune différence dans le traitement des deux princes.

J'allai, vers la fin de la comédie, me mettre sur le passage de la reine; et m'étant approché d'elle, je lui dis à l'oreille: *Au moins, madame, point de Bastille.* — *Non*, me répondit-elle en poursuivant son chemin, *votre avis sera suivi.* La connaissant comme je la connais, il me fut facile de voir à son air qu'elle n'était pas contente, et que la façon dont elle et M. le comte d'Artois avaient été reçus du public, en était cause.

M. le prince de Condé ne mit pas assez de réserve dans sa conduite; au lieu de se renfermer, il ouvrit sa porte à tout Paris, et l'affluence fut si grande, que, quoique le Palais-Bourbon soit assez loin du Pont-Royal, l'embarras et les reculades commençaient déjà au quai. Le roi et la reine en furent si choqués, qu'ils se promirent bien de le lui faire connaître quand le moment en arriverait; et M. le prince de

Condé mit contre lui une occasion dont il aurait pu tirer un grand parti pour se rapprocher de la cour.

Il ne m'était point venu dans la tête d'aller au Palais-Bourbon ; mais je trouvai dans ma soirée tant de gens qui en venaient que je ne voulus pas être noté pour n'y avoir pas mis les pieds. J'y fus vers minuit, et je le trouvai encore rempli de monde. M. le prince de Condé, instruit que c'était moi qui avais fait la lettre de M. le comte d'Artois au roi, me reçut à bras ouverts, me prit à part, et nous causâmes beaucoup sur ce qui s'était passé et sur ce qui allait arriver. M. le duc de Bourbon, quand il m'eut fait une révérence, crut s'être acquitté ; pour madame la duchesse de Bourbon, elle conserva avec moi l'air d'ironie qui ne l'avait pas quittée depuis le commencement de cette affaire ; j'y opposai un air d'aisance qu'on prétend qui ne m'est point étranger, et que cette fois je ne cherchai pas à réprimer.

Le lendemain, M. le comte d'Artois reçut ordre d'aller en exil à Choisy, et le duc de Bourbon à Chantilly. Ils y restèrent huit jours.

FIN DES NOTES DU PREMIER VOLUME.

TABLE

DU PREMIER VOLUME.

LE LEGS.

LE PORTRAIT DE BRISSOT.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

CHAPITRE XIV.

CHAPITRE XV.

CHAPITRE XVI.

CHAPITRE XVII.

CHAPITRE XVIII.

CHAPITRE XIX.

CHAPITRE XX.

CHAPITRE XXI.

CHAPITRE XXII.

CHAPITRE XXIII.

CHAPITRE XXIV.

CHAPITRE XXV.

CHAPITRE XXVI.

NOTES.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

